A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNIVER BIBLIOTHEEK GENT
Digitized by Google

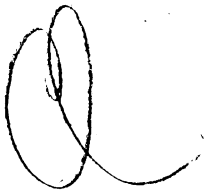

Hist. 9164.

Digitized by Google

MÉMOIRES

de M. le Duc

DE CHOISEUL,

Ancien Miniſtre de la Marine, de la Guerre, & des Affaires étrangeres ;

écrits par lui-même,

Et imprimés ſous ſes yeux, dans ſon Cabinet, à Chanteloup, en 1778.

TOME PREMIER.

A CHANTELOUP,
Et à PARIS,

Chez Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.

1790.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

M. DE CHOISEUL,

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

M. le Duc de Choiſeul a écrit dans ſa retraite différens Mémoires, dont voici le recueil. Les ayant fait imprimer pour ſon amuſement dans ſon Cabinet à Chanteloup, l'unique exemplaire complet de ces Mémoires eſt tombé dans nos mains, & dans un tems où tout ce qui a rapport au Gouvernement, à la Politique, à l'adminiſtration des Finances de l'Empire François, intéreſſe vivement, nous croyons rendre au Public un ſervice très-agréable, en lui offrant un Recueil d'une auſſi grande importance.

Digitized by Google

Au reſte, ces Mémoires ne ſe bornent pas à des objets de diſcuſſion ſérieuſe. On y trouvera répandus des Anecdotes, des Traits, des Détails, des Faits curieux & inconnus, propres à piquer la curioſité.

ANECDOTE.

Digitized by Google

ANECDOTE PARTICULIERE DE LA COUR DE LOUIS XV.

AU COMMENCEMENT de l'année 1760, Madame de Pompadour me parla d'un Mémoire qu'on lui avoit donné sur la Politique, lequel présentoit des idées pour parvenir à la paix; elle m'invita à lire ce Mémoire, en me priant de lui en dire mon avis. Je l'emportai chez moi, & le lus avec l'attention que demandoit la sérieuse recommandation qui m'avoit été faite.

Sans me laisser aller à la prévention que l'on acquiert, par l'expérience, sur les Mémoires politiques faits par ceux qui gouvernent, dans leur chambre, les

Digitized by Google

Cabinets de l'Europe, & qui, ſans connoiſſance des poſitions, des antécédens, des hommes, & des choſes, ſuivent, avec complaiſance, le délire de leur imagination, je trouvai le Mémoire qui m'avoit été remis abſolument dénué de ſens commun & des connoiſſances politiques les plus triviales. Je rendis ce Mémoire, au bout de quelques jours, à Madame de Pompadour; & ſans lui demander de qui elle le tenoit, je lui en dis franchement mon avis, & lui conſeillai, ſi elle s'intéreſſoit à l'Auteur, de l'exhorter à ne point perdre ſon tems au travail de la Politique, ſur laquelle il ne me paroiſſoit pas avoir des notions bien juſtes, ni même des diſpoſitions à en acquérir. Je ne gardai point de copie de ce Mémoire, qui réellement étoit abſurde. J'en ai été bien fâché depuis; car

Digitized by Google

mon jugement ſur cet Ouvrage a été l'origine de ma brouillerie avec M. de la Vauguyon.

Je ne connoiſſois pas M. de la Vauguyon avant que d'être Miniſtre du Roi; j'étois en ambaſſade quand il fut nommé Gouverneur des Enfans de France; & avant mes ambaſſades, je n'eus ni occaſion ni déſir de faire connoiſſance avec lui. Peu de temps après mon établiſſement à Verſailles, M. de la Vauguyon vint chez moi, le matin; il me dit beaucoup de flagorneries. J'imaginai qu'il employoit ce ton vis-à-vis de moi, pour me juger, & comme un moyen d'entrer en converſation ſur des objets politiques; car il me parla enſuite beaucoup, & fort mal, de la ſituation des affaires du Royaume. Quoique je diſe aſſez volontiers mon opinion ſur les objets & ſur les perſonnes

Digitized by Google

dont on me parle, je me tins dans une réserve qui étoit naturelle vis-à-vis du Gouverneur des Enfans de France, que l'on ne connoît pas, & qui ne peut venir chez un Miniſtre qui débute à la Cour, lorſqu'il n'a point d'affaires directes à lui, que pour le juger, ou pour intriguer. M. de la Vauguyon comprit, à ma réſerve, qu'il ſeroit au moins inutile de me confier ſes projets d'entrer dans le Miniſtere, & d'avoir la place de Chef du Conſeil des Finances de ſon beau-pere le Duc de Béthune; il ſentit qu'il lui ſeroit plus facile de travailler ſur cet objet vis-à-vis de Madame de Pompadour; il alloit aſſez ſouvent chez elle, & c'étoit de lui le Mémoire politique qu'elle m'avoit donné à examiner. Je ne me doutois en aucune façon ni des prétentions de M. de la Vauguyon, ni qu'il fût l'Auteur

Digitized by Google

de ce Mémoire, que je croyois qui venoit d'une main ſubalterne & indifférente. Madame de Pompadour, ſans m'en prévenir, & avec une confiance de bonhomie, mais très-imprudente, rendit à M. de la Vauguyon le jugement que j'avois porté ſur ſon Mémoire & ſur ſa Politique; elle lui dévoila par-là le peu de fonds qu'il avoit à faire ſur mon opinion relativement à ſes talens pour le Miniſtere. Plus on eſt incapable d'un emploi auquel on prétend, plus on eſt offenſé contre celui qui juge vos vues d'ambition abſurdes. M. de la Vauguyon, ſans exhaler ſa haîne, me jura, au fond de ſon cœur, toute celle que la bonne opinion qu'il avoit de lui-même & ſes eſpérances trompées pouvoient enfanter. Je n'ai appris, par Madame de Pompadour, la tracaſſerie que je viens de dire,

Digitized by Google

qu'après l'aventure du Mémoire, que je vais écrire. Je ne m'aperçus pas que M. de la Vauguyon ne venoit plus chez moi, & qu'il évitoit de me parler quand, par hasard, il me rencontroit.

Au mois de Juin de cette même année, étant à Saint-Hubert, je vis, par hasard, M. le Dauphin remettre au Roi un papier dans sa garde-robe, après le Conseil. Le soir, je trouvai que le Roi avoit un air embarrassé; le lendemain, je fis attention que cet air embarrassé continuoit; & je crus remarquer que le Roi ne me traitoit pas avec la même aisance qu'il avoit coutume d'avoir avec moi. Nous revînmes à Versailles. Madame de Pompadour me parut triste, réservée; je combinai, pour la premiere fois de ma vie, les mines d'elle & du Roi; &, sans penser que je pusse être de quelque

Digitized by Google

chose dans ce qui occasionnoit du trouble entre ces deux Personnages, j'eus la curiosité & même de l'intérêt à connoître le motif de leur tristesse.

Je m'adressai à Madame de Pompadour, & lui demandai de me confier le motif des nuages que j'apercevois sur le visage du Roi & sur le sien. Elle chercha à esquiver de me répondre ; je la pressai un peu ; je lui marquai de l'intérêt. Elle me rassura sur ce que je craignois qu'il n'y eût quelque brouillerie sérieuse entre elle & le Roi. Je pris le parti, voyant qu'elle ne vouloit me rien dire, d'attendre un autre moment pour satisfaire ma curiosité. Ce moment arriva le lendemain. Je pressai plus vivement Madame de Pompadour, qui s'échappa à me dire qu'elle espéroit que ce qui fâchoit le Roi n'étoit pas vrai. Je tirai tout de suite la consé-

Digitized by Google

quence qu'il y avoit quelque chose de vrai ou de faux qui fâchoit le Roi. Mes instances devinrent plus fortes pour savoir ce que c'étoit. Quel fut mon étonnement, quand Madame de Pompadour me demanda si je n'avois rien à me reprocher vis-à-vis du Roi ! Alors je ne pus pas douter que j'étois l'objet des sentimens dont je cherchois à m'instruire ; ma curiosité augmenta en proportion de mon intérêt. Madame de Pompadour m'avoua que le Roi croyoit avoir à se plaindre de moi ; elle me dit tout de suite qu'elle n'avoit pas la liberté de me dire le sujet de plainte du Roi. Je n'épargnai pas à Madame de Pompadour les reproches que je lui devois, d'avoir eu, pendant trois jours, la connoissance d'un fait qui devoit m'intéresser autant, sans avoir obtenu la permission

Digitized by Google

de m'en parler. Elle s'excusa sur la parole que le Roi lui avoit fait donner de ne m'en point parler : tout ce qu'elle pouvoit me dire de sa part étoit de m'examiner si je n'avois pas fait quelque chose qui dût déplaire au Roi sensiblement. Je m'écriai que je n'avois pas besoin de faire un examen, & que j'étois sûr de n'avoir pas eu une pensée relative au service du Roi, que je ne pusse lui dire. Elle me conjura de prendre quelque tems encore pour me rappeler ce que j'avois fait depuis que j'étois Ministre ; de venir lui dire ce dont je me serois souvenu ; que si je devinois le motif de la colere du Roi, elle avoit la liberté d'en convenir ; que si je ne le devinois pas, elle lui demanderoit la permission de me dévoiler tout ce mystere, & qu'elle espéroit l'obtenir. Ma fierté étoit sensiblement révoltée de cet examen de con-

Digitized by Google

ſcience ; je le marquai, ſans ménagement, à Madame de Pompadour. Sa douceur triompha de ma vivacité, & la curioſité de voir où devoit aboutir cette aventure, me détermina à acquieſcer à la forme inquiſitoriale que l'on m'impoſoit.

Je n'avois point d'examen à faire ; j'étois certain de n'avoir pas eu la penſée de manquer : cependant je cherchai à me rappeler ſi, par légereté, je n'avois pas fait ou dit quelque choſe que l'on auroit envenimé auprès du Roi, & qui auroit occaſionné ce moment d'humeur de ſa part.

J'étois fort novice en examen de conſcience, & je dirai, en paſſant, que cet examen eſt ce qui m'a le plus révolté dans cette tracaſſerie odieuſe. Cependant je m'examinai avec ſcrupule ; &, relativement au Roi & à ſon ſervice, je

Digitized by Google

ne trouvai que des miſeres que je ne lui avois pas dites : l'une, d'avoir fait expédier une gratification à un Miniſtre dans une Cour étrangere, avant que d'en avoir pris le bon du Roi ; la feuille étoit dans mon porte-feuille, pour mon premier travail ; la gratification m'avoit paru preſſée, parce que je tâchois de faire toujours donner au Roi à propos ; & cette négligence d'avoir retardé la demande au Roi ne pouvoit être le motif de ſon courroux, ou ce courroux auroit été ridicule.

Je me rappelai auſſi que j'avois écrit à à M. de la Galaiſiere une lettre aſſez vive ſur quelques ſottiſes qu'il avoit faites ; je le traitois, dans ma lettre, légèrement ; & en me rappelant, je craignis de n'avoir pas plus ménagé le Roi de Pologne que ſon Chançelier. Je ſuppoſai que, par la Reine, il s'étoit plaint au Roi ; & je

Digitized by Google

ne doutai pas que cette lettre ne fût le ſujet de déplaiſance du Roi.

Je retournai chez Madame de Pompadour le lendemain matin. Je lui dis le réſultat de mon examen. Elle m'aſſura que j'étois fort éloigné de deviner la faute que l'on m'imputoit ; mais qu'elle obtiendroit, comme elle me l'avoit promis, la permiſſion de me le dire dans la journée. Je la priai avec inſtance de n'y point manquer, & qu'en attendant, j'allois m'arranger pour que, quel que fût le motif qui avoit occaſionné mon examen de conſcience, je ne fuſſe plus expoſé à en faire un nouveau effectivement.

Je fus chez moi préparer un travail avec le Roi ; j'ajoutai aux feuilles de détail que j'avois à lui faire ſigner, un petit Mémoire ſur les affaires politiques, qui finiſſoit par ma démiſſion.

A peine avois je arrangé mon porte-

Digitized by Google

feuille & toutes mes affaires, pour m'en aller de Verſailles le lendemain, que Madame de Pompadour arriva chez moi avec M. Berryer. Elle me dit que le Roi lui avoit permis de me montrer le Mémoire que M. le Dauphin lui avoit remis à Saint-Hubert; que M. le Dauphin lui avoit dit, en le lui remettant, que ce Mémoire lui avoit été donné en paſſant dans la ſalle des Gardes, avec une lettre ſignée Lef... d'Am..., Conſeiller au Parlement; qu'il avoit répondu à ce M. d'Am..., qui logeoit rue du Bac, au coin de la rue de l'Univerſité, par un pot-de-chambre, & qu'il lui avoit mandé que tout ce qu'il pouvoit faire étoit de remettre ſon Mémoire au Roi.

Je marquai d'abord mon étonnement de ce que M. le Dauphin recevoit une

Digitized by Google

lettre & un Mémoire, en paſſant dans la ſalle des Gardes ; de ce qu'il répondoit à cette lettre d'un Conſeiller au Parlement par un pot-de-chambre, & de ce qu'il avoit ſi bien retenu l'adreſſe de ce Conſeiller. « Quoique tout cela me paroiſſe, ajoutai-je, au moins ridicule, il eſt juſte que je liſe le Mémoire ».

Je lus le Mémoire, dont j'ai conſervé l'original, & que j'ai appris depuis être de la main d'un P. Quillebeuf, Jéſuite, Préfet de M. de Saint-Mégrin, fils de M. de la Vauguyon.

Le Mémoire eſt tranſcrit ici mot pour mot,

« Au mois de décembre dernier, M. le Duc de Choiſeul marqua le plus grand déſir de cauſer avec M. d'Am..., & lui indiqua une conférence à Verſailles,

Digitized by Google

ſans lui en annoncer l'objet. Il fut queſtion de finance, & ſingulierement des diſpoſitions du Parlement ſur les affaires de Religion. Le Magiſtrat ne put diſſimuler au Miniſtre que le Parlement étoit très-diſpoſé à prendre feu ſur ces matieres, & d'après l'eſprit qui y régnoit depuis long-tems, & plus encore d'après l'impreſſion que M. le Prince de Conti & M. le Cardinal de Bernis y avoient ſucceſſivement jettée.

Le Miniſtre repréſenta les Jéſuites comme les auteurs des troubles paſſés, & comme entretenant encore le feu qui n'étoit pas véritablement éteint, & parut étonné de ce que, dans une Compagnie où ils ont peu d'amis, on n'avoit pas encore été tenté d'aller à la ſource du mal. Il aſſura qu'ils étoient perdus dans l'eſprit du Roi, & que toutes les vues du

Digitized by Google

Gouvernement étoient d'anéantir une Société dont on avoit connu trop tard le danger ; que ce seroit entrer dans les vues du Roi, trop indécis pour prendre un parti, mais qui se trouveroit fort à l'aise lorsque son Parlement, éclairé sur tout le mal qu'avoit fait la Société, & effrayé sur celui qu'elle pouvoit faire encore, en détruiroit le fondement.

Le Ministre convint cependant qu'un objet si important demandoit bien des réflexions ; qu'il falloit, avant tout, s'assurer de ceux qui sont accrédités dans le Parlement, & observer le plus grand mystere vis-à-vis ceux qui n'y sont que nombre.

De retour à Paris, le Magistrat conféra, avec quelques-uns de ses Confreres, sur ce qu'il avoit entendu. Il lui fut aisé de juger qu'il n'étoit pas le seul auquel le Ministre eût donné marque de confiance ; ils

Digitized by Google

ils étoient instruits des vues prétendues du Gouvernement ; il ne fut question dès lors que d'établir entre eux des conférences secrettes.

Les premieres furent employées à tracer un plan. Les uns vouloient se borner à ôter aux Jésuites leurs colléges ; les autres regardoient ce remede comme insuffisant. Le Ministre auquel on s'adressa fixa les doutes, & donna lui-même le plan. Son avis fut qu'il falloit attaquer les Jésuites par leur doctrine & les abus qui régnoient dans leur éducation ; présenter sur-tout l'institut de leur Société comme dangereux par sa constitution, & intolérable dans un Gouvernement éclairé, & ne négliger enfin aucun des faits qui leur ont été imputés ; prier M. le premier Président de porter au Roi une copie en forme du récit fait aux Cham-

Digitized by Google

bres assemblées ; le supplier de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour la destruction totale d'une Société aussi pernicieuse ; & cependant, provisoirement, faire défenses aux Jésuites de plus recevoir à l'avenir de Novices, leur ordonner de fermer leurs colléges, & attribuer aux Universités les biens qui leur sont affectés.

Le plan du Ministre fut goûté. Quelques-uns de ceux qui étoient chargés de l'exécuter, demanderent s'il n'étoit pas possible d'avoir des extraits en forme du procès de Portugal. On les leur a fait espérer pendant quelque temps ; & enfin on leur a répondu qu'il ne falloit pas y compter, dans la crainte que l'Abbé de la Ville n'y mît obstacle.

M. l'Abbé de Chauvelin fut chargé directement de déférer les Congréga-

Digitized by Google

tions ; & on lui recommanda de déférer le même jour les convulsions, afin de masquer son projet, dont les Congrégations n'étoient que le préliminaire.

Dans ce temps, à peu près, le Roi, instruit de ce qui se passoit, appela, au sortir du Conseil, MM. de Choiseul, Berryer & Bertin, & leur demanda s'ils n'étoient pas instruits des vues de quelques Membres du Parlement contre les Jésuites. On ignore quelle fut la réponse des Ministres ; on sait seulement que la question fit impression sur M. de Choiseul. Il en fit part à ceux avec qui il étoit en relation, & leur imputa ou indiscrétion, ou mauvaise foi. Il les rassura cependant, & leur peignit le Roi comme un Prince foible qui n'avoit que des volontés étrangeres & suggérées, dont les premiers mouvemens seroient d'une colere mo-

Digitized by Google

mentanée & peu dangereuſe, & qui finiroit certainement par rire de la rumeur que la perte des Jéſuites jetteroit parmi les dévots : qu'à l'égard de M. le Dauphin, c'étoit un Prince d'un caractere polonois, qui d'abord monteroit aux nues, & qui bientôt retomberoit dans la pouſſiere.

Le jour où le projet devoit ſe réaliſer fut indiqué au 16 Avril. Différentes réflexions faites depuis par le Miniſtre en ont ſuſpendu l'exécution, & enfin elle a été remiſe irrévocablement au premier jour de Juillet. Cette premiere opération doit être ſuivie de l'affaire du formulaire, dont l'objet eſt de rappeler la paix de Clément IX.

Depuis quelque temps, les conférences avec le Miniſtre ont été beaucoup plus rares; il a cru néceſſaire d'obſerver plus

Digitized by Google

de myſtere, mais on lui a toujours rendu un compte exact.

L'hiſtoire des Jéſuites a été compoſée d'après ſes ordres ; elle eſt imprimée, & on n'attend, pour la répandre dans le public, que le moment qui ſera indiqué. L'Auteur eſt M. l'Abbé Boucher, Janſéniſte connu. M. Pinot, Avocat, qui ne l'eſt pas moins, a été chargé de la traduction des Lettres de Portugal, relatives à l'affaire des Jéſuites.

M. le Page, Bailli du Temple, initié depuis long-temps dans les myſteres du Parlement, & homme de confiance de M. le Prince de Conti, travaille de ſon côté, revoit les ouvrages de ſon Confrere Pinot, & entretient les liaiſons néceſſaires avec le Parlement de Rouen ».

Après la lecture du Mémoire, je dis

Digitized by Google

à Madame de Pompadour & à M. Berryer, que je ne revenois pas d'étonnement de l'impudence des mensonges que je venois de lire dans ce Mémoire; que quant à ce qui me regardoit, il n'y avoit pas un mot qui fût vrai; que je n'avois pas même donné prétexte à la vraisemblance; mais que dans un temps opportun je saurois éclairer le fait du Mémoire; que dans ce moment-ci, mon premier intérêt étoit de quitter le Ministere du Roi, parce que je ne pouvois pas servir un Prince qui avoit assez peu de confiance en moi & en mon attachement pour lui, pour avoir cru, sans m'en parler, une calomnie sur mon compte, donnée dans une salle des Gardes, en passant, par un inconnu, à M. le Dauphin. Cette marche seule devoit dénoter la bêtise & la fausseté de toute cette intrigue.

Digitized by Google

Au reſte, la lecture de ce Mémoire ne faiſoit que me confirmer dans la réſolution que j'avois priſe de donner, dès le jour même, ma démiſſion au Roi, & que j'allois lui écrire, pour lui demander à travailler. Madame de Pompadour & M. Berryer firent de vains efforts pour me détourner de ce projet. J'écrivis devant eux la lettre, & l'envoyai au Roi. Je leur déclarai de plus, que dès que le Roi auroit accepté ma démiſſion, je dénoncerois au Parlement, les Chambres aſſemblées, le Mémoire; que M. d'Am... paroîtroit aux Chambres, ainſi que moi; qu'alors la vérité ſeroit recherchée & connue ſur le fait du Mémoire. Inutilement M. Berryer tenta-t-il de me faire entrevoir des inconvéniens à mon projet; ſon éloquence n'étoit pas perſuaſive, & ne pouvoit, dans ce moment, faire im-

Digitized by Google

preſſion, ni à mon cœur aigri, ni à mon eſprit irrité. On vint m'avertir que le Roi m'attendoit, à une demi-heure de là, pour le travail. Madame de Pompadour s'en alla avec ſon Accolyte, pour prévenir le Roi, & lui rendre compte de ma converſation; & moi, après avoir mis dans mon porte-feuille le Mémoire qu'elle m'avoit laiſſé, je me rendis chez le Roi à l'heure marquée pour mon travail, dans la ſincere perſuaſion que ce ſeroit la derniere fois de ma vie que j'aurois l'honneur de travailler avec Sa Majeſté. Je me doutai, en entrant dans le Cabinet du Roi, qu'il étoit prévenu, par Madame de Pompadour, de ce que je venois lui dire; je compoſai mon maintien, afin qu'il n'y aperçût aucune altération, quoique j'en euſſe infiniment dans l'ame. Je propoſai au Roi d'expédier

Digitized by Google

quelques détails relatifs au Département. Je lui lus le petit Mémoire politique que j'avois fait, ce même jour, sur la situation de ses affaires; après quoi, je tirai le Mémoire remis par M. le Dauphin, & lui dis qu'il imaginoit bien que j'aurois l'honneur de lui parler de cette piece, qui étoit une noire fausseté, par rapport à moi, depuis le commencement jusqu'à la fin; que jamais je n'avois songé au projet que contenoit ce Mémoire, ni tenu les propos que l'on m'imputoit; j'ajoutai que je ne pouvois pas me flatter, vu la méfiance que le Roi m'avoit marquée dans cette occasion, qu'il ajoutât foi aux assurances que je lui donnois que ce Mémoire étoit le résultat d'une intrigue contre son Ministre; je priai même le Roi de ne m'en pas croire sur ma parole, mais de me permettre de constater au-

Digitized by Google

thentiquement la vérité, & ſi authentiquement, que je fuſſe confondu ſi j'avois donné le plus léger prétexte à tout ce qui ſe trouvoit dans ce Mémoire, ou que les calomniateurs, Auteurs de ce Mémoire, & leurs fauteurs & partiſans fuſſent punis comme ils le méritoient, ſi l'accuſation de fauſſeté que je portois contre eux étoit juſte.

Le Roi m'avoit laiſſé dire ſans m'interrompre juſques-là; il avoit les mains ſur les yeux, & me paroiſſoit affecté. Il me dit qu'il étoit inutile que je vouluſſe vérifier, qu'il m'en croyoit. Je pris la liberté de lui répondre que ſa confiance dans ce que je lui diſois étoit trop tardive pour mon honneur; qu'il ſuffiſoit qu'il eût été un inſtant en doute, & il y avoit été pluſieurs jours, pour qu'il fût néceſſaire que l'éclairciſſement de la vérité fût conſtaté

Digitized by Google

ſans retour & ſans nuage. Je continuai tout de ſuite, en diſant à Sa Majeſté que comme il n'étoit pas juſte que ſon Miniſtre en fonctions fût compromis dans les formes juridiques que j'allois prendre pour conſtater la vérité des faits, je ſuppliois le Roi de vouloir bien accepter ma démiſſion. Je parlai tout de ſuite de la ſituation où j'avois pris les affaires, de celle où je les remettois. Je lui fis remarquer que ſi je n'avois pas fait de bien, du moins pouvois-je me flatter de n'avoir pas fait de mal; & j'ajoutai que je ne lui demandois d'autre grace pour le prix de mon zele à ſon ſervice, que celle d'approuver que je pourſuiviſſe au Parlement l'éclairciſſement de la vérité ſur ce Mémoire; ce qui ſeroit d'orénavant, par la liberté que je le priois de m'accorder, ma ſeule & véritable affaire.

Je tenois deux papiers dans ma main

Digitized by Google

l'un qui contenoit ma démiſſion, l'autre étoit une autoriſation de porter l'affaire au Parlement, que je ſuppliois le Roi de vouloir bien ſigner, afin que lorſque j'aurois abandonné la Cour, on ne lui perſuadât pas que je lui manquois de reſpect, en ſuivant, par la voie du Parlement, l'éclairciſſement qui m'intéreſſoit à ſi juſte titre. Le Roi prit les deux papiers, il les déchira, & me dit, avec une bonté apparente qui m'ébranla, qu'il ne vouloit pas que je le quittaſſe. Je le remerciai de ſa bonté; je lui marquai, avec le moins de diſgrace qu'il me fut poſſible, combien j'étois ſenſible au ſentiment qu'il vouloit bien me marquer. Effectivement, je l'étois beaucoup plus que je ne devois l'être. Cependant je me refuſai à l'eſpece d'attendriſſement que je me ſentis; je rappelai au Roi que j'avois accepté ſon Miniſtere malgré moi; que je lui avois

Digitized by Google

représenté, dans le temps, la juste méfiance que je devois avoir de mes talens, & la crainte que m'inspiroit mon caractere, incapable d'entrer dans les tracasseries & dans les intrigues de la Cour, encore plus incapable de les souffrir; que celle-ci, quoique la premiere, étoit d'un ordre supérieur, puisqu'elle étoit honorée du nom de M. le Dauphin. Ce Prince, dis-je au Roi, ne peut pas avoir d'autre but que celui de m'éloigner de la personne de Votre Majesté. Son but sera rempli par ma retraite; & moi, de mon côté, en confondant l'imposture avec autant d'évidence que d'authenticité, je rendrai un service au Roi, en donnant une leçon à sa Cour, qui fera impression sur les intrigans, & leur inspirera quelque crainte & des précautions, quand ils songeront à attaquer les gens d'honneur attachés à la personne du Roi.

Digitized by Google

J'avois grande raiſon, car je ſuis perſuadé qu'une leçon pareille, faite à propos, anéantiroit, pour quelque temps, les intrigues; mais le Roi, ſoit qu'il crût devoir, dans ce moment, me garder pour ſon Miniſtre, ſoit qu'il eût promis à Madame de Pompadour qu'il feroit ce qu'il pourroit pour me ſatisfaire, en me conſervant à la Cour, me répéta ce qu'il m'avoit dit d'abord, y ajouta l'utilité dont il me croyoit à ſon ſervice, dans les circonſtances embarraſſantes où il ſe trouvoit; me parla aſſez bien des graces qu'il m'avoit faites, & me demanda, par reconnoiſſance, non pas de ſes graces, mais de l'affection qu'il m'avoit montrée depuis que j'étois auprès de lui, de lui faire le ſacrifice de mon projet de retraite & de celui que j'avois de porter cette tracaſſerie au Parlement: il ajouta que je ſentois bien qu'il ne pourroit pas ſouffrir

Digitized by Google

que le nom de son fils fût compromis. Le Roi parloit d'une maniere entrecoupée; je ne le regardois pas : il prit ma main, & me dit qu'il désiroit instamment que je lui fisse le sacrifice qu'il me demandoit. Quand je sentis sa main, je levai les yeux sur lui, & je vis les siens remplis de pleurs. Je pris sa main, la mouillai de mes larmes, & m'écriai qu'il pouvoit disposer de moi. Nous fûmes quelque temps sans parler, après quoi je lui fis observer qu'il falloit cependant faire quelque chose pour constater la vérité. Alors je lui proposai de permettre que je fisse assembler à Paris, chez M. Bertin, Conrôleur général, M. Berryer, M. de Saint-Florentin, M. le P. Président, & M. le Procureur général; que je me rendrois à cette assemblée, où l'on feroit venir l'Abbé Chauvelin, cité dans ce Mémoire, & M. d'Am...., que l'on

Digitized by Google

ſuppoſoit l'avoir envoyé à M. le Dauphin. Je demandois que le Mémoire fût lu devant tous ces Meſſieurs, & que M. Berryer fût chargé expreſſément par le Roi d'interroger M. l'Abbé Chauvelin & M. d'Am.... ſur les différens articles du Mémoire. M. Berryer, chargé des interrogations, devoit écrire les réponſes & les apporter au Roi. Cette forme étant obſervée comme j'oſois l'exiger, le Roi ſeroit en état de juger du mérite du Mémoire, lequel auroit déjà été jugé par les Miniſtres & par les Magiſtrats aſſemblés chez M. Bertin.

Le Roi approuva le parti que je lui propoſois, & me promit de donner, dès le ſoir, des ordres en conſéquence. Je lui demandai de plus la permiſſion d'aller me plaindre à M. le Dauphin d'avoir écouté & même favoriſé des imputations auſſi calomnieuſes.

Digitized by Google

calomnieuſes. Il me le permit, quoique je le prévinſſe que peut-être M. le Dauphin ſe plaindroit à lui de la maniere dont je lui marquerois combien j'étois ulcéré d'une pareille intrigue.

En ſortant de chez le Roi, je fus chez M. le Dauphin. Il étoit chez la Reine, où je me rendis pour l'attendre, & lui demander un moment de converſation. Il deſcendit un moment après chez lui. Je l'y ſuivis, & je lui dis, quand nous fûmes ſeuls dans ſon cabinet, que le Roi m'avoit permis de lui marquer mon chagrin, j'oſai même ajouter mon indignation, à la lecture d'un Mémoire que l'on ſuppoſoit avoir été fait par un Conſeiller au Parlement, nommé Lef.... d'Am.... M. le Dauphin m'interrompit, & me dit d'un air embarraſſé : Quoi, le Roi vous l'a remis ! Oui, Monſieur,

Digitized by Google

repris-je, il m'a même dit qu'il le tenoit de Monſieur ; & c'eſt ce qui occaſionne l'éclairciſſement que je prends la liberté de demander à Monſieur, & en même tems lui montrer mon étonnement qu'il ſe ſoit laiſſé ſéduire par une intrigue auſſi vile, au point d'accréditer, par ſon nom & ſa protection, un tiſſu de menſonges contre un Miniſtre du Roi ſon pere.

M. le Dauphin, embarraſſé, me répondit cependant avec hauteur, que c'étoit au Roi à vérifier les faits; que pour lui, il n'avoit point de compte à me rendre. Juſques-là j'avois gardé mon ſang-froid; j'avois imaginé que, plus foible encore que ſon pere, il me demanderoit pardon. Sa réponſe m'échauffa; je lui répliquai qu'effectivement je ferois en ſorte que les faits fuſſent vérifiés, & que je me

Digitized by Google

flattois de mettre, dans peu, au jour le plus clair le déshonneur de ceux qui étoient auteurs du Mémoire.

M. le Dauphin, en colere, mais pas plus que je n'y étois, me dit à peu près, car je l'entendis mal, de ne point parler si haut. Monsieur, lui dis-je, on peut toujours parler haut quand on présente la vérité. Au mot de présenter il me tourna le dos ; & j'ajoutai : Monsieur, vous me quittez ; je dois encore vous dire que je puis avoir le malheur d'être votre sujet, mais que je ne serai jamais votre serviteur. C'est ainsi que nous nous séparâmes ; il ferma sur lui, avec colere, la porte du cabinet où nous étions. J'ai su que, le soir, il se plaignit au Roi, qui ne lui répondit autre chose, sinon qu'il m'avoit vu, cet après dîner, bien en colere sur ce Mémoire. Il faut convenir que, dans

Digitized by Google

cette circonſtance, le Roi auroit pu faire une meilleure réponſe à ſon fils.

Le lendemain je fus à Paris ; tous les perſonnages avertis de la part du Roi de ſe rendre chez M. Bertin, s'y trouverent à l'heure marquée. Hors M. Berryer, aucun ne ſavoit le motif de cette aſſemblée ; je l'expliquai après que l'on eut fait entrer M. d'Am..... & M. l'abbé Chauvelin ; & après avoir dit comment & par qui le Roi avoit reçu le Memoire, j'en fis la lecture, & leur montrai un ordre du Roi, qui enjoignoit qu'en leur préſence M. Berryer interrogeât M. d'Am....., & écrivît ſa déclaration telle qu'elle eſt ci-deſſous. Je l'ai en original, de la main de M. Berryer, *Signé* D'AM.....

Digitized by Google

Déclaration de M. d'Am....., Conſeiller au Parlement, du 8 juillet 1760.

M. d'Am....., en préſence de M. le P. Préſident, de M. le Procureur Général, de M. l'Abbé Chauvelin, de M. le Comte de Saint-Florentin, de M. le Contrôleur Général, & de M. Berryer, déclare qu'il n'a point envoyé de Mémoire, ni par lui ni par autre, à M. le Dauphin, ni à qui que ce ſoit, pour le remettre à M. le Dauphin.

Quant à la lettre dont M. le Duc de Choiſeul lui a parlé, comme accompagnant le Mémoire (duquel Mémoire lecture entiere a été faite en préſence de tous ces Meſſieurs), laquelle lettre on dit être ſignée L. F. d'Am....., &

Digitized by Google

qu'on prétend avoir été envoyée par M. le Dauphin, par la voie d'un pot-de-chambre, à l'adreſſe de M. d'Am . . . . . Conſeiller au Parlement, rue de l'Univerſité, au coin de la rue du Bac; M. d'Am. . . . . déclare qu'il n'a point eu l'honneur de l'écrire à M. le Dauphin, & qu'il n'en a point reçu le renvoi.

A l'égard de M. le Duc de Choiſeul, M. d'Am. . . . . l'a vu, ne ſe ſouvient pas préciſément du tems. La converſation a été fort ſimple, & peu longue; il a été queſtion, en plaiſantant, des Jéſuites, mais nullement d'aucun plan ni contre eux, ni contre leur Congrégation, ni contre leurs Colléges; cette converſation n'a duré qu'environ huit à dix minutes, & n'a eu lieu entre eux que cette fois-là. M. d'Am. . . . . ajoute, que, dans cette converſation, il n'a été nul-

Digitized by Google

lement queſtion de la perſonne du Roi, ni de celle de M. le Dauphin.

A l'égard du Mémoire en total, M. d'Am....., déclare qu'il n'en a connoiſſance ni de près ni de loin.

Il eſt prêt, au moment où le Roi lui indiquera, de lui en réitérer la préſente déclaration, en le ſuppliant très-reſpectueuſement de trouver bon que cette déclaration ſoit précédée d'une audience de quatre minutes, ou de la permiſſion de voir M. le Dauphin à peu près le même tems de la part du Roi.

N. 1. IL EST TRÈS-PERSUADÉ QUE M. LE DAUPHIN, QUI NE CHERCHE QUE LA VÉRITÉ, SERA LE PREMIER A DÉCLARER AU ROI QU'IL A ÉTÉ TROMPÉ.

N. 2. M. D'AM....., DÉCLARE EN OUTRE QU'IL A EU CONNOISSANCE D'UN MÉMOIRE BEAUCOUP PLUS AMPLE, RELATIF AUX MEMES OBJETS, DANS LEQUEL M. LE

Digitized by Google

DUC DE CHOISEUL EST CITÉ AVEC DES IMPUTATIONS A PEU PRÈS SEMBLABLES A CELLES CONTENUES DANS LE MÉMOIRE CI-DESSUS DONT IL A ÉTÉ FAIT LECTURE; N'A CONNOISSANCE DE CE MEMOIRE, QUE PARCE QU'IL LUI A ÉTÉ REPRÉSENTÉ PAR UNE PERSONNE DONT M. D'AM. . . . . EST PRET DE DÉCLARER LE NOM AU ROI, ET A L'OCCASION DUQUEL MÉMOIRE IL A EU DEUX CONVERSATIONS TRÈS-LONGUES AVEC LA PERSONNE CI-DESSUS, PORTEUR D'ORDRES QUI LUI ONT ÉTÉ REPRÉSENTÉS.

N. 4. A l'égard de l'écriture du Mémoire dont lecture a été faite, M. d'Am....., croit la connoître, n'oseroit cependant l'imputer à qui que ce soit, est prêt seulement à déclarer au Roi ses conjectures, qui, si elles sont fondées, peuvent être vérifiées en très-peu de temps.

N. 5. M. d'Am..... a reçu les mê-

Digitized by Google

mes ordres de garder le ſecret le plus inviolable à M. le P. Préſident.

N. 6. A l'égard des Lettres Patentes à l'effet d'obtenir une commiſſion, M. d'Am.... déclare qu'il en a beaucoup entendu parler, mais qu'il n'en eſt pas l'auteur, offre de déclarer au Roi ſes conjectures ſur l'Auteur, n'en connoît point l'écriture, ſoupçonne cependant qu'elle pourroit être vérifiée ; ajoute, qu'il ſoupçonne qu'elle pourroit être une écriture de femme.

Réitere ſes très-humbles & très-reſpectueuſes inſtances auprès du Roi, pour obtenir de Sa Majeſté une audience de quatre minutes, après laquelle il eſt prêt de réitérer, devant qui Sa Majeſté le jugera à propos, la préſente déclaration.

M. Chauvelin a déclaré qu'il y avoit plus de ſix ou ſept ans qu'il n'avoit vu M. le Duc de Choiſeul, & qu'ils ne s'é-

Digitized by Google

toient ni écrit ni communiqué sur aucune affaire ni aucun objet directement, ni indirectement.

Depuis, M. d'Am. . . . . a ajouté, à l'occasion de la question qui lui a été faite par M. le Duc de Choiseul, si dans les deux conversations dont il vient d'être fait mention, il n'a rien dit qui pût être à la charge de M. le Duc de Choiseul ; au contraire, a déclaré qu'il ne voyoit pas que M. le Duc de Choiseul fût, en aucune façon, impliqué dans l'imputation à lui faite dans le Mémoire.

N. 3. M. D'AM. . . . DÉCLARE ENCORE QUE DEPUIS HUIT OU DIX JOURS IL A ÉTÉ VIVEMENT PRESSÉ DE FAIRE UNE DÉMARCHE CONTRAIRE A LA PRÉSENTE DÉCLARATION. signé, D'AM. . . . .

M. d'Am. . . . avoit l'air d'un homme condamné à mort dans tout le cours de cet interrogatoire ; il disoit, à tout moment, qu'il ne pouvoit pas répondre,

Digitized by Google

qu'il étoit un homme perdu. Il demanda à parler en particulier à M. Berryer, puis revint achever sa déclaration ; enfin, quoiqu'il me disculpât de la maniere la plus claire, & qu'il confirmât, par ses réponses, l'atrocité de ceux qui avoient imaginé cette fausseté, ce qui étoit mon premier objet, M. d'Am. . . . me parut, dans toute cette scene, un intrigant subalterne, qui ne valoit pas mieux que les fripons qui s'étoient servis de son nom.

L'on ne m'a pas remis le projet de Lettres Patentes dont il est question dans la déclaration de M. d'Am. . . . ; le Roi l'avoit donné à M. Berryer ; il avoit pour objet la suppression des Jésuites.

M. d'Am. . . . . écrivit au Roi devant l'assemblée, & pria M. Berryer de remettre sa lettre à Sa Majesté, ainsi que sa déclaration. J'ai gardé l'original de cette lettre, que l'on trouvera copiée ci-dessous.

Digitized by Google

Lettre de M. d'Am..... au Roi.

SIRE,

M. Berryer me dit que l'intention de Votre Majeſté étoit que je lui diſe une partie de ce qui eſt contenu dans la déclaration qui a été envoyée à Votre Majeſté. Elle ne contient rien qui ne ſoit exactement vrai, & que je ne ſois en état de répéter à Votre Majeſté avec plus de détail, ſi elle daigne m'accorder un moment d'audience. Je la ſupplie de vouloir m'accorder cette grace, & de trouver bon que j'aie l'honneur de voir Monſieur le Dauphin.

Je ſuis avec un très-profond reſpect, de Votre Majeſté,

Le très-humble, très-obéiſſant, très-fidele Serviteur & Sujet. *Signé* d'Am. ....

A Paris, le 9 juillet 1760.

Digitized by Google

Nous retournâmes à Verſailles pour informer le Roi de ce qui s'étoit paſſé dans l'aſſemblée, & lui remettre la lettre & la déclaration de M. d'Am..... Je peignis au Roi, comme je le devois, l'indignation qu'avoit produite généralement dans l'aſſemblée une calomnie ourdie avec autant de noirceur. Je ſuppliai Sa Majeſté de donner à M. d'Am..... l'audience qu'il lui demandoit, & d'entendre, de lui-même, les faits dont il nous avoit fait myſtere, en demandant de les dire au Roi ſeul.

On rédigea, d'après la déclaration de M. d'Am....., les queſtions qui lui ſeroient faites devant le Roi; & il fut convenu que M. de Saint-Florentin écriroit ſes réponſes, & les lui feroit ſigner.

Le Roi fit écrire à M. d'Am..... de ſe rendre un tel jour à Verſailles à

Digitized by Google

ſept heures du ſoir. M. de la Vrilliere le conduiſit, par le petit eſcalier, dans l'arriere-cabinet du Roi, où Sa Majeſté le fit interroger, ainſi que l'on en étoit convenu. M. de la Vrilliere écrivit ſes réponſes, & M. d'Am. . . . . parapha chacune, & ſigna le tout devant le Roi. J'ai l'original des queſtions & des réponſes de cet interrogatoire ; j'en joins ici la copie.

Digitized by Google

QUESTIONS FAITES DEVANT LE ROI A M. D'AM.... APRÈS LUI AVOIR FAIT SIGNER LA DÉCLARATION QU'IL A FAITE LE 8 JUILLET CHEZ M. BERTIN.	RÉPONSES DE M. D'AM.....
N. 1. En quoi M. le Dauphin a-t-il pu être trompé ?	En prenant de moi le Mémoire qui lui a été préſenté.
Par qui il l'a été ?	Il l'ignore.
Comment il l'a été, & comment M. d'Am..... en eſt inſtruit ?	Il y a un très-grand Mémoire que M. de la Vauguyon lui a montré.
N. 2. Quel eſt ce Mémoire ?	Mémoire contenant pluſieurs faits relatifs à l'expulſion des Jéſuites.

Digitized by Google

QUESTIONS.	RÉPONSES.
Quand, comment & par qui M. d'Am.... en a-t-il connoiſſance ?	Par M. de la Vauguyon.
Ce que contenoit principalement ce Mémoire ?	Il y avoit pluſieurs faits relatifs à la diſcipline du Parlement.
En quelles mains il étoit ?	De M. de la Vauguyon.
S'il ſait entre les mains de qui il eſt maintenant ?	Il l'ignore.
Quelle eſt la perſonne avec qui M. d'Am..... a eu deux converſations ſur ce Mémoire ?	M. de la Vauguyon.

QUESTIONS.

Digitized by Google

QUESTIONS.	RÉPONSES.
Quels ont été de plus les autres objets de ces conversations ?	Relatifs au Parlement, sur le bruit & la chaleur du Parlement, & sur les Edits burſaux.
De qui étoient ſignés les ordres qui lui ont été préſentés par cette perſonne ?	De M. le Dauphin.
S'il ſait qui eſt l'Auteur du Mémoire, & ce qui a engagé ledit Auteur à faire ce Mémoire ?	Il l'ignore.
S'il ſait pourquoi on s'eſt adreſſé à lui de préférence, pour lui communiquer ce	Parce qu'il avoit été annoncé comme un de ceux qui avoient travaillé au

Digitized by Google

QUESTIONS.	RÉPONSES.
Mémoire, & avoir ces converſations avec lui ?	plan contre les Jéſuites.
N. 3. Par qui il a été vivement ſollicité, depuis deux jours, de faire une démarche contraire à ſa déclaration ?	Il s'eſt trompé, en diſant qu'il avoit été ſollicité ; mais on lui a demandé pluſieurs fois pourquoi il ſe refuſoit à dire ce que tout Paris diſoit. Une perſonne attachée à M. de la Vaugûyon, nommée Feres.
En quoi conſiſtoit cette démarche ?	
Quelles étoient les perſonnes que cette démarche pouvoit concerner ?	M. de Choiſeul.

Digitized by Google

QUESTIONS.	RÉPONSES.
Quelles raiſons il a données pour ne la pas faire ?	La vérité.
N. 4. De qui M. d'Am..... ſoupçonne-t-il le Mémoire qui lui a été repréſenté chez M. Bertin ?	Du Préfet de M. de Saint-Mégrin.
En connoît-il l'écriture ? Quels ſont les motifs de ſes ſoupçons, & quel eſt le moyen de les vérifier ?	Avoir de ſon écriture.
N. 5. Qui lui a recommandé le ſecret à M. le P. Préſident, & quelle rai-	

Digitized by Google

QUESTIONS.	RÉPONSES.
ſon lui a-t-on donnée pour lui impoſer ce ſecret ?	M. de la Vauguyon, par ordre de M. le Dauphin.
N. 6. A qui M. d'Am.... a-t-il entendu parler de Lettres patentes ?	Au ſieur Feres.
S'il ſait de qui eſt le projet de Lettres Patentes qui lui a été repréſenté chez M. Bertin ?	Il peut avoir été dreſſé, d'après ce qu'il a dit.
Par qui il a été mis par écrit ?	Il l'ignore.
Pourquoi il ſoupçonne l'écriture être d'une femme ?	Cela lui paroît.
Quelle eſt cette femme qu'il ſoupçonne ?	Il l'ignore.

Digitized by Google

QUESTIONS.	RÉPONSES.
Déclarer tous ceux qu'il ſait avoir eu connoiſſance du grand & du petit Mémoire, & du projet de Lettres Patentes.	Il n'a ſur cela aucune connoiſſance directe.
S'il perſiſte à aſſurer & à croire que les imputations faites contre M. le Duc de Choiſeul, dans les deux Méres, ſont fauſſes ?	Il y perſiſte. Signé D'Am. . . .

Je n'étois pas préſent, comme de raiſon, à cette audience de M. d'Am. . . . chez le Roi; auſſi voit-on qu'à l'exception de

Digitized by Google

ce qui pouvoit me disculper, & de l'aveu positif que l'intrigue venoit de M. de la Vauguyon, le Roi & M. de la Vrilliere n'eurent ni la force ni l'adresse de faire dire à M. d'Am..... tout ce qu'il savoit; le roi, par crainte de compromettre encore plus son fils qu'il ne l'étoit, & M. de la Vrilliere, de peur de se compromettre lui-même vis-à-vis de M. le Dauphin.

Le Roi me donna, le soir, le Mémoire de questions. Je lui demandai s'il étoit convaincu, & de ma vérité & des mensonges des auteurs du Mémoire. Il se servit des expressions les plus satisfaisantes sur ce qui me regardoit, & me dit qu'il étoit affligé de voir évidemment que son fils lui avoit menti. Il ajouta, qu'il regardoit ce M. d'Am..... comme un fripon; &, à cet égard, je pense assez comme le feu Roi.

Digitized by Google

Ce qu'il y a d'étonnant dans toute cette aventure, c'eſt qu'elle n'ait pas aſſez frappé le Roi pour l'engager à retirer de l'éducation de ſes petits-fils un Gouverneur tel que M. de la Vauguyon. Ce qu'il y a pour le moins d'auſſi étonnant, c'eſt que je n'aie pas même ſongé à faire punir les intrigans dont j'avois à me plaindre. J'étois bien le maître de la punition. Je mépriſai la vengeance comme je mépriſois la perſonne de M. de la Vauguyon ; en quoi j'eus tort : car je pouvois mépriſer la vengeance, mais non pas la juſtice.

Jamais depuis le Roi ne m'a parlé de cette affaire, ni moi à lui. Je l'ai écrite pour mon amuſement, quoiqu'elle ſoit à préſent fort peu intéreſſante, & pour donner à connoître à ceux qui la liront, le motif de la haîne de M. de la Vau-

Digitized by Google

guyon contre moi, l'honnêteté dévote de ce Gouverneur des Enfans de France, & l'attention que l'on doit avoir à la Cour, de connoître l'Auteur d'un Mémoire, avant que d'en dire son sentiment.

Digitized by Google

Réflexions sur la liberté de l'Exportation des Grains, en mai 1775.

DEPUIS plus de dix ans l'on eſt agité en France par la queſtion de la liberté de l'exportation des grains à l'étranger. En 1764, cette liberté a été permiſe avec des reſtrictions. En 1771, cette liberté a été prohibée. L'on y a ſubſtitué une Compagnie qui paroiſſoit chargée de l'approviſionnement du Royaume, c'eſt-dire, en termes communs d'adminiſtration, que ſous M. l'Abbé Terray, l'on avoit le projet de travailler la matiere des bleds en Finance. Enfin arrive M. Turgot, Contrôleur Général, qui explique avec beaucoup d'étendue, dans un Edit de ſeptembre 1774, un premier

Digitized by Google

ſyſtême de liberté de Province à Province, & fait entrevoir un ſyſtême de liberté plus étendu pour le commerce des grains. Ses amis, ſes partiſans, ſes dévoués écrivent ſur la liberté en général, & ſur celle des grains en particulier, des volumes de Philoſophie & de Métaphyſique. Mais comme les meilleurs ſyſtêmes ont des côtés foibles, qui font entrevoir les inconvéniens, les perſonnes contraires à la liberté des grains ſaiſiſſent ces inconvéniens, & écrivent des volumes d'une maniere pour le moins auſſi abſtraite & auſſi précieuſe que peut l'être celle des Economiſtes.

Il faut convenir cependant que leur gros volume a plus d'eſprit que les brochures économiques ; 1°. parce qu'il eſt poſſible que l'Auteur en ait davantage ; 2°. parce qu'il eſt plus aiſé de montrer

Digitized by Google

de l'eſprit dans la critique que
ſpéculation d'un ſyſtême nouve

Après avoir lu à peu près tou
été imprimé ſur cette matiere ,
d'abord que tous ces écrits étc
tiles & même dangereux ; que l'
tration ne devoit ni écrire ni
que l'on écrivît ſur les matieres
voient échauffer l'eſprit des pe
ſens parfaitement combien il e
honnête à un Miniſtere de voul
rer le Public ſur ſes opérations
prends que lorſque l'on veut
on a la préſomption de perſuac
un Miniſtre qui a un peu d'uſag
que expérience , doit réfléchir,
peut errer , & que ſon erreur
vée ; 2°. que quelque bonnes
ſes opinions, plus elles le ſo
elles lui ſont cheres, plus ſa
chauffe du bien, moins auſſi

Digitized by Google

tre aperçoit-il les défauts & les inconvéniens de ſes opinions. Or comme il n'y a que la Religion qui ait la prérogative de ne pouvoir pas être contredite ſans crime, lorſque le Miniſtere voudra expliquer au Public les motifs qui déterminent ſes actions, il ſe trouvera toujours dans ce Public, des eſprits, peut-être droits, peut-être de travers, qui, de leur côté, animés, ou feignant de l'être, de l'amour du bien, contrediront par écrit & avec des raiſons au moins ſpécieuſes, & les loix enfantées par le Miniſtere, & les explications de ces loix qui ont été ſoumiſes à la diſcuſſion publique.

Si cela arrive comme cela eſt arrivé relativement à la liberté du commerce des grains, il en réſulte pour le tiers impartial qui lit les Ouvrages pour & contre, un doute néceſſaire ſur la loi.

Digitized by Google

Ce doute, en matiere de ſubſiſtance de la premiere néceſſité, ſe tourne tout naturellement en effroi; & l'on doit remarquer que toutes les fois qu'il y a dans le Public un doute & de l'effroi ſur une loi, la réſiſtance que ce doute & cet effroi produiſent, ſe porte naturellement contre la loi, le Légiſlateur, & ſes coopérateurs, & non pas contre la critique, & le critique de la loi.

Je penſe donc que, principalement en matiere de bled, comme en matiere de dogme, on ne doit donner que des déciſions, & conſerver, dans le ſanctuaire de ſon adminiſtration, les motifs qui déterminent, ainſi que les moyens mis en uſage pour prévenir & réparer les inconvéniens de la loi.

Au reſte, dans la queſtion des bleds, il me ſemble que ceux qui écrivent de

Digitized by Google

part & d'autre, ſe ſont éloignés de la ſimplicité de la queſtion même, qui eſt purement de fait & de calcul. La Métaphyſique ne fait ſur cet objet qu'embrouiller les têtes & la matiere.

Il eſt queſtion de ſavoir,

1°. Combien il y a de bouches en France qui mangent du pain.

2°. Combien la France, chaque récolte, année commune, produit de grains.

3°. Ce que la France, année commune, ſi elle avoit la liberté entiere, pourroit exporter de grains à l'étranger.

On ſuppoſe ordinairement qu'il y a en France 20 millions d'ames. Je ne crois pas qu'il y en ait davantage. Je mettrai deux ſeptiers & demi par bouche pour la nourriture du Royaume. Je crois que ce n'eſt pas trop, quoiqu'il ſoit vrai que la plus grande partie des fem-

Digitized by Google

mes, des enfans, & des vieillards n'en mangent pas plus de deux ſeptiers; mais dans preſque tout le peuple ouvrier, chaque homme en mange trois; & il faut compter de plus ce que l'on donne de blé ou de ſeigle aux bêtes, la poudre à poudrer, l'amidon, la farine qui ſert pour les pâtiſſeries, &c. la conſommation en bled, ſeigle, bled noir (quelques Provinces s'en nourriſſent), une petite partie de bled de Turquie, doit donc être de 50 millions de ſeptiers, à deux ſeptiers & demi de Paris, de 240 livres chacun. Le calcul de la conſommation eſt facile; car un Miniſtere ſage, & qui a d'auſſi grandes diſpoſitions pour le bien général, avant que d'opérer ſur la ſubſiſtance, doit ſavoir, par la voie des Adminiſtrations des Provinces, ce qui eſt néceſſaire à chaque Province pour ſa ſubſiſtance; & d'après le relevé des be-

Digitized by Google

ſoins des Provinces, en comptant deux ſeptiers par bouche, l'Adminiſtration connoîtra la population, le demi-ſeptier étant mis pour les comeſtibles en farine, qui ne ſont pas pain.

Par exemple, ſi l'on vouloit ſavoir au juſte la population de Paris, en ſuppoſant que l'on vérifiât que la conſommation des grains à Paris eſt de deux millions de ſeptiers, l'on jugeroit qu'il y a huit cent mille ames dans cette ville.

D'après ce calcul, aiſé à faire, l'on connoîtra, à peu de choſe près, la population des Provinces, dont le réſumé ſera la population du Royaume; & ce calcul donnera la ſomme de la dépenſe.

Il ſera queſtion enſuite de connoître la recette. Les mêmes Adminiſtrateurs des Provinces, qui auront calculé la

Digitized by Google

dépenſe, doivent être inſtruits du produit, en tout genre, de leurs Provinces, & ſavoir ſi ce produit eſt ſuffiſant, excédant, ou moindre que le beſoin.

Par exemple, l'on connoît en général que la Provence ne produit pas les grains ſuffiſans à la ſubſiſtance de ſes habitans; de même que l'on connoît que la Picardie produit plus de grains que la ſubſiſtance de ſes habitans n'en peut conſommer. Il ſeroit également barbare d'empêcher l'importation en Provence & l'exportation en Picardie. Mais ſans entrer dans cette queſtion, il me ſuffit de faire ſentir que l'on peut calculer la recette dans chaque Province très-facilement, & qu'en la comparant à la dépenſe, l'on jugera ſainement ſi les récoltes en France ſont ſuffiſantes, excédentes, ou moindres que les beſoins. Si

Digitized by Google

elles ſont moindres, le Gouvernement doit favoriſer l'importation, & non ſeulement la favoriſer, mais l'exciter par l'appât d'un grand profit pour celui qui importera. Si elles ne ſont que ſuffiſantes, il doit de même favoriſer l'importation, avec cependant des primes moins fortes, ſelon les circonſtances de la récolte. Si la récolte excede de beaucoup la dépenſe, il y auroit non ſeulement de la barbarie, mais de la bêtiſe au Gouvernement, car ce ſeroit contre lui qu'il ſeroit barbare, à ne point favoriſer l'exportation & la vente des denrées ſuperflues de ſon fonds.

Pour ſe fixer à un calcul poſitif & probable ſur la recette & la dépenſe en grains en France, l'on peut calculer, à ce qu'il me ſemble, ainſi.

Le Royaume contient 30 mille lieues

Digitized by Google

carrées, chaque lieue carrée de 2282 toiſes de largeur, cette lieue carrée de 5788 arpens & environ deux tiers d'arpent, en comptant 900 toiſes carrées par arpent, ce qui eſt la meſure de l'arpent ordinaire de Paris.

D'après cette juſte évaluation, les 30 mille lieues donneront environ 173 millions 160 mille arpens.

En laiſſant le quart, qui eſt de 45 millions d'arpens, pour les chemins, les rivieres, les terres en friche, les montagnes non cultivées, & les terreins des villes, villages, & habitations, ainſi que tout ce qui eſt potager, je crois que l'on aura au juſte la meſure des terreins non cultivés dans le Royaume.

En comptant pour les bois, les prés, les vignes, prairies artificielles, chanvre, colzat, navette, &c., 50 millions d'ar-

Digitized by Google

pens, il reſtera pour le blé, le ſeigle, le blé que l'on appelle noir, & le blé que l'on appelle de Turquie, & pour les terreins en pommes de terre, 78 millions d'arpens.

En comptant le tiers de cette culture en blé, ſeigle, blé noir, blé de Turquie, le tiers en menus grains & le tiers en jachere, l'on aura chaque année pour le blé 22 millions d'arpens.

Un demi-ſeptier doit enſemencer un arpent de Paris; je dois donc compter 11 millions de ſeptiers pour la ſemence.

De ſorte que pour nourrir 20 millions d'habitans & enſemencer les terres portant blé en France, ma dépenſe ſera de 61 millions de ſeptiers.

Année commune, & très-médiocre, l'on doit récolter ſix pour un; ce qui feroit, à 11 millions de ſemence, 66 millions de ſeptiers de récolte.

Digitized by Google

Donc il eſt démontré qu'année commune, j'ai 5 millions de ſeptiers plus que ma conſommation.

Dans une très-bonne année, comme 1759, 1760, 1761, & 1762, la récolte a produit plus de ſept ou huit pour un; ce qui faiſoit 16 ou 17 millions de ſeptiers plus que la ſuffiſance.

Il me reſte à calculer ce qu'il ſortiroit de grains pour l'étranger, ſi la liberté de la ſortie étoit entiere. Quand je dis entiere, j'y voudrois toujours mettre une ſeule reſtriction abſolue; c'eſt qu'il ne ſortiroit ni grains ni farine du Royaume du côté de la mer, que par des bâtimens François, dont les équipages ſeroient tous François.

L'extraction du blé a un premier objet, qui eſt celui de vendre à l'étranger le blé plus cher que l'on ne peut le

Digitized by Google

vendre dans ſon pays ; car l'on donneroit vainement la permiſſion de ſortir du blé, que perſonne n'en profiteroit, ſi, les frais de tranſport payés, on n'obtenoit pas, en le tranſportant à l'étranger, un avantage ſupérieur à celui que l'on trouve dans ſon pays.

Je comprends, quand le blé ſe vend à bon marché dans le Royaume, que ceux qui ne ſont pas poſſeſſeurs de terres voient avec inquiétude l'exportation, parce qu'ils peuvent craindre que le blé ne devienne plus cher ; mais quand il eſt cher en France, je ne comprends pas que l'on ne ſente que l'exportation eſt nulle ; car l'on aimera mieux vendre dans ſon pays, & éviter le tranſport.

L'on tranſporte du blé dans les pays étrangers qui en manquent ; l'on en porte dans les pays de ſpéculation, tels que

Digitized by Google

la Hollande & Hambourg, pays qui tiennent magaſin de blé, pour le revendre, ſelon les circonſtances. Voilà les deux ſeuls débouchés de l'exportation.

Je ne connois que le Portugal, en Europe, qui ne récolte pas ce qui lui eſt néceſſaire pour ſa ſubſiſtance. D'après les relevés, il paroît qu'il peut lui manquer environ un million de ſeptiers de grains; la Hollande, l'Angleterre, Hambourg, la Barbarie, & même l'Eſpagne lui en fourniſſent. Mais je ſuppoſe que la France exporte à Liſbonne tous les ans 500 mille ſeptiers, ce ſera la moitié de ſes beſoins, & ce ſera beaucoup; je ſuppoſe qu'elle en tranſporte autant en Eſpagne, parce que les récoltes ſont plus ſujettes à être mauvaiſes dans quelques parties de ce Royaume. L'Italie eſt ordinairement nourrie de ſon propre

Digitized by Google

fonds, & la Sicile pourvoit abondamment à ſes beſoins.

La Hollande en achetera peu par la voie de mer, quand ce ſeront des équipages François qui ſeront obligés de les tranſporter en Hollande même ; mais, tant par le Rhin que par la mer, je mets que l'on en vendra en Hollande & à Hambourg un million de ſeptiers.

Reſte l'Allemagne, la Suiſſe, & la Flandres. Nous n'en fourniſſons ni en Angleterre ni dans le Nord. Je ſuppoſe que l'Allemagne, la Suiſſe & la Flandres tirent de France un million de ſacs (1).

La totalité de l'exportation ſera de trois millions de ſeptiers. Je demande ce que c'eſt que trois millions de ſeptiers

(1) Je déſirerois que par terre il ne ſortît de France que de la farine, pour conſerver au Royaume le bénéfice de la mouture.

Digitized by Google

qui ſortiront d'un Royaume, lequel, dans une année commune, doit en produire 66 millions, & dont la ſubſiſtance & la ſemaille ne ſont évaluées & ne peuvent être évaluées qu'à 61 millions de ſeptiers.

Cependant ces trois millions de ſeptiers, s'ils ſortoient, produiroient au Royaume 60 millions; car ils ne ſortiroient pas, ſi on ne les vendoit au moins 20 francs l'un. Et, l'on peut le répéter, il ſeroit barbare d'empêcher l'exportation d'un ſi petit objet, & de ſe priver d'un auſſi grand bénéfice pour le Royaume. Mais ſi ce petit objet même s'agrandit dans les têtes à ſpéculation, il eſt poſſible de les tranquilliſer par un calcul poſitif.

Dans les années 1765 & 1766, où l'Italie manquoit de blé, où l'Angleterre en fournit fort peu au Portugal, où la

Digitized by Google

Hollande en tira beaucoup de France, l'exportation n'a pas été, ou a été tout au plus, pour ces deux années, à 30 millions de livres de retour en France : il eſt facile de relever ce calcul, que j'affirme comme véritable, & comme en ayant une connoiſſance particuliere. D'où je conclus que, dans ces deux années, les plus fortes pour l'exportation, il n'eſt pas ſorti, chaque année, un million de ſeptiers de France, & que, dans quelque circonſtance que l'on ſe trouve, il n'en ſortira pas plus de 1500 mille ſeptiers ; ce qui eſt une maſſe imperceptible ſur la conſommation & ſur la production du Royaume.

Je finirai par cette petite réflexion, qu'auparavant de faire du bruit & d'échauffer les têtes par des raiſonnemens métaphyſiques, ſublimes en Philoſophie, il faut poſer des baſes de calcul & des

Digitized by Google

principes communs à la portée de tout le monde ; & que quand on aura calculé, l'on verra le vrai ſans enthouſiaſme & ſans chaleur. L'on verra que le vrai, pour le commerce des grains, eſt que la France ne peut exporter tout au plus que 2 millions de ſeptiers, & qu'il lui reſtera encore de l'excédent à ſa conſommation ; que cependant, en ſuppoſant qu'elle pût exporter 2 millions de ſeptiers, elle feroit entrer dans ſon ſein 40 millions d'argent.

De ſorte que l'exportation eſt un objet de la plus mince valeur quant à la production & aux craintes que l'on peut avoir pour les ſubſiſtances. En même temps, cette même exportation eſt d'une valeur très-conſidérable pour le Royaume, ſi elle augmente ſon numéraire de 20 millions par année.

Ce Mémoire a été fait, comme

Digitized by Google

on le voit par le titre, en 1775.

Nous ſommes dans l'année 1777. Les récoltes ont été communes en 1776. La liberté de l'exportation eſt aſſez générale; & en exceptant ce qui a été exporté en Amérique, je ſuis perſuadé qu'il n'a pas été exporté dans l'année hors de France un million de ſeptiers; & ſi la préſente année eſt auſſi bonne qu'il y a lieu de le croire, quelque liberté que l'on donne, en ajoutant même à la liberté une prime, l'on verra qu'il en ſortira encore moins.

Pour que le blé ſorte, il faut qu'il trouve des acheteurs; ce qui ne ſe trouve pas dans les bonnes années.

Dans les mauvaiſes, il ne ſort pas, parce qu'il trouve ſon prix chez lui.

Ainſi, l'exportation eſt une queſtion oiſeuſe, qui n'eſt bonne à agiter que pour échauffer l'imbécillité du peuple & ſervir aux manœuvres des intrigans.

Digitized by Google

Intrigue de l'Abbé TERRAY, *de Madame* DU BARRY, *& du Duc* D'AIGUILLON, *pour me faire renvoyer du Miniſtere.*

LE menſonge & les baſſeſſes étoient auſſi faciles à l'Abbé Terray pour faire ſa cour à la dame du Barry, que l'injuſtice, le vol, & la barbarie lui étoient naturels, pour procurer de l'argent au Roi. Comme cette Dame & ſes entours faiſoient profeſſion de me haïr, parce qu'ils croyoient que le Roi étoit attaché à ma maniere de le ſervir, en quoi ils ſe trompoient infiniment; que d'ailleurs les entours ambitionnoient mes places, & que je les choquois par le profond mépris que je leur montrois à chaque

Digitized by Google

occaſion, Madame du Barry imagina d'ordonner à l'Abbé Terray, eſclave de ſa faveur, de contrarier, autant qu'il lui ſeroit poſſible, mes idées & mon adminiſtration, ſoit au Conſeil, ſoit dans les détails relatifs aux finances. Je crois même que le Chancelier Meaupou, de la part de la Dame du Barry, fit faire ſerment à l'Abbé Terray, comme une condition expreſſe de ſon élévation à la place de Contrôleur Général, qu'il ſeroit, à tort & à travers, en oppoſition avec moi ſur toutes les parties de l'Adminiſtration.

Il n'eſt pas, je crois, difficile de faire jurer à l'Abbé Terray qu'il fera mal & du mal, quand on lui fait apercevoir un bénéfice pour lui.

Dès les premiers jours de ſon Miniſtere, je m'aperçus des diſpoſitions de

Digitized by Google

cet Abbé, & de l'eſpece de confédération dans laquelle il étoit entré contre moi ; ſa conduite ne m'étonna point du tout. Le déſir du bien du ſervice du Roi auroit pu, dans d'autres tems, m'engager à ramener aux idées juſtes & honnêtes un Contrôleur Général qui auroit pris un travers vis-à-vis de moi ; je ſentis, dans la circonſtance où je me trouvois, que ce ſeroit une chimere de vouloir démontrer le bein à un Roi qui ne s'en ſoucioit pas, & à des Miniſtres portés au mal naturellement, & qui avoient établi un ſyſtême d'intérêt perſonnel ſur le mal qu'ils vouloient me faire.

Je me bornai à fronder, avec courage devant le Roi, leurs principes & leur conduite, & à repouſſer, avec hauteur & ſouvent avec ſuccès, les attaques qu'ils oſoient me préſenter. J'étois con-

Digitized by Google

vaincu qu'ils triompheroient à la fin, & obtiendroient du Roi mon éloignement; je ſavois le peu de fonds qu'il y avoit à faire ſur l'eſtime de ce Prince, & je m'étonnois chaque jour que Madame du Barry ne connût pas, comme moi, ſa foibleſſe, & prît tant de tournures pour éloigner de la Cour un Miniſtre qui lui déplaiſoit, & qui, par cela même, ne pouvoit pas plaire au Roi. J'avois eu envie d'abandonner les affaires, qui réellement ne pouvoient pas ſe faire, & de me retirer de la Cour. Les perſonnes en qui j'avois confiance me firent faire la réflexion très-juſte, qu'il y auroit de l'avantage pour moi, vis-à-vis du Public, à être renvoyé, & même maltraité; qu'il étoit plus noble d'être chaſſé par Madame du Barry, que d'avoir l'air de foibleſſe de déſerter après avoir combattu, & qu'en attendant

Digitized by Google

attendant l'événement, qui naturellement devoit être fort prochain, je pourrois peut-être empêcher ou diminuer le mal que les projets du Chancelier & de l'Abbé Terray pouvoient faire au royaume. Ces réflexions, qui étoient courageuses, me déterminèrent à rester, & à combattre l'intrigue & les intrigans dans les affaires, avec autant de hauteur que de courage. Je dis dans les affaires; car à l'intrigue de chez Madame du Barry, je n'ai jamais apporté aucune résistance, & l'ai toujours regardée, comme elle devoit l'être, avec le plus profond mépris.

L'Abbé Terray, pour m'embarrasser dans mon administration, prit le moyen simple de refuser les fonds nécessaires pour le paiement des dépenses de mes départemens. Ce refus ne fut pas sans

Digitized by Google

réplique de ma part. La diſpute s'échauffa au point qu'elle embarraſſoit le Roi; mais j'avois toujours l'avantage dans la diſcuſſion. L'Abbé Terray diſoit au Roi qu'il mettroit la Finance à un tel degré de regle, que jamais le Roi ne ſeroit embarraſſé, par l'argent, pour ſatisfaire ſes volontés & ſes fantaiſies particulieres; mais qu'en même tems il étoit néceſſaire que le Roi diminuât les dépenſes des départemens, pour qu'il pût remplir avec aiſance le projet qu'il avoit de ne travailler que pour la tranquillité & la ſatisfaction du Roi.

S'il s'étoit tenu à ce premier principe, la diſcuſſion n'auroit conſiſté que dans le calcul de diminuer l'armée, la marine, & le paiement du département des affaires étrangeres, pour payer en proportion les fantaiſies perſonnelles du Roi,

Digitized by Google

& les folies de Madame du Barry, de sa famille, & de ses courtisans. Le Roi pouvoit décider qu'il vouloit que son armée fût diminuée d'un tiers, que sa marine le fût de moitié; les affaires étrangeres ne pouvoient pas souffrir de diminution. L'on craignit, & l'on avoit tort de le craindre, que pour me conserver mes places, je ne me prêtasse aux circonstances, & que je n'adoptasse les retranchemens de la puissance du Roi.

L'Abbé Terray, conseillé par M. le Prince de Condé, par M. le Comte de la Marche, imagina d'attaquer le département de la guerre & mon administration personnelle. M. Cromot fut suggéré par M. le Prince de Condé pour faire un Mémoire, d'après les vues militaires du Prince, contre la composition des troupes, que j'avois établie en 1763,

Digitized by Google

& 1764. Ce Mémoire n'avoit pas le ſens commun. Il vouloit prouver que l'ancienne compoſition coûtoit moins cher au Roi que celle que je lui avois propoſé d'adopter, & que cependant cette ancienne compoſition étoit meilleure. L'Abbé Terray me remit ce Mémoire ; je le lus devant lui. Quoiqu'il entende parfaitement les affaires, il étoit impoſſible qu'il entendît un Mémoire de compoſition d'armée. Je ſentis ſa foibleſſe à la premiere page ; & à la premiere objection que je lui fis, il en convint avec moi ; & j'aurois laiſſé ce Mémoire dans l'oubli, ſi je n'avois ſu qu'il en avoit parlé au Roi, qui n'entendoit pas plus que lui ces matieres, comme d'un Mémoire qui devoit me convaincre, ſi je n'étois pas avec violence attaché à mes opinions, difficile dans mes diſcuſſions,

Digitized by Google

& d'un caractere dominant, qui ne pouvoit ſouffrir aucune contradiction à ma volonté. L'Abbé Terray ajoutoit à ce caractere un goût décidé pour la dépenſe ; l'expreſſion étoit que je jettois l'argent du Roi par les fenêtres ; que je ne conduiſois pas mieux les affaires pécuniaires du Roi que les miennes propres ; & l'on inſinuoit au Roi que je me ſervois des fonds de mon département, pour m'acquérir des créatures & former un parti, dans la propre Cour du Roi, contre le Roi lui-même, puiſque publiquement j'affectois de ne point être l'eſclave de ſa maîtreſſe Madame du Barry.

Une partie de ce que l'Abbé Terray avoit dit en particulier au Roi ſe répétoit publiquement chez Madame du Barry, & me revenoit. Je crus devoir répondre publiquement & authentique-

Digitized by Google

ment à des propos clandeſtins ; je raſſemblai, dans vingt-quatre heures, tous les renſeignemens qui étoient dans mes bureaux ſur les dépenſes de mes départemens, depuis douze ans ; j'en fis deux Mémoires ; je les lus à M. l'Abbé Terray, en le prévenant que le ſoir du même jour je les lirois au Roi dans ſon Conſeil, & que je lui laiſſois le tems d'avertir Sa Majeſté, de lui faire donner des préventions contraires à ces Mémoires, & de ſe mettre en état, lui Abbé, de me répondre au Conſeil, & de me confondre, s'il le pouvoit. Je fis convenir M. l'Abbé que mon procédé étoit ſimple & noble, & que ſi je voulois dominer dans l'adminiſtration de mes départemens, du moins, dans cette occaſion, ce ſeroit de la maniere la plus franche, & après une diſcuſſion qui ne

Digitized by Google

pouvoit laiſſer aucun doute au Roi ſur la vérité & la juſtice de mes intentions pour le bien de ſon ſervice.

En conſéquence, le ſoir même je portai au Conſeil les Mémoires que l'on va lire. Ils étonnerent les Miniſtres, qui n'étoient pas prévenus ; ils impatienterent le Chancelier, qui n'étoit pas en état de les comprendre, mais qui paroiſſoit fâché de l'attention avec laquelle le Roi écoutoit. L'Abbé Terray ſentit qu'il auroit du déſavantage à diſcuter une matiere qu'il n'entendoit pas ; il ne dit pas un mot. Le Roi, quand j'eus fini la lecture des Mémoires, me les demanda, pour, à ce qu'il diſoit, les relire en particulier. Je reſtai en place encore neuf mois après cette explication publique, ſans qu'il ait plus été queſtion des troupes, ni de retranchemens

Digitized by Google

dans les départemens. On continua cependant toujours à attaquer mon administration ; mais ce fut par des manœuvres plus cachées, & en cela plus sûres.

Digitized by Google

Compte que j'ai rendu au Roi de mon administration du département des Affaires étrangeres, depuis 1757 jusqu'au 16 mars 1770.

SIRE,

L'ADMINISTRATION des affaires de Votre Majesté, par la voie des Secrétaires d'Etat, établie en France depuis plus d'un siecle, éloigne toute idée de responsabilité, de la part de vos Ministres, des dépenses de leurs départemens. En effet, il est impossible que les Secrétaires d'Etat soient responsables ; car ils ne peuvent ordonner aucune dépense, quelque légere qu'elle puisse être, sur les fonds assignés pour leurs départemens, sans un ordre de Votre Majesté. L'Ordonnance, en conséquence du bon du

Digitized by Google

Roi, eſt encore ſignée par le Roi même. Les Ordonnances paſſent du Tréſorier à la Chambre des Comptes, laquelle n'arrête les comptes du Tréſorier que d'après leſdites Ordonnances ; & l'Ordonnateur eſt l'inſtrument paſſif dirigé par la volonté de Votre Majeſté.

Il y a des Ordonnances au porteur dans chaque département. A la guerre on n'en fait point d'uſage. Une grande partie des affaires étrangeres ſe paye dans cette forme. Le Miniſtre des affaires étrangeres prend de même les ordres de Votre Majeſté pour ces ſortes de dépenſes ſecretes ; & en envoyant en finance les ordonnances au porteur, il envoie l'état des objets, afin que Votre Majeſté, en ſignant les ordonnances, puiſſe ſe rappeler les motifs des dépenſes qu'elle ſigne ; & comme les objets des ſubſides & autres dépenſes ſecretes ne

Digitized by Google

peuvent pas, du moins politiquement, être connus à la Chambre des Comptes, pour que la note en reſte dans un lieu sûr, le Contrôleur Général de vos Finances la tranſcrit ſur un livre particulier que votre Majeſté ſigne, & qui reſte ſans doute en dépôt dans le bureau de la Finance. Il n'y a qu'une ſeule Ordonnance au porteur, des affaires étrangeres, de 200 mille francs, qui s'appelle l'Ordonnance ſecrete, dont on n'accuſe pas le motif en finance. Cette Ordonnance eſt à la diſpoſition du Secrétaire d'Etat, toujours d'après les bons de Votre Majeſté. J'expliquerai, dans la ſuite, quelles ſont les dépenſes qui ſont acquittées par cette Ordonnance ſecrete.

Par le détail très-ſimple & très-connu que je viens de rappeler à Votre Majeſté, elle jugera, ainſi que tout ſon Con-

Digitized by Google

ſeil, que les Adminiſtrateurs ne ſont point reſponſables des dépenſes de leurs départemens. Ils ne peuvent pas même l'être, quand ils le voudroient; car le Tréſorier ne peut pas donner un ſou ſans une Ordonnance. Il ne peut pas y avoir d'Ordonnance ſans être ſignée par Votre Majeſté; & l'on ne peut pas préſenter une Ordonnance à ſigner à Votre Majeſté, ſans avoir pris ſon bon: de ſorte que lorſqu'on déclame, ou l'on fait déclamer dans le Public contre les dépenſes d'un département, l'on ne s'aperçoit pas que ce n'eſt pas l'Adminiſtrateur que l'on attaque, mais Votre Majeſté même, puiſque l'Adminiſtrateur ne peut rien ſans une volonté écrite deux fois de la main de Votre Majeſté.

La très-grande jeuneſſe du Souverain pourroit faire croire que des Miniſtres,

Digitized by Google

peu ſoigneux de leur honneur & des affaires dont ils ſont chargés, auroient des facilités à ſurprendre un Prince ſans expérience ; mais Votre Majeſté a, depuis long-tems, l'habitude & la mémoire des affaires ; elle peut dire que je ne ſuis pas tombé dans la faute de ne pas les lui expliquer dans le détail le plus minutieux ; & je me flatte qu'elle rend trop de juſtice à mon profond attachement à ſa perſonne, pour avoir ſoupçonné que, dans aucune occaſion, j'aie cherché à déterminer ſa volonté, ſans lui en expliquer le motif ; de maniere que ce que je lui propoſois lui devenoit propre à elle-même par ſa déciſion.

D'après cette explication, j'oſe avancer devant le Roi & devant ſon Conſeil (je le prie de me contredire, ſi ce que j'expoſe n'eſt pas juſte), que je crois

Digitized by Google

qu'il eſt conſtant qu'un Secrétaire d'Etat n'eſt point reſponſable des dépenſes de ſon département ; que c'eſt le Roi ſeul qui les ordonne, & qu'en les attaquant, c'eſt la volonté du Roi, quand il n'eſt pas mineur, & ſon ſentiment que l'on attaque.

Il me ſuffiroit de cette réponſe pour repouſſer avec avantage les bruits qui ſe ſont répandus contre l'économie de mon adminiſtration. Ces propos paſſent aiſément de bouche en bouche, & trouvent auſſi aiſément des oreilles faciles à les entendre. La voix de l'honnêteté ne perce qu'à la longue, & la mauvaiſe impreſſion pourroit ſubſiſter, ſi la bonté de Votre Majeſté ne permettoit, dans ſon Conſeil, une explication qui intéreſſe la juſteſſe de ſon adminiſtration & le zele & l'honnêteté de ſon Miniſtre.

Digitized by Google

Je partagerai ce Mémoire en deux parties. Dans la premiere, je mettrai ſous les yeux de Votre Majeſté les dépenſes du département des affaires étrangeres, depuis 1757 juſqu'en 1770.

Dans la ſeconde, je ferai l'hiſtorique des dépenſes de la guerre depuis le mois de janvier 1761, que j'en ai été chargé, juſqu'en 1770.

Je crois, 1°. qu'en vous rappelant, Sire, que la nouvelle compoſition de l'armée de Votre Majeſté a été examinée, à trois repriſes différentes, dans ſon Conſeil, & arrêtée dans ce même Conſeil par Votre Majeſté, l'on ne pourra pas m'imputer de lui avoir propoſé légerement un changement auſſi conſidérable.

2°. Si je démontre que la compoſition actuelle eſt la meilleure poſſible, ſelon

Digitized by Google

moi, & qu'elle étoit néceſſaire, l'on voudra bien convenir que j'ai bien fait de la propoſer.

3°. Si je fais voir qu'elle n'eſt pas plus coûteuſe que l'ancienne, l'on avouera qu'on auroit tort de la taxer de ruineuſe.

4°. Enfin ſi je prouve que l'excédant qui ſe trouve dans les dépenſes de la guerre, en comparant l'état de guerre de 1754 à celui de 1770, n'eſt point du tout du fait de l'adminiſtration militaire, mais des circonſtances, pour ainſi dire, étrangeres à la guerre, je prouverai l'exactitude, l'économie, & l'attention du Miniſtre de la guerre, & je répondrai ſur tous les points à un Mémoire de calculs & à un autre d'obſervations, remis par M. l'Abbé Terray, ſur les dépenſes de la guerre. Je prierai ce

Digitized by Google

ce Miniſtre de convenir des faits devant Votre Majeſté, pour que cette diſpute de Départemens, peu convenable pour moi & pour le Miniſtre de Votre Majeſté, n'alimente plus les mauvais eſprits de la Cour & de la Ville, & ne nuiſe pas aux affaires de Votre Majeſté.

Digitized by Google

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGERES.

J'AI été chargé du Département des Affaires Etrangeres, au mois de Décembre de l'année 1758; ainsi les Dépenses de cette année & celles de 1757 étoient consommées.

Ces dépenses, en 1757, montoient, pour le Département des Affaires Etrangeres, à la somme de 57,500,734 l. 11 s. 8 d.

En 1758, à 57,622,255 l. 5 s. 1 d.

Il y eut de l'augmentation en 1758, & si je n'avois pris un parti décisif, il y en auroit eu en 1759; car il y avoit avec le Danemarck un traité de 6 millions, qui n'étoit pas compris dans les dépenses courantes, & qui n'a jamais été soldé.

Digitized by Google

Le Roi payoit de plus des Troupes Bavaroiſes, Palatines & Virtembourgeoiſes, qui ne lui étoient d'aucune utilité, mais qui, à chaque campagne, exigeoient des augmentations de dépenſes aux ſubſides courans, pour les réparations que ces campagnes occaſionnoient à ces Troupes, très-inutiles dans le fond, mais toujours très-coûteuſes.

Je propoſai donc à Votre Majeſté de diminuer de plus de moitié, ſoit en ſubſides, ſoit en Troupes étrangeres, les dépenſes de ce Département. Cette réforme n'étoit véritablement avantageuſe qu'autant qu'elle ne feroit perdre à la France aucun Allié.

Je ſupplie Votre Majeſté de vouloir bien obſerver qu'il eſt arrivé dans cette guerre ce que je n'ai point de connoiſſance qui ſoit arrivé dans aucune grande

Digitized by Google

guerre où les principales Puiſſances ont eu des Alliances combinées ; c'eſt qu'aucun des Alliés de Votre Majeſté ne s'eſt ſéparé d'Elle juſqu'à la fin de la guerre ; & que les Traités de paix ont été faits du conſentement réciproque des mêmes Alliés qui avoient commencé la guerre ; quoique les événemens militaires n'aient pas ſoutenu l'avantage de l'union, & que Votre Majeſté ait retranché de moitié les ſubſides qu'Elle avoit, en 1756 & 1757, aſſurés par des Traités ſolemnels.

Cette époque, Sire, eſt celle qui a acquis à votre Miniſtère politique la conſidération qu'il s'eſt efforcé de ſoutenir depuis la paix, & qu'on ne peut lui refuſer, lorſque l'on ſe rappellera la conſidération de l'Angleterre, les dernieres années de la guerre ; & lorſqu'elle a

Digitized by Google

fait la paix après la priſe de la Havanne, & la conſidération où a été cette même Puiſſance vis à-vis de la France, depuis la paix juſqu'à ce moment.

Ce ne ſont ni des victoires ni des baſſeſſes qui ont changé notre ſituation en tems de paix; ce ne ſont pas des profuſions de ſubſides, ainſi que l'on en avoit uſé dans les deux dernieres paix. L'Angleterre dépenſe très-peu en tems de paix pour ſa politique; nous avons ſuivi le même ſyſtême qu'elle à cet égard; mais nous avons conſolidé le plan formidable de l'Alliance du Sud, que Votre Majeſté avoit adopté pendant la guerre, & tous nos ſoins ſe ſont portés à empêcher l'union du Nord, que les ennemis de la France n'ont imaginée, que parce qu'ils ont été effrayés de l'Alliance du Midi. Juſqu'ici nous y

Digitized by Google

avons réuſſi, de manière que Votre Majeſté, unie avec la Cour d'Eſpagne & celle de Vienne, a un ſyſtême de politique, tandis que l'Angleterre n'en a réellement aucun.

L'Alliance du Sud étant établie auſſi ſolidement pour la France, il étoit néceſſaire, pour conſerver la paix, d'empêcher celle du Nord de ſe former en faveur de l'Angleterre; car il n'eſt pas dans la poſſibilité morale, que l'Europe partagée par deux grandes Alliances, puiſſe conſerver long-tems la paix.

Lorſque j'ai vu, Sire, que cette marche, qui, certainement, éloignoit la guerre, avoit du ſuccès, j'ai ſenti que je pouvois, ſans danger, profiter de la ſituation de l'Europe, pour acquérir des moyens avantageux à la France, en cas que la guerre ſurvînt.

Digitized by Google

Voilà pourquoi, Sire, j'ai cru que Votre Majeſté pouvoit entreprendre l'acquiſition de la Corſe. L'Angleterre a ſenti mieux que l'on ne l'a ſenti en France, l'avantage de cette acquiſition ; elle a vu qu'en tems de guerre cette île étoit un point eſſentiel pour le ſoutien du commerce de la France dans le Levant ; elle a prévu que cette poſſeſſion conſolidée procureroit à Votre Majeſté le moyen facile de donner la loi à toutes les côtes d'Italie ; elle a vu que les Marines de France & d'Eſpagne pourroient former le projet de combattre la Marine d'Angleterre dans l'Océan, & celui de la primer dans la Méditerranée, avec infiniment moins de dépenſes, qu'il n'en peut coûter à l'Angleterre pour ſoutenir Gibraltar & Mahon.

Je crois que la Corſe peut aſſurer à

Digitized by Google

Votre Majeſté & à l'Eſpagne cette domination dans la Méditerranée, & que cette île eſt plus eſſentielle au Royaume, la dépenſe qu'elle coûte ou qu'elle a coûté, moins onéreuſe que ne l'auroit été une île en Amérique, très-difficile & très-coûteuſe à défendre en tems de guerre, & qui ne procureroit que des avantages de commerce momentanés; je crois que je puis même avancer que la Corſe eſt plus utile, de toutes mànieres, à la France, que ne l'étoit ou ne l'auroit été le Canada.

Les Anglois ont vu, ainſi que moi, Sire, les avantages de la Corſe; ils ne s'y ſont pas oppoſés, ils n'ont marqué qu'un mécontentement impuiſſant, parce qu'ils n'avoient pas de ſyſtême de politique, & que la Corſe étoit ſous la domination de Votre Majeſté avant qu'ils

Digitized by Google

euſſent eu le tems de penſer aux moyens de s'y oppoſer.

La Cour de Vienne n'eſt pas plus contente que celle de Londres de la poſſeſſion de la Corſe par la France, mais elle n'a rien dit parce que ſon ſyſtême de politique l'unit à la France, & la force à ne point s'oppoſer à ſes opérations; de ſorte que dans cette occaſion, qui n'a fait en France qu'une ſenſation de déſapprobation, nous ſommes parvenus à notre but par les deux contraires; l'Angleterre & l'Empire ne ſe ſont pas oppoſés: l'une parce qu'elle n'avoit pas de ſyſtême de politique, & l'autre parce qu'il en avoit un.

Je parlerai dans d'autres tems à Votre Majeſté de l'acquiſition d'Avignon, que je crois juſte en elle-même, & pas moins utile à ſon Royaume. Je crois que l'on

Digitized by Google

ne peut pas diſputer que cette acquiſition eſt due au Miniſtere politique. Ce Miniſtere, je dois le répéter, a eu deux vues depuis 1763, qu'il a ſuivies avec la plus grande attention : la première, de conſerver la paix, en attaquant & détruiſant les projets d'Alliance des ennemis de la France ; il n'y avoit pas d'autres moyens de conſerver la paix, à moins que de ſe réſoudre à devenir ſeconde Puiſſance. La deuxième vue du Miniſtere a été de compenſer, par de nouvelles acquiſitions pendant la paix, les ceſſions que les malheurs de la guerre avoient obligé de faire aux ennemis en 1762 ; de maniere que le Royaume de Votre Majeſté ſe trouvât auſſi puiſſant qu'il l'étoit avant une guerre malheureuſe.

Les événemens de la guerre ſont in-

Digitized by Google

certains ; ce n'eſt que pendant la paix que l'on fait des acquiſitions ſolides & voiſines de ſon continent ; que l'on arrange, par des Traités, les limites de ſes frontieres. Pendant la guerre, & ſurtout pendant une guerre malheureuſe, l'on eſt dans le trouble. Dans le tems du Traité de paix, l'on ne prévoit que ce que l'on déſire, qui eſt la fin de la guerre. C'eſt pendant la paix que l'on doit conſolider, prévoir & acquérir ; mais l'on ne le peut qu'avec une conſidération décidée dans l'Europe, & un ſyſtême ſolide de politique, qui faſſe taire les plaintes & l'envie des ennemis.

Je n'ai pas cru, Sire, cette digreſſion inutile, parce qu'elle remet ſous les yeux de Votre Majeſté, par un précis très-ſuccint, les vues de ſon Miniſtere politique approuvées par Votre Majeſté ;

Digitized by Google

& ce détail eſt auſſi utile à rappeler, que les dépenſes faites ou à faire, parce que dans le détail économique que je vais lui préſenter, & qui ſera un peu ſec, comme la nature de cette matiere le comporte, Elle ſe rappellera, ainſi que le Conſeil, les motifs qui ont déterminé les dépenſes paſſées, ou détermineront celles que Votre Majeſté ordonnera pour l'avenir.

Je reprendrai l'ordre des dépenſes du Département des Affaires étrangeres. En 1757, elles ont été, comme je l'ai dit, à la ſomme de 57,500,734 l.

En 1758, à 57,622,255 l.

En 1759, année où j'ai été chargé de cette adminiſtration, à 24,303,862 l. 17 ſ. 2 d.

En 1760, à 24,271,255 l. 13 ſ. 11 d.

Digitized by Google

En 1761, à 20,519,835 l. 17 s. 3 d.

En 1762, année où M. de Praslin a eu l'administration du département, année de guerre, 14,618,580 l. 1 s. 4 d.

En 1763, on fit le calcul des dettes du Département & des conventions pour les payer à terme, dans un certain nombre d'années : la dépense de celle-ci fut de 11,303,639 l. 12 s.

En 1764, de 10,842,980 l. 4 s. 10 d.

L'on remarquera qu'il y a eu des diminutions graduelles, produites successivement, sans inconvénient, par la maniere de traiter ; car, dans cette opération, la

Digitized by Google

volonté ſeule du Roi n'eſt pas ſuffiſante, il faut des combinaiſons, de la négociation vis-à-vis des Puiſſances étrangeres, & de l'attention pour un ſyſtême d'économie.

Le Roi ſe trouvoit débiteur, envers l'Angleterre; de l'entretien d'environ 21 mille Matelots que les Anglois avoient pris pendant la guerre, & ſur-tout au commencement de la guerre; la Cour de Londres avoit exigé, par un article du Traité de paix, que cet entretien ſeroit acquitté. En conſéquence les 21 mille Matelots étoient rentrés en France auſſitôt après la ſignature du Traité. L'on diſcuta les états de dépenſe produits par l'Angleterre; ils montoient à une ſomme qui paſſoit de beaucoup 20 millions de notre monnoie. Nous rejettâmes quelques articles, nous prétendîmes des com-

Digitized by Google

penſations ; enfin cette négociation ſe termina par une cote mal taillée, & l'on fit une convention par laquelle le Roi s'obligea à ſolder à l'Angleterre, pour tous frais d'entretien des priſonniers, la ſomme de ſeize millions en trois ans, à commencer de l'année 1765 ; ce qui fait que cette année, celles de 1766 & 1767 ; & le premier quartier de 1768, ſont plus forts.

En 1765, la dépenſe, compris les priſonniers, a été de 20,270,789 l.

En 1766, 19,858,569 l.

En 1767, 16,664,931 l.

En 1768, 11,053,032 l.

En 1769, 10,142,941 l.

Il faut obſerver que l'année 1769 ſe trouve dans la même ſituation apparente que l'année 1764, & que cependant la diminution eſt de ſept cens mille francs,

Digitized by Google

En 1770, 11,000,000 l.

Cette augmentation de près d'un million en 1770, provient de l'acquit à faire des dépenses de la diete de Suède, qui a été ruineuse, mais dont Sa Majesté & son Conseil ont senti la nécessité. Dans cette année aussi les Affaires Etrangeres ont pour plus de 1,500,000 liv. de dépenses à faire pour le mariage de Monseigneur le Dauphin; le Roi en a signé les objets.

En 1771, je crois que, sauf les présens qu'occasionnera le mariage de Monseigneur le Comte de Provence, sauf les cas de guerre ou d'Alliance & de subsides, que je ne puis pas prévoir, la dépense du Département des Affaires Etrangeres devra se faire avec 7,000,000.

Ce tableau exact est très-aisé à vérifier; j'ai dans mes mains les comptes des dépenses.

Digitized by Google

dépenſes de chaque année depuis 1759, arrêtés de la main du Roi. Il ſeroit pour le moins injuſte que l'on accusât d'ineptie ou de manque d'attention en économie, une Adminiſtration qui, dans douze années de tems, ſans perdre un Allié, ſans faire d'injuſtices, en payant une dette non prévue de 16 millions pour les priſonniers, & toutes celles contractées par la Politique pendant la guerre, a réduit la dépenſe de 57 millions à 7 millions; ce qui fait 50 millions d'économie, ſans que l'état politique ſoit changé.

Digitized by Google

Compte, que j'ai rendu au Roi, de mon Adminiſtration du Département de la Guerre, depuis le mois de Janvier 1761, que j'en ai été chargé, juſqu'en 1770.

SA MAJESTÉ m'a chargé, au mois de Janvier 1761, du Département de la guerre; il ne ſera queſtion, dans ce Mémoire, que de la partie des dépenſes de ce Département, ainſi que de l'économie que j'ai eu le bonheur d'y établir. Je ne parlerai de ce qui regarde proprement la guerre, qu'en rendant compte de la nouvelle compoſition de l'Armée de Votre Majeſté, comparée avec l'ancienne.

A la fin de 1760 & les premiers jours de 1761, vous vous rappellerez, Sire, ainſi que M. le Maréchal de Soubize, qui étoit dans votre Conſeil alors, & M. Ber-

Digitized by Google

tin, qui étoit à la tête de vos finances, que M. le Maréchal de Belle-Iſle, après avoir réduit quelques dépenſes médiocres, à la ſuite des Comités économiques ſur les Départemens, s'étoit tenu conſtamment à la ſomme de 180 millions pour les dépenſes de la guerre de l'année 1761. Il y eut même, peu de jours avant que le Maréchal de Belle-Iſle tombât malade, une aſſemblée de Banquiers, à laquelle Votre Majeſté daigna deſcendre, qui avoit été convoquée, en partie, pour engager le Maréchal de Belle-Iſle à diminuer la dépenſe de la guerre, en lui préſentant la difficulté & la preſqu'impoſſibilité où étoient les finances de Votre Majeſté d'acquitter une dépenſe auſſi conſidérable.

Je prie Votre Majeſté de ſe rappeller qu'Elle n'avoit alors qu'une ſeule Armée

Digitized by Google

en campagne, qui étoit en Heſſe, commandée par M. le Maréchal de Broglie. Les raiſons & les inſtances n'opérerent rien ſur M. le Maréchal de Belle-Iſle. Un Miniſtre de la guerre, pendant la guerre, a de grands moyens de donner des loix à la Finance, laquelle ne veut pas ſe charger du blâme des événemens. M. le Maréchal de Belle-Iſle mourut dans le même mois, laiſſant l'Armée de Heſſe manquant de tout, & les quartiers levés par une attaque imprévue de l'Armée de M. le Prince Ferdinand. Il laiſſa 80 millions de dettes au Département de la guerre, & ſon projet, pour l'année 1761, de 180 millions de dépenſe.

Je propoſai à Votre Majeſté d'avoir en campagne, cette année 1761, une ſeconde Armée, qui s'aſſembla ſur le

Digitized by Google

Bas-Rhin, ſous les ordres de M. le Maréchal de Soubiſe. Elle étoit de près de 100 mille hommes. Je ſecourus l'Armée de Heſſe, & la mis en état de ſe réparer & d'entrer en campagne; & je ne demandai à la Finance que 120 millions.

Vers le mois de Juin, M. Bertin donna un ſupplément de 7 millions. Total, 127 millions. Economie de 53 millions ſur le projet du Maréchal de Belle-Iſle, & augmentation d'une armée.

En 1762, les circonſtances ayant réduit les deux Armées en une, l'on ne laiſſa qu'une réſerve forte ſur le Bas-Rhin; mais Votre Majeſté envoya douze bataillons en Eſpagne; cependant je ne demandai que 100 millions à la Finance pour cette année; économie très-grande, vu la propoſition du Maréchal de Belle-Iſle, mais au moins de 27 millions,

Digitized by Google

de l'année 1761 à 1762; ce qui produit 80 millions d'économie pour les deux années. Mais comme il n'a pas été poſſible de ne pas contracter des dettes, la Finance verra, par les états qui ont été arrêtés par le Roi, que la guerre devoit, à la paix, 120 millions, qui ont été payés par 27 millions de l'emprunt de 50 millions, par 71 millions de billets NOUETTE, & le ſurplus en contrats à 3 pour 100. L'état de la dette arrêté étoit, en 1761, de 80 millions; donc les dettes de 1761 & 1762 ont été de 40 millions.

L'économie de 1761, en argent, étoit de 53 millions; 20 millions de dettes à ſouſtraire, reſte 33 millions.

L'économie de 1762 étoit, d'après le projet du Maréchal de Belle-Iſle, de 80 millions. En ſouſtrayant les 20 mil-

Digitized by Google

lions de dettes, elle reſteroit à 60 millions.

Mais en ne comparant la dépenſe de 1761 qu'avec celle de 1762, l'économie n'eſt que de 7 millions ; ce qui fait pour les deux années 14 millions.

Je ne prétends pas prouver, Sire, en vous remettant ſous les yeux ce qui a été fait dans les Départemens dont je ſuis chargé, que la finance de Votre Majeſté ait été ou ſoit en état de fournir à des dépenſes au-deſſus de ſes moyens. Je ſuis bien éloigné de penſer qu'elle ne ſoit pas fort embarraſſée, & perſonne n'eſt entré avec plus de facilité que moi dans les peines ſucceſſives que je lui ai vu éprouver. Mon objet, dans ce moment favorable que Votre Majeſté donne aux détails de mon adminiſtration, eſt de vous convaincre,

Digitized by Google

Sire, qu'elle a été auſſi attentive ſur la partie de l'économie, qu'elle a été zélée pour l'utilité de votre ſervice & pour la gloire perſonnelle de Votre Majeſté.

Pendant l'été de l'année 1762, prévoyant qu'à la fin de cette année, l'on pourroit parvenir à faire la paix, je m'occupai, non-ſeulement du plan de réforme de l'Armée de Votre Majeſté, mais encore de profiter de la circonſtance très-favorable pour lui donner une conſtitution uniforme, plus militaire à tous égards, & plus ſolide que celle qui exiſtoit, qui eût en même tems l'avantage de lui procurer l'inſtruction dont les Troupes de Votre Majeſté manquoient.

Comme le projet de formation changeoit totalement la conſtitution ancienne,

Digitized by Google

& que certainement il devoit choquer, par la diſcipline & le travail obligé, les préjugés anciens & la négligence aſſez naturelle, je ne me contentai pas de propoſer, en particulier, mon plan à Votre Majeſté, ainſi qu'il eſt d'uſage dans ces ſortes d'opérations, je lui demandai de le diſcuter dans ſon Conſeil d'Etat. Il y fut porté à trois Conſeils conſécutifs. Les préliminaires de la paix avoient été ſignés le 3 Novembre, & la réforme, ainſi que la nouvelle formation de l'Armée de Votre Majeſté, furent arrêtées & ordonnées, après mûre délibération, dans le Conſeil d'Etat, le 5 Décembre ſuivant.

Un travail de ſix mois, diſcuté à pluſieurs repriſes dans le Conſeil, dont l'exécution eſt ordonnée enſuite par Votre Majeſté, eſt une opération réfléchie.

Digitized by Google

Le ſuccès a juſtifié la bonté de l'opération. L'eſprit de critique, celui de mécontentement, l'embarras d'être obligé de faire ce que l'on ne ſavoit pas, tel que celui des Colonels, par exemple, obligés de commander leur Régiment eux-mêmes, ce qui n'étoit jamais arrivé; quand le Colonel ſait commander ſon Régiment, beaucoup d'Officiers, dans ſon Régiment, s'appliquent à pouvoir le commander auſſi bien que lui; les grades & les diſtinctions donnés au mérite, au zele, à l'intelligence, de préférence à l'ancienneté; la ſuppreſſion de toute poſſibilité d'acquérir aucun bénéfice par le moyen de ſa Troupe, & de n'avoir d'argent & de récompenſe que par la qualité d'Officier, & en en rempliſſant les devoirs : ces changemens, Sire, ont révolté les deux premieres an-

Digitized by Google

nées; j'ai ſoutenu, avec patience, la mauvaiſe impreſſion que j'ai vu que produiſoit une diſcipline peu connue, &, en cela, que j'ai jugé plus néceſſaire. Je ne me ſouviens pas d'avoir propoſé à Votre Majeſté une ſeule punition relative à la nouvelle compoſition; j'ai cru qu'en mettant de la fermeté & de la ſuite dans l'exécution du projet, je devois d'autant plus mettre de douceur relativement aux Particuliers. Cette conduite a réuſſi; l'on n'a forcé aucuns moyens, & peu à peu l'émulation a ſuccédé au dégoût, & cette émulation, ſur-tout dans la Cavalerie & dans les Dragons, a été pouſſée à un tel excès, que j'ai été, avec beaucoup de ménagement, obligé de la contenir.

V. M. a vu preſque toute l'Infanterie; elle a paru contente de ſa diſcipline

Digitized by Google

ſous les armes, de ſon immobilité, objet bien néceſſaire, de la juſteſſe & de la célérité de ſes manœuvres; elles n'étoient pas concertées, car au dernier camp de Compiegne, l'on a fait venir des Régimens de toutes les nations au ſervice du Roi, des quatre coins du Royaume; & il y en avoit pluſieurs qui ne s'étoient point rencontrés depuis la paix. L'on peut de plus aſſurer le Roi, qu'à l'exception d'un Régiment qui ſeroit revenu dans l'année de l'Amérique, quelque Régiment d'Infanterie que V. M. veuille voir, il ſe trouvera au même point d'inſtruction que V. M. a vu dans ceux qui ont eu l'honneur de manœuvrer devant Elle. Cette inſtruction n'exiſte pas ſans principes; or, le principe réel dans le militaire eſt la formation des Troupes. Celles de Votre Majeſté pré-

Digitized by Google

cédemment n'étoient pas formées uniformément. L'on ne peut pas disconvenir qu'elles n'étoient pas instruites comme elles le sont, & aucun militaire n'a contredit la vérité, que la nouvelle composition a introduit l'instruction, & qu'elle auroit été impossible à établir avec l'ancienne.

Votre Majesté s'appercevra que je ne me sers, pour faire valoir la nouvelle composition de son Armée, que de raisons qui tiennent plus au raisonnement qu'à l'art; car dans ce genre, je démontrerois, par des vérités géométriques, la supériorité d'une formation sur l'autre; mais je craindrois de fatiguer V. M. par des calculs militaires qui ont déjà passé sous ses yeux, & qu'Elle a entendus en 1762, ainsi que deux Membres de son Conseil, qui, par état, ont examiné la

Digitized by Google

matiere d'après les principes militaires.

Je ne dirai qu'un fait militaire, qui peut être ſenti de tout le monde, c'eſt que dans l'ancienne compoſition il y avoit fort peu de Troupes égales, c'eſt-à-dire, que dans la même Armée il y avoit des Régimens d'une compoſition différente.

Dans la Cavalerie il y avoit des Régimens de quatre Eſcadrons & de deux Eſcadrons; dans les Régimens Allemans de Cavalerie, il y avoit plus ou moins de Compagnies, des Etats-Majors différens & une compoſition différente des Régimens de Cavalerie Françoiſe, qui, entre eux, avoient encore quelques différences pour le nombre d'Eſcadrons. Dans les Dragons il en étoit de même. Ceux qui n'avoient pas été à la guerre, étoient preſque en entier à pied, ſans

Digitized by Google

avoir eu d'augmentation, & le Régiment de Schomberg différoit de tous les autres Régimens de Dragons. Il n'y avoit pas deux Légions ſemblables pour la compoſition. Dans l'Infanterie, cette différence étoit bien plus ſenſible; les Suiſſes n'étoient pas comme les Allemans, les Allemans n'étoient pas comme les Irlandois & les Italiens; aucuns n'étoient comme les François, qui, entre eux, n'étoient pas égaux; car il y avoit des Régimens François qui n'avoient que 13 Compagnies par Bataillon, tandis que la compoſition étoit de 17.

Je crois pouvoir aſſurer que l'on n'avoit pas de principes bien certains; que les formations & les créations s'étoient faites d'après le haſard ou le beſoin du moment. Les réformes étoient la ſuite du même haſard. De-là ſont venues toutes

Digitized by Google

les différences que je viens de rappeler à V. M.

A préſent, Sire, il n'y a qu'un principe, qui eſt l'uniformité ; toutes vos Troupes, de quelque Nation qu'elles ſoient, ſont uniformes, chacune dans leurs armes. Si V. M. eſt forcée à faire des augmentations, elles ne ſeront que de ſoldats & par des proportions uniformes ; ſi enſuite elle croit devoir réformer, elle ne réformera, par le même principe, que des ſoldats.

Quand Elle aſſemblera une Armée, ſon Général aura des Troupes égales pour l'inſtruction & pour la compoſition. Je crois que ſans m'étendre davantage, on ſentira la ſupériorité, d'après les principes, de la nouvelle formation ſur l'ancienne.

Il me reſte à prouver que cette formation

Digitized by Google

mation n'eſt pas plus coûteuſe que l'ancienne, & à établir les raiſons d'augmentation du projet de fonds de l'année 1770, à ceux des années de paix précédentes.

Quoique j'aie dit à V. M. que la nouvelle compoſition n'avoit occaſionné aucune punition, je dois convenir que ſon établiſſement a occaſionné la dépenſe d'un plus grand nombre de retraites qu'il n'y en auroit eu ſi l'on avoit laiſſé les Troupes dans leur forme ancienne. L'âge, l'habitude à la pareſſe, l'ignorance, l'humeur qu'a produit dans les eſprits chagrins une diſcipline à laquelle ils n'étoient pas accoutumés, toutes ces différentes circonſtances ont obligé de forcer un aſſez grand nombre de retraites, & ont engagé quelques Officiers à demander à ſe retirer.

Digitized by Google

Je ne puis pas ſavoir au juſte à quoi monte cet excédent de retraites, mais je ſuppoſe que cela peut aller à près de cent mille écus par an de penſions. Un objet qui a été fort conſidérable, & qui pour le moment a été occaſionné par la nouvelle compoſition, eſt celui des penſions des Officiers réformés; car, comme d'après cette compoſition, l'on a diminué, à peu près, la moitié des Officiers, il y a eu pour près de 1,500,000 liv. de réformes de plus que dans une réforme ordinaire. Ces deux objets ont fait deux millions environ de dépenſe en augmentation dans les premieres années; mais il y a des compenſations économiques; car, 1°. ſi l'on a forcé les retraites pour le bien néceſſaire de cette compoſition, ayant diminué la moitié des Officiers, il y a

Digitized by Google

à présent moitié moins de retraites que dans les tems précédens ; ainsi, par exemple, cette année la nouvelle constitution est avantageuse pour les retraites.

Quant aux pensions de réforme, en admettant qu'elles ont été plus nombreuses de 1,500,000 liv. qu'elles n'auroient été en suivant les plans de réforme des paix précédentes, où l'on coupoit au hasard, selon la fantaisie & sans autre principe que celui d'approximer le nombre d'hommes à la somme d'argent, ce qui n'est pas économique, car l'on a toujours trop de Troupes, quand on ne les a pas aussi parfaites qu'il est possible ; je répondrai à l'augmentation de dépense des pensions de réforme, que plus des trois quarts sont éteintes cette année par les remplacemens, & qu'ainsi c'est une dépense passée ; mais que l'é-

Digitized by Google

conomie à venir sur les pensions de réforme sera éternelle; car d'après la composition présente, il ne peut plus y avoir de pensions de réforme, à moins que V. M. ne réforme des corps entiers, ce que l'on a de la peine à présumer, aussi long-tems que le Royaume aura l'étendue qu'il a à garder.

Pour prouver l'économie sur cet article, il n'y a qu'à considérer que le Roi paie encore actuellement des réformes de l'année 1713. Si en 1713 l'on avoit réformé l'Armée comme elle l'est, le Roi ne paieroit pas la réforme de 1738, celle de 1749 & celle de 1763. Nous nous trouvons aujourd'hui avec l'avantage que l'on auroit pu avoir en 1713.

J'ajouterai encore pour l'économie de la diminution en Officiers, qu'elle sera sensible à l'Armée, pour la partie des

Digitized by Google

ſubſiſtances ; car la moitié moins d'Officiers occaſionnera la moitié moins d'équipages & la moitié plus de facilités pour ſe mouvoir & pour ſubſiſter.

Après avoir rendu compte des avantages & de la dépenſe de la dernière réforme, ainſi que de ce qui peut ſe dire ſur le nombre plus ou moins conſidérable des Officiers, il faut conſtater avec évidence & géométriquement, ſi la nouvelle conſtitution des Troupes eſt plus coûteuſe que l'ancienne en tems de paix. Cette propoſition ne peut être démontrée qu'en comparant la ſomme de la ſolde & de tout ce qui tient à la ſolde de l'Armée du Roi pendant les paix précédentes, avec la ſolde & tout ce qui tient à la ſolde de l'Armée du Roi actuelle. Il y a trois ſortes de dépenſes à la guerre : la ſolde, les dé-

Digitized by Google

penſes fixes & les dépenſes par eſtimations. Ces deux dernieres dépenſes ne tiennent point du tout à la conſtitution, elles tiennent à l'adminiſtration du Miniſtre, d'après la volonté du Roi; mais la ſolde à laquelle eſt jointe la maſſe pour l'habillement, celle du petit entretien, la maſſe des recrues, celle des remontes, & le fourrage pour les Troupes à cheval, tiennent entierement à la compoſition des Troupes, & par conſéquent le plus ou le moins de dépenſe peut ſe comparer de la conſtitution ancienne avec la conſtitution nouvelle; de ſorte que ſi la ſolde d'une année de la précédente paix, comme, par exemple, de 1754, eſt égale à la ſolde de 1770, l'on conclura avec certitude, que quant à la dépenſe, la conſtitution nouvelle eſt égale à l'ancienne.

Digitized by Google

Il ſeroit inutile d'examiner s'il y a aujourd'hui plus ou moins d'Etats-Majors, s'ils ſont plus ou moins chers, ſi le nombre des Capitaines ou des Lieutenans eſt plus ou moins conſidérable, ſi l'on a établi plus ou moins de maſſes de recrues, ſi les remontes ſe font par entrepriſe ou par les Régimens, d'après le produit d'une maſſe, ſi l'on a augmenté le nombre des hautes paies : tout cet examen eſt difficile à faire d'une compoſition à une autre, puiſque les Individus n'exiſtant plus ou n'étant plus dans la même poſition, l'on ne peut plus les comparer ; mais ce que l'on peut comparer avec préciſion, c'eſt le réſultat de dépenſe de la ſolde des deux compoſitions.

En 1754 le Roi avoit ſur pied 155519 hommes; la ſolde de cette année, y com-

Digitized by Google

pris tout ce qui en eſt la ſuite, ainſi que les fourrages, étoit de 40,476,140 liv. non compris les taxations des Tréſoriers.

En 1770 le Roi a ſur pied 152758 hommes; ce qui fait 2761 hommes de moins. Malgré cette diminution, qui eſt peu conſidérable, & qui eſt compenſée de reſte par des Régimens dans les Colonies, dont les Recrues coûtent infiniment plus cher, & par un plus grand nombre d'hommes à cheval, qu'il n'y en avoit en 1754, je calculerai, pour ne pas faire de fractions, le nombre d'hommes des deux époques au pair. La dépenſe, en 1770, de la ſolde eſt de 46,229,203 liv.

Ce qui fait une augmentation de 5,743,063 liv.

Quoiqu'en 1763, quand le Roi a ordonné la nouvelle compoſition, V. M.

Digitized by Google

en approuvant la ſolde, n'en ait pas fixé la ſomme, & que j'euſſe pu conſidérer l'utilité militaire préférable à l'économie, cependant je m'en ſuis occupé avec aſſez d'attention pour faire enſorte que la dépenſe n'outre-paſsât pas ce que précédemment V. M. avoit accordé de payer à ſes Troupes. En 1758, année où ſubſiſtoit l'ancienne compoſition, V. M. augmenta la ſolde de toutes ſes Troupes; j'ai joint à ce Mémoire les déciſions de V. M. & un Etat nominatif des grades dont la ſolde fut augmentée par ces déciſions. On y voit que cette augmentation eſt de près de 6 millions pour le moment préſent; elle étoit bien plus conſidérable dans l'état de guerre. Ce fut M. de Paulmi d'abord, & M. le Maréchal de Belle-Iſle enſuite, qui la firent agréer à V. M. Quand une

Digitized by Google

fois on a donné une augmentation aux Troupes il eſt dangereux de la leur reprendre. Ainſi ſi la réforme en 1763 s'étoit faite ſur le pied de l'état des Troupes de 1754, il auroit fallu y ajouter les 6 millions d'augmentation de ſolde, qui avoient été accordés en 1758 dans la même conſtitution. Donc la ſolde des Troupes de 1754 étant de 40,476,140 liv. en y ajoutant l'augmentation accordée à ces mêmes Troupes en 1758, dont on n'auroit pas pu les priver, elle auroit été en 1763, ſi la réforme avoit été faite ſur le plan de 1754, de 46,476,140 l.

Elle eſt en 1770, de 46,229,203 liv.

Donc par la nouvelle compoſition, elle eſt moins forte qu'elle n'étoit en 1754 avec l'augmentation de 1758, de 248,937 liv.

Digitized by Google

Ce qui équivaut les 2761 hommes qu'il y a de moins.

Il m'eſt permis, d'après ce calcul, de me flatter d'avoir prouvé que la nouvelle compoſition, quant à la partie de la ſolde, qui eſt la ſeule qui puiſſe intéreſſer l'économie de la conſtitution, n'a point augmenté la dépenſe que l'ancienne compoſition auroit occaſionnée néceſſairement.

Dans cette partie de la ſolde j'ai vérifié le projet de fonds de 1751, j'ai calculé celui de 1739, année où l'on regardoit de près à l'économie; en y joignant les ſix millions d'augmentation en 1758, je puis certifier à V. M. que, mettant le nombre de Troupes égal, tous les projets de fonds dans la partie de la ſolde ne different pas, l'un dans l'autre, de cent mille écus; & quoique

Digitized by Google

l'augmentation de ſolde ne ſoit pas de mon fait, je dois cependant en démontrer de nouveau la juſtice à V. M. Cela ſera aiſé quand on voudra réfléchir qu'un ſoldat, pas plus qu'un autre homme, ne peut vivre aujourd'hui du revenu qui le faiſoit vivre il y a cent ans. Je deſire plus que je ne l'eſpere, que l'on puiſſe conſerver encore pendant vingt ans la paie telle qu'elle eſt aujourd'hui, avec l'augmentation de 1758: cela n'eſt pas poſſible dans les années de diſette comme les deux dernieres où V. M. eſt obligée de fournir le ſurplus de deux ſols, que le ſoldat a dans ſa paie, pour ſe nourrir d'une livre & demie de pain par jour. V. M. verra ce calcul dans la comparaiſon que je vais faire des dépenſes fixes & de celles par eſtimation, du projet de fonds

Digitized by Google

de 1770, avec celui de 1754.

La totalité du projet de fonds de 1754, en portant la ſolde à 46,476,140 liv. eſt de 56,000,000 liv.

La totalité du projet de fonds de 1770, la ſolde étant de 46,229,203 liv. eſt de 73,000,000 liv.

Différence 17,000,000 liv.

Sur cette ſomme il faut ôter 3,118,286 l. qui ont été portés, pour les fourrages, à 20 ſ. dans le projet de fonds de 1770, & qui ne doivent l'être qu'à 15. ſ. 6 d. pour s'aſſimiler à 1754. Malgré les ſecours des Provinces frontieres & d'Etats qui fourniſſent le fourrage aux Troupes du Roi, les unes à 10 ſ. les autres à 7 & à 5 la ration; comme il n'y a point la moitié de la Cavalerie ou des Dragons du Roi dans les Provinces qui fourniſſent ces ſecours; que le reſte de la

Digitized by Google

Cavalerie, qui n'eſt ni en Flandre, ni en Languedoc, Bretagne, Alſace & Franche-Comté, paie la totalité de ſon fourrage, & que l'année paſſée & cette année, il étoit difficile d'avoir une ration de fourrage pour 12 ſ. l'on a mis dans le projet de fonds la ration au prix le plus fort, dans l'incertitude de la récolte de cette année; mais on le réduit réellement à 12 ſ. 6 d. comme en 1754; ce qui fait qu'en ôtant la ſomme

de 3,118,286 liv.

ſur celle de 17,000,000 liv. qui ſe trouvoit en ſus du projet de fonds de 1754 à celui de 1770,

il reſte 13,881,714 liv.

Sur cette ſomme, il faut encore ôter celle de 2,400,000 liv. que j'ai propoſé, dans le projet de fonds, d'aſſigner pour faire un approviſionnement d'habillement

Digitized by Google

de milices; car l'on ne s'en ſervira pas ſi elles ne ſont pas vêtues, & l'on peut être obligé, d'un moment à l'autre, de s'en ſervir. Par la même raiſon, je comprends, ſans cette ſomme, un approviſionnement de marmites, bidons, effets de campement, qu'il vaut mieux faire faire en tems de paix, qu'au moment de la guerre; mais la Finance ne pouvant ſecourir cette partie de prévoyance, l'excédent eſt réduit de 13,881,714 liv.

A . . . . . 11,481,714 liv.

Cet excédent provient de différentes cauſes que je vais expliquer; & qui ſe trouvent en 1770, & ne ſe trouvoient pas en 1754; elles ſont toutes étrangeres aux dépenſes courantes de la guerre.

1°. La Corſe qui coûte par année . . . . . 4,500,000 liv.

Cette dépenſe tient à la Politique &

eſt étrangere au Miniſtre de la guerre. Le Roi a 23 Bataillons en Corſe, deux détachemens de Légion, une Légion entiere, un détachement conſidérable d'Artillerie, en bouches à feu & approviſionnemens de guerre, ainſi qu'en Officiers & Soldats d'Artillerie. Il y a en Corſe un détachement nombreux d'Ingénieurs, des Officiers généraux, un Etat-Major; ſur les 4,500,000 liv. il y a ſept cent & tant de mille livres qui ſont pour la paie de guerre des Officiers & Soldats, qui ne pourroient pas ſubſiſter ſans ce ſecours; le ſurplus pour la viande, les légumes, le pain qu'on eſt obligé de fournir aux Troupes, pour l'entretien de mille mulets néceſſaires au ſervice. Si la guerre ne ſurvient pas, il y a lieu d'eſpérer que cette dépenſe diminuera progreſſivement, l'on en a l'eſpérance; ſans quoi

Digitized by Google

quoi l'on ne ſe ſeroit pas borné à la demande de 62 millions.

Les appointemens des Officiers réformés, y compris ceux à la ſuite des places, tels qu'Allemans & Irlandois, & ceux des places évacuées, ainſi que les penſions & gratifications annuelles ſur l'Extraordinaire des Guerres, montoient, en 1754, à 1,685,226 liv.

En 1770, tous ces objets montoient à 4,692,279 liv.

Augmentation de 3,007,053 liv.

Cette augmentation vient, 1°. de ce qu'il y a eu une guerre & une réforme de plus en 1770 qu'en 1754. 2°. Que les penſions qui, de même qu'en 1754, avoient été miſes à la réforme ſur le Tréſor royal, n'étant pas payées, & les gémiſſemens des malheureux retirés dans leurs Provinces, dont une grande

Digitized by Google

partie bleſſés, ou vieux, ou d'une mauvaiſe ſanté, n'ayant pour vivre que leur penſion, ont touché le Roi; ce qui, de concert avec la Finance, a engagé en 1764 à mettre en appointemens ſur l'Extraordinaire des Guerres ces ſortes de penſions. Mais le Département remettra ces penſions au Tréſor Royal quand le Roi l'ordonnera.

Les Invalides coûtent, cette paix-ci, plus que les précédentes; cet excédent eſt de 1,290,444 liv.

Il y a deux cauſes: la premiere eſt que le nombre en eſt prodigieuſement augmenté, ce qui doit arriver par une augmentation de guerre; mais auſſi cette année & les années ſuivantes nous éprouverons de la diminution. La deuxieme cauſe, c'eſt que l'on a été obligé d'augmenter un peu le traitement des Compagnies

Digitized by Google

détachées, en proportion de l'augmentation qui a été faite pour les Troupes réglées. Enfin l'Hôtel des Invalides a eſſuyé une banqueroute affreuſe, & le Département a été obligé de venir à ſon ſecours.

Il y a une augmentation pour les Officiers généraux employés, que j'avoue être un peu forte; car elle eſt en ſus de la ſomme deſtinée à cet objet en 1754, de 887,782 liv.

Il y a plus d'Officiers employés qu'il n'y en avoit en 1754, & la plus grande partie ſont payés plus cher; deux motifs en ſont la cauſe: le premier qu'il étoit eſſentiel, à ce que j'ai penſé, d'exercer les Troupes aux grandes manœuvres, pour leur donner l'enſemble, qui eſt de premiere néceſſité. Le Roi de Pruſſe a donné l'exemple de cette méthode cer-

Digitized by Google

taine pour former des Troupes utilement ; l'Empereur ſuit l'exemple du Roi de Pruſſe. J'ai cru que nous ferions bien de ne le pas négliger ; & de même que les Troupss ont beſoin d'Officiers Généraux pour les exercer aux grandes manœuvres, les Officiers Généraux ont beſoin de s'exercer eux-mêmes au commandement, pour pouvoir ſervir utilement en tems de guerre. Le ſecond motif eſt que quelques-uns des Officiers Généraux, comme les Maréchaux de France & les Commandans des Provinces, ſont payés plus cher qu'ils ne l'étoient ou ne l'auroient été en 1754 ; parce que tout eſt plus cher à préſent qu'il ne l'étoit alors. Au ſurplus j'apporte l'Etat des Officiers Généraux ; je le mettrai ſous les yeux du Roi, à mon premier travail : je lui dirai ce qui a

Digitized by Google

déterminé l'emploi de chacun en particulier ; il décidera ſur la ſuppreſſion, & j'oſe augurer d'avance qu'il n'eſt pas poſſible que la diminution ſoit conſidérable.

L'on a cru en 1759 devoir établir dans chaque Hôpital des Médecins & des Chirurgiens qui fuſſent payés & attachés à l'Hôpital : juſqu'alors les Médecins n'avoient point de gages, & les Chirurgiens étoient payés par les Entrepreneurs ; ce qui ne produiſoit certainement pas l'avantage des Malades. De-là toutes les fripponneries qui ſe faiſoient dans les Hôpitaux. L'humanité en ſouffroit, & l'économie ne s'y trouvoit pas pour le Roi ; car un homme qu'il perdoit, & qu'il avoit payé long-tems, quoique mort, comme vivant, devenoit fort cher. L'on a réuſſi, en ſéparant

Digitized by Google

l'intérêt des Entrepreneurs d'avec celui des Officiers de ſanté, de mettre une regle très-utile dans les Hôpitaux, qui ſont actuellement auſſi bien qu'il eſt poſſible.

Il ſeroit cruel de changer le bien que l'on trouve établi dans les Hôpitaux; j'ai laiſſé ſubſiſter cette dépenſe en augmentation, qui eſt de 346,263 liv.

Le ſupplément pour le prix du pain de munition a été en 1754 de 1,527,064 l.

L'année paſſée, & l'on compte cette année ſur le même pied, il a été de 2,213,990 l.

Augmentation ſur 1754 de 686,926 liv.

L'on ſera étonné, à ce que je penſe, que l'augmentation du pain, en comptant la plus-value que l'on a été obligé de donner à toutes les Troupes de l'intérieur, ait été auſſi peu conſidérable

Digitized by Google

dans deux années de diſette. J'ai entendu dire qu'il ſeroit plus utile d'avoir une Entrepriſe qu'une Régie, pour les vivres en tems de paix. Cette opinion eſt une grande erreur. Je prouverai, quand on voudra, que la Régie économiſe au Roi 500,000 liv. par année. Sans entrer dans un grand détail ſur cette matiere, qui en eſt très-ſuſceptible, & qui demande de l'étude pour l'entendre, je dirai ſimplement que quand j'ai changé l'Entrepriſe en Régie, j'ai pris au compte du Roi, d'après la direction & les conſeils de M. de Bourgade, tous les Employés que l'Entrepriſe avoit dans les différentes parties du Royaume; je ne les ai pas plus payés que l'Entrepriſe ne les payoit. Les fournitures en grains ont été faites par la voie des Intendans des Provinces, qui

Digitized by Google

ont ſervi Votre Majeſté avec beaucoup de zele & d'intelligence dans cette partie. Les grains n'ont ſûrement pas plus coûté qu'ils n'auroient coûté aux Entrepreneurs ; la main-d'œuvre étoit au même prix & exécutée par les mêmes perſonnes ; V. M. a gagné le bénéfice qu'auroit fait la Compagnie des Entrepreneurs : cela eſt évident.

Je n'ai fait de tort qu'au Miniſtre de la guerre, à qui j'ai ôté, dans toutes les parties, les moyens de placer ſes protégés.

En 1760, avant le tems de mon adminiſtration, V. M. ordonna une augmentation de fonds de 90,000 liv. pour l'Ordre de S. Louis. Je n'ai trouvé que la déciſion, & l'apperçu du paiement qui a été fait depuis ce tems-là ; mais une grace, accordée à l'Ordre de S. Louis

Digitized by Google

par une Ordonnance, ne peut pas être ſupprimée. 90,000 liv.

Il y a, pour les Commiſſaires des guerres, une augmentation de 61,000 liv.

Il en eſt mort beaucoup depuis la guerre; il y a quelques petites penſions données aux veuves; M. le Duc d'Orléans & M. le Prince de Condé ont des Secrétaires, ſelon l'uſage, employés dans cette qualité, qu'ils n'avoient pas en 1754. Plus de Maréchaux de France font plus de Commiſſaires. J'entre dans le détail ſur cet objet, qui, dans le fond eſt une miſère, parce que l'on croit que ces Charges ſont lucratives. Le ſervice militaire ne pourroit pas aller ſans les Commiſſaires des guerres. Les appointemens les plus forts ſont de 3600 liv. ſur leſquels il y a des retenues, & ils ſont obligés d'acheter une Charge

Digitized by Google

qui ne rapporte point l'intérêt de leur argent.

Les Hôpitaux coûtent de plus qu'en 1754 la ſomme de 150,000 liv.

Ce n'eſt pas que la journée du Malade, qui eſt à 14 ſ. ne ſoit préciſément au même prix qu'en 1754; cette partie eſt en Entrepriſe dans les différentes Provinces; mais parce que les Hôpitaux de Charité, qui recevoient les Soldats pour leur ſolde, depuis quelques années, ne veulent plus les recevoir, à cauſe du ſur-hauſſement ſur le prix des denrées: l'on eſt obligé de leur donner 10, 7, 5 ſ. en ſus de la ſolde, ſans quoi, ils ne recevroient pas les Soldats.

Les repréſentations qui ont été faites par pluſieurs villes, de la ſur-charge qu'elles éprouvoient par le logement des Troupes chez les Habitans, ont donné

Digitized by Google

lieu à conſtruire des Caſernes pour les Soldats, & des Pavillons pour les Officiers. Alors le Roi s'eſt trouvé chargé de la dépenſe des lits; ce qui l'a augmentée, par cette ſeule raiſon, de 144,000 liv. car les marchés ſont au même prix qu'ils étoient en 1754.

Ci 144,000 liv.

Il y a auſſi une augmentation ſur les bois & lumieres, qui provient de deux cauſes : la premiere, que le Soldat n'avoit de chauffage que pendant les cinq mois d'hiver, & qu'il étoit obligé de s'en fournir à ſes dépens pendant les ſept mois d'été. La deuxieme, la cherté des denrées, d'une part, & la néceſſité d'exercer les Troupes, de l'autre, ce qui les empêche de travailler pour leur compte autant qu'elles le faiſoient autrefois, a mis dans la néceſſité de

Digitized by Google

venir à leur ſecours ; ce qui a déterminé le Roi à leur accorder pendant l'été le tiers du chauffage de l'hiver, dont il réſulte une dépenſe de 150,000 livres.

Les gages des Tréſoriers de l'Extraordinaire des guerres ſont augmentés, de 1754, de 6000 liv. Cette augmentation provient d'un ſupplément de finance qu'on leur a fait payer ſur leurs Charges, & qui a été porté au Tréſor royal. Les taxations deſdits Tréſoriers montent à 161,000 liv.

Ces taxations augmentent en proportion de la ſomme principale.

Enfin, Sire, il faut que je rende compte à V. M. de la Caiſſe de Paris. Elle paie les appointemens du Miniſtre, ceux des Bureaux, l'entretien de l'Hôtel de la guerre & de ceux qui y ſervent,

Digitized by Google

les frais & gratifications pour les déplacemens de Compiegne & de Fontainebleau, les gîtes, geolages, frais d'impreſſion, ce que l'on donne à des Soldats qui paſſent à Paris pour continuer leur route, enfin tout ce qui ſe paie en petites parties pour la guerre; un Officier qui tombe malade, & toutes les petites dépenſes qu'entraîne ce Département. Il y a peut-être, chaque année, dix mille Parties prenantes ſur cette Caiſſe. Elle coûtoit en 1754, ainſi que dans toutes les années précédentes, depuis le regne de V. M. 836,000 liv.

A quoi il faut ajouter l'entretien de cent Chevaux, que l'on appeloit Chevaux de réſerve, qui étoient attachés au Bureau de la guerre, ainſi que 25 Charettes. Cette Partie coûtoit 92,500 liv.

Le total aſſigné pour la Caiſſe de Paris

Digitized by Google

en deux parties, étoit donc de 928,500 l.

Depuis que je ſuis chargé de la guerre, je n'ai remplacé que les premiers Commis qui manquoient; j'en ai diminué le nombre, & je ne crois avoir placé dans dix ans, que deux Sous-Commis, par les ordres de Meſdames. Il eſt vrai que je ne me ſuis jamais ſervi de chevaux ni de charettes, je les ai retranchés en entier, & la Caiſſe de Paris ne coûte par an que 900,000 liv.

Ainſi ſur ces Bureaux dont on ſe plaît à parler, il y a une diminution de 28,500 l.

Les différens articles d'excédens, deſquels je viens de détailler les motifs à V. M. montent à la ſomme de 11,480,558 l.

Celle qui reſtoit de l'augmentation de 17 millions ſur le projet de fonds de 1770 à celui de 1754, eſt de 11,481,714 liv.

Somme pareille, à 1156 liv. près.

Digitized by Google

De ſorte que j'ai tâché de démontrer deux choſes : la premiere, que le projet de fonds de 1770, qui eſt de 17 millions plus fort que celui de 1754, peut être réduit, quant à l'excédent, à 11 millions & tant de livres.

La ſeconde, que cet excédent vient en partie des circonſtances, en partie de ce que j'ai trouvé établi avant 1761. Il n'y a d'augmentation réelle, de mon Miniſtere, que les Officiers Généraux. Enfin, en ajoutant aux 56 millions, qui ſont le fonds de 1754, les 11 millions d'excédent, ils forment, en total, une ſomme de 67 millions, & je n'en demande cette année que 62 à la Finance, eſpérant que les diminutions ſur la Corſe, une bonne récolte, qui économiſera ſur le pain & la plus-value, ce qui pourra ſe reporter d'une année ſur l'autre, me mettront en

Digitized by Google

état de faire encore une économie de cinq millions.

J'ai oublié de parler à V. M. du non-complet ; il eſt fort peu de choſe à préſent ; il étoit plus conſidérable après la réforme. Ce non-complet a été mis dans la maſſe générale, & a ſervi à payer la dépenſe des Camps, pour leſquels je n'ai jamais rien demandé en Finance, & à donner les gratifications que les Inſpecteurs demandent pour les Officiers qui ont eu des malheurs, ou ſe ſont diſtingués par leur zele pendant l'année.

Projet

Digitized by Google

Projet de Finance, & de Liquidation des dettes de l'Etat, & de borner la dépense du Roi (écrit en Avril 1777).

CHAQUE ſiecle voit naître des changemens dans les formes & dans les opinions : il eſt certain que le militaire actuel de l'Europe ne reſſemble point au Militaire de Louis XIV, lequel étoit très-différent, par la forme & par le nombre, de celui d'Henri IV. Le Roi de Pruſſe a fait une révolution dans la Tactique & dans la Diſcipline des Troupes ; il a centuplé les pieces de canon dans les Armées depuis l'année 1741, & a rendu cette pratique néceſſaire dans les Armées des autres Puiſſances.

Dans la partie de la Marine, les Conſtructions Angloiſe, Françoiſe, même Eſpagnole, ne reſſemblent point aux Conſtructions des Vaiſſeaux il y a cent ans.

Digitized by Google

Dans la partie de la Juſtice, que de variations n'avons-nous pas vues depuis un ſiecle?

En Finance, les dettes de l'Etat ſe ſont accumulées; il ne paroît pas que l'on ait eu d'autres idées que celles d'imaginer des emprunts pour ſatisfaire des beſoins, &, pour me ſervir d'un terme commun, l'on a vécu, dans cette partie, au jour le jour; perſonne n'a été aſſez fort pour approfondir la ſituation du département de la Finance, & pour former un projet dont il étoit moralement sûr qu'il ne verroit pas le bénéfice.

Si cependant il exiſte un tems où l'on doive, quand on eſt ſage, juſte & éclairé, faire le compte d'un Etat, c'eſt au commencement d'un nouveau regne, ſur-tout quand le Prince qui monte au Trône eſt aſſez jeune pour qu'il ait l'eſpérance de

Digitized by Google

voir le ſuccès du projet de Finance qu'on lui propoſe; aſſez modéré & aſſez ſage, pour être aſſuré qu'il aimera l'ordre qu'on lui préſentera, & que les paſſions ne dérangeront point cet ordre néceſſaire à la libération des dettes de ſon Royaume, au ſoulagement de ſes peuples & au maintien de l'éclat de ſa Couronne.

Je n'ai pas l'honneur & ne l'aurai jamais d'être le Miniſtre de Louis XVI; mais, pour mon amuſement, je me ſuis rendu compte à moi-même de ce que je lui aurois conſeillé ſur chaque partie de ſon adminiſtration. Si j'avois été à la place de M. de Maurepas, j'aurois eu le courage de lui propoſer le projet ci-joint, relativement à ſes finances.

Je connois un projet qui tend à mettre toutes les Provinces en Pays d'Etats; j'admire ce projet, je l'approuve, & j'en ſuis

Digitized by Google

d'avis abſolument, ſur-tout quand j'aurai approfondi, avec grande maturité, la forme de ces Pays d'Etats, & qu'il me ſera bien démontré que cette forme ne pourra jamais produire du trouble dans le Royaume, ni nuire à la prérogative de la Couronne.

L'on ne peut pas ne pas ſe repréſenter les troubles de la Province de Bretagne. Vainement me dira-t-on que les Etats que l'on va former ne ſeront pas ſur le pied de ceux de Bretagne, & n'auront pas un Commandant de Province comme M. d'Aiguillon: quelque forme qu'ils aient, ce ſera une aſſemblée d'hommes. Si cette aſſemblée n'a aucun pouvoir, elle eſt inutile; ſi elle a quelque puiſſance, elle peut être nuiſible, ſur-tout par ſa communication avec d'autres aſſemblées d'hommes. Nous avons vu les Parlemens, cette Claſſe

Digitized by Google

de l'Etat qui a ſoutenu & même créé la plus grande autorité de nos Rois; nous avons vu ces Parlemens s'unir entre eux, & embarraſſer la Cour par leur union. Il eſt vrai que le feu Roi eſt ſorti de cet embarras; mais un moyen auſſi violent & auſſi injuſte que celui qu'il a adopté, n'eſt-il pas un grand mal, puiſqu'il eſt un déſhonneur pour la Couronne, qui a toujours tort, quand au lieu de prévoir & de gouverner, elle ſe ſert de la force pour anéantir? Si par malheur, les Etats, ſous un Miniſtere & un Regne foibles, formoient une union, l'on ne pourroit pas les détruire & les exiler, comme l'on a fait des Parlemens, car l'on n'exile pas ſon Royaume. Ces réflexions méritent d'être balancées quand on examinera le projet des Pays d'Etats; mais je ne crois pas que ce moment-ci ſoit celui où l'on pourroit le mettre à exécution.

Digitized by Google

Deux avantages réſultent de la formation des Etats : ſimplicité dans le recouvrement, & crédit, ſelon les circonſtances, pour l'avantage de la Couronne. Il y auroit quelques réflexions à faire ſur la ſimplicité des recouvremens. L'on ne connoît, pour les recouvremens, que ceux de la Ferme générale, qu'il ſeroit fort heureux de ſimplifier, & ceux de la Recette générale. Si l'on laiſſoit la Ferme générale ainſi qu'elle eſt, les Etats ne ſimplifieroient que la Recette générale, & alors je crois qu'il n'y auroit aucun profit ; car l'intérêt du rembourſement des Receveurs généraux & des Receveurs des Tailles, qui va à 50 millions, joint aux frais néceſſaires du recouvrement dans chaque Province, ſera certainement équivalent à ce que ces mêmes Receveurs généraux, les Receveurs des Tailles & les

Digitized by Google

Collecteurs touchent à préſent ; il me ſemble que c'eſt un ſol pour livre partagé en trois parties.

Je ne penſe pas que l'on puiſſe donner la Ferme générale aux Provinces d'Etats ; mais ſi on la leur donnoit, chaque Province auroit des Employés, car on ne peut pas régir une Ferme ſans Employés ; chaque Province chercheroit à gagner le plus qu'elle pourroit ſur le Tranſit ; les droits qui ſont dans la circonférence du Royaume, ſeroient dans la circonférence de chaque Province en particulier ; ce qui produiroit un trouble & une ſtagnation dans le Commerce général du Royaume. La Ferme du Tabac ne pourroit plus avoir lieu : elle produit environ 24 millions. Les Provinces ne pourroient pas être chargées des Gabelles ; la grande & la petite produiſent près de 38 millions. Si les Provin-

Digitized by Google

ces rendoient la liberté à ces deux conſommations, ſi elles ôtoient les Aides, qui ſont auſſi fort onéreuſes au Peuple, & qui rapportent 35 millions au moins, elles ſeroient obligées de reverſer ſur les fonds les impôts qui portent ſur les conſommations, & qui, en quelque ſorte, vivifient les fonds. La charge deviendroit inſupportable & ruineroit les fonds; d'où je conclus qu'il ſeroit impoſſible, en mettant les Provinces en Pays d'Etats, de ſe paſſer de Fermes générales; & conſéquemment que les Pays d'Etats n'apporteroient ni ſimplicité, ni économie dans la perception des fonds.

Mais ils fourniroient, chacun en particulier, un crédit à l'Etat, & à moins de frais que le crédit actuel du Roi; j'en conviens, & je regarde le projet que chaque province répartiſſe elle-même ſon impoſi-

Digitized by Google

tion ſur les fonds, & pourvoie auſſi, par elle-même, à ſes beſoins, comme un avantage qui mérite les plus favorables diſpoſitions. C'eſt d'après cette vue utile, que je ne crois pas que nous ſoyons au moment de faire ce changement dans l'adminiſtration du Royaume; car ſeroit-il ſenſé, pour l'objet de s'acquérir un crédit, de commencer par accabler de dettes chaque Province? C'eſt cependant ce qui arriveroit, ſi on répartiſſoit aux Provinces deux milliards de dettes de l'Etat. Quel crédit des Provinces auſſi endettées pourroient-elles avoir? Je crois qu'il faut rétablir l'ordre dans les Finances, la conſidération publique pour l'Adminiſtration, le reſpect & le crédit intérieur & extérieur de la Couronne, avant que de tenter un changement d'Adminiſtration auſſi délicat; en un mot, je crois qu'à préſent ce change-

Digitized by Google

ment ne pourroit être qu'autant qu'on le regarderoit comme la derniere reſſource pour faire banqueroute. Or, comme je regarde la banqueroute comme l'acte le plus nuiſible à la France, ainſi qu'il eſt le plus déshonorant pour le Souverain, je propoſerois un plan préliminaire à celui des Provinces d'Etats, pour rétablir l'ordre dans les Finances, aſſurer la dette de l'Etat, ſatisfaire aux dépenſes courantes, mais fixes, & pourvoir aux dépenſes de la guerre, quand elle aura lieu.

Ce plan doit être maintenu cinquante années, s'il n'y a pas de guerre. Mon opinion eſt que la guerre ſera moins fréquente dans le ſiécle à venir qu'elle ne l'a été juſqu'à préſent; mais en ſuppoſant que dans cinquante années il y eût trois guerres de ſept années chacune, il eſt néceſſaire que ce projet de liquidation que

Digitized by Google

je propoſe, ne ſoit ni détruit, ni même entamé par la guerre, & qu'il reſte en ſon entier, avec une prolongation de vingt-une années.

Je connois la difficulté d'aſſurer en France un plan de conduite pendant cinquante ans; je ſais quel courage il faut avoir pour entamer un projet onéreux au Royaume, au premier coup d'œil, & dont on ne peut voir le ſuccès & le bienfait, qu'au bout de cinquante ans.

Malgré cette réflexion, ſi j'étois Roi, ou ſi je conſeillois un Roi qui fût aſſez ferme pour prendre un parti déciſif ſur ſon adminiſtration des Finances, & qui fût perſuadé que le parti que je l'engage à prendre eſt utile à ſon Royaume & glorieux pour ſon regne, je me ſacrifierois & l'entreprendrois ſur le champ.

Je vais entrer dans un grand détail,

Digitized by Google

quelquefois minutieux ; mais toutes les parties de mon projet ſe tiennent, & j'eſpere que le réſultat en ſera clair.

	livres.
La Ferme générale eſt actuellement portée à	162,000,000
Le vingtieme & la capitation des Fermiers	485,000
J'y ajouterai la Ferme des Octrois Municipaux, ...	1,079,000
La Ferme des Droits réſervés, . .	6,000,000
Le Marc d'Or, ...	1,500,000
Le Dixieme d'Amortiſſement, . .	2,000,000
	173,064,000

Je choiſirois vingt familles les plus fortes & les plus honnêtes dans la Finance ; je leur donnerois la Ferme pour cinquante ans ; & comme il vaqueroit néceſſairement des places pendant le cours de cinquante ans, ce ſeroient les dix-neuf Fermiers généraux reſtans qui ſe choiſiroient un Aſſocié ; de même que ſi par leur âge ou leurs in-

Digitized by Google

firmités, ils desiroient d'avoir un Adjoint, ou un Survivancier, ce ne seroit qu'à la pluralité des voix de leurs Confreres, qu'ils pourroient l'obtenir.

Dans ces vingt Fermiers généraux il y en auroit un qui seroit Commissaire du Roi à la Ferme, & travailleroit pour la Ferme & sur la Ferme directement avec le Contrôleur général des Finances.

L'on portera au Roi, chaque fois, le scrutin de remplacement ou d'association. S. M. pourra refuser le Sujet élu: si elle avoit des notions qui éloignassent son approbation, elle voudroit bien dire la raison de l'exclusion qu'elle donneroit; mais, en cas de refus de S. M. les Fermiers, quand il seroit question de remplacement, en proposeroient un autre; &, dans aucun cas, la Cour ne nommera personne, & ce seront toujours les Fermiers généraux qui

Digitized by Google

choiſiront leurs Aſſociés, avec d'autant plus de raiſon, qu'ils ſeront ſolidaires, vis-à-vis du Roi, les uns pour les autres, du prix du Bail & de toutes les opérations qui ſeront faites au nom de la Compagnie ; de ſorte que s'il vaquoit une Place, & qu'il n'y eût perſonne dans la famille de celui qui ſeroit mort ou retiré, qui pût le remplacer, les dix-neuf Fermiers reſtans choiſiroient le Sujet pour la Place vacante, & il faudroit, pour que le choix fût agréé du Roi, que celui qui ſeroit propoſé eût douze voix des dix-neuf, pour l'incluſive.

Si par hazard il ſe mêloit, dans la Société, de l'intrigue, des cabales ou du dérangement dans les fortunes, par inconduite, le Roi ne ſeroit pas aſtreint au Bail pour les cauſes de dérangement d'un Sujet, & il ſeroit prévenir la Compagnie de lui remettre ſes fonds, & de choiſir un

Digitized by Google

autre Sujet pour le remplacer.

Les baſſeſſes, s'il en pouvoit exiſter, ſeroient punies comme le dérangement de conduite; car le Roi veut que cette Compagnie mérite l'eſtime générale, non-ſeulement par ſes talens pour conduire les Fermes de Sa Majeſté, mais encore par une conduite intacte relativement à l'honnêteté & à la probité.

Enfin cette Compagnie ne doit pas être regardée comme une ſimple aſſociation de Financiers pour une affaire, mais comme une Compagnie utile à l'Etat & tenant à l'Etat.

L'on ſupprimera un tiers des Charges de la Compagnie actuelle & tous les Employés inutiles.

L'on ſupprimera toute croupe, portion, penſion, qui précédemment ont été miſes ſur les Places de Fermiers généraux.

Digitized by Google

Les vingt Fermiers que le Roi choisira pour régir ses Fermes générales auront seuls les bénéfices & les pertes de leur manutention.

La Ferme, avec les augmentations que j'ai marquées, les huit sols pour livre de la totalité, vu les retranchemens & l'économie qu'il faut y mettre, vu la longueur du Bail & les produits que le crédit procurera à la Compagnie, sera, pour les cinquante ans, sans augmenter ni diminuer, de deux cents millions.

Les arrérages des dettes, soit constituées, soit viageres, sont de cent soixante millions.

La Ferme établira, à sa Caisse, le paiement des rentes. L'on supprimera tous les Payeurs des rentes. Les dettes de l'Etat de toute nature, excepté les rentes viageres, seront converties dans une obligation sur les Fermes, rembourſable à volonté, & les

Digitized by Google

les rentes viageres dans une rente viagere ſur la Ferme ; & de même que le Roi s'oblige & oblige le revenu de ſes Fermes au paiement des arrérages des dettes de l'Etat, les Fermiers généraux s'obligent ſolidairement à payer les arrérages deſdites dettes, pendant le cours de leur Bail.

Ils rapporteront au Tréſor royal, tous les ans, les quittances des Créanciers, ſoit conſtitués, ſoit viagers, afin que le compte de cette Partie ſoit apuré chaque année, & envoyé à la Chambre des Comptes. Les Créanciers qui ne viendroient pas toucher leur rente dans l'année, la perdroient pour cette année.

Des 40 millions qui reſteront entre les mains des Fermiers généraux, ils paieront, en trois ans, à raiſon de 20 millions par an, les 60 millions repréſentans les fonds des Fermiers généraux qui ſortent de Place.

Digitized by Google

Les autres vingt millions ſeront employés, les premieres années, à acquitter les billets des Fermes, les reſcriptions ſuſpendues en 1770, & les Charges des Payeurs des rentes ſupprimés.

Quand ces rembourſemens ſeront faits, ſi la guerre n'a pas lieu, l'on prendra dix millions, chaque année, pour rembourſer ſucceſſivement des Charges onéreuſes à l'Etat, comme celles des Eaux & Forêts, des Tréſoriers de France, & autres Charges de la Maiſon domeſtique du Roi, qui ont été créées pour avoir de l'argent; & les 30 autres millions, ainſi que les extinctions des rentes viageres, ſerviront à rembourſer des rentes conſtituées, leſquelles rentes conſtituées ne ſeront rembourſées que ſur le taux de leurs arrérages à 5 p. 100. Par exemple: un billet de Nouette, de 100,000 liv. originaire, valant à pré-

Digitized by Google

ſent 2,500 liv. de rente, ſera rembourſé 50,000 liv. de ſorte que ſi, pendant les cinquante ans, il étoit poſſible d'eſpérer qu'il n'y auroit point de guerre, les 60 millions de rentes viageres ſeroient preſqu'éteints, & les 100 millions de rentes conſtituées ſeroient réduits à 25 millions, en ne comptant pas l'intérêt de l'intérêt. Il eſt vrai que l'on ne peut pas eſpérer cinquante ans de paix; qu'il ſera abſolument néceſſaire de prendre ces 40 millions pour les frais de la guerre pendant ſon cours; mais comme il eſt également certain que dans cinquante ans on ſe libérera autant qu'il faut l'être; de même que l'on ne fera pas de libération de dettes, l'on doit s'arranger auſſi à ne point faire de dettes nouvelles pendant la guerre, & alors le calcul reſtera dans ſa juſteſſe, & le terme de la libération ne ſera que prolongé.

Digitized by Google

Je dis qu'en gardant 25 millions d'arrérages, on ſera libéré autant qu'il faut l'être, & je crois que cinq cens millions de dettes, dans un grand Royaume comme la France, ſont néceſſaires pour alimenter une partie de la circulation.

Ce projet eſt auſſi juſte que certain pour arrêter les malheurs que l'accumulation des dettes produira dans l'Etat.

La premiere difficulté qui ſe rencontrera ſera le prix du Bail porté de 173 millions à 200, ce qui fait 27 millions d'augmentation, & paroît un peu fort, quand on ne conſidere pas, 1°. qu'un Bail de cinquante ans au lieu de ſix, devient un état réel pour la famille qui eſt dans la Ferme, & produit un bénéfice difficile à calculer, qui mérite bien d'être acheté.

2°. Chaque Fermier général, à préſent, eſt obligé de faire un fonds dont le Roi

Digitized by Google

ne lui paie la rente qu'à 4 p. 100; & dans la Ferme propoſée, le Roi exige que les 20 Fermiers généraux faſſent un fonds réel, chacun de 3 millions; mais l'intention du Roi eſt que ces 60 millions reſtent dans la Caiſſe des Fermes, & ſervent aux Fermiers pour acquitter les billets qu'ils ſont autoriſés à donner en paiement, & que le Roi recevra dans ſes Caiſſes pour comptant; bien entendu que jamais ils ne pourront en donner pour plus de 60 millions; ce qui ſera vérifié, chaque ſemaine, par un Commiſſaire du Roi qui ſera à la tête de la Ferme, ſera lui-même de la Ferme, & portera le Bordereau de la Caiſſe au Contrôleur général.

A la fin de l'année, le Contrôleur général vérifiera le Bilan de la Caiſſe, où il devra ſe trouver 60 millions, ſoit en argent, ſoit en billets, au paiement deſquels

Digitized by Google

les 20 Fermiers généraux ſeront obligés ſolidairement; de ſorte que bien loin de faire des fonds que le Roi s'approprie, & dont les Fermiers tirent un intérêt médiocre, ils ſeront les maîtres de leurs fonds, & les feront valoir avec avantage, ſur-tout en payant les arrérages dont ils ſont chargés, en billets à terme, & ces billets étant reçus dans les Caiſſes du Roi.

Enfin il eſt certain que l'on peut diminuer les frais de la Ferme d'une quinzaine de millions. Ces frais exiſtent par des conſidérations qui n'auront plus lieu, ſi la Compagnie n'a en vue & ne travaille que pour l'intérêt de l'Etat, celui du Roi & celui des Fermiers.

Cette partie arrangée comme je viens de l'écrire, on doit être tranquille ſur les dettes de l'Etat; ce qui eſt le premier objet de l'honneur & du crédit d'une

Digitized by Google

Administration noble, juste & honnête.

Mais il reste les dépenses de l'Etat à acquitter chaque année. Ce n'est pas la partie la plus facile, sur-tout quand ces dépenses sont faites sans mesure, & sont portées au-delà des bornes raisonnables.

Pour me fixer à un taux, quoique je le croie susceptible d'économie & de diminution, je prendrai à-peu-près l'Etat de l'année 1775.

La Guerre, y compris les augmentations de solde, les fourrages, fournitures, bâtimens civils, Gouvernemens, enfin tout ce qui tient à ce Département ou doit y tenir en tous genres, compris aussi la Maison militaire du Roi, la Guerre, en y ajoutant l'Artillerie & le Génie, coûtera..... 100,000,000 liv.

Digitized by Google

	Livres.
De l'autre part	100,000,000
La Marine	25,000,000
Les Colonies . . . . . t .	8,000,000
L'Aſie	2,000,000
Ponts & Chauſſées, Turcies & Ports maritimes	5,000,000
Maréchauſſées	3,000,000
Affaires Etrangeres, y compris les Ligues Suiſſes	8,000,000
Dépenſes de la Finance	14,000,000
Penſions, vu ce que la Guerre paie .	3,000,000
Dépenſes imprévues	6,000,000
Maiſons du Roi, de la Reine, Meſdames, Penſions des Princes, Bâtimens, tout ce qui s'appelle Maiſon domeſtique . .	32,000,000
	206,000,000

Deux cens ſix millions ſont une furieuſe ſomme à tirer des Peuples, quand on leur a tiré déjà 200 millions ſur leur conſommation, & que l'on n'a d'eſpérance de diminution que dans 50 ans; cependant je crois que nous ſommes dans la ſituation

Digitized by Google

où il faut que le Roi & ſon Miniſtere aient le courage d'ordonner la peine, quoiqu'ils n'aient pas la vraiſemblance de voir le bien qu'ils veulent produire; mais en gênant les Peuples auſſi fortement pour le ſalut futur, mais ſalut calculé & certain, il y auroit de la barbarie qui porteroit ces mêmes Peuples au déſeſpoir, s'ils voyoient qu'on ſe dérangeât, par une mauvaiſe adminiſtration & par des déprédations, du calcul de libération pour lequel ils s'abonnent de ſouffrir pendant 50 ans.

Il reſte au Roi pour revenus :

La Ferme des Poſtes, à laquelle on réunit les Meſſageries, Voitures de la Cour, & ce qu'on appelle le Roulage	8,000,000
La Régie des Droits réunis . . .	8,000,000
La Régie des Hypotheques . . .	4,000,000
La Régie des quatre Membres . . .	734,000
La Régie d'Imbert	300,000
Les Pays d'Etats	26,000,000
Le Cinquieme du Clergé & de l'Ordre	

Digitized by Google

De l'autre part	47,034,000
de Malte	1,600,000
Celui de Paris	6,000,000
Celui des Princes du Sang . . .	500,000
Les Domaines & Bois	12,000,000
La Taille	60,000,000
Le Cinquieme ſur les Terres . . .	100,000,000
	227,134,000

En ajoutant à cette ſomme 3 millions du Clergé par an, le Roi aura une paſſe de 20 millions, qu'il laiſſera dans la Caiſſe des Receveurs généraux, leſquels ſeront chargés de lever, non-ſeulement la Taille, mais tous les Cinquiemes impoſés ſur les terres, par un Cadaſtre à-peu-près pareil à celui d'à préſent, mais qui ſera fixe pendant 50 ans. La Compagnie des Receveurs généraux, qui ſera de même de 20 perſonnes, aura les mêmes Statuts que celle des Fermiers généraux. Il n'y aura pas un Receveur général pour telle Province;

Digitized by Google

ils ſeront pour toutes les Provinces, & répondront ſolidairement les uns pour les autres. Ils ſeront de plus Tréſoriers des Troupes, de l'Artillerie, du Génie, de la Marine, des Maréchauſſées & des Ponts & Chauſſées; de ſorte qu'ils feront le ſervice de proche en proche, aiſément, ſans faire voiturer de l'argent. Ils feront un fonds de 40 millions; le Roi y en ajoutera 20, qui ſeront pris ſur le ſurplus des 206 millions, & la ſeconde année, les 20 millions ſeront diminués ſur la Taille; mais cette diminution ſera diſtribuée, chaque année, en proportion des beſoins.

Ces 40 millions des Receveurs généraux & les 20 millions du Roi formeront une Caiſſe d'Eſcompte dont le fonds ſera de 60 millions, laquelle permettra aux Receveurs généraux de donner au Public 60 millions de billets dont, outre la Caiſſe

Digitized by Google

qui ſera inſpectée tous les mois, la Compagnie répondra ſolidairement, ainſi que des deniers du Roi; & ces billets ſeront reçus dans les Caiſſes du Roi, comme comptant.

L'on voit que ſelon ce projet, la Capitation eſt ſupprimée en entier. Cependant, ſi la guerre venoit, il faut calculer à quoi la dépenſe monteroit de ſurplus par année.

Je penſe que le Département de la Guerre, ſans comprendre les Gardes-Côtes & les Milices, qui ſont payés par les Provinces, pourroit être fixé, ſans variations, à 40 millions d'augmentation; de ſorte qu'en tems de guerre, ce Département coûteroit 140 millions.

La Marine, ſelon mon plan, pourroit agir puiſſamment en guerre, avec 40 millions, ce qui fait 15 millions d'augmentation.

Digitized by Google

Les Affaires Etrangeres pourroient augmenter de 4 millions.

La guerre ne produit point de changemens dans les autres dépenſes ; ainſi l'augmentation de guerre ſeroit de 59 millions ; en ſuppoſant 65 millions, pour ne pas me tromper, & parce que la guerre peut coûter, ainſi que les Affaires Etrangeres, quelques millions de plus ou de moins, ces 65 millions ſeroient acquittés par 40 millions de rembourſemens ſuſpendus, par 20 millions que le Roi laiſſeroit ſur les recettes générales, & par la Capitation qui ſera miſe ſur tous les Sujets, qui doivent à l'Etat leurs ſervices, & qui n'iront pas à la guerre. Cette Capitation ſera légere, mais on y joindra le Don gratuit du Clergé, de 3 millions par an pour la guerre ; ce qui fera que l'augmentation de la guerre ſera payée ſans contracter de nouvelles

Digitized by Google

dettes, & que la France ne ſera pas forcée, comme elle l'eſt à toutes les guerres, de faire la paix mal à propos, par la néceſſité de ſoulager les Peuples, & par le beſoin d'argent.

L'on ſuppoſe, & je crois le calcul juſte, le produit de l'arpent cultivé, l'un portant l'autre, à 30 liv.

L'on a calculé, au rabais, qu'il y avoit cent millions d'arpens cultivés en France; je ſuis perſuadé qu'il y en a 200; mais en ſuppoſant qu'il n'y en eût que 100, le produit net, à 30 liv. l'arpent, ſeroit de 3 milliards, dont le ſimple vingtieme ſeroit de 150 millions.

Si l'on ne compte le produit des arpens qu'à 20 liv. l'un dans l'autre, ce ſeroit 2 milliards, dont le dixieme qui eſt impoſé à préſent, ſeroit 200 millions.

Enfin, ſi l'on ſuppoſe que le produit

Digitized by Google

d'un arpent n'eſt que de 10 liv. ce ſeroit un milliard, dont le dixieme ſeroit 100 millions, & je ne porte pas le cinquieme que je propoſe, plus haut que ce dixieme.

Mais en ſuppoſant, au plus bas, que les 100 millions d'arpens cultivés ſont à 5 liv. de rapport, le cinquieme ſera cent millions.

Je ne me diſſimule pas que l'impoſition du cinquieme ſur les terres eſt énorme; mais, outre que les vingtiemes, l'un portant l'autre à 25 millions, ſont, tout au plus, aux deux tiers de leur valeur, & que par conſéquent ce cinquieme pendant cinquante ans, ne ſera que 3 vingtiemes, le Roi diminue infiniment ſur la Taille; il ôte la Capitation; il s'oblige à ne pas mettre de nouveaux impôts pendant 50 ans. Chacun ſaura la premiere année ce qu'il doit payer, & ſera ſûr que pendant preſ-

Digitized by Google

que toute ſa vie, quelqu'amélioration qu'il faſſe dans ſon bien, il ne ſera porté aucun changement dans ſon impoſition. Le Payſan n'aura pas d'intérêt à paroître pauvre; il pourra devenir riche ſans crainte; & au bout de 50 ans, tems où un nouvel ordre de choſes devra s'établir dans les Finances de France, le Royaume n'aura plus que 25 millions d'arrérages de dettes. Alors on ſera en état de choiſir lequel eſt le meilleur pour le Peuple, ou de diminuer l'impoſition ſur les terres, ou de réduire celle ſur les conſommations.

Il n'y a que trois ſortes d'impoſitions poſſibles, celle ſur les terres, celle ſur les conſommations, & celle ſur les perſonnes. Je propoſe de retrancher la derniere, comme la plus injuſte, & de la reſtreindre au tems de guerre, en en déchargeant ceux qui font la guerre; ce qui eſt le rétabliſſement

Digitized by Google

bliſſement de l'ancien Service militaire dû par les Vaſſaux. Reſte donc l'impoſition ſur les terres & ſur les conſommations.

Comme dans mon projet, les dépenſes ne peuvent point augmenter, il n'y aura jamais, tout au plus, que 206 millions de dépenſe en tems de paix, & 270 millions en tems de guerre. Je dis que les dépenſes ne peuvent pas augmenter, parce que les augmentations n'arrivent que ſur les Départemens qui éprouvent des malheurs à la guerre, & qui les réparent par des emprunts uſuraires des Fourniſſeurs, ou parce qu'en tems de guerre, & même en tems de paix, le beſoin d'argent & le diſcrédit néceſſitent à des opérations forcées & ruineuſes vis-à-vis de ceux qui prêtent leur crédit & avancent de l'argent; enfin, ce qui eſt plus commun, par les dépréda-

Digitized by Google

tions que les fantaiſies des Rois occaſionnent.

Je fais un fonds ſuffiſant pour les Départemens pendant la guerre ; ainſi, que les événemens ſoient heureux ou malheureux, le Roi ſera en droit de s'en prendre aux Adminiſtrateurs, ſi les Départemens ne vont pas bien ; & ſur cette partie on aura une volonté bien décidée, quelque malheur qui puiſſe arriver, de ne rien changer dans la diſtribution, & de rendre le Miniſtre non pas reſponſable de l'événement, mais reſponſable de la dépenſe, & ſur-tout d'empêcher de faire fournir les Troupes à crédit ; car il ſera bien connu, au commencement de la guerre, que le Roi, à la paix, ne devra rien des dépenſes de la guerre.

Les Banquiers qui fourniſſent, à de gros intérêts, leur crédit & font des avances,

Digitized by Google

ne gagneront plus rien ; les Caiſſes des Receveurs généraux feront tout le ſervice de l'Etat, ſans qu'il en coûte un ſol au Roi. Les fantaiſies, qui occaſionnent les déprédations de la Cour, ſont plus difficiles à arrêter.

Si je conſeillois le Roi, je lui propoſerois, au cas qu'il adoptât mon projet, de donner une Loi qui développât le projet, laquelle Loi ſeroit connue de tout le Royaume & enregiſtrée dans toutes ſes Cours. Cette forme aſſureroit ſa tranquillité & celle de ſes Peuples pendant 50 ans ; car le Roi s'engageroit d'être cet eſpace de tems ſans envoyer aucun Edit d'impoſition ni d'emprunt à ſes Parlemens, & les autoriſeroit, ſi on en envoyoit, à ne les point enregiſtrer.

Par cette Loi, dans l'article des dépenſes de la Cour, je conſeillerois au Roi de

Digitized by Google

fixer ce qu'il veut donner aux Enfans de France, Princes & Princeſſes; j'affecterois tel revenu des recettes générales, pour le paiement des penſions de la Famille Royale : par exemple, je ſuivrois, pour Monſieur & M. le Comte d'Artois, l'état actuel, & leur aſſignerois à chacun 3 millions 500 mille livres; à Madame Eliſabeth 600 mille livres; à chacune de Meſdames 600 mille livres : bien entendu que les graces que les Fils de France auroient, ſoit en Charges de l'Etat, ſoit en Gouvernemens, ſeroient en diminution. Ce taux, une fois décidé, ſeroit celui de tous les Enfans de France, tant qu'il en arriveroit, quand ils auroient ſeize ans; car, juſques-là, leur dépenſe ſeroit fixée à 300 mille livres, & les Princeſſes, Enfans de France, toujours à 300 mille livres, juſqu'à leur mariage.

Digitized by Google

Ces Enfans ne ſe ſerviroient de rien de la Maiſon du Roi, & auroient une Maiſon ſéparée, qui, dans leur enfance, ſeroit adminiſtrée & réglée par les Gouvernantes & Gouverneurs ; ils rendroient compte au Roi de cette adminiſtration, & quand ils auroient ſeize ans, ils prendroient, à leur choix, des Officiers pour gérer leurs affaires.

Je conſeillerois au Roi de s'aſtreindre à jamais de ne prendre pour ſa Maiſon, ſes Bâtimens, ſa Poche, & tout ce qui concerne ſa Maiſon domeſtique, les Arts, la Bibliotheque, les Jardins, enfin, tout ce qui eſt dans le Département du Secretaire d'Etat de la Maiſon ; je lui conſeillerois de ſe fixer, par la Loi, à ne prendre que les Domaines & Bois qui lui appartiennent, & la Ferme des Poſtes qui lui appartient auſſi, comme Seigneur Suzerain ; de ſorte

Digitized by Google

que ſes dépenſes, dans aucun cas, ne pourroient pas être plus critiquées que celles d'un Particulier qui vit de ſon bien, ſans faire de dettes ; avantage immenſe pour l'honnêteté, la juſtice & la tranquillité d'un Roi. Sa fantaiſie perſonnelle ne ſera jamais ſatisfaite par le bien de ſes Sujets.

Si un Roi veut ſigner les engagemens que je propoſe, ſi ce Prince eſt exact à les faire remplir par ſes Miniſtres ; ſi la Nation conſent, pour ſon bien, à la ſurcharge de 50 ans, qui diminuera cependant progreſſivement, le Roi jouira de la réputation d'honneur & de juſtice, qui eſt la plus flatteuſe pour un Roi, & le Royaume acquerra un degré de prépondérance dans l'Europe, & par conſéquent de conſidération, au-deſſus de celui qu'il a eu dans les tems les plus brillans de Louis XIV, qui, à Nimegues, & ſur-tout à Riſvick,

Digitized by Google

n'a pas pu profiter des victoires que ſes armes avoient remportées, & a été obligé de couper ſes ſuccès, par la pénurie d'argent où il avoit mis ſon Royaume.

Ce ſera après les 50 années, où il ne reſtera plus de dettes au Royaume que les arrérages de 500 millions, & par conſéquent 25 millions d'arrérages, que l'on jugera, avec connoiſſance de cauſe, s'il eſt plus profitable de diminuer l'impôt ſur les conſommations ou ſur les terres; car, en ſuppoſant que les dépenſes reſtent toujours à 200 millions, en y ajoutant les 25 millions d'arrérages pour leſquels il faudra toujours établir un fonds d'amortiſſement, il ne reſtera en dépenſe que 245 millions; ce qui fera que ſur les 427 millions d'impoſitions il y aura une diminution de 182 millions. Alors je crois que le mieux ſeroit de mettre les Provinces en Pays d'E-

Digitized by Google

tats, & de leur partager, selon leurs facultés, l'imposition générale; ce seroit le moment où les affaires de l'Etat seroient les plus florissantes, où le Roi seroit chéri par sa justice & son amour pour son Peuple, qu'il faudroit choisir pour cette grande révolution qui assureroit le bonheur du Royaume & celui du Roi; lequel Roi, d'ailleurs, n'auroit aucun intérêt de ne pas contribuer, de sa voix & de son autorité, à un aussi grand bien, puisqu'il auroit toujours, pour sa dépense personnelle, les Domaines de la Couronne & les Postes; & de quelque maniere que l'Administration proposât les impositions, il n'est pas vraisemblable qu'il voulût avoir plus qu'il ne peut dépenser raisonnablement, & s'il le vouloit, il y auroit de la justice à s'opposer à une volonté déraisonnable.

Digitized by Google

Réflexions sur l'Etabliſſement d'Etats provinciaux en France. (1778).

ON me demandoit mon avis ſur un Arrêt du Conſeil que le Roi avoir rendu pour faire un eſſai, dans la Province de Berri, d'Etats Provinciaux; il y avoit quinze jours que j'avois entendu lire cet Arrêt, je ne l'avois pas ſous les yeux, & je me hazardai à répondre ſur le champ à la demande, par la réponſe ci-jointe.

Digitized by Google

JE ne diſcuterai point, dans ce Mémoire, s'il eſt plus utile pour le Roi & pour le Royaume que toutes les Provinces ſoient en Pays d'Etats, ou toutes en Pays d'Election; je n'approfondirai pas ſi au mois de Juillet 1778 le moment politique eſt bien pris pour faire un changement dans l'adminiſtration de la perception; je me borne à donner mes idées ſur le projet, tel qu'il eſt préſenté pour le Berri dans l'Arrêt du Conſeil du 12 Juillet, en prévenant que tout ce que je pourrois dire ſur cet Arrêt, qui, vraiſemblablement, n'eſt qu'un Proſpectus de projet, ne doit faire tirer aucune conſéquence ſur mon avis particulier relativement au ſyſtême de mettre toutes les Provinces du Royaume en Pays d'Etats.

Le Roi & ſon Miniſtere ne peuvent

Digitized by Google

avoir que deux vues en eſſayant de changer l'adminiſtration du Berri : la premiere, le meilleur & le plus prompt ſervice de la Couronne ; la ſeconde, le bien des Sujets, par l'égalité & la ſimplicité de l'impoſition & de la perception ; car je me garderai bien de penſer que les vues du Miniſtere, en adoptant ce projet, aient été de s'en ſervir pour parvenir à faire faire au Roi une banqueroute partielle ; ce projet ſeroit bas & criminel dans le Miniſtere, mettroit pour jamais une tache ſur le regne du Roi, & en l'approfondiſſant, n'auroit qu'un odieux avantage momentané.

Bornons-nous donc à voir la choſe telle qu'elle eſt, un ſyſtême de probité exacte pour le bien du Roi & de ſes Sujets.

Je penſe d'abord qu'une ſeule Province iſolée & en ſtagnation, comme le Berri, ne peut pas faire un eſſai ſolide, & que

Digitized by Google

véritablement l'on ne pourra avoir des idées bien nettes ſur les avantages pour le Roi de cette adminiſtration, ou ſur les inconvéniens qui peuvent s'y rencontrer, que lorſque l'on aura éprouvé ce ſyſtême dans pluſieurs Provinces d'un ſol différent & d'un commerce étendu. Il eſt impoſſible, par exemple, que les Députés de la ville de Bourges aient les mêmes notions que ceux de la ville de Bordeaux ; ainſi, l'eſſai qui ſera fait dans le Berri, ne ſervira de rien pour la Guienne ; cet eſſai même n'offrira aucune idée de comparaiſon avec les autres Provinces. Si au lieu du Berri, le Roi avoit fait choix de la Normandie, cette Province auroit pu faire baſe pour tout le Royaume, parce qu'à l'exception du vin, elle a tout, ſol, commerce, manufacture ; & chaque Province, ſelon ſa conſiſtance, auroit pris des idées compara-

Digitized by Google

tives. Le Berri, selon moi, est donc un choix inutile, tant qu'il sera isolé.

L'essai de constitution que l'on établit pour cette Province, consiste à assembler douze Membres du Clergé, dont l'Evêque Diocésain, ou l'Archevêque, sera Président des trois Ordres; douze Membres de la Noblesse, douze des Députés des Villes, & douze de Bourgeois qui seront propriétaires de fiefs en roture; car je n'entends pas que l'on ait voulu désigner, par ces douze Membres du Tiers-Etat hors des Villes, les gros Fermiers, attendu qu'ils se trouveroient Représentans de la Noblesse & du Clergé.

Cette Assemblée, l'Archevêque présidant, recevra les ordres du Roi pour l'imposition, & d'après lesdits ordres, répartira la somme ordonnée par le Roi, selon les facultés présumées des Contribuables.

Digitized by Google

L'Assemblée ne pourra faire aucune représentation sur la quotité, & sera simplement la maîtresse de la répartition.

L'Assemblée aura de plus la permission de gérer le détail des ponts & chaussées de la Province, d'appliquer aux besoins de la Province les travaux de charité, & de représenter au Roi les améliorations dont la Province pourroit être susceptible, afin qu'avec le consentement du Roi, on puisse adapter à ces améliorations quelques revenus de la Province.

L'Assemblée Provinciale ne se tiendra que tous les deux ans, & dans l'intervalle d'une Assemblée à l'autre, il y aura une Commission intermédiaire, dont l'Archevêque sera le Président, qui fera exécuter, d'après les ordres du Roi, les délibérations qui auront été prises dans l'Assemblée des Etats; laquelle Commission ren-

Digitized by Google

dra compte de ses opérations intermédiaires à la tenue des Etats.

Telle est, à ce que je pense, la substance du projet dont on veut faire l'essai en Berri. J'ai déjà observé que la Province du Berri étoit mal choisie pour l'exécution de cet essai.

Je trouve aussi des inconvéniens dans la forme de la composition. Il me semble que relativement à l'autorité & à la prérogative royale, l'Arrêt du Conseil ne parle pas avec assez d'étendue des fonctions des Commissaires du Roi, & quels seront ces Commissaires. Or, si l'on convient, & le Roi doit en convenir, que dans l'Etat monarchique tel qu'il existe, le Royaume est la Terre seigneuriale de la Couronne, comme les Terres des Particuliers sont la seigneurie des fiefs & des biens qui se trouvent ressortissans à leur

Justice, l'on conviendra que le premier droit & le premier devoir du Roi est d'avoir un œil attentif sur sa propriété, de manière qu'en police & en justice, il ne s'y fasse rien sans son approbation. D'où il s'ensuit qu'il est de nécessité comme de droit, que le Roi ait au moins deux Commissaires dans les États mêmes, & Présidens de la Commission intermédiaire, pour veiller à l'administration de la Province, & empêcher qu'il n'y soit rien fait non-seulement de contraire à l'ordre & à l'administration générale de toutes ses Provinces, principalement eu égard au commerce, mais encore relativement aux vues futures que le Roi pourroit avoir pour son bien particulier & pour le bien général de son Royaume. Les Commissaires du Roi dans les États, en inspectant les délibérations, contiendroient la chaleur des opinions

Digitized by Google

opinions & celle des passions ; ils tiendroient la balance dans les Ordres ; & l'on remarquera que cette balance seroit tenue par l'autorité de la prérogative du Roi, qu'il ne faut jamais perdre de vue. Or, cette balance est absolument nécessaire à contenir ; car il seroit aussi dangereux pour la Province que pour le Roi, qu'un Ordre prît un ascendant despotique sur les autres Ordres. Si c'étoit le Tiers-Etat, les impositions ne seroient point justes ; si c'étoit la Noblesse, toutes les opérations se feroient par violence, & nous retomberions dans les inconvéniens du système féodal ; si c'étoit le Clergé, le spirituel, qui est despotique, seroit uni au temporel. L'expérience fait connoître que de toutes les administrations, l'union de ces deux pouvoirs est la plus mauvaise. Il faut donc un pouvoir qui tienne la balance entre ces trois

Digitized by Google

pouvoirs réunis. Le Roi ſeul eſt en état de la tenir par la voie de ces Commiſſaires, que j'établirois préſens à l'Aſſemblée Provinciale & à la Commiſſion intermédiaire.

Les Commiſſaires du Roi porteroient à l'Aſſemblée les ordres du Roi, & ils reſteroient à l'Aſſemblée pendant la délibération. S'il s'élevoit des objections de la part de l'Aſſemblée, ils ſeroient à portée, en expliquant les volontés du Roi, ou en s'oppoſant à telles ou telles déterminations que l'Aſſemblée voudroit prendre, de faire connoître les motifs qui déterminent le Roi dans ſes demandes ou dans ſes refus. Le Roi agiroit vis-à-vis de ſes peuples en pere raiſonnable & ſenſible; ce ne ſeroit pas ſa volonté, parce que c'eſt ſa volonté ou ſon beſoin qui le détermineroit, ce ſeroit ſa volonté, parce que ce ſeroit le bien général.

Digitized by Google

Je prendrois le Gouverneur de la Province pour premier Commiſſaire, & l'Intendant pour le ſecond, afin que l'un par l'autre ils ſe ſurveillaſſent & fuſſent animés par émulation du bien, le premier par ſon rang, le ſecond par les formes.

Je diſtribuerois chaque Province en cantons, Bailliages, Elections, comme on voudroit, & je tirerois de cette diviſion les trois Ordres. Je ne ſais pas quel avantage il y a à ce que l'Ordre du Tiers ſoit double; quoi qu'il en ſoit, je joindrois, ſi l'on veut, douze Députés des Bourgs ou gros Villages aux douze Députés des Villes; ce qui produiroit plus clairement ce que l'Arrêt du Conſeil veut dire.

La compoſition de ces Etats arrêtée, laquelle compoſition dépend abſolument du Roi, il ſera queſtion enſuite d'établir, par des regles fixes, les opérations de cette Aſſemblée.

Digitized by Google

Elles ſont de quatre natures, à ce qu'il me ſemble.

La premiere, la répartition égale de l'impoſition ſur le ſol de la Province.

La ſeconde, l'amélioration de ce ſol à la perfection poſſible, & les encouragemens qui ſont à donner en conſéquence.

La troiſieme, l'établiſſement de manufactures propres à la nature du pays & au génie des Villes.

La quatrieme, l'accroiſſement du commerce des productions du pays, tant du ſol que des manufactures, & les facilités de circulation, tant par eau que par terre, qu'il eſt néceſſaire de lui procurer.

Sur la premiere & principale nature d'opération, il me ſemble que ce qu'il y auroit de plus ſimple, ſeroit de l'établir par arpens, ſans faire diſtinction des arpens en culture, ni de la nature de leur

Digitized by Google

culture, & en admettant, dans le nombre des arpens, ceux qui ſont employés en maiſons & en agrémens. Les arpens ſont comme toutes les choſes de la vie ; il y en a de bons, de médiocres & de mauvais ; il faudroit prendre la proportionnelle entre ces trois qualités, elle détermineroit la quotité de l'impoſition. Les mauvais arpens d'abord ſeroient ſurchargés, les bons ne ſeroient pas aſſez impoſés ; mais en fort peu de tems les médiocres deviendroient bons & les mauvais plus que médiocres, parce que dans la répartition ſur le ſeul arpent, l'engrais n'eſt pas impoſé, ni les beſtiaux qui produiſent l'engrais, comme ils le ſont actuellement. Pour établir l'impoſition ſur l'arpent, l'on a beſoin d'un arpentage ; ainſi, en cas que le Roi accepte cette baſe pour l'impoſition, la premiere connoiſſance que doit ſe procurer l'Aſſem-

Digitized by Google

blée des Etats eſt celle du nombre d'arpens de la Province, & l'état exact des Poſſeſſeurs de chaque arpent. Quand la Province aura acquis une connoiſſance bien exacte de cette quotité d'arpens, je penſe que l'opération de l'impoſition ſera ſimple & non ſujette à réclamation. Un Député du Tiers de chaque Bailliage ſera le Receveur particulier de ſon Bailliage ; il verſera les fonds au Tréſorier général de la Province, lequel les verſera au Tréſor royal. Un ſol pour livre pour toute cette manutention ſera le ſalaire de leur peine.

Sur l'amélioration de la culture ; l'Aſſemblée Provinciale doit prendre, par la voie des Bailliages, les connoiſſances les plus approfondies ſur ce point intéreſſant. Il y a, dans chaque Province, des deſſéchemens à faire, des terres à défricher,

Digitized by Google

mais ces idées d'améliorations communes ne ſont pas toujours les plus preſſées à ſuivre ; c'eſt dans les détails les plus habituels que l'on procure plus certainement le bien, & à moindres frais. Par exemple, l'Aſſemblée Provinciale, dans beaucoup de Provinces, produira un bien ineſtimable, lorſqu'elle s'occupera de faire verſer des beſtiaux dans les parties de la Province qui en ont le moins, qu'elle connoîtra & emploiera les moyens pour procurer à ces beſtiaux la nourriture néceſſaire, en faiſant ſoigner les Prairies, & en les préſervant des inondations des ruiſſeaux & rivieres qui ordinairement les entourent ; en veillant à ce que les Poſſeſſeurs mettent dans ces Prairies les engrais qui leur ſont propres ; en procurant aux Propriétaires, ſelon la nature du Pays, les arbres fruitiers les plus utiles au Peuple par leurs

Digitized by Google

productions ; en procurant aux cultivateurs des dédommagemens pour réparer les pertes que les intempéries leur auront causées ; enfin en donnant des prix d'encouragement aux fermiers & aux cultivateurs qui auront le mieux réussi dans leur culture. Tous ces objets justement suivis, & avec l'amour du bien, donneroient une ame à la Province, & seroient l'objet d'administration la plus flatteuse pour un cœur honnête. Je dirai, en passant, que des mains-mortes qui ne possedent qu'à vie, qui souvent sont étrangers à la Province, & qui ne connoissent pas leurs successeurs, ne peuvent pas naturellement remplir cette partie de l'administration.

La culture est le premier bien d'un pays, l'industrie en est le second. Il y a du talent & de l'industrie dans la culture ; mais il y a une industrie, proprement dite, qui de-

Digitized by Google

vient l'échange du produit de la culture. Outre les Ouvriers néceſſaires à la ſociété, la population, en augmentant, fournit, dans les deux ſexes, des ſujets qui exigent que le Gouvernement les emploie, & cet emploi eſt le premier fruit des manufactures. L'emploi des matieres premieres du pays eſt le ſecond. En tout, un objet eſſentiel de l'Aſſemblée des Etats ſera celui d'exciter l'induſtrie, & le quatrieme, de donner à cette induſtrie, ainſi qu'au produit de la culture, des débouchés multipliés & faciles. Si l'eſſai que l'on veut faire peut remplir, dans la forme que j'indique, les objets que je détaille dans ce Mémoire, l'on ne peut pas ne point convenir que cet eſſai pourra devenir très-avantageux aux Provinces du Royaume, & que s'il avoit le ſuccès que l'on en eſpere, le bonheur des Provinces devroit faire le vrai bonheur & la gloire du Roi.

Digitized by Google

INTRIGUES de la Cour, notamment de M. le Duc d'Aiguillon & de Madame Dubarry, pour me faire ôter, par le Roi, la charge de Colonel général des Suiſſes & Griſons, &c.

AU mois de Février 1762, j'entendis dire, chez Madame de Pompadour, que M. le Comte d'Eu étoit dangereuſement malade, & qu'il vouloit ſe défaire de la Charge de Colonel Général des Suiſſes, dont le détail le fatiguoit. Le Roi croyoit même que M. le Comte d'Eu étoit aſſez mal, pour s'entretenir des diſpoſitions qu'il feroit à ſa mort, & j'aſſiſtai à une converſation, par laquelle j'appris qu'il comptoit donner le Gouvernement de Languedoc à un de ſes Petits-Fils, & celui de Guienne à M. le Comte d'Artois, lorſque le Maréchal

Digitized by Google

de Richelieu mourroit ; époque que, dans ce tems-là, le Roi regardoit comme très-prochaine. J'obſervai au Roi qu'il me paroiſſoit que des Gouvernemens d'Etats & de Provinces éloignées ne devoient pas politiquement ſe donner aux Freres du Roi futur. Mon obſervation ne parut pas lui faire impreſſion ; & ſi, dans ce tems, le Gouvernement de Languedoc avoit vaqué, M. le Comte de Provence l'auroit eu, & M. le Comte d'Artois, le premier grand Gouvernement qui auroit vaqué enſuite.

Je ne fis pas autrement attention à la vacance de la Charge de Colonel Général des Suiſſes. Quelques jours après, l'on parla de nouveau de la démiſſion que M. le Comte d'Eu perſiſtoit vouloir donner. Ma famille fut inſtruite de cette nouvelle, & me fit obſerver que je devois demander la Charge de Colonel Général. Je m'y re-

Digitized by Google

fusai quelque tems ; je crus que je n'avois pas rendu des services assez essentiels au Roi, pour oser lui demander une grace aussi éclatante. Cependant on me fit réfléchir qu'alors j'étois assez mal avec feu M. le Dauphin, & encore plus mal avec feu Madame la Dauphine ; que les Entours intimes de ce Prince & de cette Princesse, nommément M. de la Vauguyon & Madame de Marsan, n'ignoroient pas le mépris profond que j'avois pour eux : je savois qu'un parti de Prêtres & de faux dévots m'attribuoient le renvoi des Jésuites, cabaloient contre moi & excitoient l'éloignement que M. le Dauphin me marquoit : l'on me fit voir plus que je ne le sentis, qu'il pouvoit arriver telles circonstances où la démission de la Charge des Suisses me rédimeroit d'une plus grande persécution : enfin je ne trouvois pas que M. de Sou-

Digitized by Google

biſe, qui prétendoit alors à cette Charge, & qui vraiſemblablement l'auroit eue, fût un ſujet qui méritât plus que moi. Je me déterminai donc à parler à Madame de Pompadour du deſir qui m'étoit venu de la demander au Roi. Je lui dis les raiſons qui m'y déterminoient, telles que je viens de les écrire; je lui marquai ma répugnance de l'embarraſſer d'une demande à laquelle elle ſe trouvoit peut-être déjà engagée pour M. de Soubiſe, & lui expliquai que tout ce que je lui diſois ſur cette Charge n'étoit qu'à titre de confiance; car pour éviter qu'on lui fît des reproches, d'après ſes engagemens précédens, ou qu'elle s'en fît à elle-même, pour lui épargner toute eſpece de gêne, je la ſuppliois de ne point parler en ma faveur au Roi, à qui je prendrois la liberté de demander directement cette grace. J'ajoutai que Sa

Digitized by Google

Majeſté me l'accorderoit ou me la refuſeroit ; que ſi elle me l'accordoit, j'étois perſuadé qu'elle (Madame de Pompadour), par l'amitié qu'elle me marquoit, ſeroit auſſi ſatisfaite, que je pourrois l'être, de mon ſuccès ; mais qu'elle n'auroit aucun reproche ni à ſe faire, ni à craindre, de ceux qui prétendoient à ſon appui pour cette Charge : ſi au contraire le Roi me refuſoit, je ne lui ſaurois pas mauvais gré à elle du refus que j'éprouverois ; & ce refus ſeroit récompenſé par d'autres bontés du Roi, qui me ſeroient auſſi utiles que le don de la Charge. Madame de Pompadour s'oppoſa abſolument à la volonté que j'avois de parler au Roi directement, & de ne faire aucun uſage de ſon crédit en cette occaſion. Elle m'aſſura, à pluſieurs repriſes & très-poſitivement, qu'elle n'avoit jamais pris aucun engagement avec

Digitized by Google

M. de Soubiſe ni avec perſonne pour cette Charge ; elle me fit entendre qu'elle regarderoit comme un manque d'amitié de ma part & un dégoût pour elle, ſi, au lieu de la charger de parler au Roi, je demandois directement la Charge à Sa Majeſté. Je crois effectivement que dans ce tems-là ma demande directe au Roi auroit eu plus de ſuccès que les ſollicitations de Madame de Pompadour; elle le ſentoit, ne vouloit pas que j'euſſe une connoiſſance auſſi certaine de mon crédit, & d'ailleurs mettoit infiniment de délicateſſe à contribuer à tout ce qui pouvoit m'être utile ou agréable. Je fis vainement mes efforts pour la diſſuader dans cette occaſion, de s'employer en ma faveur. Après avoir conſtaté bien clairement qu'elle n'avoit d'engagement avec perſonne, Madame de Pompadour me dit qu'elle comptoit parler au Roi, de

Digitized by Google

M. de Soubiſe & de moi ; qu'elle lui expoſeroit nos raiſons réciproques pour deſirer la Charge ; que M. de Soubiſe lui avoit dit les ſiennes ; que je venois de lui confier celles qui me déterminoient à cette demande, & que le Roi choiſiroit entre nous, ſans qu'elle influât ſur ſa déciſion autrement que par l'expoſition de nos raiſons & de nos mérites. J'avois politiquement un peu de déſavantage à cette forme ; car, lorſque l'on eſt en meſure de parler au Roi, d'en être bien reçu, de le décider, ſans qu'il ait la crainte d'eſſuyer des reproches de la femme qu'il voit à tous les quarts d'heure, l'on a un grand avantage ſur le concurrent qui n'eſt pas à portée de lui parler ; mais comme, avant tout, je ne voulois pas déſobliger Madame de Pompadour, je lui promis de ne point parler au

Roi

Digitized by Google

Roi directement, & la laissai la maîtresse de mes intérêts sur cet objet.

Le Roi ne reçut, que quelques jours après cette conversation, la démission de M. le Comte d'Eu, & garda cette démission, je crois, encore quelques jours avant de donner la Charge. Du moment où j'eus fait à Madame de Pompadour le sacrifice du desir que j'avois de parler directement au Roi, je ne m'informai plus des détails de cette affaire; je marquai même de l'éloignement pour toutes démarches qui auroient pu s'interpréter comme devant en assurer ou accélérer le succès. M. de Soubise me parla plusieurs fois de la demande qu'il faisoit. Je me souviens de tout ce qu'il m'a dit dans cette occasion, parce qu'alors il m'a articulé positivement que jamais il n'avoit eu de parole sur cette Charge. Je suis bien aise

Digitized by Google

de me ſouvenir de cette particularité, pour détromper les Complaiſans de M. de Soubiſe, & ceux qui ont écouté & vu les imprécations de fiel & de rage de Madame de Marſan contre moi. Au reſte, quand bien même M. de Soubiſe auroit eu les paroles que l'on ſuppoſoit & qui n'exiſtoient pas, ces paroles ne pouvoient raiſonnablement ni honnêtement m'arrêter dans mes demandes; c'étoit l'affaire de ceux qui lui auroient donné des paroles, & non pas la mienne. Cependant je deſirois trop alors que tous les ſentimens du Roi fuſſent fideles & reſpectés; j'aimois trop véritablement Madame de Pompadour, pour avoir voulu contrarier une parole qui auroit été donnée par le Roi ou par Madame de Pompadour à M. de Soubiſe; auſſi ſon aveu pénétré qu'il n'avoit aucune parole me fit grand plai-

Digitized by Google

ſir ; & la vérité de la rage de Madame de Marſan n'eſt venue que de ce qu'elle a ſenti, avec indignation, que j'avois oſé concourir pour une Charge, & même l'emporter ſur le Prince ſon frere.

Madame de Pompadour, quand la démiſſion de M. le Comte d'Eu fut arrivée, parla au Roi. Elle m'a aſſuré, à différentes repriſes, qu'elle expoſa ſimplement la demande de M. de Soubiſe & la mienne, & que le Roi, ſans la laiſſer finir ſur ce qui me regardoit, lui dit qu'il étoit décidé à me donner la Charge. Effectivement, après un Conſeil, Sa Majeſté m'appella ; elle me remit la démiſſion de M. le Comte d'Eu, & me demanda ſi je ſavois à qui il donnoit la Charge. Comme je lui répondis que j'attendois qu'il me l'apprît, le Roi me dit qu'il me la donnoit, en ajoutant que

Digitized by Google

c'étoit d'autant plus volontiers, que, DANS QUELQUES CIRCONSTANCES OU JE ME TROUVASSE, CETTE CHARGE NE POUVOIT PAS M'ETRE OTÉE. Ce ſont les propres mots dont le Roi ſe ſervit. Il les avoit déjà dit à Madame de Pompadour, qui m'en avoit prévenu, en me rendant ſa converſation avec le Roi. Sa Majeſté me répéta, le jour qu'elle me reçut dans la Cour de Verſailles, QU'ELLE AVOIT D'AUTANT PLUS DE PLAISIR A M'AVOIR DONNÉ CETTE CHARGE, QUE PERSONNE NE ME L'OTEROIT. On dit que les paroles du Roi doivent être ſacrées; cela peut être; mais elles ne ſont pas certaines; car le Roi a bien oublié ces paroles, en m'ôtant ma Charge, de la maniere non-ſeulement la plus injuſte, mais la plus perfide.

Je fus reçu, & exerçai la Charge au

Digitized by Google

mois de Mars 1762. On étoit alors occupé des préparatifs de la Campagne. Je n'eus rien à faire pour les Suiſſes, que de ſuivre ce qui avoit été préparé à leur égard, & ſelon leur ancienne forme. Mais dès l'année 1763, la premiere année de paix, je m'occupai ſérieuſement & avec activité, à réformer les abus ſans nombre, qui préjudicioient au ſervice du Roi dans le Corps des Suiſſes. Je parvins, par des Ordonnances, par des Traités avec les Cantons, à former un Corps ſolide de la nation Suiſſe; tandis qu'auparavant l'on pouvoit dire que le Roi payoit des Suiſſes ſans en avoir poſitivement à ſon ſervice. La formation étoit le premier objet politique; la diſcipline & la connoiſſance des manœuvres étoient le ſecond objet militaire & utile que j'avois en vue. Je parvins à mettre les Régimens Suiſſes ſur le pied le plus avan-

Digitized by Google

rageux poſſible pour le Service du Roi. Ce ne fut pas ſans éprouver de la part des Cantons & des Officiers Suiſſes, une infinité de contradictions. Les ſoins, la peine, la patience, rien ne me coûta pour parvenir à un but auſſi eſſentiel. Je deſirai que le Roi fût témoin du ſuccès de mon travail; il vit ſucceſſivement les Régimens Suiſſes; il manœuvrerent devant lui; il parut être content & me dit, chaque fois qu'il avoit vu un Régiment, qu'il trouvoit les Suiſſes bien différens de ce qu'il les avoit vus dans la guerre de 1740, & que j'avois un véritable mérite de les avoir mis ſur un ſi bon pied. L'éloge du Roi n'étoit pas alors une ſuite de faveur, comme avoit été le don de la Charge; car en 1769, Mademoiſelle Lange, ſurnommée Comteſſe du Barry, étoit Maîtreſſe du Roi, avec un crédit prépondérant ſur le cœur

Digitized by Google

& la volonté de ſon Amant. Elle me diſoit journellement avec beaucoup de diſgrace, mais avec effet, qu'elle ne pouvoit pas me ſouffrir; & ſa haîne contre moi influoit infiniment ſur les ſentimens du Roi à mon égard. Ainſi je puis croire que lorſqu'en 1769 le Roi me louoit ſur la maniere dont je m'étois occupé, pour ſon ſervice, de l'exercice de la Charge de Colonel Général, c'étoit la conviction plutôt que la faveur, qui le faiſoit parler.

A la fin de 1770, lorſque le Roi m'ôta les Places que j'occupois dans ſon Miniſtere, & qu'il m'exila, il ne fut pas queſtion de la Charge des Suiſſes; le Roi ne penſoit pas même qu'il pût me l'ôter; car dans ſon billet d'exil il ſpécifioit chaque emploi avec exactitude, & peu de jours après il approuva, ſans difficulté, que M. d'Affry lui portât le travail que je faiſois à Cham-

Digitized by Google

teloup pour les Régimens Suiſſes, & il a ſigné un an de ſuite toutes les feuilles que je lui ai adreſſées par M. d'Affry, comme il les ſignoit lorſque je les lui préſentois pendant mon Miniſtere. Il eſt vrai que je m'apperçus, le jour de mon exil, que le nommé Foullon, qui étoit mon Commis dans le Bureau des Finances de la Guerre, & qui eſt ce qu'on appelle un inſigne frippon en tous genres, quoique dénué, pour ce qui n'eſt pas intrigue, d'eſprit & de talens; je m'apperçus donc que ce Foullon, intriguant avec les du Barry, ſongeoit aux moyens de faire tomber ma Charge entre les mains de M. de Soubiſe. Il étoit le Valet damné de M. de Soubiſe & de Madame de Marſan. Quand je lui appris, ce que je crois qu'il ſavoit déjà, que je n'étois plus Miniſtre & que j'étois exilé, ſon premier mot fut de me deman-

Digitized by Google

der ſi l'on m'avoit ôté la Charge des Suiſſes ; & ſur ma réponſe que non & que cela étoit impoſſible, il m'ajouta que je devois croire que l'on en viendroit là inceſſamment, comme s'il avoit voulu me donner le conſeil de m'arranger pour cette Charge. Il étoit ſi incroyable qu'un des Premiers Commis de la guerre, qui avoit l'air d'apprendre que je n'étois plus ſon Miniſtre, ſongeât aux Suiſſes dans ce moment-là, qu'il me fut aiſé de voir ſur le champ l'intrigue à laquelle Foullon travailloit en faveur de M. de Soubiſe. Mais Foullon & M. de Soubiſe n'avoient point les moyens puiſſans qui alors, faiſoient réuſſir. Auſſi le Roi ne ſongea-t-il pas, au moment de mon exil, ni long-tems après, qu'il lui fût poſſible de me dépouiller de ce bienfait. Il falloit que le Roi fût pouſſé par la noire intrigue de M. d'Aiguillon,

Digitized by Google

pour vaincre l'eſpece de honte qu'il ſentoit à me retirer cette grace. Ce n'eſt pas que le Roi ne fût très-hardi pour faire le mal ; il n'avoit de courage que dans ce cas ; le mal qu'il pouvoit faire lui procuroit le ſentiment de l'exiſtence & une ſorte d'effervescence qui reſſembloit à de la colere. Alors ce pauvre Prince ſentoit qu'il avoit une ame ; il n'en avoit pas pour faire du bien. Cependant, malgré cette malheureuſe exiſtence, ſans M. d'Aiguillon, je doute que le Roi m'eût ôté ma Charge.

M. d'Aiguillon eut deux motifs pour ourdir une trame qui me dépouillât de cette Charge. Le premier, la crainte que quelque circonſtance n'abrégeât mon exil, & ne me mît à porté de travailler avec le Roi. Cette crainte étoit puſillanime ; car il étoit hors de toute vraiſemblance que jamais le Roi oſât ſe retrouver tête à tête

Digitized by Google

avec moi. Mais la peur de M. d'Aiguillon, comme celle des poltrons & des intrigans, ne raiſonne pas ordinairement avec juſteſſe. Le ſecond motif de M. d'Aiguillon fut l'eſpérance, en ſervant ſa vengeance, de faire donner la Charge au Maréchal de Richelieu, & d'en obtenir la ſurvivance. Je ne ſuis pas ſûr que ce projet ait été fait, mais j'ai eu alors les indices les plus probables de ſon exiſtence, quoique M. d'Aiguillon, dans le même tems, ait trompé M. le Comte de Provence, Madame de Marſan & M. de Soubiſe. La maniere de M. d'Aiguillon, dans toutes ſes intrigues, eſt de propoſer aux autres les Places qu'il deſire. On ne comprend pas trop cette maniere; car il ſemble qu'elle eſt auſſi bête que fauſſe : enfin c'eſt la maniere de ce petit eſprit. Il avoit donc donné à Madame de Marſan le projet que M. le

Digitized by Google

Comte de Provence écrivît au Roi pour avoir ma Charge, qu'il obtiendroit sûrement, & dont il se démettroit quelque tems après en faveur de M. de Soubise. M. le Comte de Provence avoit fait cet accord avec sa digne Gouvernante, & M. d'Aiguillon, qui savoit bien qu'il feroit refuser la Charge à M. le Comte de Provence par le moyen de Madame du Barry, sous le prétexte de raisons politiques assez plausibles, qui devoient empêcher que l'on donnât une pareille Charge à un Fils de France, détruisoit cependant, par les engagemens qui avoient été pris entre elle & M. le Comte de Provence, la concurrence directe de M. de Soubise contre M. de Richelieu. Dans le même tems que l'on formoit des projets de remplacement, l'on s'occupoit, comme de raison, des moyens de me déplacer. L'on fit des tentatives

Digitized by Google

pour que les Cantons Suiſſes demandaſſent ma deſtitution. Un nommé Zurlauben, Capitaine aux Gardes Suiſſes, le plus vil de tous les Suiſſes, ce qui eſt beaucoup dire, fut envoyé en Suiſſe par M. d'Aiguillon, pour tirer quelques ſignatures dans les différens Cantons. Ce Zurlauben fut mépriſé en Suiſſe comme il devoit l'être. Il s'étoit propoſé à l'Abbé de la Ville, & l'Abbé de la Ville l'avoit propoſé à M. d'Aiguillon comme un Sujet qui pouvoit me nuire en Suiſſe. M. d'Aiguillon crut qu'effectivement ſi les Cantons agiſſoient pour me deſtituer, j'eſſuierois un plus grand chagrin, que ſi l'on m'ôtoit ma Place par ſon ſeul crédit. Cette idée de me faire du mal rit à l'imagination du Miniſtre, & le détermina à envoyer en Suiſſe, pour cette ſeule opération, Zurlauben, qui lui fut préſenté à cet effet par l'Abbé de la Ville.

Digitized by Google

En attendant le succès de cette ambaſſade, Madame du Barry ne négligeoit pas de dire au Roi que toute la Nation Suiſſe deſiroit qu'il m'ôtât ma Charge. Soit que le Roi eût naturellement de la répugnance à me dépouiller, ſoit qu'il fût retenu par la parole qu'il avoit donnée au Roi d'Eſpagne de ne me plus faire aucun mal, il ſe ſervit de ce prétexte vis-à-vis de Madame du Barry & de M. d'Aiguillon, pour ſuſpendre l'effet de leur acharnement contre moi. Alors M. d'Aiguillon ſentit qu'il ne falloit plus, pour réuſſir, que lever l'obſtacle de l'Eſpagne; il ne perdit pas un moment. Il ne falloit pas être fort habile pour connoître la facilité qu'il y avoit de faire tomber M. de Fuentez dans quelque panneau. Il ſe maſqua de l'air de confiance vis-à vis de l'Ambaſſadeur, dont la vanité fut flattée de voir qu'il étoit recherché.

Digitized by Google

M. d'Aiguillon fit ſemblant de vouloir ſuivre ſes conſeils ſur la maniere de traiter avec l'Eſpagne, & pour ce qui me regardoit en particulier, il eut l'air vis-à-vis de l'Ambaſſadeur, de ne chercher que les occaſions de m'obliger. Alors M. de Fuentez, qui prenoit tout ce que lui diſoit M. d'Aiguillon au pied de la lettre, lui raconta les engagemens que le Roi avoit pris en ma faveur vis-à-vis du Roi d'Eſpagne, & lui marqua que l'on ne pouvoit rien faire de plus agréable à ſon Maître que de me rendre ma liberté, & de me laiſſer vivre tranquille; il lui confia qu'il avoit l'ordre du Roi d'Eſpagne de veiller ſur la parole qui lui avoit été donnée à mon égard. M. d'Aiguillon parut entrer dans le ſens de M. de Fuentez; mais quelque tems après il ſaiſit la circonſtance d'une petite affaire, envenima auprès du Roi ce

Digitized by Google

que M. de Fuentez lui avoit dit de l'intérêt du Roi d'Eſpagne pour moi, & engagea le Roi à écrire au Roi d'Eſpagne la lettre ci-jointe.

On ſe garda bien de parler de cette lettre à l'Ambaſſadeur, qui, bonnement, étoit perſuadé que M. d'Aiguillon travailloit, ſelon le deſir de ſon Maître, à me procurer ma liberté. La Cour étoit alors à Fontainebleau. M. du Ch..... y fut. Il étoit lié anciennement avec M. d'Aiguillon, il l'aimoit, & croyoit pouvoir compter ſur ſon amitié ; celle qu'il avoit pour moi lui donnoit des inquiétudes relativement à ma ſituation & nommément à ma Charge ; il craignoit toujours que l'on ne cherchât à me faire plus de mal qu'on ne m'en avoit fait ; ce qui eſt une preuve qu'il n'étoit pas aveuglé par le ſentiment ſur l'opinion qu'il devoit avoir du cœur de M. d'Aiguillon.

Digitized by Google

d'Aiguillon. Pour éclaircir ſes inquiétudes, il lui parla de moi & de ma Charge, ſans nulle commiſſion de ma part. M. d'Aiguillon n'évita pas la converſation ; il dit à M. du Ch..... que j'avois voulu, dans le tems de ſon procès, le faire pendre. M. du Ch. . . . l'aſſura que tout au contraire, j'avois toujours jugé qu'il étoit impoſſible qu'il ne triomphât pas du procès criminel qu'on lui avoit ſuſcité. Effectivement tel étoit mon avis dans le tems du procès. Je croyois que M. d'Aiguillon avoit porté, dans ſon Commandement, le caractere malheureux de deſpotiſme, de baſſe vengeance & même de cruauté avec lequel il étoit né ; je ſavois que le premier motif de toutes les vexations qu'il avoit faites en Bretagne, & des troubles qu'il avoit excités dans la Province, étoit celui de ſe venger de M. de la Chalotais, qui,

Digitized by Google

imprudemment, avoit écrit, après l'affaire de Saint-Caſt, que les Troupes & les Bretons s'étoient couverts de gloire & leur Général de farine; parce qu'effectivement M. d'Aiguillon, pendant l'affaire, s'étoit retiré, par précaution, dans un moulin. Je n'ignorois pas que ce ſarcaſme, connu de M. d'Aiguillon, excitoit ſa fureur vengereſſe. Je ſavois qu'il écrivoit en ſecret au feu Roi, que M. de la Chalotais diſoit des horreurs de lui (Roi); j'étois au fait de tout ce qu'avoit de répréhenſible & d'odieux la conduite de M. d'Aiguillon en Bretagne; mais en même tems j'étois inſtruit que l'on ne pouvoit juger, dans un procès criminel, que les faits & non les intentions; & j'étois sûr que, pour les faits, M. d'Aiguillon avoit, pour chacun, des ordres du Roi, ou de ſa main propre, ou ſignés par M. de la Vrilliere; & que, s'il

Digitized by Google

lui en manquoit quelques-uns, il étoit très-à-même de se les faire donner, en antidatant. Il avoit persuadé au Roi, qu'il étoit le martyr de son autorité & de son dévouement à sa Personne, & n'avoit pas eu de grandes difficultés à vaincre, pour séduire & partager avec le Roi les bonnes graces de la Comtesse du Barry. Dans cette position, qui m'étoit parfaitement connue, à laquelle il faut ajouter la vile soumission du Chancelier Maupeou, j'étois trop rompu aux affaires, & sur-tout à la maniere dont elles se faisoient avec le Roi, pour avoir pu imaginer un instant que le procès criminel de M. d'Aiguillon lui causeroit le moindre dommage réel : aussi étois-je, dans le tems, très-persuadé, & le suis-je encore, qu'il auroit mieux vallu pour M. d'Aiguillon que son procès eût été continué & terminé à la Cour des Pairs, comme

Digitized by Google

il y étoit commencé ; & je penſe, que dans cette occaſion, il a été la dupe du Chancelier, qui l'effrayoit, ainſi que ſa timorée Maitreſſe la du Barry, pour ſe rendre néceſſaire à l'un & à l'autre, par là, s'acquérir le crédit prépondérant, en même tems qu'en manquant, ſans rime, ni raiſon, à toutes les formes, il entameroit ſon projet particulier de vengeance contre le Parlement de Paris. Voilà, dans cette affaire, ce que j'ai vu. J'ai cru que M. d'Aiguillon étoit déshonoré, je le regarde encore comme tel ; mais je n'ai pas cru que l'on pût le faire pendre. Auſſi diſois-je, dans le tems, que M. d'Aiguillon pouvoit ſe plaindre de mon opinion ſur ſon compte, mais non pas de ma volonté ni de mon deſir qu'il lui fût fait aucun mal. Je trouve que M. d'Aiguillon eſt un homme qui eſt né jugé.

Digitized by Google

Après cette digreſſion, pour en revenir à la converſation de M. du Ch. . . . . avec ce Miniſtre, M. d'Aiguillon lui dit donc qu'il avoit penſé que dans le tems de mon exil on auroit bien fait de m'ôter ma Charge; mais qu'à préſent, vu le long tems qui s'étoit écoulé, cela devenoit impoſſible. M. du Ch. . . . ſe tranquilliſa ſur cette réponſe, & n'imagina pas que M. d'Aiguillon le trompât ſur un objet ſur lequel il pouvoit aiſément éluder de lui répondre. M. du Ch. . . . . ne ſoupçonnoit pas le rafinement de vengeance dont l'ame de M. d'Aiguillon étoit ſuſceptible; ſans quoi il auroit dû ſe garder de lui parler ou de moi, ou de ma Charge; il auroit pu ſe ſouvenir que M. d'Aiguillon avoit été en concurrence avec lui pour obtenir en 1768 le Régiment du Roi, & qu'il ne pardonnoit pas plus à M. du Ch. . . . . qu'à

Digitized by Google

moi d'avoir fait donner la préférence à ce dernier. Il eſt curieux de connoître, ainſi que je l'ai connu, quelle ſuffiſance & quelle prétention M. d'Aiguillon met à la nullité complette de ſon mérite. C'eſt un tort, ſans doute, à ſes yeux, de ne pas lui ſouhaiter tous les avantages poſſibles; l'on devient ſon ennemi, quand on oſe en obtenir de préférence à lui.

La réponſe du Roi d'Eſpagne à la lettre que M. d'Aiguillon avoit fait écrire à ce Prince, arriva au retour de Fontainebleau. Elle marquoit que le Roi d'Eſpagne avoit été piqué de celle du Roi. Ce Prince aſſuroit le Roi, dans ſa réponſe, qu'il ne lui parleroit jamais de ce qui pouvoit regarder l'intérieur de ſa Cour, PAS MÊME DE M. DE CHOISEUL, & finiſſoit par le prier d'en agir de même avec lui. Si le Roi d'Eſpagne s'étoit intéreſſé véri-

Digitized by Google

tablement à moi, ou plutôt ſi le Marquis de Grimaldi ſon Miniſtre avoit eu la volonté de ſoutenir le ſentiment de ſon Maître, au lieu de le piquer, comme un enfant, de la lettre du Roi; & il ne falloit pas être fort habile pour ſentir que cette lettre étoit un piege tendu, afin que le Roi pût revenir de la parole qu'il avoit donnée au Roi d'Eſpagne, qu'il ne me ſeroit plus rien ôté; ſi, dis-je, le Marquis de Grimaldi, au lieu de faire une lettre par laquelle il m'abandonnoit, avoit fait réclamer par ſon Maître la parole qui lui avoit été donnée ſur mon compte, en ajoutant que, cette parole gardée, jamais le Roi d'Eſpagne ne ſe mêleroit de près ni de loin de l'intérieur du Roi; cette lettre pouvoit ſe conſtruire avec beaucoup de douceur, de nobleſſe & d'intérêt même pour le Roi; ſi M. de Fuentez, en recevant la

Digitized by Google

lettre de ſon Maître, avec la copie de celle du Roi, qui avoit attiré cette réponſe, avoit eu l'eſprit de ſentir que M. d'Aiguillon l'avoit trompé, & au lieu de ſe preſſer de remettre cette réponſe, qui n'avoit aucun trait avec les affaires de l'Etat, & par conſéquent point preſſée, il avoit envoyé un Courier à ſa Cour, pour ſe plaindre de la cachoterie & de la fourberie de M. d'Aiguillon, & pour l'en punir, avoit propoſé la réponſe que j'indique, & d'être autoriſé à ſoutenir, vis-à-vis du Roi, l'engagement dont lui Fuentez avoit été dépoſitaire, ſa Cour, malgré la mauvaiſe volonté & la ſottiſe du Marquis de Grimaldi, auroit acquieſcé à ſa demande, & alors je doute que le feu Roi m'eût ôté ma Charge. Au lieu de cela, M. de Fuentez, en recevant cette lettre, montra une colere de Rodomont dans ſon cabinet;

Digitized by Google

mais ſes rodomontades n'alloient jamais plus loin que ſon parquet. On lui donna le conſeil que j'indique ci-deſſus ; ceux de mes amis qu'il conſulta, le preſſerent infiniment. Il eut, dans cette occaſion, l'embarras qu'il avoit toujours quand il falloit ſe déterminer ; & après avoir quelques jours joué dans ſa maiſon l'imbécille Dom Quichotte, il prit le parti le plus foible, qui fut d'aller remettre très-humblement à Verſailles la lettre de ſon Maître. Cette lettre a été le véritable inſtrument dont M. d'Aiguillon s'eſt ſervi pour me faire ôter ma Charge. Le Roi, qui ne pouvoit pas dire à Madame du Barry, qu'il lui répugnoit de me faire du mal, ne s'étoit défendu vis-à-vis d'elle, que ſur la parole qu'il avoit donnée au Roi d'Eſpagne ; la lettre de ce Prince lui rendoit implicitement cette parole ; ainſi il n'y avoit plus

Digitized by Google

d'obſtacle, de ſon aveu, pour me dépouiller. Auſſi M. d'Aiguillon ne perdit pas de tems à écrire la lettre ſuivante à M. du Ch....., & à engager le Roi à y mettre une apoſtille de ſa main.

De VERSAILLES, LE 2 DÉCEMBRE 1771.

Vous devez vous reſſouvenir, mon cher Comte, que vous me demandâtes à Fontainebleau ſi je n'avois rien à vous dire relativement aux intentions du Roi ſur la Charge de Colonel Général des Suiſſes, dont vous m'aviez témoigné, quelque tems auparavant, deſirer d'être inſtruit pour en faire part à votre ami, & que je vous répondis que j'avois rendu compte au Roi de la converſation que nous avions eue enſemble à ce ſujet, & que Sa Majeſté m'avoit répondu qu'elle n'avoit encore rien à me dire à cet égard. A notre retour ici,

Digitized by Google

le Roi m'en a reparlé, & m'a dit que, s'étant fait repréſenter le récit hiſtorique de cette Charge depuis ſa création, les Proviſions qui avoient été accordées à M. le Duc du Maine, à M. le Prince de Dombes, à M. le Comte d'Eu & à M. de Choiſeul, les Réponſes des principaux Chefs des Cantons qu'il avoit fait conſulter, &c. Sa Majeſté avoit reconnu que cette Charge n'étoit point inamovible comme on le prétendoit; qu'elle pouvoit, ſans aucune formalité, l'ôter au Titulaire & la conférer à un autre, comme toutes les autres Charges; que les Suiſſes, bien loin de prétendre que leur conſentement fût néceſſaire pour ce changement, & de s'y oppoſer, deſiroient vivement qu'elle voulût bien leur donner un Chef qui fût dans ſes bonnes graces & à portée de ſolliciter celles qu'ils étoient dans le cas de

Digitized by Google

demander ; que le bien de ſon ſervice ne lui permettoit pas de laiſſer plus long-tems cette Charge à M. de Choiſeul, & que quoiqu'Elle pût la lui ôter, ſans qu'il fût en droit de s'en plaindre & de prétendre un dédommagement, Elle vouloit bien cependant lui en accorder un pécuniaire, d'après le compte que je lui avois rendu de ce que vous m'aviez dit du dérangement de ſes affaires. Elle finit par m'ordonner de conférer avec vous à ce ſujet, de vous informer de ſes intentions, & de vous charger d'en faire part à M. de Choiſeul, pour qu'il puiſſe propoſer ſes deſirs ſur la nature & la quotité du dédommagement. Je comptois exécuter ces ordres lors de votre dernier voyage ici ; mais vous ne me mîtes point à portée de vous parler, & j'ai appris depuis que vous étiez parti pour Chanteloup. Le Roi, à qui j'ai

Digitized by Google

rendu compte hier de votre départ, m'a ordonné de vous écrire ce que vous venez de lire, & de vous mander qu'il vouloit une réponse prompte & positive, & n'accepteroit aucune représentation sur le fond de l'affaire, sa résolution étant mûrement réfléchie & inébranlable. Je ne parle, ni de moi, ni pour moi; & je vous rends, mot à mot, ce que Sa Majesté m'a prescrit de vous écrire. Je n'ai pas besoin de vous ajouter que si la demande du dédommagement est trop forte, elle sera rejettée, & qu'on n'obtiendra rien si on veut trop avoir, le Roi étant convaincu qu'il n'en doit point, & que ce qu'il accordera sera un pur effet de sa bonté.

Vous connoissez, mon cher Comte, mon tendre & fidele attachement.

(De la main du Roi.)

« Ce que dessus est ma façon de vouloir ».

Digitized by Google

Cette lettre mérite un petit commentaire de ma part.

Il paroît d'abord extraordinaire que M. d'Aiguillon ſe ſoit chargé de la commiſſion d'écrire les ordres du Roi pour ôter une Charge, & il y a de la maladreſſe, en opérant de même le mal qu'il deſiroit qu'il fût fait, de n'avoir pas fait exécuter le matériel odieux de cette injuſtice, ou par M. de Monteynard, dans le Département duquel la Charge étoit, ou même par ſon oncle M. de la Vrilliere, chargé, depuis tant d'années, des odieuſes violences de la Cour. Mais cette maladreſſe apparente avoit un motif très-fin, quoique profond; il falloit mettre M. du Ch. . . . . dans l'embarras & dans l'affliction, & nous faire ſentir à tous deux qu'en même tems qu'il avoit l'avantage de me nuire, il avoit celui ſecondairement de ſe venger de la préfé-

Digitized by Google

rence que j'avois donnée ſur lui à M. du Ch....., pour obtenir le Régiment du Roi.

Cette marche bien entendue doit paroître pleine d'une ſagacité de vengeance qui fait horreur. Il eſt vrai que je ne connois à M. d'Aiguillon que celle-là ; en quoi il eſt ſupérieur pour le rafinement au Chancelier Maupeou.

La lettre commence par un menſonge, c'eſt aſſez communément le ſtyle de l'Auteur. M. du Ch..... avoit parlé à Fontainebleau à M. d'Aiguillon, par maniere de converſation, ſur le peu d'apparence qu'il y avoit qu'on me perſécutât davantage : ſur quoi M. d'Aiguillon lui répondit ce que j'ai écrit ci-deſſus. Outre que M. du Ch..... affirme que jamais il n'a ſongé à faire une queſtion poſitive ſur les intentions du Roi relativement à ma Charge, ni M. d'Aiguillon lui avoir jamais dit qu'il

Digitized by Google

en avoit parlé au Roi, je me ſouviens que M. du Ch..... me dit, en arrivant à Chanteloup, la converſation qu'il avoit eue avec M. d'Aiguillon. Il n'y avoit pas un mot de ce qui fait le début de cette lettre. Je le répete donc, tout ce qui eſt juſqu'au mot : « A notre retour ici, &c. » eſt un tiſſu de fauſſetés. Cependant au retour à Verſailles le Roi lui en reparle ; c'eſt-à-dire, lui en reparle au Roi, lui repréſente l'hiſtorique de la Charge, &c. « Les réponſes des Principaux des Cantons, » qu'il avoit fait conſulter ». Il y a ici une bêtiſe & un menſonge. Ce ſeroit une bêtiſe, que le Roi fît conſulter les Cantons ſur une Charge ſur laquelle ils ne peuvent avoir rien à dire ; c'eſt une fauſſeté d'aſſurer que le Roi a eu une réponſe des Principaux des Cantons ; car le Roi écrit, demande aux Cantons, mais jamais aux Principaux ;

Digitized by Google

cipaux ; on ne ſçait ce que cela veut dire. Le vrai eſt que M. de Zurlauben, Capitaine aux Gardes, a été en Suiſſe pour mendier des ſignatures contre moi, non pas des Gantons, mais de quelques particuliers, & que je ne crois pas qu'il en ait rapporté une ſeule, ſi ce n'eſt, tout au plus, de quelques particuliers du Canton de Fribourg. En Suiſſe, comme ailleurs, il y a beaucoup de particuliers qui font des vilenies, mais les Cantons en ſont incapables ; & d'ailleurs le nom de l'Ambaſſadeur mépriſable, choiſi par l'Abbé de la Ville, & adopté par M. d'Aiguillon pour cette honnête commiſſion, ne pouvoit que déshonorer ceux qui auroient ſigné à l'inſtigation de M. de Zurlauben.

M. d'Aiguillon décide dans la phraſe ſuivante, que le Roi pouvoit, ſans aucune formalité, m'ôter ma Charge & la

Digitized by Google

conférer à un autre, comme toutes les autres Charges. Ce principe eſt de la Cour de Maroc, bien digne de celui qui le met en avant. Le reſte de la lettre eſt un amas de duretés, auquel je répônds dans la lettre que j'écrivis au Roi.

L'apoſtille de la main du Roi ne mérite aucune réflexion; elle peint ſa foibleſſe & ſa mauvaiſe diction en François.

M. du Ch..... fut étonné à la réception de cette lettre; il ſentit la noirceur de M. d'Aiguillon de lui adreſſer une pareille commiſſion; il me communiqua la lettre; elle ne m'étonna pas autant qu'il l'étoit. Je lui dis que je croyois qu'il étoit à propos pour lui-même, qu'il voulût bien ſe charger de porter la lettre que je comptois écrire au Roi en réponſe à celle qu'il venoit de recevoir de M. d'Aiguillon. Il n'héſita pas à adopter mon avis à cet

Digitized by Google

égard ; & autant il étoit affligé de l'étonnante circonſtance où il ſe trouvoit engagé, autant me marqua-t-il d'amitié & d'intérêt. Il étoit très-tard quand nous reçûmes cette lettre ; nous remîmes au lendemain à déterminer le parti à prendre. Je fis une lettre pour le Roi, qui étoit courte & ſeche, & que j'aimois mieux que celle que j'ai envoyée. M. du Ch..... & tout ce qui m'entouroit la déſapprouverent. On me fit ſentir qu'il y auroit de la duperie à ne pas tirer le meilleur parti poſſible, pour mon aiſance, de ma ſituation ; qu'il étoit d'un Dom Quichotte de marquer de la nobleſſe vis-à-vis d'un Prince qui en étoit dénué abſolument, & qui étoit entierement gouverné par une Catin, laquelle pourroit me ſéparer de toutes les perſonnes que j'aimois, ou m'obliger à m'expatrier ; que dans les deux cas, je ſe-

Digitized by Google

rois malheureux, puiſque je ne me ſoucciois ni des Charges ni des honneurs, mais que j'étois bien tendrement attaché à mes amis; que d'ailleurs j'aurois des dettes & ſerois ruiné. Je fus plus frappé de l'éloignement où l'on pourroit me mettre des perſonnes que j'aimois, que de toute autre conſidération. En conſéquence j'écrivis au Roi :

SIRE,

J'ai été pénétré d'étonnement en liſant la lettre de M. d'Aiguillon à M. du Ch..... ſur la Charge de Colonel Général des Suiſſes, qui m'a été communiquée par ordre de Votre Majeſté.

J'ai approché trop intimement, Sire, la perſonne de V. M. pour ne pas ſavoir que ſa bonté & ſa juſtice l'engagent à écouter favorablement les obſervations que ſes Su-

Digitized by Google

jets, même disgraciés, osent lui faire sur leur situation. V. M. est mon Juge ainsi que mon Maître; elle ne voudroit condamner ni moi ni ma Charge sans m'entendre.

J'ose donc prendre la liberté de lui exposer mes observations sur les différens articles de cette lettre.

Les Cantons Suisses & les Officiers de cette Nation n'ont rien à réclamer relativement à ma Charge, puisqu'il n'en est pas fait mention dans leur Capitulation. J'ignore ce qui a été négocié en Suisse; mais j'ose avancer que l'on ne montrera pas à V. M. la signature d'aucun Chef de Canton, ni celle d'aucun Officier considérable, qui demande à V. M. de m'ôter la Charge de leur Colonel Général. J'en excepte toutefois M. de Zurlauben, Capitaine aux Gardes Suisses.

Digitized by Google

L'on a dit à V. M. que le bien de ſon ſervice ne permettoit pas que l'on me laiſſât plus long-tems ma Charge. Cette raiſon ſeroit ſans réclamation de ma part, ſi je n'avois à repréſenter à V. M. qu'elle a vu par elle-même, dans différens camps, l'état dans lequel étoient ſes Troupes Suiſſes. Je ſuis certain que depuis mon éloignement, les Régimens Suiſſes ne ſervent pas moins bien qu'ils ne ſervoient précédemment; je puis même me flatter que V. M. eſt perſuadée qu'il me reſte aſſez d'intelligence & d'activité pour diriger, de près comme de loin, cette Charge au plus grand bien de ſon ſervice; & en lui envoyant mon travail par M. d'Affry, comme elle a daigné me le permettre, je me trouve dans la même poſition où mes prédéceſſeurs diſgraciés ſe ſont trouvés, & nommément M. le Duc

Digitized by Google

du Maine, pendant la Régence des premieres années du Règne de V. M.

Les Proviſions de ma Charge, Sire, ont un avantage particulier; c'eſt que de toutes les Charges de la Cour, qui approchent de la Perſonne de V. M. je crois que celle du Chancelier & celle du Colonel général des Suiſſes, ſont les ſeules qui ſoient enrégiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes : les autres Charges ne le ſont qu'à la Chambre des Comptes pour la comptabilité.

Ce titre d'enrégiſtrement au Parlement a été regardé juſqu'à préſent comme un titre d'inamovibilité : ſans ce motif, l'on ne pourroit pas concevoir l'objet d'un enrégiſtrement d'une Charge militaire au Parlement. Et V. M. ſe ſouviendra que lorſqu'elle me fit l'honneur & la grace de me donner cette Charge, elle dit

Digitized by Google

qu'elle la regardoit comme inamovible. Je ne rappelle ce trait à V. M. que pour lui faire connoître que je n'ai oublié aucune circonſtance de ſes bontés.

V. M. en ſe faiſant repréſenter le récit hiſtorique de la Charge de Colonel Général, aura vu qu'elle n'a jamais été donnée qu'à la mort ou avec la démiſſion du Titulaire. J'en ai un exemple ſingulier dans ma propre famille. M. le Maréchal de Baſſompierre, mon grand oncle, encourut l'inimitié de M. le Cardinal de Richelieu premier Miniſtre; il éprouva les événemens fâcheux que la faveur unie à l'inimitié fait reſſentir à la diſgrace. Cependant l'on ne crut pas pouvoir diſpoſer de la Charge de Colonel Général, ſans la démiſſion du Maréchal de Baſſompierre, lequel fit un marché & la donna. Mais étant ſorti, quelques années

Digitized by Google

après, de la Baſtille, où il avoit donné ſa démiſſion, il fut décidé par la Reine Régente que, vu ſa détention, cette démiſſion n'avoit pas été volontaire. Il rentra dans les droits de ſa Charge, & en reprit l'exercice, ſans prêter un nouveau ſerment.

Les obſervations, Sire, que j'oſe vous préſenter, ne ſont que pour ſoutenir l'honneur d'un bienfait diſtingué que V. M. m'a fait. Perſonne ne doute, Sire, & moi moins que perſonne, que votre volonté ne ſoit toute puiſſante, & qu'elle ne puiſſe détruire ce que votre bonté a édifié.

Mais, Sire, oſerois-je vous repréſenter qu'il eſt ſans exemple, dans tout votre regne, que vous ayiez ôté une Charge de votre Cour, même à ceux qui avoient eu le malheur de vous dé-

Digitized by Google

plaire & d'être éloignés de votre préſence.

Vous m'avez ôté les emplois que j'exerçois depuis douze ans dans votre Miniſtere, parce que malheureuſement ſans doute, mais certainement auſſi très-innocemment, je vous avois déplu. Vous m'avez exilé. Je ne croyois pas avoir fait de fautes dans les différentes adminiſtrations qui m'ont été confiées, qui méritaſſent une punition. Je me ſouviens même que pendant un auſſi long Miniſtere, V. M. a paru contente des ſervices que je lui rendois, & que dans différentes époques intéreſſantes, elle a daigné me marquer ſa ſatisfaction de mon zele, de mon activité & du bonheur que j'avois de la ſervir utilement.

Les travaux de douze ans & les bontés ſuivies pendant ſi long-tems de V. M.

Digitized by Google

ſeroient-ils oubliés abſolument? Au bout d'une année d'exil, ſans qu'on puiſſe me faire aucun reproche, ni que je puiſſe en avoir mérité, ſeroit-il poſſible, Sire, que vous vouluſſiez aggraver ma punition, comme la Lettre de M. d'Aiguillon à M. du Ch..... me le fait enviſager, & comme les paroles écrites de votre main au bas de cette Lettre me le font craindre!

Je retrouve cependant dans cette Lettre, Sire, de nouvelles marques des anciennes bontés de V. M. puiſqu'elle me fait enviſager qu'elle eſt diſpoſée à m'accorder quelques graces.

Je dois, par honneur & par ſentiment, demander à V. M. de m'ôter l'impreſſion fâcheuſe de la punition & de ſa diſgrace. Je la ſupplie de me laiſſer l'eſpérance de pouvoir encore, vu mon âge & ma

Digitized by Google

bonne ſanté, la ſervir dans ſes Armées, & lui marquer, par ma bonne volonté, mon zele pour ſon ſervice.

Je regrette bien, Sire, que les ordres réitérés de V. M. m'aient obligé d'entrer dans le Miniſtere, au lieu de ſuivre le métier de la guerre pour lequel j'étois deſtiné. Elle ſe rappellera que c'eſt elle qui m'a ordonné d'être Miniſtre, ce qui m'a mis dans la ſituation où je me trouve.

Pour les graces pécuniaires que V. M. me permet de lui demander, M. du Ch....., qui a été chargé de me communiquer les intentions de V. M. veut bien auſſi ſe charger de les ſolliciter.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

SIRE, &c.

Je ne donnois ni ne refuſois ma démit-

Digitized by Google

ſion par cette Lettre ; en même tems je marquois une grande ſoumiſſion, & j'obéiſſois aux ordres du Roi, dont LA FAÇON DE VOULOIR étoit que je lui fiſſe connoître les dédommagemens que je deſirois pour ma Charge. M. du Ch..... voulut bien ſe charger de porter cette Lettre au Roi, & de ſuivre les objets de dédommagement, s'il n'étoit pas poſſible de conſerver la Charge. Ces objets de dédommagement ſont dans un Mémoire, que je rapporterai ci-deſſous, que M. du Ch..... envoya au Roi. Je n'étois aucunement attaché à la Charge de Colonel Général des Suiſſes ; depuis mon exil elle me répugnoit ; j'avois de l'averſion pour tout ce qui pouvoit me donner des rapports avec le Roi & la Cour. Je m'étois formé le plan d'une vie nouvelle, commode & heureuſe, &

Digitized by Google

la ſeule que je ſentiſſe qui me convenoit. Il ne me manquoit, pour remplir la poſition dans laquelle je voulois finir ma vie, que l'acquit de mes dettes, qui m'auroit donné une plus grande aiſance. Dans cette vue, depuis ſix mois, j'étois occupé des moyens de tirer parti de ma Charge, que réellement je ne pouvois plus ſouffrir, pour augmenter mon bien-être dans ma Terre, dont la réſidence aiſée étoit l'objet de tous mes vœux. C'eſt dans cette ſituation d'eſprit & de vues, que la Lettre de M. d'Aiguillon à M. du Ch..... arriva. Alors il ne me convenoit plus de ne pas diſputer, contre la violence, les droits d'une Charge réputée inamovible; mais comme je pouvois être obligé de céder à la force, je fus enchanté que cette même Lettre de M. d'Aiguillon m'eût ouvert la porte à des dédomma-

Digitized by Google

gemens, & je ne doutai pas qu'ils ne fuſſent conſidérables : de ſorte que M. du Ch..... voulut bien ſe charger de la négociation, dans le ſens apparent de réſiſter à la démiſſion autant qu'il ſeroit poſſible ; & s'il voyoit que le parti fût pris de m'ôter ma Charge, je lui recommandois eſſentiellement d'être informé à qui elle étoit deſtinée, & quels ſeroient les dédommagemens.

Fin du Tome premier.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

de M. le Duc

DE CHOISEUL,

Ancien Miniſtre de la Marine, de la Guerre, & des Affaires étrangeres;

écrits par lui-méme,

Et imprimés ſous ſes yeux, dans ſon Cabinet, à Chanteloup, en 1778.

TOME SECOND.

A CHANTELOUP,
Et à PARIS,

Chez Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.

1790.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUITE des intrigues de la Cour, notamment de M. le Duc d'Aiguillon & de Mad. du Barry, pour me faire ôter par le Roi la charge de Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, &c.

LE ſucceſſeur déſigné étoit auſſi d'une grande valeur pour ma détermination ; je n'aurois jamais donné ma démiſſion ſi la charge eût été deſtinée à un de mes ennemis, comme, par exemple, à M. le prince de Condé, qui, dans le temps qu'il me marquoit l'amitié la plus vive & la plus fidele, ſoit en me parlant, ſoit par lettres, s'étoit lié avec les du Barry & le chancelier Maupeou, & avoit intrigué auprès du roi, autant que ſes petits moyens le lui permettoient, ſous la condition qu'il

Digitized by Google

obtiendroit ma charge. Cette conduite d'un homme de ce rang étoit si fausse & si abjecte, que rien dans le monde ne m'auroit déterminé à donner ma démission pour un pareil successeur. Je ne l'aurois pas donnée pour M. de Soubise. J'avois vécu avec lui, pendant mon ministere, de la maniere la plus honnête, je lui avois même rendu des services, il n'y avoit jamais eu entre nous le plus léger différent, il en convenoit & cultivoit madame de Choiseul comme son amie. Du jour où je fus exilé, madame de Choiseul & moi n'entendîmes pas parler de lui. Cette impolitesse fort peu noble m'auroit donné une répugnance invincible d'avoir l'air d'acquiescer, par mon consentement, à l'avantage de M. de Soubise. Pour les Richelieu & d'Aiguillon, que l'on disoit avoir des prétentions

Digitized by Google

à ma charge, je regardois comme un déshonneur de contribuer en rien à un arrangement auſſi infame. Je ſavois bien cependant que l'on donneroit ma charge ſans ma démiſſion & ſans dédommagement pour moi ; mais je n'aurois pas accepté de dédommagement de ces quatre perſonnages, & j'aimois mieux, ſi un d'eux devoit me ſuccéder, ſouffrir la perte & la violence, en attendant qu'un temps plus heureux, quoique je ne le regardaſſe pas comme prochain, me mît en état de faire valoir mes droits par moi-même vis-à-vis de mon ſucceſſeur, & par mes ſollicitations auprès du roi quelconque qui ſe ſeroit trouvé le maître au changement de circonſtances.

M. du Ch *** partit avec ma lettre & mes inſtructions. Comme par la lettre de M. d'Aiguillon, il ſe trouvoit com-

Digitized by Google

promis dans cette affaire, il étoit intéreſſé, & par amitié pour moi, & pour lui-même, de la faire réuſſir à ma ſatisfaction ; je n'avois pas le droit de régler ſes démarches, je n'y mis que deux reſtrictions. La premiere étoit de remettre ma lettre en main propre du roi ; la ſeconde, de ne parler en mon nom ni à maîtreſſe ni à miniſtres ; leurs marques d'intérêt ou leurs bienfaits m'auroient humilié. Je ne puis mieux faire connoître ce qui s'eſt paſſé dans le voyage de M. du Ch***, qu'en copiant la premiere & la ſeconde lettres qu'il m'a écrites après ſon arrivée. On y verra toute l'étendue de la méchanceté & de la vengeance de M. d'Aiguillon, écrite par un homme qui le regardoit comme ſon ami.

Digitized by Google

PREMIÈRE LETTRE DE M. DU CH*** A M. DE CHOISEUL.

J'AI ſuivi la marche que je m'étois propoſée en vous quittant. Je ſuis arrivé avant-hier au ſoir à Paris. Quelques affaires m'y ont arrêté toute la matinée ; j'en ſuis parti à deux heures pour venir ici. J'ai fait part ſur le champ de mon arrivée à M. d'Aiguillon, qui m'a fait dire vers quatre heures qu'il m'attendoit. Je l'ai trouvé ſeul, & après les premiers complimens, qui ont été aſſez froids de ſa part, je lui ai dit que vous aviez bien voulu accepter l'offre que je vous avois faite de venir moi-même traiter vos affaires ici ; que ce qui vous avoit le plus peiné étoit le motif que l'on alléguoit pour pouvoir diſpoſer de votre charge ; que vous ne pouviez pas convenir du

Digitized by Google

principe de l'amovibilité ; qu'il eût été même plus honnête de n'y pas entrer, & qu'il eût ſuffi que le roi vous eût fait connoître le deſir qu'il avoit d'en diſpoſer, & de vous accorder un dédommagement proportionné, pour vous engager à la ſoumiſſion à ſes volontés & à accepter un accommodement ; que vous y étiez très-diſpoſé, mais que vous ne pouviez pas, pour l'honneur de votre charge, pour le vôtre & pour celui du bienfait même, que vous teniez du roi, vous diſpenſer de faire vos repréſentations & vos obſervations à cet égard ; qu'effectivement quand un autre auroit cette charge, il vous ſeroit indifférent qu'elle fût amovible ou inamovible, mais que tant que vous l'auriez, vous ne pourriez pas vous diſpenſer de réclamer contre le principe établi dans la lettre qu'il m'avoit écrite, & que ſans

Digitized by Google

manquer au reſpect & à la ſoumiſſion que vous deviez aux volontés du roi, vous ne pouviez vous diſpenſer de lui faire toutes les repréſentations qui pourroient éclairer ſa juſtice. Tout cela a été écouté juſques-là ſans vivacité & ſans humeur. Nous ſommes même entrés dans une diſcuſſion amicale du droit & des faits antécédens. Il a toujours ſoutenu le principe de l'amovibilité, mais ſans chaleur, & m'a offert de me montrer la copie de vos proviſions, où il eſt exprimé que CE SERA POUR AUTANT DE TEMPS QUE NOTRE BON PLAISIR, ou telle phraſe approchante. J'ai repliqué que c'étoit affaire de ſtyle, & qui ne faiſoit rien au fond du droit, qui étoit confirmé par tout ce qui s'étoit paſſé depuis la création de cette charge, où il n'y avoit pas un exemple qu'on eût ôté, ſans une démiſſion volon-

Digitized by Google

taire, quoiqu'il y eût eu nombre de colonels généraux des Suiſſes qui euſſent été diſgraciés. J'ai cité le maréchal de Baſſompierre, & M. le duc du Maine. L'on ne m'a nié ni l'un ni l'autre fait, mais on m'a dit que les circonſtances étoient différentes, & que le roi n'en avoit pas moins le droit de diſpoſer de cette charge, puiſqu'il ne l'avoit conférée que pour autant de temps que ce ſeroit ſon bon plaiſir. Cette diſcuſſion nous auroit mené trop loin, & j'ai jugé à propos de ramener la converſation au point principal, en diſant à M. d'Aiguillon qu'au milieu de l'étonnement où vous avoit jetté une nouvelle auſſi inattendue après un an d'exil, ſans nouveau motif de mécontentement poſſible de la part du roi, vous aviez été ſenſible à l'attention qu'on avoit eue de me charger de vous l'annoncer; que

Digitized by Google

j'eſpérois effectivement que ſi les intentions n'euſſent pas été ſinceres, ce ne ſeroit pas moi qu'on ſeroit venu chercher pour vous tendre un piege; que je ferois tout ce qui dépendroit de moi pour répondre à votre confiance; qu'ayant à traiter les intérêts de mon ami avec mon ami, j'en tirois le plus heureux augure; que d'ailleurs il ſavoit que ce qui arrivoit aujourd'hui étoit depuis long-temps mon ſentiment particulier; que ſi on vouloit vous faire un pont d'or & un arrangement avantageux, que la ſituation pécuniaire de vos affaires devoit vous faire deſirer, mon avis avoit toujours été, & ſeroit encore, que vous deviez l'accepter; mais que ſi l'objet qu'on prétendoit vous offrir n'étoit pas proportionné à la grandeur du ſacrifice, je ſerois le premier à vous conſeiller de laiſſer agir l'autorité

Digitized by Google

& le crédit qui vous dépouilleroient par une injuſtice inouie. J'ai ajouté tout de ſuite, que votre parfaite ſoumiſſion aux volontés du roi ne vous avoit pas permis de différer la réponſe prompte & poſitive qu'il vous avoit fait demander ; qu'en conſéquence j'étois chargé de lui remettre une lettre de votre part, dans laquelle, après avoir pris la liberté de lui faire vos obſervations reſpectueuſes ſur les principes contenus dans la lettre qui m'avoit été écrite, vous lui expoſiez, ainſi qu'il vous y avoit autoriſé, votre ſituation & vos deſirs, & que vous finiſſiez par remettre votre ſort entre ſes mains. M. d'Aiguillon a paru fort ſurpris & fort peu ſatisfait de cette demande. Je ne vous répéterai point en détail tout ce qu'il m'a dit à ce ſujet. Lorſque je lui ai propoſé de prier le roi de me permettre de lui

Digitized by Google

remettre votre lettre, il m'a demandé ſi j'avois le projet & la prétention de traiter vos affaires directement avec le roi ; que pour lui il en ſeroit fort aiſe, qu'il ne lui convenoit pas de ſe mêler de vos affaires, & que je m'en tirerois comme je le pourrois ; qu'il n'avoit rien écrit de lui-même & ſans en avoir reçu les ordres précis du roi, & qu'il n'avoit pas même voulu faire partir ſa lettre ſans la mettre ſous les yeux de ſa majeſté, qui la lui avoit même renvoyée de Belle-Vue à Paris, avec le mot de ſa main, que j'avois trouvé au bas ; qu'il ne ſavoit pas pourquoi j'étois venu exprès pour traiter vos affaires ; qu'il eût été plus ſimple, plus convenable & même plus avantageux d'écrire moi-même vos demandes, ou d'envoyer votre lettre, ſi vous croyiez

Digitized by Google

devoir écrire au roi ; que vous deviez vous rappeller ce qui étoit à la fin de ſa lettre, que ſi vous faiſiez des demandes trop fortes, vous n'obtiendriez rien ; enfin, que ſi dans la poſition où vous étiez, vous prétendiez traiter de couronne à couronne, vous vous trompiez infiniment ; qu'au reſte, il m'en diſoit plus qu'il ne devoit m'en dire ; que j'étois aſſez âgé pour devoir ſavoir me conduire, & qu'il ne s'ingéroit pas de me donner des conſeils. J'ai répondu le plus froidement qu'il m'étoit poſſible, qu'il ne s'agiſſoit pas de traiter directement vos affaires vis-à-vis du roi, parce que je n'avois jamais eſpéré que S. M. me le permît, mais de lui remettre à elle-même une lettre de votre part, ſoumiſe & reſpectueuſe, où vous uſiez de la permiſſion

Digitized by Google

que le roi vous avoit donnée de lui faire connoître l'objet de vos desirs sur le dédommagement de votre charge de la maniere la plus modérée ; que ce seroit au roi à en juger ; & que je ne savois ni ne comprenois pourquoi il prenoit feu sur une démarche aussi simple ; que je croyois être un homme assez considérable pour pouvoir rendre une lettre au roi, & que je ne comptois nullement profiter de cette occasion pour lui rien dire qui pût lui déplaire ni même l'embarrasser ; que la commission dont vous m'aviez chargé se bornoit à lui remettre votre lettre & à discuter, à éclaircir & à donner des renseignemens & des facilités sur les objets que le roi auroit approuvés, & avec qui il jugeroit à propos. Il m'a demandé quelles étoient les conditions

Digitized by Google

que vous propoſiez. J'ai répondu que je n'étois pas aſſez ſûr de ma mémoire pour les lui rendre exactement ; que d'ailleurs quelques-unes demandoient une diſcuſſion pour être compriſes dans leur véritable ſens ; & ſur ce qu'il m'a preſſé, je lui ai dit en gros l'exécution d'une grace déjà accordée, & la jouiſſance d'une forêt dépendante de la préfecture d'Haguenau, ſur laquelle votre fief vous donnoit des prétentions légitimes. Il m'a dit qu'il n'entendoit rien à cela, & m'a propoſé d'écrire ſous ma dictée. Mais je lui ai dit que cela étoit plus clairement exprimé dans votre lettre au roi ; que ſur le premier article S. M. pouvoit ſeule ſe reſſouvenir de la grace qu'elle vous avoit accordée peu de temps avant votre exil, & que votre délicateſſe ne vous avoit

Digitized by Google

pas permis de mettre à exécution ; que quant à la partie de la forêt, cela demanderoit une discussion plus longue, & que le préalable à tout me paroissoit être que le roi voulût bien recevoir de mes mains, par-tout où il le voudroit, la lettre que j'avois à lui remettre de votre part, & même chez madame du Barry & en sa présence, si on craignoit que j'abusasse du tête à tête que le roi m'accorderoit ; que j'y avois d'autant moins de difficulté, que je comptois la voir & lui faire l'historique de la maniere dont j'avois donné lieu à la commission fâcheuse & embarrassante dont j'avois été chargé, & lui en parler même à fond ; enfin la prier, si toute autre voie m'étoit fermée, de me procurer le moyen de pouvoir remettre au roi la lettre dont j'étois chargé, qui

Digitized by Google

étoit un dépôt sacré dont je ne pouvois me dessaisir qu'entre ses mains, pour remplir les intentions de mon ami ; & sur cela je lui ai demandé s'il ne vouloit pas se charger de demander pour moi au roi la permission de lui remettre votre lettre. Il m'a dit qu'il le feroit, mais de très-mauvaise grace ; que je le voulois, que je pourrois m'en repentir ; mais puisque je ne voulois pas de ses conseils, il ne prendroit pas la liberté de m'en donner. Nous sommes rentrés de là, ou, pour mieux dire, il est revenu sur la discussion de ce que contenoit votre lettre, & sur-tout des conditions que vous demandiez, & je ne dois pas vous cacher que tout ce que l'aigreur a de plus amer s'est répandu sur tout ce qu'il m'a dit à cet égard. Il est inutile de vous rendre

des

Digitized by Google

des propos qui ne feroient que vous aigrir vous-même, & qui ne serviroient ni ne remédieroient à rien. J'ai soutenu vos intérêts avec la noblesse & le courage qui me conviennent & qui conviennent à votre ami. Cette discussion nous eût peut-être menés fort loin, si l'on n'avoit annoncé M. de Soubise, qui avoit fait demander, un moment auparavant, une entrevue pressée, ce qui m'a forcé de me retirer. Dans les dispositions où je laissois M. d'Aiguillon, il m'a paru instant de voir madame du Barry & de tâcher de me procurer par elle les moyens de voir le roi. J'ai obtenu facilement mon entrevue pendant le travail du contrôleur-général, & je m'y suis rendu sur le champ. Je lui ai fait l'historique exact de ce qui avoit

Digitized by Google

pu donner lieu à la commiſſion dont j'avois été chargé ; je lui ai rapporté les époques auxquelles j'avois parlé diſcurſivement à M. d'Aiguillon des Suiſſes, & de mes idées ſur la poſſibilité, ſur la convenance même d'un accommodement, ſi le roi avoit envie de diſpoſer de cette charge ; que je n'avois jamais parlé que d'après ma propre penſée & ſans ſavoir un mot de vos intentions à cet égard ; que je n'avois même jamais promis ni jugé à propos de vous en rendre compte ; & qu'enfin ſi on m'avoit compromis, ou vous-même vis-à-vis du roi, on auroit eu un tort impardonnable ; que j'avois pourtant lieu de le craindre ; & même qu'on avoit été juſqu'à me faire enviſager que le roi ne verroit pas d'un œil favorable mon empreſſement à venir

Digitized by Google

traiter vos affaires ; qu'il m'étoit intéressant que le roi connût au contraire que mon empressement à exécuter ses ordres, & à lui apporter une réponse prompte & positive de votre part, étoit une preuve de mon zele à exécuter ses ordres ; que d'après les bontés qu'elle m'avoit toujours témoignées, je me croyois autorisé à venir lui faire cette petite confidence, & à la prier de la rendre au roi. Cela m'a amené naturellement à lui parler de l'objet de mon voyage & du desir extrême que j'avois d'y réussir à la satisfaction commune ; puisqu'enfin ce qu'on vouloit, ou du moins ce qu'on devoit vouloir, étoit que le roi disposât de la charge de Colonel-général des Suisses, & que vous & vos amis eussiez sujet d'en être satisfaits par les avantages que l'on vous feroit. J'ai

Digitized by Google

ajouté tout de ſuite que, plein de reſpect & de ſoumiſſion pour les volontés du roi, je lui apportois une lettre de votre part, que je deſirois lui remettre, ſelon vos intentions, à lui-même ; que j'en avois déjà parlé à M. d'Aiguillon, qui s'étoit chargé d'en parler au roi, mais que je la priois de m'aider à obtenir cette ſatisfaction, & que je deſirois même, ſi le roi le jugeoit à propos, que ce fût chez elle & en ſa préſence. Elle me l'a promis de la meilleure grace du monde. Je lui ai même offert de lui lire la copie de votre lettre, par un excès de confiance dont vous me ſaurez peut-être mauvais gré, mais que j'ai cru devoir à la maniere franche & ouverte dont elle s'eſt expliquée ſur vos anciennes querelles & ſur le deſir qu'elle eût eu d'être bien avec vous. Elle

Digitized by Google

a rejetté ma propoſition ; mais je ſuis entré dans la diſcuſſion de toutes vos demandes, & je lui ai rendu preſque mot à mot, votre lettre, que vous croyez bien que j'avois eu le temps d'apprendre par cœur. J'ai commencé par votre réclamation ſur le principe de regarder votre charge comme amovible, & je lui ai fait ſentir que vous vous deviez à vous-même de faire à cet égard vos obſervations au roi. Elle en eſt convenue & a paſſé très-légérement ſur cet article, dont cependant je me ſuis apperçu qu'elle étoit parfaitement inſtruite, puiſqu'elle m'a répété les mêmes propos de M. d'Aiguillon ſur ce qui ſe trouve dans les proviſions ou brevets, &c. Quant à la diſcuſſion de vos intérêts, j'ai parlé des bons, dont je l'ai trouvé inſtruite, à l'exception qu'on avoit

Digitized by Google

enflé la ſomme. J'ai remis la choſe à ſa juſte valeur, & je l'ai fait convenir que ce n'étoit que l'exécution d'une grace déjà accordée, dont j'ai dit que votre délicateſſe ne vous avoit pas permis de profiter. Sur quoi elle m'a répondu que le fait n'étoit pas abſolument exact, que vos bons n'étoient pas en regle, qu'ils péchoient par la forme, & qu'enfin cette grace n'avoit pas pu avoir ſon effet, parce que de fait elle n'étoit pas revêtue des formes néceſſaires; que peu de temps après votre exil, ON ÉTOIT VENU LUI EN PARLER, & qu'elle avoit répondu que ſi la grace étoit accordée, il falloit que le roi tînt tout ce qu'il avoit promis; MAIS QU'ON LUI AVOIT FAIT VOIR qu'il y avoit un vice dans la forme, quoiqu'elle convînt que l'intention du roi fut alors

Digitized by Google

de vous accorder ce moyen d'acquitter vos dettes, & que vous ne dûtes qu'à votre négligence ou à l'ignorance des formes à remplir, de ce qu'elle n'eut pas ſon exécution. Quant à la forêt d'Haguenau, je lui détaillai l'affaire, & elle me parut la bien comprendre; elle ne me fit aucune objection, non plus que ſur la penſion de madame de Choiſeul, que j'expliquai dans le ſens le plus digne & le plus convenable, diſant qu'elle ne ſavoit rien de votre démarche qui n'étoit dictée que par votre honnêteté, & qu'il étoit même fort incertain qu'elle acceptât. D'où je conclus que ſi le roi daignoit entrer dans votre ſituation & vous accorder une ſomme d'argent comptant pour faire face à vos dettes criardes, on pourroit, en augmentant cette ſomme, abandonner la

Digitized by Google

penſion. Elle ſe récria beaucoup, mais ſans humeur, ſur la propoſition de l'argent comptant, parce qu'il n'y avoit pas un écu. A quoi je répondis que la difficulté ne ſeroit pas grande ſi le roi, en accordant une très-grande grace, même pécuniaire, puiſque les Suiſſes valoient plus de cent mille livres net, vouloit y mettre un brevet de retenue, qui ne ſeroit qu'une diminution de revenu pour le nouveau titulaire. Elle me répondit que cette tournure ne ſeroit point adoptée, parce que celui auquel le roi deſtinoit les Suiſſes ne ſeroit ſûrement pas dans le cas qu'on mît un brevet de retenue ſur la charge. Vous en concluerez, ſi vous penſez comme moi, que ce ſera pour M. le comte d'Artois ou pour M. le comte de la Marche. J'aurois dû commencer par vous dire,

Digitized by Google

mais on ne se rappelle pas l'ordre des faits, en écrivant aussi à la hâte que je le fais, que le premier article qui fut traité fut celui de votre liberté. Elle me dit qu'il seroit imprudent d'en parler dans ce moment-ci, qu'il faudroit un moment plus favorable, & que cela viendroit sûrement, & peut-être bientôt. Je répliquai que c'étoit cependant un article sur lequel vous insisteriez beaucoup par sentiment & par honneur: par sentiment, parce que l'impression de la disgrace du roi étoit une chose fâcheuse pour votre façon de penser & de sentir: par honneur, parce qu'en consentant à ce qu'on nommât à votre charge, vous desiriez, avec raison, de n'être plus sous le nœud d'une lettre de cachet; qu'on ne concevoit pas cette différence de traitement entre M. de Praslin

Digitized by Google

& vous ; que vos deſtinées, quoique la vôtre eût été plus brillante, avoient été pareilles, votre ſortie du miniſtere en même temps, vos opinions les mêmes comme miniſtres, & qu'ainſi ce qui s'étoit fait ſix mois plutôt pour l'un, pouvoit bien ſe faire ſix mois plus tard pour l'autre, avec la différence que vous n'aviez ni le projet, ni même le deſir de venir dans ce moment-ci à Paris; qu'il ſeroit même fort ſimple que l'accès de la cour vous reſtât interdit ; mais que puiſqu'elle me faiſoit enviſager elle-même que votre exil ne devoit être ni éternel ni long, rien ne ſeroit plus ſimple ni plus honnête que de vous accorder votre liberté dans ce moment-ci, avec l'aſſurance que certainement vous aviez trop d'eſprit & de prudence pour abuſer d'une liberté que l'on ſeroit

Digitized by Google

toujours à même de vous ravir, ſi vous étiez capable d'en abuſer; qu'il n'en étoit pas des lettres de cachet comme de la petite vérole par inoculation, & qu'une premiere ne mettoit pas à l'abri d'une ſeconde; que d'ailleurs rien ne ſeroit plus propre à refroidir la chaleur des eſprits ſur votre compte, chaleur dont vous ne pouviez pas être reſponſable, mais dont on ne ceſſoit de ſe ſervir pour aigrir l'eſprit du roi & vous attirer de nouvelles perſécutions; que ce qui ſe paſſoit maintenant & me procuroit l'honneur de l'entretenir, en étoit une preuve, puiſqu'elle conviendroit avec moi, que c'étoit pouſſer l'acharnement auſſi loin qu'il pouvoit aller, que de dépouiller, ſans nouveau motif ni prétexte, d'une charge très-conſidérable, un homme qui avoit eu le malheur de déplaire au roi

Digitized by Google

depuis un an, & qui vivoit tranquille chez lui en philoſophe ; que je ne ceſſerois de lui repréſenter, puiſqu'elle m'avoit mis à portée de le faire, qu'elle devoit trouver au fond de ſon cœur tous les motifs & tous les ſentimens qui devoient la porter à s'oppoſer à une perſévérance de perſécution, qui ne la feroit que redouter, tandis que rien ne lui feroit plus d'honneur dans le public, même dans toutes les cours de l'Europe, que l'eſprit de modération qui convenoit ſi bien à la beauté & aux graces. Je fus aſſez content de ſes réponſes ; elle me dit qu'elle ne mettoit point d'acharnement contre vous, qu'elle ſeroit même charmée de trouver l'occaſion préſente de le faire paroître ; que c'étoit bien votre faute ſi tout ce qui s'étoit paſſé étoit arrivé ; qu'elle avoit fait dans les commencemens

Digitized by Google

tout ce qu'il falloit pour le prévenir; que vous deviez ſentir que cela ne pouvoit ſubſiſter ſur le pied où étoient les choſes dans les derniers temps, non pour elle qui n'étoit qu'un point, mais vis-à-vis du roi que vous choquiez perpétuellement dans l'objet de ſon attachement. Je me ſuis rejetté ſur ſes entours. Elle m'a répliqué que c'étoit les vôtres dont il falloit parler; que pour elle, elle vous l'avoit dit à vous-même, elle n'en avoit point; que dans le temps d'une explication qu'elle eut avec vous, elle vous dit qu'elle n'avoit point d'entours, & qu'effectivement dans ce temps-là elle n'avoit autour d'elle d'homme conſidérable que le maréchal de Richelieu, qui n'auroit pas demandé mieux que de ſe raccommoder avec vous, & qui, par les agrémens de ſon eſprit, étoit

Digitized by Google

plus fait que perſonne pour ſympatiſer avec ceux du vôtre ; qu'elle n'eût pas demandé mieux que de ſe lier avec tous ceux que le roi honoroit de ſa confiance & de ſes bontés, & qu'il n'y en eût eu aucun avec qui elle eût mieux voulu vivre qu'avec vous. Je ſupprime beaucoup d'autres petits détails minutieux qui ne font rien à l'objet préſent, & même à l'objet futur, mais qui, par le ton ni par la maniere, ne dénotoient aucune aigreur. J'ai repris, dans la fin de ma converſation, en réſumé, tout ce que j'avois dit dans tout le cours ; j'ai échauffé ſa tête autant qu'il m'a été poſſible. Si l'enthouſiaſme du bien & de la vertu pouvoit être communicatif, je me flatterois de l'avoir inſpiré. Mais, quoi qu'il en ſoit, j'eus tout lieu d'être auſſi content de la fin que du commence-

Digitized by Google

ment de mon entretien, & madame du Barry me promit de rendre compte tout de ſuite au roi du motif de notre entretien, & de lui demander la permiſſion de lui remettre votre lettre. J'inſiſtai beaucoup ſur ce dernier article, & elle me promit de me faire ſavoir par ſon neveu ce que le roi lui auroit dit. Il n'eſt pas hors de propos d'obſerver que pendant le cours de notre converſation, mademoiſelle du Barry vint l'interrompre & lui dire deux mots à l'oreille, & qu'elle répondit: « c'eſt » bon, dites-lui qu'il n'a qu'à attendre ». Je m'apperçus même que depuis ce moment je lui trouvai plus d'impatience de la terminer. En ſortant, je trouvai un des gens de M. d'Aiguillon dans l'anti-chambre; je ne doutai pas que ce ne fût lui qui l'avoit fait demander, & j'en conçus

Digitized by Google

un funeſte augure. Mes ſoupçons ne ſe vérifierent que trop. A onze heures du ſoir le neveu vint me dire que ſa tante l'avoit chargé de me dire que le roi lui avoit répondu qu'il avoit déjà dit à M. d'Aiguillon de me demander la lettre ; qu'il étoit d'ailleurs charmé que je fuſſe ici, & qu'il me verroit avec plaiſir. Ce QU'IL ME VERROIT AVEC plaiſir, me parut demander une explication, & je priai le neveu de retourner dire à madame du Barry que je la priois de m'expliquer ſi c'étoit en général dans ſa cour que le roi ſeroit bien-aiſe de me voir, ou en particulier chez elle, ainſi que je l'en avois ſuppliée, qu'il me permettoit de le voir. La réponſe, un quart-d'heure après, fut que le roi me verroit avec plaiſir par-tout, mais qu'il ne vouloit pas entendre parler directement

de

Digitized by Google

de l'affaire en queſtion, & que je remiſſe la lettre à M. d'Aiguillon. Je vous avoue que cette réponſe m'a fait paſſer une nuit bien cruelle & bien agitée ; je n'ai pas fermé l'œil, & j'ai penſé toute la nuit au parti qui me reſtoit à prendre quant à votre lettre ; car quand elle aura été lue, & que les objets en ſeront connus du roi, il faudra bien parler & qu'on me parle, ou bien on vous écrira directement, ce dont je ne ſerois pas étonné, car je m'attends à tout & à tout ce qu'il y a de pis, & jamais l'amitié n'a été miſe à une épreuve auſſi cruelle. J'ai donc penſé que ce qui me reſtoit à faire étoit d'écrire au roi la lettre dont vous trouverez la copie ci-jointe. J'en ai eſpéré deux biens ; l'un, peut-être, d'obtenir du roi, par ma perſévérance & par ma demande perſonnelle,

Digitized by Google

ce qu'il m'a refuſé par M. d'Aiguillon & par madame du Barry, qui ne lui ont probablement pas repréſenté la choſe d'une maniere à m'obtenir ce qu'il me ſemble qu'on ne peut me refuſer: l'autre, que ſi je ſuis forcé en définitif à remettre votre lettre à M. d'Aiguillon, le roi ſaura du moins, d'une maniere certaine, que j'ai apporté une lettre de vous, & que par ſes ordres abſolus je l'ai remiſe à M. d'Aiguillon, & il ne pourra s'empêcher de la lui remettre. J'ai balancé & je balance peut-être encore ſi je la remettrai; cependant, quelque convaincu que je ſois qu'elle ne produira aucun effet deſirable, je n'oſe le prendre ſur moi, de peur de vous nuire, & d'avoir quelque choſe à me reprocher. Oh! mon ami, quelle ſituation que la mienne! Je me trouve dans une

Digitized by Google

poſition très-pénible, pour ce moment, & je ne vois rien de conſolant pour l'avenir. La perte de votre charge eſt jurée, & jamais on ne vous en offrira un dédommagement proportionné. M. d'Aiguillon me dit hier, dans la chaleur de notre premiere converſation, que jamais on ne vous offriroit que de l'argent ou une penſion. Vous comprendrez ce que cela veut dire, & vous verrez que ſi le dédommagement en argent n'équivaloit qu'à une penſion, ce dédommagement, quel qu'il fût, ne pourroit être conſidérable ni même acceptable. Je ſuis affligé, je m'afflige, je ſuis indigné du rôle qu'on m'a fait jouer dans tout ceci, & de celui que j'y jouerai juſqu'à la fin, avec la certitude de ne vous rapporter que des malheurs. J'aurai la ſatisfaction inutile

Digitized by Google

de dire nettement ma façon de penſer à l'homme qui m'y a embarqué, & de ne le revoir jamais; mais à quoi cela vous ſervira-t-il ? Voilà ce qui me déſole. J'en reſte là de ma lettre. J'irai chez le roi après le ſalut, je me préſenterai devant lui, je verrai quelle impreſſion aura fait ma lettre. S'il ne me dit rien, s'il ne me fait rien dire, j'irai de-là chez M. d'Aiguillon, & le ciel m'inſpirera ce que je devrai dire ou faire. Je retournerai à Paris m'affliger avec vos amis, finir ma lettre & vous envoyer un courier. J'arrive de chez le roi après le ſalut; il y avoit beaucoup de monde; madame la comteſſe de Provence arrivoit de la Muette, tous les enfans du roi, toutes les dames & toute la cohue. Je m'étois mis en poſture d'être remarqué, & j'avois demandé au-

Digitized by Google

paravant ; au premier valet-de-chambre, ſi le roi avoit reçu ma lettre & ce qu'il avoit dit. Il m'avoit répondu qu'il l'avoit miſe ſur ſa table, & que le roi lui avoit demandé ſi ce n'étoit pas lui qui avoit apporté une lettre de moi. Sur quoi il lui avoit répondu que oui, & que, s'il y avoit quelque choſe à me faire ſavoir, je lui avois dit où je logeois. Le roi avoit répondu : c'eſt bon. Peu de temps après que le roi eſt entré dans le cabinet, il m'a apperçu, a fait tout de ſuite le tour de la table du conſeil, il eſt venu à moi, m'a fait reculer, & m'a dit aſſez bas, avec un viſage fort ouvert & fort ſerein : « Vous voilà donc arrivé, M. du C***; » voyez M. d'Aiguillon & montrez-lui » tout, c'eſt lui que j'ai chargé de m'en » rendre compte ». Il ne m'a pas donné

Digitized by Google

le temps de lui répondre ; ce que j'aurois fait tout de ſuite pour lui dire du moins que cela étoit bien fâcheux. Je n'ai pu que commencer, mais il ne m'a pas donné le temps d'achever. Nous voilà donc entre les mains de M. d'Aiguillon, & par conſéquent très-mal à tous égards ; c'eſt ce que je craignois le plus ; mais vous voyez qu'il n'y a pas de moyen de l'éviter. Je ne ſuis cependant pas étonné que l'on veuille traiter la choſe miniſtériellement, puiſque c'eſt pour M. le comte de Provence. J'en ſuis preſque certain ; quelqu'un très-au fait de ce qui ſe paſſe m'en a averti dans le moment. Cela ſe sait par l'indiſcrétion de quelques-uns des entours de M. le comte de Provence, qui en ont parlé comme d'une choſe qui arriveroit avant qu'il fût peu ; & cela quadre à merveille avec le propos d'hier

Digitized by Google

de madame du Barry. A cela je ne vois aucun remede. Il ne faut pas vous cacher que la pudeur étant moindre, le dédommagement le ſera auſſi, & qu'il n'eſt pas poſſible de lutter contre le petit-fils du roi. On n'a pas pu me dire ſi les Carabiniers paſſeroient à M. le comte d'Artois; mais peu nous importe; ſi on le ſavoit, cela ne pourroit ſervir qu'à confirmer nos notions ſur M. le comte de Provence, qui me paroiſſent certaines. Vous pouvez arranger vos idées en conſéquence. Quant à la ſomme qu'on mettra, ſi on veut vous faire des loix trop dures pour votre dédommagement, ce que je crains infiniment depuis que forcément nous avons affaire à M. d'Aiguillon, quel parti prendrez-vous, ſi on nomme M. le comte de Provence, ſans

Digitized by Google

vous demander votre démiſſion, ou ſi, en vous la demandant, on vous indique que c'eſt pour M. le comte de Provence, comme il y a apparence ? Il eſt bon que vous réfléchiſſiez à tout ceci d'avance, & que vous vous formiez un plan de conduite. Si ce prince ſe pique de généroſité, il ne voudra pas de la charge d'un particulier pour le ruiner, & ſans qu'il ait lieu d'être ſatisfait, & il devroit être votre premier ſolliciteur. Il paroît qu'on tient ceci fort ſecret ; une ſeule perſonne m'en a parlé ; mais cette perſonne peut & doit être inſtruite, & ne voudroit pas me tromper. D'ailleurs, cela va à merveille avec le propos de madame du Barry ſur l'impoſſibilité de l'arrangement à faire pour un brevet de retenue. Je ſuis venu fermer ma lettre à Paris. J'ai été, en ſortant

Digitized by Google

de chez le roi, chez M. d'Aiguillon; il n'y étoit pas, on ne ſavoit quand il rentreroit ; enfin j'ai envoyé mon laquais l'attendre, avec un billet par lequel je lui mande l'ordre que j'ai reçu du roi de traiter avec lui ; que je ſuis prêt à me rendre chez lui, mais que comme il étoit peut-être en affaires & que j'avois un grand mal de tête, & effectivement j'ai une migraine diabolique, je lui propoſois de remettre à demain au ſoir notre entretien, & que nous traiterions à fond une matiere que nous avions à peine effleurée hier. Il m'a fait réponſe qu'il étoit bien fâché de mon incommodité, & qu'il ſeroit demain au ſoir à mes ordres. C'eſt donc demain que je fondrai la cloche, & que je lui remettrai enfin la lettre que vous m'aviez donnée pour le roi, qu'il

Digitized by Google

m'eſt bien amer & bien dur de ne pouvoir remettre moi-même. Mais vous voyez que j'ai fait l'impoſſible, & que toutes les avenues m'ont été fermées. Adieu, mon cher ami, renvoyez-moi ce courier le plutôt que vous pourrez, & mandez-moi vos intentions. Je bataillerai d'ici-là de mon mieux, ſans rien conclure, à moins qu'on ne m'accorde toutes vos demandes.

SECONDE LETTRE.

Il ne faut pas vous abuſer, mon cher ami, ſur le préſent ni ſur l'avenir. La choſe ſe trame de longue main. Il paroît qu'on a eu de la peine à y amener le roi; mais on en eſt ſûr maintenant. M. d'Aiguillon diſpoſe de madame du

Digitized by Google

Barry; il s'eſt rendu le maître de votre affaire, en diſant qu'on le laiſſât faire, & qu'il ſauroit bien en tirer parti à bon marché. Nous verrons ce que j'en tirerai demain; mais j'ai été ſi mécontent de ma premiere converſation, que je n'augure rien de bon de la ſeconde. On me fera des propoſitions déraiſonnables, que je rejetterai; j'en ferai de juſtes, qui ſeront mal reçues; nous nous diſputerons avec le moins d'aigreur que je pourrai de ma part, avec beaucoup d'humeur & d'emportement de la ſienne, & nous nous quitterons ſans rien conclure, en nous en remettant à la déciſion du roi, quand il aura vu votre lettre. Je reparlerai à madame du Barry, mais elle aura été endoctrinée par M. d'Aiguillon. Je demanderai au roi à lui parler; il me refuſera. Ma reſſource ſera

Digitized by Google

de lui écrire, ſi je ne puis lui parler, & pour lors j'entrerai en matiere avec lui. Je dirai des vérités qu'il ſait auſſi bien que moi, mais qu'il peut avoir oubliées, & je n'aurai que la triſte ſatisfaction de n'avoir rien négligé, rien laiſſé qui ne fût tenté. Telle eſt la poſition des choſes, telle que je la vois & telle que je l'ai vue dès les premiers momens de ma converſation avec M. d'Aiguillon, qui conduit toute cette intrigue, & qui veut mettre un vernis de modération dans ſes démarches, que ſes propos emportés démentent. On ne me fera que des propoſitions inacceptables, & quand on les aura faites, ſi je refuſe nettement, on dira: hé bien, le roi n'a qu'à lui envoyer demander ſa démiſſion, & l'on fera partir quelqu'un à mon inſu pour Chanteloup; ou, ſuivant les

Digitized by Google

principes établis dans la lettre qu'on m'a écrite, on vous en privera ſans formalité, & la gazette nous apprendra qu'elle eſt donnée à M. le comte de Provence, qui, dès que ſes deſſeins vont être publics, preſſera la meſure tant qu'il pourra, perſécutera le roi, & ſervira de prétexte aux autres pour le tourmenter de finir. Dans cette poſition, vous avez pluſieurs partis à prendre : celui d'une réſiſtance vaine qui vous ſoumettroit peut-être à de nouvelles perſécutions, qui ſeroit romaneſque, ſur-tout ſi c'eſt pour M. le comte de Provence. Dans le ſecond cas, ſi ce qu'on peut obtenir ſe bornoit à l'exécution de vos bons, accepteriez-vous ce foible dédommagement ? En accepteriez-vous un encore au-deſſous ? Car je m'attends aux propoſitions les plus extravagantes &

Digitized by Google

même les plus humiliantes pour mon amour-propre, pour vous. Je rejetterai abſolument celles qui ſeroient honteuſes, mais je ne déciderai rien ſur celles qui, ſans être abſolument ſatisfaiſantes, rempliroient au moins l'objet de vous laiſſer le même revenu, en plaçant à fonds perdu. Je laiſſerai toutes choſes entieres, & je demanderai de vous écrire ou d'aller vous trouver. Si je reſte ici, je n'en bougerai que lorſque je jugerai que ma préſence y ſera inutile. Je remuerai toutes les cordes pour tâcher de mieux obtenir; mais l'ultimatum une fois lâché, on y tiendra & on y fera tenir le roi. Ceci eſt réellement un bois où on ne peut plus habiter. Un rayon d'eſpérance a brillé à ma vue quand le roi eſt venu me parler, par l'air ſatisfait avec lequel il m'a abordé; mais

Digitized by Google

M. d'Aiguillon, quel homme ! Je ſerai demain plus ſavant ; je vous écrirai peut-être par la poſte mercredi le réſultat de notre converſation ; ſinon, ſi j'ai quelque choſe de nouveau à vous mander, je vous enverrai un ſecond courier. Je finis celui-ci, le ſommeil me gagne, je ne ſais plus ce que j'écris, il eſt trois heures du matin, & il y a trois nuits que je n'ai dormi. Tout cela ne ſeroit rien, ſi la perſpective étoit plus agréable ; mais je n'y vois rien de bon. Il eſt un milieu entre l'opiniâtreté d'une réſiſtance inutile & l'entier abandon de ſes intérêts, c'eſt la nobleſſe & la fermeté ; c'eſt-là, mon cher ami, le parti que je prendrois peut-être pour moi ; mais vous n'avez beſoin ni de conſeil ni d'exemple.

Digitized by Google

TROISIEME LETTRE.

Mon cher ami, l'injuſtice eſt à ſon comble; je ne vous ai que trop préparé hier à ce que je vais vous mander; mais j'eſpérois que les choſes n'iroient pas d'une maniere auſſi dure & auſſi tyrannique. Il faut prendre patience, je vous y exhorte, & à la modération, vous en aurez beſoin. Cependant la réſiſtance eſt inutile & ne vous procureroit que de nouveaux malheurs. Je ne peux vous répondre de ce qui arriveroit ſi vous ne donniez pas votre démiſſion, que je ſerai chargé de vous demander, ou que j'irai vous demander moi-même, en vous portant le détail des conditions qu'on vous offre, & ſur leſquelles on ne m'a pas permis; ou on ne vous permettra aucune repréſentation.

Digitized by Google

représentation. On vouloit, c'est-à-dire, M. d'Aiguillon, que je vous envoyasse dès ce soir un courier. J'ai décliné la chose, en exigeant qu'il mît sous les yeux du roi un mémoire que j'avois préparé, & qui contient tout ce que vous demandiez dans votre lettre & qu'on savoit déjà: l'histoire des bons nettement expliquée, la forêt d'Haguenau, votre liberté, une somme d'argent comptant, & une pension pour madame de Choiseul. J'ai balancé un instant si je le donnerois, car je n'en espere rien en passant par le canal de M. d'Aiguillon, dont la fureur tranquille n'est pas sortie avec moi du ton ministériel. Il m'a dit qu'il n'étoit que l'organe des volontés du roi, & qu'il ne vouloit ni ne pouvoit que me répéter, mot pour mot, ce qu'il avoit charge de me dire;

Digitized by Google

que le roi ſavoit toutes vos demandes par ce que j'en avois dit à madame du Barry ; qu'il ne l'avoit pas chargé de recevoir votre lettre ; qu'il ne la prendroit pas ; & il m'a ſoutenu que madame du Barry m'avoit fait dire par ſon neveu, qu'il ne l'avoit pas voulu recevoir ; tandis qu'au contraire il m'a bien dit expreſſément que le roi avoit dit à M. d'Aiguillon de la prendre. Tout cela eſt inutile. Vous voyez bien qu'on fera dire à M. du Barry tout ce qu'on voudra, & qu'il en réſultera ſeulement, ou qu'il ſe ſeroit mal expliqué, ou que j'aurois mal entendu. A vous dire le vrai, je ne ſuis nullement fâché, d'après l'événement, de n'avoir pas remis votre lettre à M. d'Aiguillon ; le roi ne l'auroit pas lue ; & quand il l'auroit lue, il n'en ſeroit rien arrivé. Au lieu de cela, le mémoire

Digitized by Google

que j'ai remis venant de moi, ne vous compromet en rien, puiſqu'il ne fait que l'expoſé des demandes que vous m'aviez chargé de ſolliciter; vous reſtez dans tous vos avantages, & vous pourriez même déſavouer mon zele en cas de beſoin. J'ai eu en vue, en le donnant, de gagner du temps & de vous en donner davantage ſur la propoſition que j'aurai à vous faire, qui conſiſte en une penſion de 60 mille francs ſur la charge & en 200 mille francs d'argent comptant, ou en 50 mille francs de penſion & en 100 mille écus. Cela prouve de reſte que c'eſt pour M. le comte de Provence, puiſqu'on m'a dit que le roi vous feroit payer argent comptant de ſon tréſor. Mais il a été impoſſible de le faire articuler à M. d'Aiguillon, qui m'a traité miniſtérielement d'un bout à l'autre. J'ai

Digitized by Google

vu clairement que ſa rage venoit de ce que j'avois eſſayé d'aller par madame du Barry & par le roi. Cela ne m'empêchera pas de faire demain un dernier effort auprès d'elle, & de tâcher d'obtenir une audience du roi; mais il me la refuſera, & je prévois que toute diſcuſſion eſt déſormais inutile. C'étoit un parti pris avant de m'écrire, & cela eſt conſéquent au premier propos de M. d'Aiguillon, que vous n'obtiendriez qu'une penſion ou de l'argent. Voilà pourquoi on a été ſi fâché de me voir arriver. On auroit voulu une lettre, à laquelle on auroit envoyé pour réponſe la ſuprême volonté du roi. J'ai aigri les choſes par mes démarches auprès de madame du Barry & par ma lettre au roi; mais je n'en ai point de regret; nous n'en ſerions ni pis ni mieux. Encore

Digitized by Google

une fois, ma préſence n'y a rien fait; elle a embarraſſé un moment, mais on étoit ſûr de ſon fait. Je ſuis devenu l'objet de la haine de M. d'Aiguillon, & je crois qu'il me hait bien autant que vous, & c'eſt tout dire. Je me ſuis contenu, mais je ne me contiendrai pas toujours; & nous aurons, quand tout ceci ſera fini, une petite explication, après quoi nous ne nous verrons jamais. Il faut réfléchir ſur le parti que vous avez à prendre. J'ai tâché de pénétrer ce qui arriveroit, ſi vous refuſiez votre démiſſion. On m'a dit qu'on s'en paſſeroit, & qu'on verroit ce qui en arriveroit; mais d'un ton à me faire tout craindre pour vous. Au nom de Dieu, cédez à la force; il eſt inutile, il eſt même romaneſque de lutter contre la volonté décidée du roi; c'eſt vous préparer peut-être des

Digitized by Google

malheurs effroyables, après lesquels vous n'en seriez pas plus avancé; votre charge sera également perdue, & vous aurez essuyé des années de malheurs. Dans cette position, vous n'avez que deux partis à prendre : ou celui d'accepter le foible dédommagement qu'on vous offre & de donner votre démission, ou de l'envoyer purement & simplement au roi, en vous remettant entiérement à sa justice; en disant que vous la teniez de lui, & que vous la lui remettez volontairement, dès qu'il paroît le desirer. Il n'y a pas d'apparence que vous ne tiriez pas toujours le même parti qu'on vous offre, & la maniere est plus noble. Si vous voulez aller au plus sûr avec des gens qui sont capables d'abuser de tout, vous laisserez assurer l'effet de leur engagement. Enfin, mon cher ami, la

Digitized by Google

forme & le fond, tout eſt tyrannique. J'oublie dans ce moment-ci tous mes reſſentimens perſonnels; mon intérêt n'eſt rien, ma douleur eſt extrême. Je ne vous ai pas nui, car cela étoit impoſſible, mais je ne vous ai ſervi à rien, & j'ai été le jouet de la plus inſigne fauſſeté. Il n'eſt pas temps de parler de moi, il faut parler de vous, & diſcuter de ſang-froid les différens partis qui vous reſtent à prendre. Vous en avez, à ce qu'il me ſemble, quatre : celui de refuſer à donner votre démiſſion, & à courir tous les haſards; mais je me jette d'avance à vos pieds pour vous en détourner. Qu'y gagneriez-vous ? De conſtater d'une maniere plus éclatante la violence. Mais ne l'eſt-elle pas ſuffiſamment dans la poſition où vous êtes ? Qui peut répondre de l'acharnement & de la vengeance de ceux

Digitized by Google

qui vous perſécutent ? Vous n'ajouteriez rien ou peu de choſe de plus en votre faveur dans l'opinion publique ; & d'ailleurs ſa faveur durable quant à la façon de penſer, paſſagere quant à l'occupation, vaut-elle la peine d'y faire le ſacrifice de la douceur de votre vie & peut-être de votre liberté ? Je vous demande donc en grace de n'y pas ſonger & de rejetter cette idée. Le ſecond parti eſt d'envoyer, dans l'intervalle, votre démiſſion volontaire pure & ſimple, en annonçant pour motif la volonté abſolue du roi, & la maniere dont les propoſitions qu'on vous a engagé à faire ont été reçues. C'eſt peut-être une maniere fort noble de vous démettre d'une charge, que, de façon ou d'autre, vous voyez aſſez que vous ne garderez pas, & ſur laquelle vous prévoyez que l'on ne vous

Digitized by Google

fera que des conditions que vous ne pouvez pas accepter. Le troiſieme eſt de les attendre ces conditions iniques telles que je ſerai chargé de vous les faire, de les refuſer, & d'envoyer en même temps votre démiſſion, ou d'attendre que, d'après votre refus, on vous en envoie un ordre poſitif; cela dépendra de ce qu'on me dira ou de ce qu'on m'écrira en me renvoyant le détail de vos demandes, car il eſt poſſible qu'on me charge de vous demander ou une acceptation avec votre démiſſion, ou, dans le cas de votre refus, votre démiſſion. Le quatrieme parti eſt d'accepter les conditions qu'on vous offre & d'envoyer votre démiſſion en conſéquence. Vous aurez certainement de la peine à vous y réſoudre, & je n'ai rien à vous dire là-deſſus; c'eſt l'état de vos

Digitized by Google

affaires qu'il faut conſulter, c'eſt la peine que peut vous faire, dans l'agrément journalier de votre vie, la privation de ſoixante mille livres de rente, les retranchemens indiſpenſables que vous ſerez obligé de faire dans votre maiſon domeſtique & dans beaucoup de choſes qui vous ſont agréables, & qui ſont précieuſes quand on eſt obligé de vivre à la campagne ; car il faut calculer que vous pouvez y être encore bien des années, à en juger par la rage & le crédit de M. d'Aiguillon. Tout cela mérite d'être peſé mûrement, & quelque calcul que vous faſſiez, je l'approuverai, hors celui d'une réſiſtance inutile, qui vous feroit courir, ſans fruit, de nouveaux dangers pour votre tranquillité & même pour votre liberté. Au nom de Dieu, ne

Digitized by Google

vous échauffez pas la tête, & ſongez que rien ne réſiſte à la force, quand l'emploi en eſt confié à la méchanceté. J'ai cru gagner quelque choſe, mon cher duc, en vous faiſant parvenir ces triſtes détails demain dans la journée, afin que vous euſſiez plus de temps de faire toutes vos réflexions, & d'être préparé à tout. Je ſuis revenu ſur le champ de Verſailles, au ſortir de chez M. d'Aiguillon. J'ai fait réveiller M. Bertin, & l'ai engagé de partir demain à la pointe du jour. J'ai diſcuté, avec vos amis, tous les cas & toutes les circonſtances, & nous ſommes venus à un avis commun ſur chaque point, qu'ils vous manderont beaucoup mieux que moi, car ils ont la tête plus nette, quoiqu'ils ne ſoient pas moins affligés que moi; mais du moins ils ne ſont pas le

Digitized by Google

malheureux instrument dont on s'est servi dans tout ceci ; au lieu que moi, j'ai été la dupe de M. d'Aiguillon jusqu'à mon arrivée ici, & je n'y ai été appellé que pour être le témoin de ses horreurs, & pour les voir de plus près. Je suis au dernier comble du dernier désespoir, mais cela ne vous est bon à rien. J'espere recevoir demain de vos nouvelles, je ne les crains pas ; vous êtes plus tranquille que moi ; & quelque malheureux que vous soyez, vous n'êtes pas plus à plaindre ; vos amis vous resteront, & je serai toujours le plus tendre & le plus inutile. Adieu, mon ami, je ne vous prêche pas le courage, mais la patience, mais la modération, & sur-tout à bien peser toutes les conséquences qui pourroient résulter d'une fermeté inutile. Que pouvez-vous

Digitized by Google

vis-à-vis de M. le comte de Provence ? Quelle reſſource pour l'avenir ? N'y ſacrifiez donc pas le bien le plus eſtimable, celui de la liberté & de la tranquillité de votre vie. Je crains la vivacité de toutes vos têtes ; pour Dieu, qu'elles ne s'échauffent point. J'irai vous en conjurer moi-même, dès que je pourrai quitter cet abominable ſéjour, & reſter avec vous tant que vous voudrez bien m'y ſouffrir.

J'ai oublié de vous mander qu'on m'a parlé de reverſion de la penſion qui vous eſt offerte en faveur de madame de Choiſeul. Ne le lui dites pas, ſi vous voulez, de peur de la mettre en fureur, mais je dois vous le dire pour l'exactitude des faits ; je crois qu'il eſt queſtion de la moitié, mais je ne l'assure

Digitized by Google

pas positivement. En tout cas, je ſais que cela lui eſt fort égal.

A Paris le 10 à 4 heures du matin.

J'oubliois de vous dire, car je ne ceſſe d'oublier, que j'ai rappellé à M. d'Aiguillon ce qu'il m'avoit dit des deux millions, & qu'il m'a répondu que c'étoit diſcurſivement & ſans conſéquence qu'il m'avoit eſtimé à cette valeur votre charge; que le roi avoit penſé différemment; enfin, que ſon avis n'étoit de rien, quand il exécutoit les volontés du roi, qui avoit d'abord réſolu de vous ôter votre charge ſans aucune condition, & que ſur ce qu'il lui avoit dit de notre converſation, le roi s'étoit décidé à me faire écrire: qu'il n'avoit fait autre choſe que de tenir la plume, comme il ne faiſoit que me répéter, mot

Digitized by Google

pour mot, ce qu'il l'avoit chargé de me dire pour vous le faire ſavoir. Que de menſonges, que de fauſſetés, que d'abominations !

QUATRIEME LETTRE.

Ce 13 décembre.

Je reprends aujourd'hui, mon cher duc, le récit de ma conduite & de mes démarches depuis mardi au ſoir. Vous vous rappellerez que j'avois quitté M. le duc d'Aiguillon que j'avois été trouver de la part du roi, & que j'en avois été peu ſatisfait. En le quittant, je vins faire un tour à Paris, j'en revins for tard; car, comme je n'avois pu avoir de chevaux de poſte, j'avois été obligé de prendre deux triſtes chevaux de remiſe, qui penſerent me laiſſer

Digitized by Google

en chemin, par la nuit la plus noire & la plus orageuse ; enfin je fus plus de quatre heures en chemin, & il étoit plus de six heures quand je rentrai chez moi à Versailles. Je trouvai un petit espion à ma porte, & je fus bien tenté de lui donner quelques coups de canne ; mais comme il ne faut battre personne chez le roi, je me contins, & il en fut quitte pour la peur. J'allai le mercredi matin à Trianon au lever du roi, qui me parut fort occupé de moi, & eut la bonté de me parler plus que de coutume. Comme ce n'étoit pas de vos affaires, je crus que je ne devois pas m'en tenir là, & je demandai à voir madame du Barry. Le valet-de-chambre, à qui je m'adressai d'abord pour lui faire passer mes desirs, me dit qu'elle ne lui avoit pas répondu, & je pris mon parti de le

lui

Digitized by Google

lui demander à elle-même dans le ſallon. Elle partoit pour Lucienne, & eut la bonté de me recevoir, à ſon retour, pendant que le Roi jouoit dans le ſallon. Vous connoiſſez la proximité des lieux ; nous fûmes même interrompus par M. de Duras, qui entra fort innocemment, mais qui ſe retira fort diſcrétement. Je dis à madame du Barry qu'elle voyoit un homme au déſeſpoir, que ce n'étoit point de vos intérêts que je venois l'entretenir, mais des miens, mais de mon honneur compromis ; que le Roi n'avoit pas daigné recevoir une ſimple lettre, que je m'étois ſimplement chargé de lui remettre ; que je croyois être un homme aſſez conſidérable dans ſon royaume, pour qu'on ne m'empêchât pas de remplir auprès de lui une commiſſion que lui-même m'avoit donnée, pour laquelle on étoit

Digitized by Google

venu me chercher, dans laquelle j'étois compromis, & j'avois compromis mon ami; que je m'en étois d'abord applaudi, parce que j'avois cru les diſpoſitions de M. d'Aiguillon ſinceres, & qu'étant ſon ami, & peut-être le ſeul depuis trente ans, il ne me ſeroit pas venu chercher, pour me tendre un piége & me charger d'une commiſſion déſagréable; cependant que telle étoit ma ſituation affreuſe, que je ne pouvois m'empêcher de voir qu'on s'étoit ſervi de moi pour mettre un maſque de modération ſur l'action la plus cruelle; que votre ſort étoit fixé avant que je partiſſe de Chanteloup, & qu'on ne vouloit, ni recevoir votre lettre, ni m'entendre, & qu'enfin il avoit fallu preſque me fâcher pour obtenir que l'on prît de moi un état de vos demandes, pour le mettre ſous les

Digitized by Google

yeux du roi; que je n'en attendois rien, parce que, 1o. votre ſort étoit ſûrement fixé d'avance, & que je n'avois pas lieu d'en douter, puiſque les propos de M. d'Aiguillon, avec ſon ton miniſtériel, & en parlant de la part du roi, étoient parfaitement analogues aux premiers propos qu'il m'avoit tenus, le premier jour de mon arrivée, dans la chaleur d'une premiere diſpute; que mon arrivée ici l'avoit gêné & lui avoit déplu, & que j'en comprenois le motif, parce que, quand on faiſoit mal, on craignoit la lumiere. 2o. Que l'on ſauroit bien prévenir le roi, & l'empêcher de ſe livrer à la bonté naturelle de ſon cœur, qui ne permettoit pas plus que ſa dignité, qu'il dépouillât un particulier d'une grace qu'il

Digitized by Google

lui avoit faite, il y avoit dix ans ; qu'il ne lui avoit point ôtée lors de ſa diſgrace, & qu'il ne pouvoit y avoir un ſujet de lui enlever maintenant, puiſqu'il étoit phyſiquement impoſſible qu'il eût, depuis un an d'exil, rien fait qui pût mériter une nouvelle punition; que ce ne pouvoit donc être que par perſévérance d'animoſité; que cela reſſembloit à M. d'Aiguillon, dont la premiere paſſion étoit la vengeance, & qui y avoit toujours tout ſacrifié; mais qu'elle n'étoit pas faite pour en être l'inſtrument aveugle, & pour ne pas rendre à M. d'Aiguillon, & à elle-même, le ſervice important de mettre des bornes à ſa fureur; que pour moi, je ne lui pardonnerois de ma vie le rôle qu'il me faiſoit jouer dans tout ceci; que ſi tout naturellement on vous avoit

Digitized by Google

ôté les Suiſſes, j'en aurois été gémir avec vous, j'en aurois ſu mauvais gré à M. d'Aiguillon, mais que je n'y aurois pas trouvé de motif pour rompre tout commerce avec lui. Maintenant qu'il avoit compromis mon honneur, mon ſentiment & ma délicateſſe, que j'étois au déſeſpoir, que je le prouverois, & que j'irois me jetter aux pieds du Roi, & lui demander juſtice; que ma vie & mon bien étoient à ſon ſervice; que je n'avois jamais épargné l'une dans ſes armées, & que j'en portois des marques, que je n'avois jamais ménagé l'autre pour ſon ſervice; mais qu'il y avoit deux choſes qui étoient à moi, & qu'il ne pouvoit m'enlever tout grand qu'il étoit, ma naiſſance & mon honneur; qu'il étoit compromis, & qu'il falloit

Digitized by Google

le réparer, en vous accordant au moins des conditions honnêtes, & non pas des loix arrangées d'avance & dictées d'une maniere & d'un ton deſpotiques. Madame du Barry me parut effrayée & même touchée de mon état; elle dit que ce n'étoit pas à cauſe de moi que le roi n'avoit pas reçu votre Lettre, mais c'eſt qu'il ne vouloit pas ſe mêler directement de cette affaire; que les intentions étoient ſinceres; que M. d'Aiguillon n'avoit point d'acharnement contre vous, elle encore moins; que le roi, à la vérité, étoit mécontent de ce qui ſe débitoit ſouvent ſur Chanteloup des propos de vos amis, qui, par leur chaleur, vous faiſoient le plus grand tort; qu'elle convenoit que j'avois raiſon de me plaindre d'avoir été compromis, & que, ſi on ne vouloit pas écouter vos

Digitized by Google

propositions, il eût été inutile de vous mander d'en faire sur ce qui pouvoit vous convenir ; qu'à la vérité, elle avoit vu un mémoire entre les mains du roi, que M. d'Aiguillon lui avoit envoyé la veille, c'étoit le mien, qui contenoit des demandes exorbitantes ; que le roi avoit répondu le matin même à M. d'Aiguillon ; mais que, comme je pouvois m'être apperçu qu'elle avoit fort peu vu le roi dans la journée, il ne la lui avoit pas montrée ; qu'elle le verroit ce soir, qu'elle lui peindroit ma situation, & qu'elle pouvoit m'assurer que le roi, qui avoit lieu d'être content de moi, ne voudroit pas que je fusse mécontent ; qu'elle parleroit le lendemain à M. d'Aiguillon, & qu'elle m'enverroit chercher après qu'elle lui auroit parlé. Je repris la discussion du

Digitized by Google

mémoire; je lui fis ſentir que les bons étoient une choſe accordée dans l'intention du Roi, que la forêt étoit un acte de juſtice autant que de grace, que nous céderions l'argent comptant, & même la penſion de Madame de Choiſeul; que d'ailleurs je prendrois ſur moi de ſimplifier beaucoup nos demandes, & que je me bornerois à demander que le Roi vous laiſſât pécuniairement au même point où vous étiez avec la charge, qu'elle valoit 102 mille livres de rente, qu'il n'y avoit qu'à vous donner deux millions en reſcriptions, qui n'en feroient qu'un, dont vous pourriez vous faire 100 mille livres de rentes viageres, ou dont vous pourriez vous aider pour l'acquittement de vos dettes; au lieu qu'une penſion ne pouvoit remplir cet objet, & que je voudrois que

Digitized by Google

l'on y joignît la liberté de sortir de Chanteloup, & de voyager par tout le royaume, hors à Paris & à la cour. Elle me répéta que pour la liberté, il n'y falloit pas penser, mais que cela viendroit, en s'y prenant doucement; que quant à l'arrangement que je lui proposois quant à l'argent, qu'elle n'entendoit rien en matiere de finance, mais qu'elle parleroit à M. d'Aiguillon; qu'elle lui diroit qu'il falloit que cela finît de la maniere dont je le proposois, c'est-à-dire, que de façon ou d'autre, on vous donnât de quoi vous faire cent mille livres de rentes viageres, dans des effets dont vous puissiez vous aider, si vous le préfériez, pour l'amortissement d'une petite partie de vos dettes. Je lui dis que, si le Roi y consentoit, j'en ferois mon affaire vis-à-vis du Contrôleur, & que je savois que dans ce

Digitized by Google

moment-ci il en avoit les moyens. J'ajoutai que j'étois pénétré de reconnoiſſance, pour mon compte, des bonnes diſpoſitions qu'elle me témoignoit, que je prenois tout cela pour moi & rien pour vous, & que je me ferois gloire de publier partout ma reconnoiſſance; qu'elle voyoit que j'étois ami chaud & fidele, & qu'elle gagneroit en moi un ſerviteur bien inutile, mais bien honnête, & que le ſuffrage d'un honnête homme n'étoit pas à négliger. J'ajoutai que, quoique je duſſe compter ſur les diſpoſitions qu'elle me témoignoit, ſi elle ne me promettoit pas de ne ſe laiſſer entamer par aucune repréſentation, M. d'Aiguillon viendroit & changeroit ſes idées; qu'il croyoit très-fauſſement avoir de très-grands ſujets de haine contre vous, qu'il n'y avoit rien qui n'y parût, mais que,

Digitized by Google

comme elle ſavoit bien que vous ne pouviez pas avoir eu les mêmes torts avec elle que ceux que M. d'Aiguillon croyoit que vous aviez avec lui, elle n'étoit pas faite pour partager une haine qui lui étoit étrangere, & encore moins pour lui ſervir d'inſtrument ſervile; qu'au contraire, elle joueroit un très-beau rôle, ſi elle vouloit tenir tout ce qu'elle m'avoit promis, en même-temps qu'elle rendroit un ſervice à M. d'Aiguillon, qui avoit beaucoup à regagner dans l'eſprit du public, & qui acheveroit d'abîmer ſa réputation quand tout ceci deviendroit public, ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, puiſque mon honneur compromis me feroit une loi de publier juſqu'aux moindres circonſtances; & quand on ſauroit qu'il avoit manqué, de la maniere la plus cruelle, au ſeul ami connu

qu'il eût depuis trente ans, qui ne pourroit plus le voir ni le souffrir; que je n'avois pas l'honneur d'être des siens, mais que si je l'étois depuis vingt ans, je me mettrois à ses genoux pour l'engager à faire ce que je desirois, comme la chose du monde qui pourroit lui faire le plus d'honneur; qu'il en étoit encore temps; que personne ne doutoit & ne douteroit qu'elle n'en eût le pouvoir, & que si cela ne se faisoit pas, je croirois, moi tout le premier, que ce seroit parce qu'elle ne l'auroit pas voulu, & que ce seroit M. d'Aiguillon qui, par son crédit tout puissant sur elle, l'auroit emporté sur l'honnêteté de son cœur & les favorables dispositions qu'elle me témoignoit, auxquelles je croyois très-volontiers, parce que je trouverois infiniment de charmes à pouvoir lui ren-

Digitized by Google

dre justice. Tout ceci fut un peu mieux dit & plus chaudement que je ne vous le rends; le sentiment m'avoit, je crois, donné un peu d'éloquence naturelle & une grande facilité d'expression. Elle m'écouta, me comprit fort bien, parut même touchée de ma situation. Elle finit enfin par m'assurer que M. d'Aiguillon ne la gouvernoit pas, qu'elle écoutoit tout le monde, & ne faisoit que ce qu'elle vouloit. Enfin elle me dit qu'elle me diroit le lendemain ce qu'elle auroit opéré. Je croyois avoir fait, mon cher ami, des miracles, d'autant que j'avois gagné, à tout cela & à la veillée de la nuit précédente, une migraine affreuse. Le Roi me vit triste & changé; il me demanda ce que j'avois & parut fort occupé de moi. Madame du Barry resta enfermée avec lui depuis six jusqu'à huit

Digitized by Google

heures & demie. J'augurois bien d'un ſi long tête-à-tête & je me flattois quelquefois d'avoir réuſſi. Le lendemain matin j'avois affaire à Paris, & je ne me ſouciois pas de reſter à Verſailles. Je partis donc à neuf heures, avec ordre chez moi de dire, ſi on venoit me chercher, que je ſerois de retour à trois heures. A une heure, M. d'Aiguillon m'envoya dire qu'il avoit quelque choſe à me communiquer; cela étoit ſi agréable, que je ſens qu'il devoit être preſſé. On dit à ſon laquais que j'étois à Paris. Il m'y envoya un courier, & pendant ce temps-là je revenois à Verſailles. Sa lettre diſoit la même choſe que ſon meſſage, & m'enjoignoit d'être chez lui à cinq heures, parce que, diſoit cette lettre, le roi vouloit avoir ma réponſe avant le conſeil. Nouveau meſſage à cinq heures & demie;

Digitized by Google

mais cette fois-là j'étois au débotté, & mes gens, qui n'en savoient rien, dirent simplement que j'étois sorti. J'avois écrit à quatre heures à Madame du Barry, pour la faire ressouvenir qu'elle m'avoit promis de m'envoyer chercher. Elle me fit réponse que ce seroit pendant le conseil. Nouveau motif de ne point aller chez M. d'Aiguillon avant de l'avoir vue. Je la trouvai avec la maréchale, qui me laissa seul un moment après. Je m'étois préparé pour combattre un refus, & pour casser les vitres sur M. d'Aiguillon. Point du tout; elle me dit qu'elle lui avoit parlé, qu'il s'étoit mis en colere contre elle-même, que je le connoissois; qu'il lui avoit dit qu'elle vouloit, en se mêlant trop en avant de cette affaire, autoriser les bruits qui couroient, qu'elle & lui vous avoient fait ôter les Suisses, que

Digitized by Google

cela n'avoit pas de raiſon ; mais enfin qu'elle l'avoit ramené, & qu'elle s'étoit bornée à la ſeule propoſition raiſonnable, celle de vous donner le même revenu pécuniaire que vous aviez auparavant, & de vous le donner en effets dont vous puſſiez payer vos dettes. Elle m'ajouta qu'elle avoit vu la lettre du Roi à M. d'Aiguillon en réponſe à mon mémoire, qu'elle étoit dure, & qu'elle en avoit été fâchée, qu'elle ne l'auroit pas laiſſé écrire, ſi elle l'avoit ſu, que j'en ſerois peiné & qu'elle le ſeroit à cauſe de cela ; qu'elle n'avoit nulle envie de vous obliger, & qu'elle croyoit qu'il étoit ſuffiſant qu'elle ne mît aucun acharnement contre vous, mais que je l'avois touchée, qu'elle avoit envie de me plaire, & qu'elle ne feroit rien pour vous, mais tout pour moi ; qu'elle avoit eu une lon-

gue

Digitized by Google

gue dispute la veille avec le roi, qui s'étoit mis en colere. Il est inutile que je grossisse cette lettre de la longueur de cette discussion ; en définitif, elle me dit d'aller trouver M. d'Aiguillon, & d'arranger avec lui la maniere dont elle l'engageroit à en reparler au roi devant elle, & qu'elle l'appuieroit. Je lui dis que si elle n'avoit pas entiérement convaincu M. d'Aiguillon, je n'en viendrois pas à bout, & que je connoissois son entêtement, que je n'aurois de ressource que de me brouiller ouvertement avec lui, & de lui dire son fait auparavant. Elle me demanda en grace de n'en rien faire, de parler sans m'échauffer avec M. d'Aiguillon, & que je verrois que tout iroit bien, qu'il falloit séparer le ministre du roi de l'ami, qu'elle savoit que M. d'Aiguillon m'aimoit beaucoup, & seroit très-

Digitized by Google

fâché de m'aliéner de lui ; qu'elle me demandoit en grace de ne rien précipiter à cet égard, & de s'en rapporter au desir qu'elle avoit de m'obliger. Je lui dis que je n'en doutois pas, mais que je n'avois pas la même opinion de M. d'Aiguillon, qui ne me pardonneroit pas même d'avoir su l'intéresser un moment en faveur de mon sentiment & de mon honnêteté ; que ce point m'étoit fort égal, que je ne le craignois ni personne au monde, parce que, Dieu merci, je ne voulois ni ne demandois rien, que je l'avois dit au roi, que je le lui disois ; que j'étois riche, heureux & libre, que je ne pouvois être malheureux que dans la personne de mes amis ; que je les défendrois de toutes mes forces, sans manquer au respect que j'avois pour le roi ; après quoi, je partagerois avec eux la haine &

Digitized by Google

le mépris qu'ils auroient contre ceux qui auroient la baſſeſſe de conſommer leur ruine, en ſuivant les mouvemens d'une vengeance atroce & perſévérante ; qu'un temps viendroit où elle reconnoîtroit la vérité de tout ce que je venois de lui dire, & que j'étois bien aiſe de planter d'avance, dans ſon cœur, le germe de cette vérité ; que j'allois chez M. d'Aiguillon, qui m'avoit déjà envoyé chercher deux fois, que j'augurois mal de cet empreſſement, & que je lui répétois que ſi elle ne m'aidoit pas encore puiſſamment contre lui, mes efforts ſeroient vains ; que cependant je me contiendrois pour lui plaire, par reconnoiſſance & par égard pour elle, mais que ce ſeroit la derniere fois. Je la quittai, & fus chez moi attendre la fin du conſeil, qui devoit être à huit heures. J'attendis

Digitized by Google

juſqu'à près de neuf heures & demie qu'on m'avertit que M. d'Aiguillon étoit rentré. Il étoit avec le roi chez Madame du Barry. Les gens qui y étoient prétendent qu'il y avoit de l'humeur entre elle & M. d'Aiguillon, que le roi eut une converſation aſſez courte, mais fort vive, & que Madame du Barry en ſortit de fort mauvaiſe humeur. Je me fais peut-être beaucoup d'honneur de croire que cela vous regardât & moi auſſi, cependant cela eſt poſſible; mais je n'en fus pas plus avancé en voyant M. d'Aiguillon. Il m'exhiba une lettre du roi, dont vous trouverez la copie ci-jointe, & qui effectivement eſt dure; mais il faut que vous ſachiez tout dans une matiere qui vous intéreſſe autant, & il me dit que le roi attendoit que je lui donnaſſe une réponſe. Je lui repréſentai deux choſes: l'une,

Digitized by Google

que je ne pouvois rien ſtipuler pour vous ; l'autre, que je quittois Madame du Barry, qui lui avoit parlé, qui m'avoit dit qu'il s'occuperoit avec moi de trouver des tournures pour remettre l'affaire ſous les yeux du roi, ſous un jour plus avantageux au fond, & plus conforme à votre ſituation pour la forme ; que je m'imaginois, après une parole auſſi poſitive, qu'il ne voudroit pas argumenter de la rigueur de cette lettre, qui avoit été écrite mercredi matin, & que Madame du Barry avoit dû depuis reparler au roi, qu'elle lui avoit parlé, & que de tout cela il pouvoit naître un nouvel ordre de choſes & de propoſitions, qui m'engageoient à le prier de me donner un délai de 24 heures ſeulement, pour me charger de vous faire parvenir les propoſitions

Digitized by Google

contenues dans la lettre du roi. Il s'y refusa absolument, me dit que le roi vouloit absolument finir; qu'après une lettre aussi positive, il ne pouvoit que me proposer trois choses: de m'en laisser prendre copie & de me donner le temps de vous l'envoyer; de finir la négociation, en déclarant que je ne voulois plus en être chargé, puisqu'aussi bien je disois y être compromis; enfin de mander au roi que m'ayant pressé d'accepter un des deux partis, je lui avois dit que je n'en voulois prendre aucun avant que d'avoir conféré avec Madame du Barry. J'eus beau éluder & modifier en cent manieres ce dilemme en trois parties, en appuyant sur la dureté de la premiere dans les dispositions où j'avois laissé madame du Barry; sur l'impossibilité du second, en prouvant que

Digitized by Google

c'étoit dans l'origine de la négociation, & non pas dans la fin, que j'étois compromis, au point d'avoir deſiré d'en être chargé; enfin ſur la ridiculité de cette phraſe, que je voulois en conférer avec madame du Barry, je voulois qu'il y ſubſtituât celle que madame du Barry m'avoit promis de parler au roi, et que je deſirois du moins attendre ſa réponſe. Tout fut inutile; mes prieres, ma douceur, mes menaces, mon impatience; on fut même juſqu'à vouloir me perſuader que madame du Barry m'avoit joué par foibleſſe & par embarras, & qu'elle n'avoit point parlé comme elle me l'avoit promis, enfin que l'on quittoit le roi en tiers avec elle, & qu'il n'en avoit été queſtion de la part de ſa majeſté qu'avec impatience de ce que je n'avois pas été exact au

Digitized by Google

rendez-vous que ſon miniſtre m'avoit donné, & de ce qu'il n'avoit pas une réponſe poſitive. Enfin, à force de me l'aſſurer, on me perſuada que madame du Barry n'avoit pas dit la vérité bien exacte, & qu'il n'y avoit rien à attendre d'elle. Ne voulant donc pas rompre, à quelque prix que ce fût, la négociation qui tenoit les choſes dans ma main & en ſuſpens juſqu'à mon retour, voulant encore moins prendre ſur moi de ſtipuler vos intérêts ſur un pied auſſi modique, je pris mon parti de me charger de vous porter moi-même les intentions du roi, & je partois ce ſoir, ſi l'arrivée de votre démiſſion n'avoit changé la face de tout ce qui s'eſt traité dans cette affaire, & ne faiſoit encore eſpérer d'y donner un nouveau

Digitized by Google

tour. M. Bertin n'eſt pas parti; je vous écrirai encore ce qui me ſera arrivé. J'ajouterai encoreque j'avois eſſayé, ſans ſuccès, de faire expliquer M. d'Aiguillon pour ſavoir ſi au fait on vous demandoit ou non votre démiſſion. Après bien du tortillage, & m'avoir dit, tantôt que ſi vous ne l'envoyez pas, en admettant cependant toujours le cas où vous n'accepteriez pas les offres contenues dans la lettre du roi, on en ſeroit quitte pour mettre, dans les proviſions du ſucceſſeur: LE ROI AYANT ÔTÉ LA CHARGE, &c. au lieu de SUR LA DÉMISSION DONNÉE, &c. tantôt, que ſi vous ne la donniez pas, on verroit ce qui arriveroit, qu'il n'en ſavoit rien, & ne pouvoit donner aucun conſeil à cet égard, parce que le roi ne lui avoit pas dit, & qu'il avoit oublié de lui demander. Après

Digitized by Google

tout ce tortillage, peut-être insidieux, & sûrement inutile, il a conclu que le plus sûr seroit de me munir, à tout événement, de votre démission, pour n'en faire usage, de ma part, qu'après que j'aurois bataillé, si vous aimiez mieux n'en point donner, ou après avoir reçu un ordre positif du roi, s'il le desiroit & y persistoit. Nous nous sommes donc séparés, moi en le priant de mander au roi, que, disoit-il, il ne devoit pas voir aujourd'hui, parce qu'il prenoit médecine, & qu'il ne vouloit pas se tuer pour votre service. Effectivement je ne pense pas que ce soit son projet. J'en reste là de ma lettre pour aller à Versailles, après vous avoir ajouté que nous nous sommes quittés très-froidement de ma part, que j'ai eu quelques paroles assez aigres, mais seulement de ma part, à la fin & prêt

Digitized by Google

à ſortir, & que je lui ai dit que cela n'étoit pas fini, & que nous nous expliquerions à fond, quand votre affaire ſeroit finie.

Je n'aurois pas été d'avis que M. du Ch.... s'adreſſât à Madame du Barry; ce moyen me répugna dès que je lus ſa Lettre, & me parut, ce qu'il devoit être, inutile. Je n'étois plus à temps de faire faire des réflexions à un ami qui me ſervoit avec autant de chaleur. Je ne lui répondis pas à ſa premiere lettre. Quand je fus perſuadé, après avoir reçu la ſeconde, que ma charge étoit deſtinée à un fils de France, j'envoyai à M. du Ch.... ma démiſſion avec une lettre pour le roi. J'eſpérois que de même, après m'avoir demandé quels dédommagemens je voulois pour ma charge, & n'avoir pas voulu lire ma réponſe à cette

Digitized by Google

demande, on ne voudroit pas de même lire la lettre dans laquelle étoit renfermée la démiſſion que l'on deſiroit.

Je mandois à M. du Ch...., qu'étant exilé, & n'ayant ni la liberté ni la poſſibilité de ne pas me ſoumettre à la violence dont j'étois la victime, je lui envoyois une lettre pour le roi, qui contenoit ma démiſſion, & le laiſſois le maître de remettre cette lettre lorſqu'il le jugeroit à propos, pourvu toutefois qu'il conſtatât bien évidemment que le choix de mon ſucceſſeur tomberoit ſur un fils de France, & que quant aux dédommagemens, je m'en rapportois à lui, & ne lui écrirois plus ſur ce ſujet.

Digitized by Google

Copie de la Lettre de M. le Duc de Choiseul au Roi.

Du 10 Décembre 1771.

Sire,

J'ai eu l'honneur d'écrire à V. M. quand j'ai appris qu'elle ordonnoit que je lui misse sous les yeux les dédommagemens que le mauvais état de mes affaires pouvoit me forcer de desirer pour la charge de colonel-général des Suisses. J'ai appris par M. du Ch...., que V. M. n'avoit pas voulu recevoir ma lettre; & comme je n'avois jamais songé à des dédommagemens pour un bienfait que je tiens de la pure bonté de V. M. que d'après ce qui avoit été écrit de sa part ici à M. du Ch...., j'ai l'honneur, Sire, d'adresser à V. M. ma

Digitized by Google

démiſſion pure & ſimple de la charge de colonel-général des Suiſſes, & de m'en rapporter ſur le ſurplus aux bontés & au ſouvenir de mes ſervices.

Je ſuis, &c.

COPIE DE LA DÉMISSION.

EN me conformant à la volonté du , j'ai l'honneur de remettre, entre les mains de Sa Majeſté, la démiſſion pure & ſimple de la charge de colonel général des ſuiſſes & griſons, que Sa Majeſté m'avoit confiée en 1762.

Fait à Chanteloup le 10 décembre 1771.

Lorſque M. du Ch.... reçut cette lettre, il étoit au moment de partir pour Chanteloup de la part du roi, pour venir me demander ma démiſſion; auſſi, en la

Digitized by Google

recevant, il m'exprima dans sa lettre autant d'amitié que de satisfaction. Je la joins ici.

CINQUIEME LETTRE DE M. DU CH.....

JE vous remercie, mon cher ami, comme d'un bienfait, du parti que vous avez pris, & Bertin vous dira que je l'ai embrassé deux fois avec transport. Nous nous étions quittés hier au soir chez Madame de Brionne, avec inquiétude & tremblement. Si l'intérêt eût été moins cher & le moment moins pressant, j'aurois été plus tranquille ; car vous avez trop d'esprit & de bon sens, pour ne pas voir que c'étoit la

Digitized by Google

ſeule choſe à faire que d'envoyer votre démiſſion. Le moment a été pris à merveille, & voilà le ſeul ſervice que je vous airendu, c'eſt de bien voir les choſes, & de ſentir la néceſſité de la plus grande diligence. Nous verrons demain ce que cet événement apportera de changement aux diſpoſitions, & s'il nous procurera quelque jour favorable. Cela devroit être, & cela ſeroit, ſans M. d'Aiguillon. Je crois Madame du Barry de bonne foi, mais foible & ſubjuguée. Cette femme n'étoit pas faite pour connoître l'excès de la haine ; elle écoute bien, comprend bien ce qu'on lui dit, mais vous ſentez qu'il m'eſt aiſé de voir ce qui vient d'elle, de ce qui lui eſt ſoufflé. Si elle me permet de la revoir, je donnerois un furieux branle à ſa vanité, & ſi M. d'Aiguillon n'en

Digitized by Google

n'en a pas une fiere tracaſſerie, il faudra qu'il ſoit bien heureux, ou elle bien inſenſible ou bien dominée. Je ſuis moins triſte que les deux dernieres fois que je l'ai vue, parce qu'au fait, vous avez pris un parti qui ſauvoit tous les inconvéniens perſonnels, & que certainement l'on ne vous donnera pas moins que ce que contient la lettre du Roi. C'eſt pour conſtater que vous ne refuſiez rien, que je lui ai écrit ce ſoir. Je déſire que vous ſoyez content de ma lettre. Je l'avois faite plus forte, mais le Roi l'a ſouſcrite, & mon reſpect a arrêté ma plume. Votre réponſe que je dis que j'attends, ne vous compromettant en rien, je dirai ſeulement à M. d'Aiguillon & à Madame du Barry, & peut-être au Roi, s'il ſe met un peu plus à ſon aiſe depuis que vous vous

Digitized by Google

êtes mis à ſa merci, que vous n'avez rien à dire, & que ſi le Roi vous donne ce qu'on vous a propoſé, vous le prendrez, parce qu'en donnant votre démiſſion pure & ſimple, vous vous êtes ôté la poſſibilité de rien demander & de rien refuſer; bien entendu que, dans l'intervalle, je vais me mettre en quatre pour obtenir quelque augmentation, & je ne ſuis pas ſans quelque eſpérance. Ce ſeroit une choſe bien douce pour mon ſentiment pour vous & pour ma haine contre M. d'Aiguillon. Il a manqué à tous les devoirs envers moi; j'eſpere que je ſerai toujours fidele à tous les miens; mais je le ſerai bien certainement à remplir vis-à-vis de lui ceux que ſon indigne conduite m'impoſe. Vous feriez la plus haute folie du monde de rien refuſer. Premiérement, vos enne-

Digitized by Google

mis en riroient, ils en feroient des gorges chaudes ; la moitié & même les trois quarts du Public vous blâmeroient, & l'on ne manqueroit pas d'aigrir le Roi contre un orgueil qui, malgré les besoins que vous avez pour payer vos dettes, dédaigne ses bienfaits. J'ai toujours été de cet avis, je crois vous l'avoir déjà mandé clairement ; mais en tout cas, le voilà répété, & je connois mieux que le petit nombre de vos amis, s'il y en a qui vous conseillent le contraire, l'opinion publique, celle de vos ennemis, les dispositions du Roi qu'il faut adoucir & ménager, quand d'ailleurs on l'aigrit toute la journée. C'est cette intrigante de Madame de Marsan & cette bête de Valentinois qui ont tout conduit. On a fait écrire M. le Comte de Provence au Roi, qui balançoit, non

Digitized by Google

pour vous ôter votre Charge, ne le croyez pas, mais qui ne la trouvoit pas digne de ſon Petit-fils. Tout cela eſt bien extraordinaire. J'ai vu ce matin les deux Ambaſſadeurs, car je n'avois pas voulu que leur eſpion dît qu'ils m'y avoient vu. Le premier peut très-peu de choſes. Si nous allons juſqu'à Mardi, ou qu'il reçoive ſon Courrier, qui lui donneroit l'occaſion d'aller à Verſailles, il fera ce qu'il pourra par maniere de converſation, car j'ai bien prié qu'il ne fût pas queſtion de démarches directes. L'autre eſt nul par ſa poſition, & veut toujours s'en aller, quoique ſa Cour le prie de reſter. Je n'ai trouvé nulle part aucun ſecours; auſſi je vous tire de ceci avec les étrivieres. J'en ſuis bien affligé, mon cher ami; Dieu & vos amis me ſont

Digitized by Google

témoins que je n'ai rien négligé, ni ſoins, ni peines, ni dégoût même, rien ne m'a rebuté. Il ne me reſte qu'à me venger de M. d'Aiguillon, ſi je puis. Je ſerois bien fâché d'être à ſa place : l'opinion publique le croira. En attendant, on travaille le Chancelier, & il eſt à la tête de tous les Miniſtres pour ſa deſtruction, à la réſerve de M. de Monteynard, qui lutte, & ce qui eſt extraordinaire, avec ſuccès, contre les forces réunies de l'Abbé Terray & de M. d'Aiguillon. Soyez tranquille ſur mes ſoins pour la ſolidité de votre arrangement. Je ne partirai point que tout ne ſoit en regle, quel qu'il ſoit, & je ſacrifierai tout pour cela, juſqu'au bonheur le plus grand de tous pour mon cœur, après tant de peines & de tra-

Digitized by Google

verſes, celui de vous embraſſer. Adieu pour le coup, il eſt ſix heures du matin. [Ce 14.]

Renvoyez-moi une Lettre que je puiſſe montrer, ſi on me preſſe d'avoir votre réponſe. En tout cas, ſi vous voulez, je la donnerai, car je ne veux pas que vous refuſiez. Cependant, je ne ferai rien ſans votre agrément.

Vous pouvez ignorer les détails de la Lettre du Roi, & je peux dire que je ne vous en ai envoyé que la ſubſtance.

SIXIEME LETTRE DU MÊME.

J'ARRIVE de Verſailles, & pour cette fois avec les honneurs de la guerre. Le Roi a votre Lettre; je la lui ai remiſe moi-même de la maniere ſuivante: Quand je ſuis arrivé à cinq heures, le

Digitized by Google

débotté étoit déjà fait ; j'ai été à la poudre à ſix heures. Le Roi m'a vu en face en ſortant de ſon petit cabinet, & il m'a regardé avec des yeux de ſurpriſe qui ne m'ont point étonné, parce que j'étois sûr qu'on lui avoit mandé ou dit que j'étois parti. J'ai ſaiſi le premier moment où il eſt entré dans le cabinet du Conſeil, avant que d'être accommodé, pour lui dire que j'avois quelque choſe de très-important à lui remettre, que j'avois lieu de croire que cela lui ſeroit agréable, & que je le priois de m'accorder un moment d'entretien, que je ne ſerois pas long. Le Roi m'a fait une mine aſſez ſérieuſe, & ne m'a point répondu. Il m'en a dédommagé en ne parlant qu'à moi tout le temps de ſa toilette. Quand elle a été finie, Meſdames ſe ſont retirées.

Digitized by Google

Il eſt rentré dans ſon petit cabinet, & je ſuppoſe dans ſon intérieur, où l'on s'eſt fort occupé de l'audience que je demandois, du motif, & où je crois que le Roi, qui ſait que j'ai de bonnes choſes à lui dire, avoit réſolu de ne point me recevoir, du moins de ce ſoir. Je ſuis reſté de pied ferme dans la même poſition & dans l'embraſure de la chambre à coucher du Roi & du cabinet du Conſeil, c'étoit celui des Dépêches. Tous les Miniſtres ſont entrés ſucceſſivement ; les Préſidens où les Gens du Roi devoient entrer avant le Conſeil. Enfin il y avoit bien de l'apparence que je remettrois ma beſogne après l'ordre, qui étoit fort tard. Je n'ai jamais été ſi ſurpris que de voir entrer M. d'Aiguillon, malgré ſa médecine, & je penſe qu'il l'aura été

Digitized by Google

autant de me voir, & dans la poſition où j'étois d'un homme qui attend le Roi. Enfin, après avoir toupillé, il m'a approché, & m'a dit par-derriere qu'il m'avoit écrit aujourd'hui à Chanteloup, pour une choſe qu'il eſt inutile de vous répéter & qui n'eſt rien en elle-même ; il m'a donc dit : » Je vous » croyois à Chanteloup «; à quoi j'ai répondu, ſans daigner me retourner : » Hé bien, vous voyez que je n'y ſuis » pas. — Je vous ai écrit ce matin » une Lettre pour telle choſe. — A la » bonne heure «. Il a vu qu'il n'y faiſoit pas bon, & il a été cauſer avec ſon petit oncle La Vrilliere, & probablement s'épuiſer en conjectures. Enfin, un gros quart d'heure après, la porte du petit cabinet s'eſt ouverte ; le Roi eſt ſorti, & m'a trouvé dans la même

Digitized by Google

poſition. Il ne pouvoit entrer ſans me paſſer ſur le ventre. Quand il a vu que c'étoit une néceſſité, il m'a dit d'un ton aſſez impoſant : M. du Châtelet, vous avez l'air bien vif. Point du tout, Sire, mais je remplis tous mes devoirs ; & puis, m'avançant dans ſa chambre, je lui ai dit : Sire, je ſuis chargé par M. de Choiſeul de vous préſenter la démiſſion de ſa Charge, qu'il vous remet purement & ſimplement. J'eſpere que cet acte de ſa parfaite ſoumiſſion à vos volontés méritera votre indulgence pour les choſes qui ont pu vous déplaire dans ſa conduite, & que juſqu'à préſent il a le malheur d'ignorer, & qu'il ranimera dans le cœur de V. M. le ſentiment de vos anciennes bontés, & le ſouvenir de ſes longs & diſtingués ſervices dans votre Miniſtere.

Digitized by Google

Le Roi a fait belle mine, a pris votre Lettre, & l'a miſe dans ſa poche, & ne m'a rien répondu. Je commençois une autre phraſe ſur l'affaire préſente; mais il ne m'en a pas donné le temps, & a paſſé. Il y avoit trop de monde dans le cabinet, pour l'y pourſuivre; je me ſuis retiré après avoir, je crois, grandement excité l'attention & la curioſité de MM. du Conſeil; mais je ne voyois rien, je leur tournois le dos, & M. de Duras, que j'avois prié d'y regarder, étoit allé à la Comédie. Je ſuis rentré chez moi à Verſailles, où j'ai écrit au Roi la Lettre que vous trouverez ci-jointe. Je la crois bien; elle vous diſculpe ſur tous les points: elle dit quelque choſe d'aſſez fort ſur ce qui me regarde, qui pourra peut-être faire quelque impreſſion ſur M. d'Ai-

Digitized by Google

guillon, ſi le Roi la lui remet, ou qu'il en ait connoiſſance par Madame du Barry, ce qui ne peut manquer. Le ſeul inconvénient qu'il y ait, mais qui n'en eſt pas un, eſt que je mande que je vous ai communiqué les intentions du Roi; mais votre réponſe ne doit pas varier, vous devez vous en tenir à votre Lettre, & dire, ou, pour mieux dire, m'écrire, même par la Poſte, ſi vous le voulez, que vous ne ſavez pas avoir ni parti à prendre, ni réponſe à faire; qu'ayant donné votre démiſſion pure & ſimple, & telle qu'il convenoit à un homme comme vous, du moment où vous ſaviez que le Roi vouloit vous ôter votre Charge, & que la voix publique vous avoit appris que c'étoit pour M. le Comte de Provence, votre reſpect & votre ſoumiſſion deve-

Digitized by Google

nus néceſſaires, ne vous avoient pas permis de balancer ſur le ſeul parti qui vous reſtoit à prendre ; que vous vous en êtes remis aux bontés du Roi, & que c'eſt à S. M. à décider elle-même ſur ce qu'elle voudra faire pour vous. D'ici à votre réponſe, nous allons travailler ſur nouveaux frais. J'ai déjà écrit pour avoir demain un nouveau rendez-vous avec Madame du Barry, & ſi elle me propoſe encore M. d'Aiguillon, je ne l'accepterai qu'autant que ce ſera en ſa préſence, & je lui dirai certainement, en attendant, de bonnes choſes. Tout cela dépend du degré d'empire de M. d'Aiguillon. Je ſais qu'il lui a écrit deux fois depuis neuf heures & demie que je l'ai quitté juſqu'à onze, qu'il a paru qu'elle avoit une tracaſſerie avec lui, & qu'elle en étoit affligée.

Digitized by Google

Apparemment qu'il lui a fait des reproches de s'être embarquée & d'avoir mis ſa bonne volonté à découvert vis-à-vis de moi. Si elle me refuſe un rendez-vous, ce qui me paroît difficile, entre aujourd'hui & demain Dimanche, je ne ſais pas ſi je lui écrirai, car je n'aime pas trop cette forme, toujours longue, toujours dangereuſe, & qui ne va pas au fait comme une converſation contradictoire. Cependant, s'il n'y a plus que ce petit moyen à tenter pour tirer encore quelque parti de la circonſtance, je le ferai, pour n'avoir rien à me reprocher de ce qui a pu dépendre de mon zele & de mon activité. Monſieur d'Aiguillon, quand tout ceci ſera fini, ſera à découvert, & je ne m'y épargnerai pas. Mais j'ai été trop content, du moins des paroles de Ma-

Digitized by Google

dame du Barry, pour ne lui en pas faire honneur, & pour ne pas publier que, ſans l'aſcendant extraordinaire que M. d'Aiguillon a pris ſur elle, & dont il abuſe pour aſſouvir ſes vengeances, je me ſerois tiré honorablement d'une beſogne qui intéreſſoit également mon cœur & ma délicateſſe, & où ſa barbare méchanceté m'a entraîné. Au reſte, mon cher ami, vous avez pris de vous-même & avant que d'avoir de mes nouvelles certaines, le ſeul parti qu'il y avoit à prendre, le ſeul qui alliât la ſageſſe & le reſpect pour le Roi à la nobleſſe de vos ſentimens. Vous devez le ſoutenir & attendre maintenant tranquillement le dénouement de tout ceci, car il ne vous reſte rien à faire; mais c'eſt à moi à agir, à me démener; & le tendre attachement que je vous ai voué me donnera des forces, car je

Digitized by Google

mene une vie de chien. J'ai été à quatre heures à Verſailles, j'en ſuis revenu à minuit, & je paſſe ma nuit à vous écrire, puiſque, contre ce que j'avois imaginé, Bertin n'eſt pas encore parti. Adieu pour le coup ; je n'ai pu faire prévenir vos autres amis, & vous n'aurez peut-être que ma Lettre. Elle eſt ſi longue, que je n'ai pas la force d'écrire même à ma femme. Je vous prie de lui dire que je ſaurai ſi je me porte bien ou mal, quand vos affaires ſeront terminées ; & je ne bougerai d'ici que quand tout ſera bien cimenté ; après quoi je compte aller me repoſer à Chanteloup tout à mon aiſe, & y oublier les méchans, les intrigans, les amis faux & perfides, & les ennemis cruels.

Mille reſpects à Madame de Choiſeul, &c.

Le 14 au matin.

COPIE

Digitized by Google

COPIE DE LA LETTRE DE M. DU CH***. AU ROI, du 13 au ſoir, après lui avoir remis la Lettre de M. de Choiſeul.

Celle-ci doit lui avoir été remiſe par M. de Duras à ſon coucher.

SIRE,

La précipitation avec laquelle V. M. m'a permis ce ſoir de l'approcher, & le déſir de profiter de la premiere occaſion de remplir les vœux de mon ami, en mettant à vos pieds, Sire, l'hommage de ſon entiere ſoumiſſion à vos volontés, m'a empêché de pouvoir vous rendre compte que j'ai reçu dans la nuit la Lettre que j'ai pris la liberté de lui préſenter, & que je comptois partir ce matin moi-même pour porter à M. de Choiſeul les intentions de V. M., que

Digitized by Google

je n'ai appriſes qu'hier au ſoir par M. d'Aiguillon. Je les lui ai envoyées, Sire, & j'attends ſa réponſe. Mais V. M. ne doutera pas d'avance, après ce que j'ai eu l'honneur de lui rendre ce ſoir de ſa part, & ce qu'elle a bien voulu écouter, que la plus parfaite réſignation à ce que vous déciderez, Sire, ne ſoit la regle de ſa conduite & la borne de ſes repréſentations. On lui auroit évité, Sire, & j'oſe même dire qu'on l'auroit dû, le danger de vous déplaire, & à moi le chagrin de ſolliciter infructueuſement auprès de V. M. des demandes qu'elle a trouvées indiſcrettes, ſi, au lieu de m'autoriſer de votre part à lui permettre d'expoſer ſes deſirs, on ſe fût borné à me charger de lui faire connoître vos volontés & vos intentions. Il n'eût alors confié à mon amitié que le ſoin de faire

Digitized by Google

parvenir juſqu'à vous, Sire, les témoignages de ſa ſoumiſſion. La démarche qu'il vient de faire ſur ce que je lui ai tranſmis du premier apperçu de vos diſpoſitions, en eſt une preuve qui ne peut vous laiſſer aucun doute, qui éclaircit tout, & qui ne peut que faire trouver grace devant vous aux motifs qui ont autoriſé les demandes que M. de Choiſeul m'avoit chargé de mettre ſous vos yeux, & mes démarches. J'oublie, Sire, dans ce moment, tout ce qui peut avoir bleſſé mon ſentiment & ma délicateſſe. Je prendrai peut-être la liberté d'en informer quelque jour V. M., ſi elle daigne m'écouter, quand ce qui touche mon intérêt perſonnel pourra être ſéparé des intérêts d'un ami malheureux. Je me borne, Sire, à ſolliciter encore vos bontés pour lui ; il n'a d'appui,

Digitized by Google

Sire, auprès de vous, que vous-même, ſes ſervices diſtingués dans votre Miniſtere, ſi V. M. daigne encore s'en ſouvenir, ſon reſpect & ſa ſoumiſſion dont il vient, Sire, de vous donner une ſi grande preuve.

DANS l'intervalle de la réception de ma démiſſion, M. du Ch***. avoit été forcé de négocier avec M. d'Aiguillon, le Roi lui ayant dit perſonnellement qu'il vouloit que ce fût avec M. d'Aiguillon que toute cette affaire fût traitée. Ce trait du Roi de renvoyer ce qui me concerne à celui de ſes Miniſtres qu'il connoît pour mon ennemi, eſt de la même petiteſſe barbare, que d'avoir dit dans ſon Cabinet à Madame de Marſan, le lendemain de mon exil : « Madame la Comteſſe, n'êtes-vous pas

Digitized by Google

» bien fâchée de ne voir plus ici M. de » Choiſeul »?

M. du Ch***. ſentoit plus que moi le tour de vengeance que M. d'Aiguillon donnoit à toute cette affaire; mais mes intérêts lui étoient plus chers, que les dégoûts qu'il éprouvoit ne pouvoient lui répugner; il vouloit ſervir ſon ami auſſi bien qu'il étoit poſſible, ſauf, après l'affaire terminée, de dire à M. d'Aiguillon ce qu'il penſoit de ſes procédés. Il lui remit, le 10 Décembre, le Mémoire dont copie eſt ci-après, coté A, & qui contenoit les dédommagemens, & chercha à lui faire entendre que puiſqu'il s'étoit chargé de la part du Roi de me demander ma démiſſion, au moins falloit-il qu'il sût à quoi s'en tenir ſur les dédommagemens, avant que de venir me rendre les ordres du Roi.

Digitized by Google

M. d'Aiguillon reçut, comme à ſon ordinaire, c'eſt-à-dire, fort mal, la note de mes dédommagemens ; & après une diſcuſſion amere avec M. du Ch***. ſur cet objet, où il lui faiſoit ſentir combien il étoit choqué qu'il eût voulu lui forcer la main dans cette affaire, & y jouer un perſonnage, il promit de prendre définitivement les ordres du Roi. Et effectivement le lendemain il montra à M. du Ch***. un billet de la main du Roi, qu'il lui permit de tranſcrire. Il eſt ci-après coté B. M. du Ch***., me l'envoya ce billet avec la Lettre qu'il m'écrivoit pour m'annoncer ſon arrivée, & la demande de ma démiſſion. Elle étoit partie avant que je reçuſſe cette Lettre. J'avois conſommé toute cette affaire, & je ne comptois pas, vu la tournure qu'elle avoit priſe, ſur

Digitized by Google

aucuns dédommagemens. Auſſi, pour terminer auſſi briévement que le Roi, quand je reçus la quatrieme Lettre de M. du Ch***., qui m'apprenoit qu'il avoit reçu ma démiſſion, je lui répondis par la Poſte, afin que le Roi pût la lire, la Lettre ci-deſſous, côtée C, qui répond à tous les procédés que l'on m'avoit fait éprouver dans cette affaire. Je crois que le Roi a lu cette Lettre à la Poſte. Quoi qu'il en ſoit, M. du Ch***. revint quelques jours après à Chanteloup, & m'apporta des brevets qui me donnent 60 mille francs, ſans retenue, ſur les appointemens de la Charge de Colonel Général, 50 mille francs de penſion ſur ladite Charge, après ma mort, pour Madame de Choiſeul; & outre cela, le Roi m'a donné cent mille écus d'argent comptant. Ces dé-

Digitized by Google

dommagemens étoient plus forts que ceux que je demandois, & ſur-tout que ceux que j'eſpérois. Ni moi ni Madame de Choiſeul ne fîmes de remercîmens ; l'injuſtice, & ſur-tout la maniere dure que l'on avoit employée, nous diſpenſoient de la reconnoiſſance. Je n'ai commencé que de ce moment à être vraiment l'ennemi perſonnel de M. d'Aiguillon, & la conduite du Roi à mon égard acheva l'opinion que j'avois de lui, & le dégoût que ſa foibleſſe cruelle m'inſpiroit. Je fus fort aiſe d'apprendre que c'étoit M. le Comte d'Artois, & non M. le Comte de Provence, qui avoit la Charge. J'appris les Lettres de ce dernier Prince au Roi pour demander ma Charge, & j'eus du plaiſir à voir l'intrigue de Madame de Marſan & de ſes ayans-cauſe détruite, non ſans

Digitized by Google

dégoût pour le Prince qui en étoit l'instrument, & pour le Prince de Soubise qui en étoit l'objet. J'ignore au moment que j'acheve ce récit peu intéressant, si M. le Comte d'Artois sera assez bien conseillé pour avoir la noblesse de me remettre ma Charge, qui m'a été ôtée par violence ; ce qu'il y a de certain, c'est que je desire, plus pour sa réputation que pour moi, qu'il ait l'ame assez élevée pour imaginer un pareil acte de justice.

[Coté A.] PRÉCIS ET EXPLICATION DES DEMANDES DE M. LE DUC DE CHOISEUL, DONT IL A CHARGÉ M. DU CH***. DE SOLLICITER L'OBTENTION.

1°. LA levée de la Lettre de cachet qui l'exile à Chanteloup. Sur cet objet,

Digitized by Google

M. du Ch***. prendra la liberté de repréſenter pour M. de Choiſeul, qu'il y a ſix mois que M. de Praſlin a obtenu la permiſſion de revenir à Paris, & que les deſtinées de ces deux Miniſtres ayant été pareilles, leur renvoi le même jour, leur exil à la même époque, le Duc de Choiſeul ſemble pouvoir ſe flatter d'obtenir des bontés du Roi le même adouciſſement à ſa ſituation ſix mois plus tard, & de rentrer dans l'état de liberté du Citoyen, avec cette différence que l'intention du Duc de Choiſeul n'eſt ni ne peut être de revenir de long-temps à Paris, ni à portée de la Cour; il vit tranquille dans ſa terre, trop heureux s'il y eût été oublié, & n'a nulle envie, nul projet prochain d'en ſortir. D'ailleurs, s'il abuſoit de cette liberté qui lui ſeroit accordée, s'il

Digitized by Google

n'avoit la prudence de l'accommoder aux circonſtances préſentes ou futures, & de n'en faire que l'uſage le plus réſervé, S. M. ne ſeroit-elle pas la maîtreſſe de le remettre dans la même poſition où il ſe trouve maintenant, & même de l'aggraver s'il y donnoit lieu? D'où il s'enſuit que l'acte de bonté, on oſe même dire de juſtice, qu'il ſollicite aujourd'hui, ne peut avoir aucune conſéquence, & que ſi la liberté qui lui ſeroit rendue, pouvoit avoir des inconvéniens, ce ne ſeroit que pour lui-même, au cas qu'il fût poſſible qu'il en abusât.

2°. Le Duc de Choiſeul prendra la liberté de rappeler au Roi, que S. M. avoit bien voulu, un mois avant ſa diſgrace, lui accorder une grace pécuniaire pour l'extinction d'une partie de ſes dettes. Cette grace lui fut aſſurée en effet

Digitized by Google

par les Bons ſignés de la main de S. M. & ils ont été mis ſous ſes yeux depuis l'exil du Duc de Choiſeul ; & le Roi, en ordonnant que ces Bons lui fuſſent renvoyés pour lui être repréſentés quand il le jugeroit à propos, eut la bonté de s'en rappeler l'objet, & de dire qu'il croyoit cette affaire conſommée. Elle l'eût été en effet, ſi le Duc de Choiſeul n'eût apperçu qu'il avoit négligé des formes dont l'oubli pouvoit compromettre la pureté de ſon adminiſtration & ſa délicateſſe. De ce moment, il ſuſpendit l'effet de la grace que le Roi lui avoit accordée ; & il ne lui en eſt reſté que les titres précieux de ſes bienfaits. Le Roi peut ſeul ſe rappeler ces différentes circonſtances, & c'eſt de ſa ſeule bonté, que le Duc de Choiſeul peut eſpérer de voir réaliſer

Digitized by Google

les eſpérances qu'il a toujours conſervées à cet égard. Le moment où le Roi lui permet d'expoſer ſes deſirs, lui paroît le plus favorable pour rappeler à S. M. le ſouvenir d'un bienfait accordé dont il n'a pas joui, & que le dérangement de ſa fortune, dans lequel le Roi avoit paru alors entrer avec bonté, lui rendoit néceſſaire pour payer une partie de ſes dettes. S. M. ſe rappellera cette grace, & les Bons ſignés de ſa main en ſont foi. Si elle daigne ſe reſſouvenir de cette affaire, & ſe rappeler que ſon intention avoit été, en accordant cette grace au Duc de Choiſeul, qu'elle eût ſon plein effet, & que depuis qu'il eſt diſgracié, elle a marqué ſon étonnement de ce qu'elle n'étoit pas conſommée, il en réſultera que la négligence ſeule du Duc de Choiſeul ſur les formes à mettre à

Digitized by Google

un bienfait que le Roi lui avoit accordé, & ſa délicateſſe à ne les point tranſgreſſer, l'a rendu nul; & il oſe eſpérer que dans un moment où S. M. daigne lui offrir un dédommagement pour ſa Charge, Elle voudra bien y faire entrer l'entier accompliſſement d'une grace qu'elle avoit compté lui faire, & dont il n'a pas profité.

3°. La demande que le Duc de Choiſeul oſe former de la ceſſion pour ſa vie d'une partie de la forêt d'Haguenau, dont S. M. jouit depuis qu'elle fut enlevée à la Préfecture d'Haguenau, dans le temps que ce Fief n'étoit poſſédé que par commiſſion, eſt en même temps un acte de juſtice & de bonté. Si pendant un long Miniſtere, il n'eût été plus occupé des affaires du Roi que des ſiennes, il eût porté celle-ci aux Tribunaux faits pour en connoître; il

Digitized by Google

a lieu de préſumer que d'après les titres qui ſont entre ſes mains, il eût été facile de démontrer que la partie de la forêt d'Haguenau, dont le Domaine s'eſt emparé, a toujours appartenu aux anciens Préfets d'Haguenau, du temps de la Maiſon d'Autriche, & même depuis que l'Alſace a été réunie à la Couronne. Il n'entrera point dans cette diſcuſſion, ſur laquelle cependant il eſt prêt à remettre un Mémoire; il ne demande qu'à titre de grace un objet ſur lequel il pourroit appuyer des prétentions légitimes aux yeux de la juſtice du Roi; il ne demande pas même que cet objet ſoit réuni au Fief qu'il tient de la bonté du Roi, & il ſe borne à demander d'en obtenir la jouiſſance pour ſa vie. Cet objet peut rapporter, année commune, 35 à 40 mille livres de rente.

Digitized by Google

4°. Enfin il oſe repréſenter que malgré Madame de Choiſeul, mais par égard pour elle, il doit, dans cette circonſtance, repréſenter au Roi qu'il a dépenſé, ſoit dans les ambaſſades, ſoit dans le Miniſtere, une partie très-conſidérable de ſa fortune; que jamais il n'a été demandé pour elle au Roi aucun bienfait, ce qui eſt ſans exemple pour les femmes dont les maris ont été dans le Miniſtere, & qu'il ne ſeroit pas décent que le Duc de Choiſeul ne ſollicitât pas pour elle les bienfaits du Roi, de préférence aux dédommagemens que le Roi veut bien lui permettre de demander pour lui-même.

Digitized by Google

[Coté B.] COPIE DE LA LETTRE DU ROI A M. D'AIGUILLON.

MON Couſin, vous auriez pu vous diſpenſer de m'envoyer le Mémoire de M. de Choiſeul, que vous a remis M. du Ch***. Je vous ai déjà expliqué mes intentions, qui ne changeront point. M. de Praſlin étoit dans un cas différent de M. de Choiſeul, & de plus bien malade. IL EST BIEN HEUREUX QUE JE L'AIE ENVOYÉ A CHANTELOUP, ET JE NE VEUX PAS LUI PERMETTRE D'EN SORTIR. Je conſens cependant, par bonté, à lui accorder 200 mille francs de gratification ſur la Charge, réverſible ſur la tête de Madame de Choiſeul, au cas qu'elle lui ſurvive. Voilà ma détermination; finiſſons, & n'en parlons plus.

Digitized by Google

[Coté C.] COPIE DE LA LETTRE DE M. LE DUC DE CHOISEUL A M. LE COMTE DU CH***.

Du 15 Décembre 1771.

BERTIN eſt arrivé cette nuit, mon cher Comte, & j'ai lu ce matin le détail dans lequel vous voulez bien entrer ſur tout ce que vous avez fait d'honnête & de ſenſible pour moi dans la circonſtance où je me trouve. Je vous en conſerverai une éternelle reconnoiſſance. Je ne vous renvoie pas Bertin, parce que j'ai plus beſoin de lui ici qu'à Paris.

Je vais vous rappeler hiſtoriquement ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement de ce mois, relativement à ma Charge. M. d'Aiguillon vous a écrit le

Digitized by Google

2, que le Roi avoit la bonté de vouloir que je vous dise ce que je désirerois en dédommagement de la Charge des Suisses. La volonté du Roi étoit exprimée par une apostille de S. M. au bas de la Lettre de M. d'Aiguillon.

Vous avez jugé, ainsi que moi, qu'il n'étoit question de ma part que de répondre à la demande qui m'étoit faite de la part du Roi. En conséquence, j'ai écrit à S. M. J'ai distingué, dans la proposition du dédommagement, l'état que comporte la possession de la Charge, car c'est avoir un état que d'être Colonel Général des Suisses, & d'avoir les revenus de cette Charge.

Pour équivaloir l'état que je perdois, j'ai demandé de rentrer dans l'état libre de

Digitized by Google

Citoyen, & d'être ſoulagé de l'empreinte d'une punition telle que l'exil.

Pour le revenu de la Charge, qui eſt de cent mille francs, j'ai demandé la conceſſion d'une partie de la forêt d'Haguenau, qui vaut 30 à 40 mille livres de rente, ſur laquelle la Préfecture prétend avoir des droits que je comptois préſenter inceſſamment au Conſeil des Finances pour y être jugés. Avec cette moitié de forêt, une ſomme d'argent, & une penſion pour Madame de Choiſeul, le revenu que j'acquérois pouvoit équivaloir celui de la Charge.

Je croyois ces demandes en réponſe aux propoſitions que M. d'Aiguillon faiſoit dans ſa Lettre, auſſi juſtes que raiſonnables. Vous vous êtes chargé, mon cher Comte, de les porter au Roi. Vous n'aviez reçu que

Digitized by Google

le 5 au ſoir la Lettre de M. d'Aiguillon ; vous êtes parti le 6, & vous m'avez mandé le 9, que S. M. n'avoit pas voulu recevoir ma Lettre, que M. d'Aiguillon, à qui le Roi vous avoit renvoyé pour cette affaire, n'avoit pas voulu non plus ſe charger de la lui remettre, mais que ce Miniſtre vous avoit dit, dans la converſation, que le Roi vouloit ma démiſſion, quoiqu'il pût s'en paſſer ; qu'il vouloit me reprendre ma Charge, & la donner à un autre.

Sans m'arrêter à la ſingularité de me faire demander quels dédommagemens je déſirois, d'exiger de ma part une réponſe prompte & déciſive ſur cet objet, & puis de ne vouloir pas lire cette réponſe, que j'envoie dans les vingt-quatre heures, il m'a ſuffi de ſavoir que le Roi vouloit ma démiſſion, pour que, ſans attendre ce qui

Digitized by Google

arriveroit ſur les dédommagemens, & ſans en prétendre, je l'adreſſaſſe ſur le champ à S. M. Je ne connois ni difficultés ni négociation à faire pour remettre au bienfaiteur le bienfait donné gratuitement, quand il veut le retirer. En principes de morale & de nobleſſe, c'eſt celui qui rend qui fait ſon devoir.

Voilà, je crois, l'hiſtorique exact de cette affaire. Aujourd'hui, il ne me reſte plus rien à dire ni à faire ſur la circonſtance qui m'opprime. J'ai remis au Roi la Charge de Colonel Général, ſuivant ſa volonté; je n'ai plus rien à demander relativement à cette Charge, & ſi le Roi me fait quelques graces, je les recevrai comme une nouvelle marque de ſes bontés, & comme un ſouvenir que mes ſervices lui ont été long-temps agréables.

Digitized by Google

Tout ce que vous me mandez, mon cher Comte, qui a été fait ou dit par mes ennemis dans cette occasion, ne m'a point étonné; leur conduite & leurs procédés contre moi sont dans l'ordre des choses. Je n'ai été affecté que de la Lettre du Roi, & sur-tout du passage où S. M. marque: IL EST BIEN HEUREUX QUE JE L'AIE ENVOYÉ A CHANTELOUP, ET JE NE VEUX PAS LUI PERMETTRE D'EN SORTIR. Je n'aurois jamais cru que le Roi eût eu cette dureté pour quelqu'un qui a été douze ans dans son Ministere; & quels Ministeres! car j'en ai exercé beaucoup. Long-temps avant d'en sortir, je m'étois apperçu que je déplaisois; je prévoyois ce qui est arrivé. La veille même, étant sûr de l'événement du lendemain, j'ai travaillé comme le premier jour que j'ai été Ministre. Je ne pouvois racheter la déplai-

ſance où j'étois, que par l'utilité dont je pouvois être en rempliſſant tous mes devoirs, & en les rempliſſant avec la diſtinction qui me convenoit. Je m'attendois à un éloignement de la Cour ; mais je n'aurois jamais cru que cet éloignement fût une punition ni une ſuite de l'animadverſion du Roi contre moi, parce que j'étois bien sûr, dans le fond de mon cœur, que je ne l'avois pas méritée.

Au ſurplus, mon cher Comte, je vous attends ici pour vous remercier bien tendrement des ſervices que vous m'avez rendus. Je ne puis trop vous dire que tout ce que vous m'apporterez, je le recevrai comme un nouveau bienfait ; &, enveloppé dans mon innocence, j'attendrai que le temps détruiſe les impreſſions fâcheuſes & non-méritées qui ſont dans l'eſprit du Roi contre moi.

Digitized by Google

P. S. Je vous renvoie la copie de la Lettre du Roi à M. d'Aiguillon; je n'y entends clairement que ce qui m'eſt déſagréable; il faut qu'il y ait des fautes à la fin.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

MADAME de Choiseul ayant désiré que la Lettre qu'elle écrivit à M. du Ch***. pour refuser la réversibilité de la pension, fût imprimée à la suite des précédentes, j'ai cru devoir accorder cette satisfaction aux motifs qui l'inspiroient, & je ne puis mieux faire connoître ces motifs, qu'en insérant le billet par lequel elle les exposoit. J'ajouterai seulement, qu'ayant eu connoissance, à cette occasion, de la Lettre qu'elle écrivit au Roi dans le même temps, & qu'heureusement elle a supprimée, j'ai exigé qu'elle me la livrât, pour la faire imprimer aussi.

Digitized by Google

BILLET DE MADAME DE CHOISEUL, POUR ME DEMANDER DE FAIRE IMPRIMER SA LETTRE A M. DU CH***, A LA SUITE DES PRÉCÉDENTES.

COMME l'Anecdote que vous venez de faire imprimer, qui contient la relation de l'intrigue par laquelle vous fûtes dépouillé de votre Charge de Colonel Général des Suisses, pourra être rendue publique après nous, je désire, pour l'intérêt de mon honneur & la satisfaction de mon sentiment, que vous veuilliez bien faire imprimer à la suite la Lettre que j'écrivis à votre insçu à M. du Ch***., pour refuser la réversibilité que je savois m'être faite de votre pension sur la Charge; Lettre envoyée par la Poste, pour que le Roi en prît connoissance, & qu'en effet il a si bien connue, que quand M. de Monteynard, en sa qualité de

Miniſtre de la Guerre, alla prendre ſes ordres pour l'expédition de votre Brevet, le Roi lui dit que je refuſois la penſion ; & M. du Ch***, qui n'avoit pas voulu admettre mon refus, eut beaucoup de peine à faire rétablir dans le travail de M. de Monteynard l'article de la réverſibilité, auquel il étoit attaché comme à une grace, diſoit-il, diſtinguée pour vous, & de laquelle je pourrois peut-être tirer parti un jour, en la ſacrifiant à vos intérêts. Je ne comprends pas pourquoi la Lettre par laquelle M. du Ch*** vous rend compte de ce fait, ne ſe trouve pas avec les autres. J'étois cependant ſi déterminée à refuſer cette odieuſe grace, que j'écrivis au Roi pour la lui remettre ; mais la terreur que vos amis, quoique ſans connoiſſance de cette Lettre, m'inſpirerent ſur les dangers auxquels un refus direct & poſitif pourroit vous expoſer, me la fit ſupprimer. Il m'eſt

Digitized by Google

important que non ſeulement mon refus ſoit connu, ſi l'Anecdote l'eſt, mais encore que la ſincérité de mon refus ſoit conſtatée; ſans quoi il reſteroit ſur ma mémoire le ſoupçon infamant que j'ai acquieſcé aux injuſtices que l'on vous faiſoit, par l'appât de partager..... moi, votre femme; de partager vos dépouilles; que j'ai ſouffert que l'on préſentât à mes yeux un avenir horrible ſous l'aſpect d'une grace; que j'en ai joui d'avance pour le moment où il n'y auroit plus de jouïſſance pour moi. Souſtrayez-moi à cette infamie par le récit de cette particularité & l'adjonction de ma Lettre à M. du CH***. Mon nom peut être ignoré après moi; il peut même l'être pendant ma vie; mais il ne doit pas être aſſocié au vôtre ſans qu'on ſache que vos vertus intérieures vous avoient donné une femme honnête & ſenſible.

Digitized by Google

COPIE DE LA LETTRE DE MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL A M. LE COMTE DU CH***.

A Chanteloup, le 16 Décembre 1771.

CHAQUE nouvelle Lettre que M. de Choiſeul reçoit de vous, Monſieur, eſt pour moi un nouveau ſujet d'attendriſſement & un ſurcroît de reconnoiſſance. Grace au Ciel, je n'ai point encore éprouvé de malheur qui m'ait forcé à répandre des larmes [je parle de ceux de la fortune]; mais la ſenſibilité que les amis de M. de Choiſeul lui ont marquée, la fidélité qu'ils lui ont conſervée, les ſoins qu'ils lui rendent, & les ſervices que vous lui rendez, Monſieur, m'en arrachent ſouvent. Ces larmes ſont délicieuſes à répandre; elles ne peuvent pas être

Digitized by Google

trop achetées. Il ne peut rien y avoir à ajouter à tout ce que vous avez fait pour M. de Choiſeul ; mais je me dois d'arrêter votre bonne volonté pour moi. Reſſouvenez-vous, Monſieur, que le jour de votre départ, nous lûmes enſemble la Lettre de M. de Choiſeul que vous deviez remettre au Roi. Cette phraſe s'y trouvoit : » Je crois de mon devoir & de mon hon-» nêteté de repréſenter à V. M. que j'ai » mangé quatre millions du bien de ma » femme à ſon ſervice, & qu'elle eſt la » ſeule femme de Miniſtre qui n'ait point » eu de part à ſes graces «. Rappelez-vous que je voulois faire retrancher cette phraſe, & que vous me perſuadâtes tous qu'il falloit la laiſſer, parce que cette conſidération ſeroit un moyen pour augmenter le traitement qu'on paroiſſoit diſpoſé à faire à M. de Choiſeul. Je me rendis à

Digitized by Google

ce motif. Quand vous discutâtes ce que l'on pourroit demander à cette considération, vous proposâtes la pension de femme de Ministre. Je m'y refusai par trois raisons. Ma vanité, mon sentiment pour M. de Choiseul, & mon honneur, ne me permettoient pas d'accepter une pareille grace. Je ne croyois pas, par le premier motif, que la femme de M. de Choiseul dût être confondue avec les femmes des Maîtres des Requêtes parvenus au Ministere, & dont les services n'ont point eu l'éclat de ceux que mon mari a rendus. Par le second, mon sentiment ne me permettoit pas de recevoir une grace dont il ne resteroit rien à mon mari après moi; & par le troisieme, je me croyois déshonorée, si, en recevant une grace qui me seroit purement personnelle, je paroissois consentir au tort qu'on lui feroit en lui ôtant une

Charge

Charge qu'il croyoit devoir garder toute ſa vie, qui lui étoit chere, & de la perte de laquelle j'aurois profité. Le premier des motifs ne ſubſiſte plus; la réverſibilité ſur ma tête d'une penſion de cinquante mille livres n'eſt point le traitement de la femme d'un Maître des Requêtes dont le mari a rendu des ſervices obſcurs; mais les deux autres ſubſiſtent encore, & ſont plus que ſuffiſans pour juſtifier ma répugnance. Cette réverſibilité n'ajoute rien au traitement que l'on fait à M. de Choiſeul. Donc l'objet de mon ſentiment n'eſt point rempli, & celui de mon honneur eſt léſé, quand je profite de ſon malheur. A ce titre, je ne puis donc accepter une pareille grace; elle ſeroit abſolument contraire à mon objet, & l'inverſe des propoſitions que j'eus l'honneur de vous faire. Rappelez-vous que j'eus celui de vous dire à ce ſujet:

Digitized by Google

Si quatre millions de mon bien mangés au ſervice du Roi ſont de quelque conſidération auprès de S. M., le prix que j'oſe en demander eſt que cette conſidération ſerve à augmenter le traitement que l'on deſtine à mon mari; ou ſi on ne veut pas ajouter aux graces perſonnelles que l'on ſe diſpoſe à lui faire, qu'on m'en accorde de propres à moi, dont il partage l'avantage, ſoit par une ſomme d'argent comptant, qui ſerviroit à acquitter une partie de ſes dettes, ſoit par une penſion ſur ma tête, réverſible après moi ſur la ſienne; qu'enfin je ſois le prête-nom des faveurs qu'on ne voudra pas accorder au ſien. A ce titre ſeul il m'eſt permis de recevoir des graces dans cette occaſion; dans toute autre circonſtance je ne refuſerois pas d'être honorée de celles du Roi. Il fut un temps où j'en ſentois le prix mieux que perſonne.

Digitized by Google

Ayez donc la bonté, Monſieur, de rayer de vos demandes cet article de réverſibilité. Croyez que c'eſt mon vœu certain, irrévocable, QUE J'AI BESOIN QU'ON Y AIT ÉGARD.

M. de Choiſeul, dans la Lettre qu'il vous écrivit hier, avoue qu'il demande une penſion pour moi, & vous voyez que dans ſa premiere Lettre au Roi, la ſeule où il ſe ſoit permis de demander des dédommagemens, parce qu'on lui avoit ordonné d'en propoſer, il n'eſt point queſtion de cette penſion. Mais quand il l'auroit en effet demandée, s'il eſt le maître de demander pour moi ce qu'il lui plaît, ne m'eſt-il pas libre auſſi de refuſer ce qu'il ne me convient pas d'accepter? Épargnez-moi donc, Monſieur, la peine de ce refus embarraſſant, quoiqu'il n'ait rien de contraire au profond reſpect que je dois &

Digitized by Google

que je rends au Roi. Je ſuis perſuadée que S. M. même approuveroit mes motifs, & je prendrois la liberté de les lui expoſer, ſi l'on m'y forçoit par le don d'une grace que je ne puis recevoir. Cette condeſcendance de votre part ajoutera encore à la reconnoiſſance que je vous dois, Monſieur; mais rien ne peut plus ajouter à mes ſentimens pour vous.

Digitized by Google

LETTRE ÉCRITE AU ROI PAR MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ce 25 Décembre 1771.

SIRE,

Votre Majeſté veut m'honorer d'une grace que toute autre circonſtance m'eût rendu flatteuſe, & que celle où je me trouve ne me permet pas d'accepter. Le temps des graces eſt paſſé pour moi, Sire; mais celui de la juſtice du Roi ne paſſe pas, & c'eſt elle ſeule que je réclame. La faveur ou la diſgrace ne peuvent l'altérer; la jouiſſance ou la privation des bontés de ſon Souverain marquent aſſez la différence de ces deux ſituations. La charge de la Couronne eſt l'obligation de recevoir les juſtes plaintes de ſes Sujets. Oſer ſe plaindre de vous à vous-même, Sire, c'eſt croire à votre juſtice, & croire à votre

Digitized by Google

juſtice, c'eſt vous rendre hommage. La flatterie accuſe les Miniſtres du mal que fait le Monarque ; la vérité & l'hiſtoire s'en prennent aux Monarques, des maux que font leurs Miniſtres. J'emprunte la voix de l'une ; c'eſt à vous, Sire, à prévenir les récits de l'autre.

Pendant douze ans, M. de Choiſeul a exercé, à la ſatisfaction de V. M. marquée dans chaque occaſion, les deux Départemens qu'elle lui avoit confiés. Ses ſervices ont ceſſé d'être agréables à V. M. Elle lui a ôté les emplois de ſon Miniſtere ; il n'a point à s'en plaindre. Mais elle l'a encore exilé ; l'exil eſt une punition, & une punition doit être la peine légale d'une faute contre la loi. Quel eſt donc le crime de M. de Choiſeul ? V. M. l'a puni ; mais qui l'a jugé ? Elle n'a pas pu croire, ou du moins elle ne croit plus qu'il ait excité

Digitized by Google

les Parlemens à une réſiſtance renouvelée depuis ſa diſgrace; elle ne croit pas non plus qu'il ait mal géré les finances de ſes Départemens. Les Affaires Etrangeres, de 58 millions qu'elles coutoient lorſqu'elles lui furent confiées, réduites ſucceſſivement à 7 millions, après en avoir payé 20 aux Anglois pour nos priſonniers, & ſans avoir fait perdre un ſeul Allié à V. M. pendant une guerre malheureuſe, prouvent autant en faveur de ſon économie, que pour le bonheur de ſes négociations. La Marine, à qui il ne reſtoit, au lieu de vaiſſeaux, que des dettes, quand V. M. lui en confia l'adminiſtration, entiérement rétablie & ſans dettes, quand il remit ce Département; celui de la Guerre enfin, dont la dépenſe, dès la premiere année où il en fut chargé, fut réduite de plus de 50 millions ſur ce qu'avoit demandé

Digitized by Google

M. le Maréchal de Belle-Isle, quoique ce Ministre n'eût proposé qu'une armée pour cette campagne, & que V. M. en ait eu deux. La même diminution pour la campagne suivante, avec une armée en Allemagne & une en Portugal; économie qui n'a cependant couté que 20 millions de dettes au Département. Enfin, à la paix, la dépense de la Guerre, malgré les nouveaux frais qu'ont occasionnés la nouvelle formation, applaudie dans son temps par V. M., s'est trouvée, à mille livres près, au niveau de ce qu'elle coutoit au commencement du regne de V. M. Il n'y avoit d'augmentation que celle de la solde, faite sous le Ministere de M. de Paulmy; & cependant un plus grand nombre d'Officiers Généraux furent employés, & pour exercer les Troupes suivant la nouvelle formation, & pour s'instruire eux-mêmes.

Digitized by Google

Ils étoient payés plus cher en raiſon de l'activité de leur ſervice & de l'augmentation des vivres. Toute l'Artillerie a été renouvelée, les fortifications réparées, & les magaſins remplis de tous les habillemens & uſtenſiles néceſſaires à l'équipement complet d'une armée. Telles ſont, Sire, ces déprédations ſi vantées; voilà ce que V. M. a vu dans ſes travaux particuliers, voilà ce qui lui a été prouvé dans ſon Conſeil, preuve ſans réplique, & dont la conviction eſt, j'oſe le dire, au fond du cœur de V. M. Quel a donc été le fruit de douze ans de travaux pénibles, contrariés, mais applaudis? La diſgrace & l'exil. Depuis un an nous ſupportions ce malheur avec une réſignation reſpectueuſe [pouvions-nous penſer qu'on chercheroit à l'aggraver encore?]: exemple unique dans votre regne, Sire! on dépouille M. de Choiſeul de ſa Charge, & d'une Charge

Digitized by Google

que V. M., en la lui donnant, lui dit être inamovible; parole qui devoit être un titre encore plus ſacré que l'enregiſtrement au Parlement, quoique cet enregiſtrement ne puiſſe avoir d'autre objet que l'inamovibilité; un garant plus sûr que l'exemple du Maréchal de Baſſompierre ſon grand-oncle, revêtu comme lui de la même Charge, dépouillé comme lui par la haine & le crédit, & rétabli enſuite dans ſa poſſeſſion & ſon exercice, ſans prêter de nouveau ſerment. On perſuade aujourd'hui à V. M. que la Charge de Colonel Général des Suiſſes eſt amovible; on fait ſavoir à M. de Choiſeul que l'intention de V. M. eſt de la lui retirer; on lui ordonne de s'en démettre, quoiqu'on n'ait pas beſoin, dit-on, de ſa démiſſion. Eh, pourquoi donc l'exiger, ſi l'on n'en a pas beſoin? Quand V. M. l'honora de cette Charge, avoit-elle intention de la lui ôter un jour? & cette

Digitized by Google

parole, JE VOUS DONNE UNE CHARGE INAMOVIBLE, n'étoit-elle pas du moins un engagement pris de ne la pas retirer, & pour M. de Choiſeul l'aſſurance de la ſtabilité du bienfait qu'il recevoit? On lui permet cependant d'en demander un dédommagement; il propoſe, Sire, dans une Lettre où toute ſa ſoumiſſion eſt marquée, ceux qu'il croit pouvoir eſpérer des bontés & de la juſtice de V. M.; & V. M. ne daigne pas recevoir ſa Lettre; elle refuſe la Lettre d'un homme de qualité, qu'elle ſait n'être point coupable, qu'elle a honoré long-temps de ſa familiarité, & qui l'a ſervie douze ans dans les emplois de la plus intime confiance. Quel plus grand mépris auroit-elle pu marquer au ſcélérat le plus abject & le plus inutile? La naiſſance, l'innocence, les ſervices, n'ont-ils pas droit du moins à quelques égards? Il par-

Digitized by Google

vient à V. M. que la premiere demande de M. de Choiſeul eſt d'être ſouſtrait au joug de l'exil, pour lui faire un hommage plus libre de ſa démiſſion; & V. M. écrit: IL EST BIEN HEUREUX QUE JE L'AIE ENVOYÉ A CHANTELOUP, JE NE VEUX PAS QU'IL EN SORTE. Il eſt bien heureux, Sire! & que pouvoit donc lui préparer l'indignation de V. M.? Je ſais que rien n'eſt impoſſible à ſa toute puiſſante volonté; mais il eſt de mon devoir & de mon reſpect de croire qu'elle eſt déterminée par ſa juſtice, & le malheur innocent de vous avoir déplu, Sire, ne peut être puni comme un crime.

Les autres propoſitions faites par M. de Choiſeul en conſéquence des ordres de V. M., ſont rejetées avec une égale dureté, & cette dureté eſt accompagnée de ſous-entendus, de menaces les plus graves,

Digitized by Google

dans la ſuppoſition du refus d'une démiſſion dont on n'oſe pas en même temps prononcer l'ordre ; menaces qui imprimoient le caractere de la violence à l'acte pur d'une véritable ſoumiſſion, que V. M. eût jugé telle, ſi Elle eût daigné recevoir la premiere Lettre de M. de Choiſeul, & dont elle a trouvé la preuve dans la ſeconde, où ſa démiſſion étoit incluſe. On lui nie enfin juſqu'au dernier bienfait qu'il tient des bontés de V. M., les effets qu'elle lui avoit donnés pour payer ſes dettes, dont le BON lui reſte encore, & lui reſte ſeul. Il ne s'agit plus ici de diſcuſſions ſur l'amovibilité ou l'inamovibilité d'une Charge, c'eſt tout ſimplement de l'argent donné & repris ; mais cet argent, Sire, n'étoit point enlevé à votre tréſor, c'étoient des effets morts dans la Caiſſe de la Guerre, que le diſcrédit public ne permettoit

Digitized by Google

pas aux créanciers du Département de recevoir ſur le pied de leur valeur primitive ; ainſi il n'en coutoit rien à V. M. pour ſoulager M. de Choiſeul des dettes que ſon état dans le Miniſtere lui avoit fait contracter, & qu'il n'auroit pas contractées, ſi, comme ſes prédéceſſeurs au Département des Affaires étrangeres, il eût reçu les deux cent mille francs de dépenſes ſecretes de ce Département, que V. M. vouloit lui donner; s'il n'eût réformé dans celui de la Guerre pour cent mille francs de chevaux & chariots employés au ſervice du Miniſtre de la Guerre, & qui lui euſſent épargné une dépenſe équivalente. Ces deux ſommes réunies pendant les huit années qu'il a, en deux repriſes, gouverné les Affaires étrangeres, & les dix pendant leſquelles la Guerre lui a été confiée, forment un capital de deux millions ſix cent

Digitized by Google

mille livres. On dit qu'il manque une formalité au don que V. M. lui a fait de ces effets, & que le défaut de cette formalité annulle le don. Je ne croyois pas que la volonté libre de V. M. dans une choſe particuliere, dût être revêtue d'une formalité pour être ſuffiſante. Si ſon intention fut alors d'acquitter les dettes de M. de Choiſeul, le BON qu'il poſſede doit avoir ſon effet; ſi ce n'étoit pas ſon intention, que cependant le BON eût été revêtu de la formalité qu'on exige, & que M. de Choiſeul en eût fait uſage, il faudroit donc, puiſque tout ſe reprend, rechercher aujourd'hui la valeur de ces effets dans les débris de ſa fortune. V. M. peut-elle ſouffrir, autoriſer, prêter ſon nom à tout le mal que la haine fait à un homme qui ne lui propoſa jamais d'en faire? Votre cœur, Sire, ne vous reproche-t-il rien, & rejet-

Digitized by Google

teriez-vous ſes mouvemens? Mais ſi ces maux ſont la ſuite néceſſaire de ſervices autrefois agréables à V. M. & toujours utiles, qu'ai-je fait, moi, pour ſubir l'infortune & l'oppreſſion, que croire à vos bontés, Sire, les chérir, y placer ma confiance, y attacher mon bonheur, & oſer vous le dire? Je n'ai point épouſé M. de Choiſeul pour qu'il fût Duc, Miniſtre, exilé, & ruiné. Pourquoi V. M. l'arracha-t-elle à ſa carriere militaire qui lui étoit chere, & dans laquelle je n'aurois couru que des haſards communs & glorieux? Pourquoi le força-t-elle, malgré ſa répugnance, à ſacrifier aux triſtes emplois du Miniſtere les reſtes toujours précieux de la jeuneſſe? Pourquoi enfin refuſa-t-elle deux fois ſa démiſſion? Sans le premier de ces refus, Sire, je ſerois libre, & je n'aurois point à craindre que les reſtes de

ma

Digitized by Google

ma fortune fussent insuffisans à ses engagemens & à son aisance. Il doit m'être d'autant plus cher, qu'il m'a pardonné de l'avoir compromis en réclamant pour lui, à son insçu, les bontés de V. M. Elle trahit alors le secret d'une femme d'honneur confié à sa foi, secret qu'elle lui avoit promis de garder, & dont la parole est consignée dans une Lettre écrite de la propre main de V. M. & que je garde encore. Elle exposa mon imprudence à l'animadversion de mon mari, & ma folle confiance à la risée publique. Que ne m'en coûta-t-il pas alors, quand mon respect pour V. M. me força à désavouer par un vil mensonge un bruit dont l'aveu ne m'eût coûté qu'un ridicule ! Je me trompois sans doute en croyant que le rang suprême même pouvoit être honoré d'une confiance pure. La mienne, Sire, pouvoit être rejetée, mais

Digitized by Google

elle ne devoit pas du moins être trahie. Si V. M. croit devoir quelque réparation à cet outrage, c'eſt à mon mari qu'il la faut acquitter, & non pas en me donnant une penſion ſur les dépouilles qu'on lui arrache; grace qui, par ſa nature & la circonſtance, bleſſe également mon ſentiment & mon honneur, parce qu'elle n'ajoute rien au traitement qu'on lui fait, & qu'elle ſemble me faire conniver à l'injuſtice qu'il éprouve, en m'en faiſant profiter dans une ſuppoſition dont l'idée eſt affreuſe à me préſenter. Je ne me plaindrai point de l'injure faite à ma vérité, qui ſe joignit à l'outrage que j'oſe rappeler, lorſqu'on crut reconnoître, dans une Lettre que j'aſſurois être écrite dans l'ombre du plus profond ſecret, les différens ſtyles de mes différens conſeillers, qui tous m'euſſent préſervée d'une pareille

Digitized by Google

imprudence, ſi je leur en euſſe confié le deſſein ; & quand les ſentimens que j'exprimois furent taxés de fauſſeté : les caracteres de la vérité peuvent être inconnus aux Souverains. Je ne chercherai point, Sire, à rappeler les bontés dont je me faiſois l'illuſion, par des proteſtations dont je ne trouverois plus les ſentimens dans mon cœur. Le plus profond reſpect, la plus entiere ſoumiſſion, la fidélité la plus abſolue, telle eſt l'étendue & les bornes de mon devoir. Si d'oſer connoître ces bornes, & les expoſer aux yeux de V. M. eſt une liberté criminelle, j'en dois ſeule être punie, puiſque j'en ſuis ſeule coupable. On en peut croire du moins pour cette fois la vraiſemblance, ſi ma parole & la vérité, Sire, ne ſuffiſent pas à votre confiance. Cependant, comme je ne veux pas que la punition m'expoſe à des ſoupçons

Digitized by Google

injurieux à mon honneur, ma Lettre ſera dépoſée entre les mains d'un aſſez grand nombre de perſonnes sûres, qui la divulgueroient au cas qu'il m'en arrivât malheur. Mais en faiſant connoître mon imprudence, ils ne pourroient pas faire applaudir à la clémence de V. M. En attendant, Sire, ce qu'ordonnera votre colère ou votre indulgence, je proteſte contre toute mauvaiſe interprétation qui pourroit être donnée à la franchiſe des expreſſions d'une femme offenſée, opprimée, & en droit de ſe plaindre, par celui de ſon ſexe, du nom qu'elle porte, & de l'humanité; & je déclare que je n'ai jamais prétendu m'écarter des bornes du profond reſpect avec lequel je ſuis,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

V. &c.

Digitized by Google

LE ROYAUME D'ARLEQUINERIE,

OU

ARLEQUIN PRINCE HÉRÉDITAIRE,

DEVENU HOMME D'ESPRIT PAR AMOUR,

COMÉDIE

DANS LE GENRE HÉROÏQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE DE M. LE DUC DE CHOISEUL.

ON disoit un jour que l'on pouvoit faire de petits Drames, comme des Proverbes, sur tous les mots de la Langue; l'on cita une Comédie intitulée HEUREUSEMENT. Nous avions parlé auparavant d'un Prince de Naples, fils aîne du Roi d'Espagne, qui, dans toute sa vie, n'avoit prononcé que le mot BACALA; l'on dit, à propos de Proverbes, qu'il seroit difficile de faire une Comédie sur ce mot. Je m'en chargeai : elle fut faite le lendemain; & quoique ce soit une plaisanterie, cette Piece n'est ni intéressante ni plaisante, mais il y a des traits, tant bien que mal rendus, qui, s'ils sont entendus, pourront servir à l'Histoire que l'on écrira dans cinquante ans.

Digitized by Google

PERSONNAGES.

Le Roi Arlequin.
La Reine Arlequine.
Arlequin fils, Prince héréditaire.
La Fée Hermine.
La Fée Urgande, ſa ſœur, ſous le nom de Javotte, Payſanne de l'iſle de Bornéo.
La Princeſſe Mirtilly, ſous le nom de Lise.
Une Dame du Palais de la Reine.
Guignon, Gouverneur du Prince, & Miniſtre.
Chenapan, Ubaldin, Morphise, Biscotimini, } Miniſtres.
Un Courtisan du Roi.
Suite du Roi & de la Reine.

La ſcene eſt dans un appartement du Roi & de la Reine.

Digitized by Google

LE ROYAUME D'ARLEQUINERIE, COMÉDIE DANS LE GENRE HÉROÏQUE.

ACTE PREMIER.

SCNE PREMIERE.

GUIGNON, une DAME de la Reine.

LA DAME.

AH, mon Dieu ! qu'il fait chaud ! cela eſt horrible, je n'y puis plus tenir.

(En voyant Guignon.)

Qui vous amene ici, Monſieur? Attendez-

Digitized by Google

vous la Reine? Oh! j'ai bien une petite affaire à vous. Oui, je crois que j'aurai le temps de vous la dire.

GUIGNON.

Vous ſavez, Madame, que j'ai toujours été très-empreſſé à vous plaire.

LA DAME

Pas trop. Mais n'importe. J'ai voulu parler de mon affaire à la Dame d'Atours de la Reine; je ne l'ai vue ici qu'en courant; il n'y a que les Elus qui entrent chez elle. Vous êtes du nombre, Monſieur; moi qui n'aime ni les Fakirs ni les Bonzes, je ſuis regardée comme une Profane.

GUIGNON.

Si vous voulez, Madame, me dire votre affaire, je ſaurai ſi je puis avoir l'honneur de vous être utile.

LA DAME.

Vous prenez un ton ſérieux, Monſieur,

Digitized by Google

qui m'en impoſe ! Vous ſaurez donc qu'il y a quelque temps que j'eus beſoin d'une femme ; une des miennes fut obligée de me quitter, parce qu'elle ſe maria. J'en fus fort fâchée. Il ſe préſenta, pour la remplacer, une fille dont le maintien, la figure me charmerent ; elle a une figure vraiment intéreſſante ; je ne pus pas réſiſter à l'envie que j'eus d'abord de me l'attacher, & depuis je m'en ſuis louée tous les jours davantage, car ſa douceur & ſon eſprit égalent au moins ſa figure. C'eſt un prodige que cet enfant. Elle a dix-huit ans ; je l'aime tout-à-fait véritablement, au point que je voudrois lui faire une petite fortune.

GUIGNON.

Eh ! que puis-je, Madame, à tout cela ?

LA DAME.

Oh ! Monſieur le Gouverneur, ayez

Digitized by Google

un peu de patience; écoutez. On m'a dit que l'on alloit marier le Prince, qu'il arrivoit une Fée pour ce mariage, & qu'en attendant c'étoit vous qui étiez chargé de former la maiſon du Prince & de la Princeſſe. Par parentheſe, l'on dit bien du mal de vos choix. Je voudrois donc que ma petite Fanchon, que j'aimerai toujours, mais qui ne fera pas une grande fortune avec moi, eût une place chez la Princeſſe.

GUIGNON.

Madame, je ne me mêle pas du choix des femmes de la Princeſſe.

LA DAME.

Oh! que ſi. Vous vous mêlez de tout ce que vous pouvez. Je vous prie de pouvoir pour ma petite Fanchon, belle comme un Ange, ſans nulle eſpece de coquetterie. Savez-vous que ſi le Roi la voyoit,

Digitized by Google

je ſuis perſuadée qu'il la trouveroit mieux que tout ce train qu'il a là-haut ?

GUIGNON.

Madame, voici la Reine ; nous parlerons, ſi vous voulez bien, une autre fois de votre Protégée.

SCENE II.

LA REINE, LA DAME, GUIGNON,

LA REINE.

Vous ſavez, Guignon, combien depuis long-temps je vous aime, & les vœux que j'ai faits pour que le Roi mon époux vous confiât l'éducation du ſeul fils qui me reſte. Ce cher rejeton des premiers Arlequins du monde devroit être la gloire & l'amour de cet Empire ; & cependant, Guignon, quoique je ſois diſpoſée à le trouver parfait, je ne puis me refuſer à la crainte que ſon eſprit ne ſoit pas auſſi développé qu'il le pourroit être.

Digitized by Google

GUIGNON.

Ah ! Madame, le Prince eſt jeune.

LA REINE.

Guignon, il a vingt ans.

GUIGNON.

C'eſt le bel âge, Madame, pour acquérir des connoiſſances. Juſqu'à préſent, je ne lui ai parlé que de ſa naiſſance & de la mienne. Je lui diſois qu'il ſeroit le maître de ce Royaume, que je ſerois ſon ſujet, ſon ami, ſon confident, ſon complaiſant, & qu'il n'auroit de ſerviteur que moi, les miens, & le petit nombre de ceux que je lui indiquerois.

LA DAME.

Pardi, Madame, je ne ſuis pas étonnée qu'une ſi belle éducation ait produit ce que nous voyons.

Digitized by Google

GUIGNON.

Je lui ai, de plus, parlé chaque jour du reſpect dû aux Dieux de cet Empire & aux Miniſtres des autels. Il aime les Dieux, Mahomet, le Muphti & les Fakirs; que pouvois-je faire de mieux?

LA REINE.

Comme il doit ſe marier, vous auriez pu auſſi lui donner du goût pour les femmes.

GUIGNON.

Madame, y penſez-vous?

LA REINE.

Mais pourquoi ne l'avoir pas repris d'avoir mauvaiſe grace, d'être groſſier, & ſur-tout de répéter des mots vides de ſens, qui font penſer, à ceux qui ne le connoiſſent pas, qu'il eſt imbécille?

GUIGNON.

Madame, un Prince a toujours bonne

Digitized by Google

grace. J'ai cru ne devoir pas m'appliquer à le contrarier ſur ſes attitudes. La majeſté qui l'environne ſupplée de reſte à ce qui lui manque. J'ai éprouvé par moi-même que la grace n'étoit pas auſſi néceſſaire qu'on l'imagine. Si je ne l'ai point repris d'avoir le ton groſſier & bruſque, c'eſt que j'ai voulu conſerver ſon naturel. Il eſt vrai que le Prince s'eſt accoutumé à dire un certain terme que je n'entends pas moi-même; mais s'il ne le diſoit pas ce terme de BACALA, il ne diroit mot; & ne vaut-il pas mieux que nos Princes, nos chers Princes nous diſent des inutilités, que de ne nous point parler du tout?

LA REINE.

Quand je vous écoute, Guignon, il me ſemble que vous entrez dans mon ſens, & que vous excuſez fort bien mon fils. Mais quand je vois le Prince, j'oublie ce

que

Digitized by Google

que vous m'avez dit, & je ne puis me refuſer à une certaine inquiétude chagrinante. Au reſte, nous attendons aujourd'hui la Fée Hermine; elle m'aime particuliérement; elle s'intéreſſe à notre illuſtre famille, & nous ſommes déterminés à ſuivre, pour le mariage de mon fils, les conſeils qu'elle voudra bien nous donner.

SCENE III.

LE ROI, la REINE, GUIGNON, la DAME de la Reine.

LE ROI.

Allez, Guignon, chercher mon fils; je veux l'envoyer au devant de la Fée Hermine, & qu'il ſoit des premiers à lui marquer le plaiſir que nous aurons à la revoir après tant d'années d'abſence.

[A la ſuite du Roi & de la Reine.]

Retirez-vous vous autres.

Digitized by Google

SCENE IV.

Le ROI, la REINE.

LE ROI.

C'eſt un grand bonheur pour nous, Madame, que l'arrivée de cette Fée; car outre qu'elle nous donnera des conſeils ſur quelques petits défauts que l'on me fait appercevoir de temps en temps dans mon fils, elle nous donnera auſſi ſes avis pour ſon établiſſement.

LA REINE.

J'approuve fort que vous y ſongiez.

LE ROI.

L'on m'a dit qu'il falloit marier le Prince; l'on marie toujours les fils des Rois, & l'on commence par les aînés, parce que ce ſont eux qui ſuccedent. Les cadets viennent après; mais comme nous n'avons

Digitized by Google

qu'un fils, il se mariera pour l'aîné & pour les cadets, n'est-ce pas?

LA REINE.

Rien de mieux.

LE ROI.

La Fée se chargera de toutes les Fêtes; elle décidera, & puis quand elle aura décidé, je ferai faire ce qu'elle aura décidé, n'est-ce pas?

LA REINE.

Sans doute, car vous aimez singulièrement que l'on vous décide.

LE ROI.

Oui, oui, je ne fais jamais rien par moi-même.

Digitized by Google

SCENE V.

Le ROI, la REINE, le Prince ARLEQUIN, GUIGNON, Suivans & Suivantes.

LE P. ARLEQUIN.

[Baisant la main au Roi & puis à la Reine.]

Bacala, bacala, bacala, mon cher pere, & bacala, ma chere mere; je suis venu parce que M. Guignon me l'a dit de votre part. Me voilà, bacala.

LA REINE.

[D'un ton d'impatience.]

Mais pourquoi, mon fils, dites-vous toujours ce vilain terme?

LE P. ARLEQUIN.

Bacala, je n'en sais rien.

Digitized by Google

LA REINE.

Cependant il n'eſt pas naturel de répéter ſans ceſſe un mot qui n'a aucune ſignification.

LE P. ARLEQUIN.

Ah ! bacala, maman ; j'entends dire tous les jours chez vous & chez mon cher papa des phraſes entieres qui ne ſignifient rien du tout, & j'ai penſé, bacala, qu'il valoit mieux dire un mot qu'une phraſe.

LE ROI.

Mon fils, la Fée Hermine arrive ; allez au devant d'elle ; dites-lui de bien belles choſes pour moi & pour votre mere ; & puis vous reviendrez avec elle, & puis nous verrons.

LE P. ARLEQUIN.

Laiſſez-moi faire, papa ; je lui dirai,

Digitized by Google

comme vous dites, de si belles choſes, qu'il faudra, bacala, qu'elle ſoit bien dégoûtée, ſi elle n'eſt pas contente de moi.

SCENE VI.

Le ROI, la REINE, & Suivans.

LE ROI.

Cet enfant eſt vif & gai beaucoup plus que je ne l'étois dans ma jeuneſſe; car je me ſouviens, Madame, qu'avant de vous épouſer.....

UN SUIVANT du Roi.

Sire, la Fée entre dans l'appartement. Le Prince eſt arrivé trop tard au devant d'elle.

LE ROI.

Vîte mon chapeau & mon ſabre de bois.

Digitized by Google

[A la Reine.]

Je vous disois donc, Madame, que dans ma jeunesse.....

LA REINE.

Vous me répéterez, cher époux, dans un autre temps, pour la millieme fois, l'histoire de votre jeunesse; empressons-nous de recevoir la Fée dont nous avons tant de besoin.

LE ROI.

Ah ! oui, vous avez raison.

SCENE VII.

La Fée HERMINE, le ROI, la REINE, le PRINCE, Suivans & Suivantes.

LE ROI à la Fée.

J'avois une grande impatience de vous voir, Madame. Vous avez eu un peu

Digitized by Google

chaud pendant votre voyage, sur-tout vous autres qui venez par les airs. Hier l'on me fit faire des remarques sur le barometre, & puis je fus à la chasse; la Reine n'y vint pas, parce qu'elle reste toujours chez elle, elle aime ses livres. Mais pardi, mon fils en revanche aime bien la chasse, & en criant toujours baeala, il finira par se casser le cou.

LA REINE à la Fée.

Nous joignions à l'impatience de vous voir, Madame, celle de vous renouveler les sentimens de notre reconnoissance & de notre tendresse, & le désir d'apprendre par vous-même que vous nous conservez une amitié qui doit nous être aussi chere.

LA FÉE.

J'ai été infiniment peinée, Madame, de n'avoir pas pu me rendre plus tôt aux

Digitized by Google

empreſſemens du Roi & aux vôtres. Vous n'ignorez pas que le deſtin avoit fixé un terme à mon abſence, & que, juſqu'à cette époque, je ne pouvois vous être d'aucune utilité.

LE ROI.

Oh ! je me ſouviens que vous me l'aviez dit. Oui, vous me l'aviez dit. Ne vous en ſouvient-il pas, Madame ? C'étoit dans mon cabinet bleu en bas, & pardi, oui, la veille du départ de la Fée.

[à la Reine.]

LA FÉE.

Il m'eſt permis à préſent de vous donner des conſeils ſur tous les objets que vous croirez qui en méritent, & je puis augurer que ſi vous les ſuivez, vous éprouverez des changemens déſirables pour votre Royaume & pour votre famille.

Digitized by Google

LE ROI.

Oh ! pour moi, Madame, vous pouvez être sûre que pourvu que je ne change rien à ma façon de vivre, vous ferez de mon Royaume & de mes Sujets tout ce que vous voudrez. La Reine vous dira, Madame, ce que nous croyons être le plus essentiel, qui est le mariage du Prince ; vous déterminerez notre choix sur la Princesse qu'il épousera, & puis, après en avoir parlé dans mon Conseil, cela sera décidé. Je vais vous laisser ensemble, pour que vous parliez de cette affaire.

SCENE VIII.

La REINE, la Fée HERMINE.

LA REINE.

Vous voyez, Madame, que depuis votre départ, le Roi n'est pas changé ; son

Digitized by Google

humeur eſt toujours auſſi bonne & auſſi gaie.

LA FÉE.

Madame, l'on peut préſumer que la maniere d'être & de penſer du Roi, eſt plus utile que nuiſible à ſa ſanté. La Fée Urgande ma ſœur a préſidé à ſa naiſſance il y a plus de ſoixante ans, & depuis ce temps il a toujours été à peu près de même. C'eſt du Prince votre fils, Madame, dont je dois m'occuper, pour qu'il puiſſe vous donner la ſatisfaction que votre tendreſſe pour lui mérite.

LE P. ARLEQUIN.

Bacala, Madame, vous avez bien de la bonté, & je ſuis en vérité votre très-humble ſerviteur, bacala.

LA REINE. [interrompant ſon fils.]

Allons, Madame, paſſons dans mon

Digitized by Google

appartement, où, après vous avoir exposé mes craintes & mes désirs, j'écouterai avec soumission vos conseils, & je profiterai de vos lumieres & de vos bontés.

Fin du premier Acte.

Digitized by Google

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

LA FÉE ſeule.

J'AI retrouvé la Cour Arlequine comme je l'avois laiſſée il y a vingt ans; le Roi, tout auſſi dénué d'idées que de ſentiment; la Reine, prudente, meſurée; & le Prince, plus imbécille & plus groſſier que ſon pere, ce qui eſt beaucoup dire. Le Deſtin ne permet pas que l'on améliore le pere, je ne puis que le rendre un peu plus ſtable dans les ſentimens honnêtes que le haſard produira en lui; mais ma ſœur Urgande, en permettant ce changement, y a mis la condition qu'il auroit la même ſtabilité dans le mal, & cette reſtriction me déter-

Digitized by Google

mine à le laiſſer tel qu'il eſt. Quelle race, grands Dieux, que celle des Arlequins! Il faut convenir qu'elle avoit bien mérité la haine & la vengeance de ma ſœur; mais comme elle eſt juſte, je l'ai adoucie pour le Prince héritier de cette couronne; elle m'a donné le pouvoir de lever en ſa faveur le ſort jeté ſur toute ſa race, à condition toutefois que ce Prince pourra avoir de la Nature le ſentiment d'un amour vrai & honnête, & que cette faculté qu'il aura d'aimer lui procurera le bonheur d'être aimé auſſi tendrement qu'il aimera. Ma ſœur protége la Princeſſe Mirtilly; elle a été enlevée de la Cour de ſon pere, malgré Urgande, par une Fée jalouſe; elle doit reſter payſanne, juſqu'à ce qu'elle aime un Prince qui paroîtroit auſſi imbécille que groſſier. Je lui ai propoſé d'eſſayer de lui faire aimer le Prince Arlequin; il

Digitized by Google

me ſemble remplir les conditions du ſort, qui doivent rendre Mirtilly à ſon rang. Ma ſœur, qui, pour ſoigner ſa chere Princeſſe, eſt déguiſée en payſanne dans l'iſle Bornéo, eſt convenue que je viendrois ici pour engager le Roi Arlequin à me confier ſon fils. Si je puis le conduire auprès de ma ſœur & de Mirtilly, j'eſpere..... Mais voici la Reine; je lui ai déjà inſinué la néceſſité de cette ſéparation.

SCENE II.

La REINE, la Fée HERMINE.

LA REINE.

Madame, je vous cherchois; je ſuis toute troublée du projet que vous m'avez fait entrevoir de me ſéparer de mon fils. Je n'ai pas oſé en parler au Roi mon mari.

Digitized by Google

LA FÉE.

Je compte, Madame, le lui dire, lui expliquer la néceſſité de ce voyage pour le Prince. Je ne ſais pas s'il le voit tel qu'il eſt; mais vous, Madame, peut-il y avoir un moyen qui vous coûte pour améliorer l'eſprit & les manieres de votre fils?

LA REINE.

En vérité, l'on juge le Prince par l'extérieur; il eſt plus commode de porter un jugement d'après un coup d'œil que d'après une réflexion; mais mon fils eſt naturellement juſte, il ſera exact à ſes devoirs, & il a le cœur ſi bon! Avec de la juſtice & de la bonté, un Prince, quelque extérieur qu'il ait, doit être un Souverain aimé de ſes Sujets. Je m'en rapporte à vous; donnez-vous la peine de l'examiner, & ſi vous lui trouvez la juſtice & la bonté que je vois en lui, vous ſerez perſuadée qu'il

Digitized by Google

à le véritable esprit désirable aux Rois.

LA FÉE.

Ce n'est pas pour lui ôter la justice, & la bonté qu'un amour de mère lui accorde, que je vous propose de vous priver, pour quelque tems, de ce Prince. Je voudrois lui procurer les lumières nécessaires pour mettre en valeur ces qualités. Vous conviendrez, Madame, que l'on peut être né juste & bon, & faire beaucoup de mal & d'injustices. Sans esprit & sans réflexion, l'usage des bonnes qualités vient du hasard, & naturellement porte presque toujours à faux. Au reste, Madame, vous n'avez rien à craindre pour les jours du Prince, son absence ne sera pas longue. Si vous avez confiance dans mes conseils & à mes soins, & que vos vœux aient le succès que j'espère, votre fils reviendra avec les qualités qui font chérir & estimer un grand

Prince. Il y joindra des agrémens qui lui procureront le don de plaire. Les Princes destinés à commander à des hommes, n'ont qu'une partie des vertus qui leur sont nécessaires, quand ils n'ont pas celles de la Société.

La REINE.

C'est avec bien de la sensibilité, Madame, que je me rends à vos raisons ; chargez-vous donc d'obtenir le consentement du Roi.

SCENE III.

La FÉE. La REINE. Le P. ARLEQUIN.

Le P. ARLEQUIN.

[mangeant des cerises qu'il a dans son chapeau.]

Bacala, ma chere mere, papa s'impatiente que vous ne veniez pas avec Madame la Fée manger des cerises ; elles sont

Digitized by Google

belles au moins, mais je ne vous en donnerai pas, puiſque vous n'en allez pas chercher; ce n'eſt pas que je m'en ſoucie, bacala, bacala. [Il jette les ceriſes.]

La REINE.

Le Roi ſait bien que nous l'attendons ici pour lui expliquer les projets de la Fée ſur votre compte.

Le P. ARLEQUIN.

Ma foi, il n'en ſait rien du tout, bacala, ni moi non plus. Il s'amuſe à niaiſer autour des arbres, & moi je ſuis venu ici pour niaiſer avec vous; car, bacala, maman, je vous aime bien.

La REINE.

Mon cher fils, allez dire à votre pere que nous l'attendons, & que Madame ne veut point ſe promener.

Digitized by Google

SCENE IV.

La REINE. La Fée HERMINE.

La FÉE.

Eh bien! croyez-vous que l'empreſſement du Prince à vous chercher ne vous auroit pas été plus agréable, s'il y avoit mis un peu plus de graces?

La REINE.

Ah! Madame, j'ai ſenti que votre préſence & votre jugement augmentoient de beaucoup les défauts de mon fils.

SCENE V.

Le ROI. La REINE. La FÉE. LE P. ARLEQUIN. Foule de Courtiſans.

Le ROI.

Je croyois, Meſdames, que vous iriez aux ceriſes; j'y ai été. Tilnut en a beau-

Digitized by Google

coup mangé. Elles ne ſont pas encore tout-à-fait aſſez douces ; elles ſont cependant bonnes, il y en a quelques-unes de bonnes.

[en s'adreſſant à la Fée.]

Je voudrois bien, Madame, que vous nous en fiſſiez produire toute l'année. Cependant il faut que chaque ſaiſon ait ſon cours. Après l'hiver le printems, après le printems l'été, ainſi du reſte.

La FÉE.

Votre Majeſté a raiſon, mais elle ſait auſſi que je ne ſuis point venue à ſa Cour pour des ceriſes.

Le ROI.

Ah, vraiment non, c'eſt pour mon fils ; il aime auſſi les ceriſes, & je ſuis bien perſuadé qu'il aimera le mariage ; c'eſt bien une autre choſe.

Le P. ARLEQUIN.

Non, bacala, papa, je ne veux pas me marier, cela me fait peur.

Digitized by Google

Le ROI, en riant.

Ah, ah, ah, ah, cela lui fait peur; mais cela lui fera plaiſir. Parlons ſérieuſement. J'ai fait avertir mon Conſeil de ſe tenir là-dedans; je le ferai entrer quand je ſerai inſtruit des avis que vous voudrez bien me donner ſur le mariage de mon fils, car je ſuis dans l'uſage de dire à mes Miniſtres tout ce qui regarde l'Etat, & je ne puis pas leur dire vos volontés avant que de les ſavoir. Mon fils, allez vous repoſer chez vous, & me laiſſez ſeul avec ces Dames.

Le P. ARLEQUIN.

[baiſant la main du Roi & celle de la Reine]

Adieu, bacala, maman, adieu, papa, bacala.

[à la Fée.]

Madame, j'ai l'honneur d'être votre ſerviteur très-humble, bacala.

Digitized by Google

ni conſéquent ; mais je n'ai pas ſongé à vous propoſer aucune Princeſſe, car avant de fixer le choix de Votre Majeſté, je crois qu'il faut donner au Prince votre fils des diſpoſitions d'eſprit & de caractere, qui puiſſent faire le bonheur & l'agrément de la Princeſſe qu'il épouſera.

Le ROI.

Vous croyez qu'il n'a pas de diſpoſitions pour le mariage ?

[en parlant à la Reine.]

Madame, il ne tiendroit pas de moi, & mon pere n'... mon pere n'étoit pas ... mon grand-pere ..... mon grand-pere comme cela ; mais mon arriere grand-pere étoit un vert galant, j'ai voulu l'imiter.

La REINE.

Mon cher époux, il n'eſt point queſtion de galanterie.

Le ROI.

Comment, il n'eſt pas queſtion de ga-

Digitized by Google

lanterie quand on parle des dispositions de mon fils pour le mariage ?

La REINE, impatientée.

Eh, non. La Fée parle des dispositions de son esprit, de son caractere.

Le ROI.

J'entends, j'entends. On veut en faire un Savant pour le rendre habile au mariage. [en riant.] Ma foi, je n'ai pas entendu dire que toute la science servît à grand-chose pour tout cela. Jusqu'à présent j'ai cru qu'on pouvoit être Roi & mari, sans étudier les belles sciences.

La FÉE.

Votre Majesté dit des choses excellentes, mais elle se rappellera qu'à la naissance de son fils, la Fée Urgande ma sœur, mécontente de la réception peu attentive, & j'ose dire impolie, que vous lui fîtes,

après l'avoir invitée avec empreſſement d'être aux couches de la Reine, jetta un ſort ſur le Prince au moment qu'il naquit.

LE ROI.

Je me rappelle bien que Madame votre ſœur fut de très-mauvaiſe humeur, je ne ſais pas pourquoi, car je la traitai à peu près comme je traite toutes les femmes; je n'ai qu'une maniere. Au reſte, je ne me ſuis pas apperçu que ſon humeur, ce qu'elle dit entre ſes dents avec ſa petite tête penchée, aient fait grand mal à mon fils.

LA FÉE.

Vous n'entendîtes pas ce qu'elle diſoit: je vais vous en inſtruire. Le Prince étoit né avec du ſentiment, de la grace & de l'eſprit; j'avois confirmé ces diſpoſitions par mes dons; ma ſœur ne pouvoit pas lui ôter les qualités qu'il tenoit de la Nature, mais elle en ſuſpendit l'apparence & les

Digitized by Google

effets, en ordonnant que vous auriez pour l'éducation de votre fils une négligence impardonnable, que vous mettriez à la tête de cette éducation l'homme de votre Royaume le moins propre à élever un Prince.

Le ROI.

Qui ? Guignon ? On me l'a dit cent fois; il n'a pas trop bonne mine, il fait le dévôt; il a bien quelques défauts, mais d'ailleurs il eſt tout comme un autre.

La FÉE.

Permettez que j'acheve. La mauvaiſe éducation fut donc le premier effet de la colere de ma ſœur. Les mauvais exemples que Votre Majeſté a donnés au Prince, enchériſſent ſur l'éducation, de ſorte que ſi le Prince reſte comme il eſt, il eſt à craindre que ſon imbécillité, le ridicule, & le mépris qui en ſeront la ſuite, ne pro-

Digitized by Google

duiſent naturellement une décadence dans cet Empire, qui enleveroit le trône à la poſtérité de Votre Majeſté.

Le ROI.

Ecoutez-donc, je vous prie, je ne verrai pas ce qui arrivera à ma poſtérité.

La FÉE.

Non ſans doute.

Le ROI.

Eh bien, il faut prendre patience, puiſque je ne puis pas empêcher que votre maudite ſœur n'ait eu de l'humeur mal à propos ; car ſi je pouvois empêcher tous ces maux-là, je le ferois de tout mon cœur.

La REINE.

Voilà préciſément l'objet du voyage de la Fée. Son amitié lui a ſuggéré un moyen pour tenter de rendre à notre fils les qualités que la Nature lui avoit données.

Digitized by Google

LA FÉE.

Oui, si Votre Majesté veut me confier le Prince & le laisser partir seul avec moi, j'espere qu'en peu de tems vous aurez la satisfaction de juger par vous-même de son changement, & de le voir mériter d'être aimé de sa famille, de vos Sujets & de la Princesse que je ramenerai avec lui pour être son épouse.

LE ROI.

Comment, tout seul ! Et où diable le menerez-vous ? Il va donc aller chercher sa femme TOUT SEUL ? Ce n'est pas notre usage.

LA FÉE.

Je ne réponds pas que ce que je vais entreprendre pour lui réussisse infailliblement ; je l'espere. En tout cas, l'épreuve par laquelle il va passer ne lui nuira pas, & certainement me mettra plus à portée

de diminuer ſes défauts par mes ſoins.

Le ROI.

Ah! j'entends, épreuve.... Ma foi, Madame, contentez-vous, ſi vous croyez que cela puiſſe vous être bon & à lui auſſi.

La REINE.

Nous devons avoir toute confiance dans les bontés de la Fée. J'étois fâchée d'abord de me ſéparer de mon fils, mais ma raiſon & l'amitié d'Hermine pour moi me font enviſager cette ſéparation comme un bonheur. Je crois qu'il ne faut pas différer le départ du Prince, & que vous n'avez rien de mieux à faire, ſans entrer dans les détails que vous venez d'entendre, que d'aſſembler votre Conſeil...

Le ROI, l'interrompant.

Il eſt là-dedans.

La REINE.

Et de lui dire que la Fée s'eſt chargée

Digitized by Google

de corriger quelques défauts que vous avez apperçus dans votre fils, & de le marier; mais qu'elle veut l'emmener tout seul avec elle; & que vous consultez vos Ministres pour savoir si ce départ & cette absence ne sont pas contraires aux loix du Royaume. Comme il n'y en a aucune, à ce que je pense, qui défende à l'héritier de la Couronne de s'en aller, pour son bien, avec une Fée tout seul, votre Conseil acquiescera, sans objection, à votre volonté, & Madame partira sur le champ avec mon fils.

LE ROI.

Tout cela me paroît fort bien, & je crois que Madame me ramenera mon fils fort éprouvé.

LA FÉE.

Je vais attendre l'issue du Conseil dans l'appartement de Madame.

[en montrant la Reine.]

Votre Majeſté peut être sûre que mon amitié pour la Reine, pour elle & pour ſon Royaume, m'engage uniquement à lui rendre un ſi grand ſervice.

[Elle ſort avec la Reine.]

SCENE VII.

Le ROI, ſeul.

Je crois que la bonne Dame ſervira auſſi bien ſa fantaiſie que moi dans cette occaſion ; mais en tout ceci il n'y a pas de mal ; mon fils eſt jeune ; les voyages forment les jeunes gens. Holà ! le Conſeil.

SCENE VIII.

Le ROI. GUIGNON. UBALDIN. MORPHIS. BISCOTIMINI. SCHENAPAN.

Le ROI.

[S'aſſeyant dans un fauteuil au bout de la table, les Miniſtres ſur des plians, des deux côtés.]

Allons,

ons
ur
z
en
e l'
s.
ez
cet
no
qu
N.
Si
ls l
t à
e
de
ni
Digitized by Google

ménage pas plus le ſacré que le profane.

Le ROI.

Commençons. J'ai donc voulu vous dire que vous ſaviez que j'ai un fils ; vous le ſavez, vous le voyez tous les jours. Il eſt déjà grand, il faut le marier, comme vous ſavez auſſi. La Fée Hermine de mes amies eſt venue me voir ; je deſirois fort ſon arrivée pour la conſulter ſur le choix de la Princeſſe qui ſeroit la femme de mon fils ; je l'ai fait, & même tout à l'heure je lui en ai parlé dans ce Cabinet-ci, où elle étoit avec la Reine. La Fée m'a dit que mon Fils ne pouvoit pas ſe marier, ſi elle ne trouvoit le moyen de lui ôter certains défauts qu'une autre Fée, qui eſt ſa ſœur, lui a donnés au moment de ſa naiſſance. Tout cela eſt une grande hiſtoire qu'il eſt inutile de vous dire. Bref, la Fée veut emmener mon fils tout ſeul avec elle. Ce

très-joli garçon, & avec lui une Princeſſe qui ſera ſa femme. Si les épreuves ne réuſſiſſent pas, la Fée dit qu'elle me le ramenera toujours tel qu'il eſt, & nous le marierons ſans tant de façons. J'ai voulu vous dire le fait, pour ſavoir s'il n'y a rien dans tout cela qui ſoit contraire aux loix. Monſieur Schenapan, parlez.

Digitized by Google

LE ROI.

Monsieur Ubaldin.

UBALDIN.

Sire, dès que Votre Majesté croit qu'il peut être avantageux pour son Royaume de faire faire des épreuves au Prince, & que la Fée s'en charge, je n'ai rien à dire, sinon que pour savoir si ces épreuves sont contraires aux loix, il faudroit savoir de quelle nature sont les épreuves.

LE ROI, impatienté.

Je vous ai déjà dit que je n'en sais rien, je ne l'ai pas demandé. Monsieur Morphis.

MORPHIS.

De même avis.

LE ROI.

Et de quel avis ?

MORPHIS.

Sire... de celui... de Monsieur Schenapan.

Digitized by Google

LE ROI.

Et vous, Monsieur Guignon?

GUIGNON.

Sire, j'observerai à Votre Majesté qu'il ne me paroît pas possible que le Prince puisse voyager tout seul; les droits de ma Charge exigent que je ne le quitte pas jusqu'à son mariage. D'ailleurs, s'en ira-t-il pour plusieurs mois, plusieurs semaines, même plusieurs jours, sans avoir un Iman avec lui?

LE ROI.

Ah, oui, un Iman, pour être témoin des épreuves! Il est bien trouvé celui-là! Vous vous moquez, un Iman! Et vous, Monsieur Biscotimini?

BISCOTIMINI.

[Se balançant sur son pliant, & tirant sur sa main les poignets de sa chemise.]

Moi, Sire, je pense, Sire, je pense [faisant la révérence.] ce que Votre Majesté a pensé.

Le ROI.

Ainſi donc mon fils va partir avec la Fée ; nous verrons ce qui en arrivera de bon.

[en ſe levant.]

Je vais leur annoncer à tous le réſultat du Conſeil.

FIN du ſecond Acte.

ACTE III.

[La ſcène repréſente la rue d'un village. Le Prince Arlequin eſt dans cette rue, avec un habit tout déchiré.]

SCENE I.

Le P. ARLEQUIN, ſeul.

AH! pardi, bacala, voilà des inſolens qui m'ont joliment accommodé, & qui ont bien peu de reſpect pour le Roi mon père, & pour ſon fils. Je ſuis, bacala, dans un bel équipage. C'eſt ainſi que cette Fée maudite tient la promeſſe qu'elle a faite à mes parens d'avoir ſoin de moi. Ils ſont vraiment attentifs, ſes ſoins. Elle m'a mis je ne ſais où, en ſortant de chez le Roi; je me ſuis endormi, & me ſuis réveillé aſſis ſur une pierre dans la rue de ce village, où j'ai été, bacala, mocqué & battu

par tous les malheureux paſſans qui alloient travailler à la campagne.

[en pleurant.]

Bacala, bacala, je ſuis bien malheureux que mon pere m'ait laiſſé partir avec cette Sorciere. Sans une petite Payſanne qui a eu pitié de moi, qui m'a tiré des mains des Payſans qui me maltraitoient, & m'a donné ce morceau de pain, je ſerois mort de faim & des coups que l'on oſoit me donner. Bacala, dans ce pays-ci, l'on traite les fils de Roi, comme je traitois les hommes chez mon pere.

SCENE II.

La Fée URGANDE ſous la figure de JAVOTTE. Le P. ARLEQUIN.

URGANDE, s'approchant d'Arlequin.

Qu'eſt-ce que c'eſt que ce drôle de monſtre que je voyons-là?

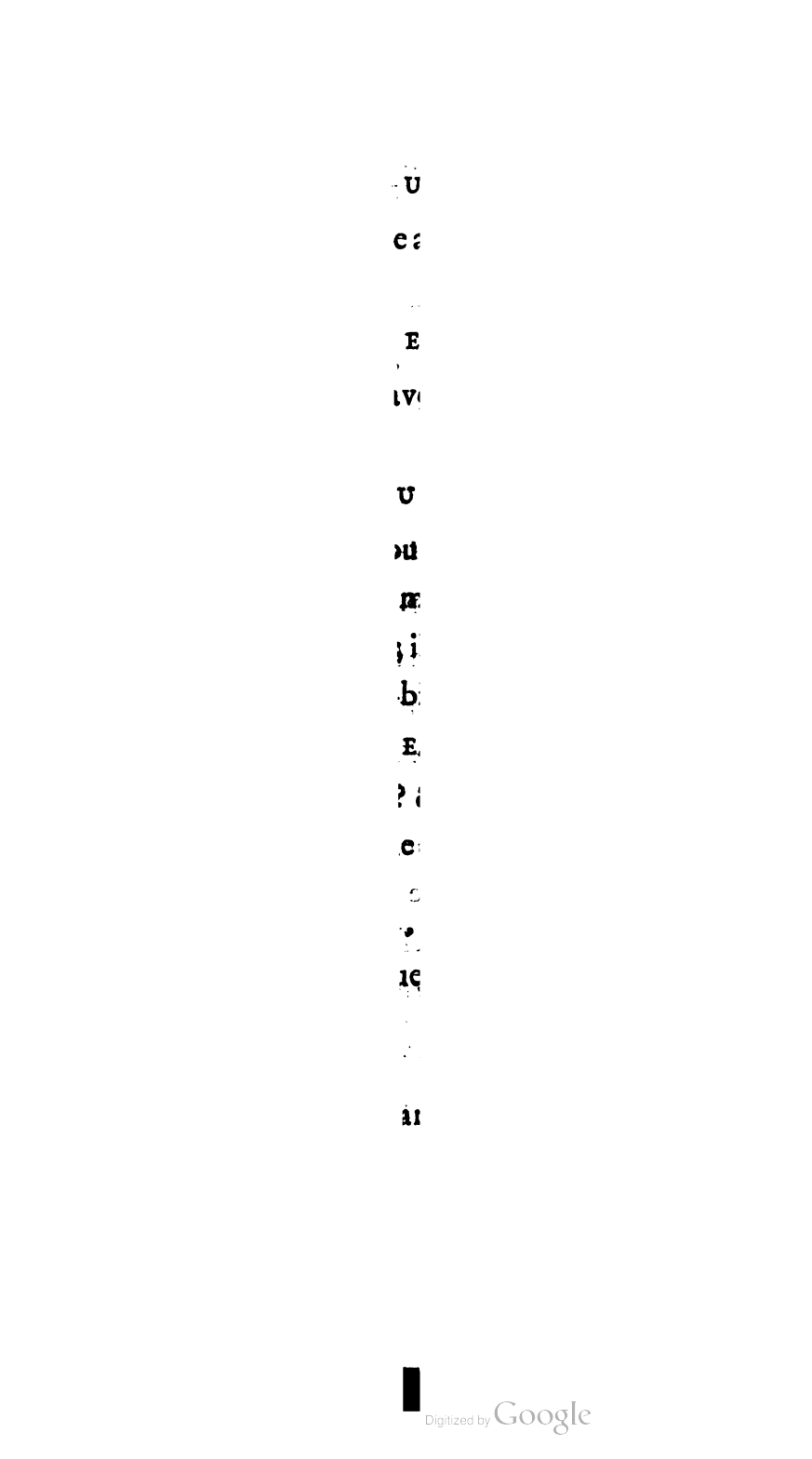
Digitized by Google

n'étiez pas polie, & que l'on ne me tutoyoit pas. Bacala, ſavez-vous que je ſuis fils de Roi ?

URGANDE.

Sais-tu que cela ne nous fait rien du tout, que je me nommons Javotte ? Nous ne connoiſſons pas les Rois ici, je ne connoiſſons que les hommes, & tu ne me parois pas être de la belle eſpece.

Le P. ARLEQUIN.

Bacala, à la fin, je me fâcherai.

URGANDE.

[en faiſant le geſte comme ſi elle vouloit lui donner un ſoufflet.]

Tu te fâcheras ? Ah ! je voudrois bien le voir. Tu te fâcheras, malheureuſe eſpece qui as beſoin de tout le monde ? C'eſt bien à toi à te fâcher ?

Le P. ARLEQUIN.

Hélas ! il n'eſt que trop vrai que je

ſuis dans une ſituation bien à plaindre; [en pleurant.] mais, bacala, bacala, ce n'eſt pas ma faute. Une chienne de Fée m'a enlevé de chez mon pere, & m'a tranſporté ici, où elle m'a laiſſé ſans me recommander à perſonne, Madame, vous me rudoyez à tort, je ne vous demande rien, & je vous dis tout ce que je ſais.

URGANDE.

Eh! dis-moi, ſais-tu travailler?

LE P. ARLEQUIN.

Eh! non, bacala, Madame.

URGANDE.

Comment, tu ne ſais rien faire du tout? Voilà un joli garçon! il ne peut ni plaire ni être utile. Eh! que fait-on d'une machine qui ne ſait dire que bacala?

LE P. ARLEQUIN.

Pardonnez-moi, on m'a appris à régner.

URGANDE.

Qu'eſt-ce que c'eſt que régner?

LE P. ARLEQUIN.

Mon Gouverneur me diſoit que quand je ſerois Roi, tous mes Sujets ne ſeroient occupés qu'à faire ma volonté, & que j'étois au-deſſus des hommes comme les Dieux ſont au-deſſus de tout ce qui habite la terre.

URGANDE.

Tu vois bien que ton Gouverneur t'a dit de grands menſonges, car il me ſemble que tu es au-deſſous de tous ici, puiſque tu as beſoin de tout le monde, & que perſonne n'a beſoin de toi. Vas, tu ne me fais pas pitié; j'aime mieux notre chien que toi.

Digitized by Google

Le P. ARLEQUIN, à part.

Se peut-il, bacala, qu'il y aît un lieu ſur la terre où l'on oſe dire que l'on aime mieux un chien que le P. Arlequin! Guignon ſera bien étonné quand je lui dirai tout ce que j'entends.

URGANDE.

[Arlequin voulant s'en aller]

Arrête, arrête, voici ma niece, je veux qu'elle te voie ; peut-être qu'elle imaginera de t'employer à quelque choſe.

Le P. ARLEQUIN, appercevant Liſe.

Ah! bacala, c'eſt ma petite Payſanne. [en parlant à Urgande.]

Elle n'a pas le caractere auſſi mépriſant & auſſi dur que vous, Madame ; elle m'a déja ſecouru.

Digitized by Google

SCENE III.

URGANDE. Le P. ARLEQUIN. La Princeſſe MIRTILLY ſous le nom de LISE.

URGANDE.

Tiens, notre niéce, voilà un animal que j'ai rencontré ici, qui parle comme un homme, excepté qu'il dit un mot que je n'entendons pas. Je crois qu'il ſe nourrit de pain comme nous autres, mais il ne ſait pas travailler; auſſi je le laiſſe pour ce qu'il eſt. Vois ſi tu pourras l'employer.

Le P. ARLEQUIN.

Ah! Mademoiſelle, vous êtes ſi obligeante, bacala, ayez compaſſion de moï.

LISE.

Je l'ai trouvé ce matin; on le maltraitoit; j'ai empêché Lubin & Colas de con-

Digitized by Google

tinuer leurs plaiſanteries brutales avec lui. On l'avoit battu, il pleuroit, je lui ai donné du pain, il en a mangé. Il m'a été ſi obligé, ſi obligé, ma tante, qu'il m'a attendrie.

Le P. ARLEQUIN.

Il y a peu de tems qus je ſuis dans ce vilain pays; tout ce que j'y ai rencontré, hors Mademoiſelle, bacala...

LISE l'interrompant.

Pourquoi m'appellez-vous bacala, mon ami?

Le P. ARLEQUIN.

C'eſt un terme que j'ai l'habitude de dire; je voudrois bien que vous le priſſiez pour une expreſſion de reconnoiſſance, car, bacala, j'ai bien de la reconnoiſſance pour vous, Mademoiſelle, & je vous aſſure que ce ſentiment eſt d'autant plus vif, qu'il eſt tout neuf pour moi.

Digitized by Google

LISE.

Vous voyez, ma tante, qu'il parle assez bien ; il a l'ame sensible, & je suis persuadée qu'il pourra nous servir.

URGANDE.

Bon, bon, il faudroit pour cela qu'il sût faire quelque chose.

Le P. ARLEQUIN à Lise.

Mademoiselle, je ne sais rien, parce que l'on ne m'a rien appris ; mais l'envie que j'aurai de vous servir, de vous être agréable, m'apprendra à travailler. Je veux, bacala, pour vous plaire, surpasser tout le village.

LISE.

Il nous tiendra parole ; il a de la volonté, le desir de bien faire. Ah ! ma tante, il me plaît infiniment plus que Colas, Lubin, & tous les Laboureurs que vous voyez journellement ici.

URGANDE.

Digitized by Google

URGANDE.

Eh bien, Liſe, allez le conduire chez nous. Il faut le placer dans une de nos étables. S'il peut travailler, on l'emploiera ; s'il ne le peut pas, nous le garderons comme un animal extraordinaire, & nous le vendrons quand il nous incommodera.

LISE.

Ma tante, il eſt homme ; ne croyez-vous pas qu'il mérite plus de ſoins, plus d'humanité ? ... Une étable, & le vendre, me paroît bien dur ! Permettez qu'il ſoit dans la maiſon.

URGANDE.

Soit, mettez-le dans la maiſon. Vous vous en dégoûterez bientôt ; mais en attendant, je ne déſapprouve pas votre intérêt. Allez avec lui, j'irai vous rejoindre dans un moment.

Digitized by Google

LISE.

Allons, venez, Bacala.

Le P. ARLEQUIN.

Vous le dites comme moi.

LISE.

N'eſt-ce pas votre nom?

Le P. ARLEQUIN.

Eh! vraiment non; je m'appelle le Prince Arlequin.

LISE.

Mon ami, ce nom-là eſt bien long, jamais je ne le retiendrai; mais allons, Prince Quin, venez, n'ayez aucune peur, j'aurai bien ſoin de vous.

Le P. ARLEQUIN.

Bacala, Mademoiſelle, le nom qui vous ſera le plus commode à prononcer ſera celui qui me ſera le plus cher.

LISE.

Fort bien, allons, allons, venez.

[elle l'emmene.]

Digitized by Google

Deſtin ſur ce Prince & cette Princeſſe, & que j'eſpere que notre projet paſſera nos eſpérances. Le Prince Arlequin m'a déja paru avoir plus de graces qu'il ne m'en avoit montré d'abord.

SCENE V.

URGANDE. HERMINE.

Digitized by Google

URGANDE.

que le ſort que je lui avois jetté à ſa naiſſance avoit fort bien réuſſi, car il eſt difficile d'être plus mauſſade.

HERMINE.

Ma ſœur, que je vous ſuis obligée de vous prêter avec tant d'amitié au deſir que j'ai de réparer le mal que vous avez *fait*! Le Roi d'Arlequinerie eſt à-peu-près comme tous les Rois du monde, il ne mérite aucun ſentiment, & eſt au-deſſous de votre colere. J'aime la Reine, je reſpecte ſes vertus; elle a ſu me donner de l'intérêt pour ſon fils. Nous allons faire en ſa faveur une action unique, qui eſt de deſtiner au trône un Prince qui aura les qualités eſſentielles à ſon rang, & l'amabilité ſi néceſſaire pour plaire.

URGANDE.

Je veux que la Princeſſe Mirtilly, qui m'intéreſſe tendrement, & à qui il devra

Digitized by Google

vrage, il faut toujours ſe preſſer pour faire le bien. Ils viennent, ils vous cherchent; faites en ſorte de les laiſſer ſeuls, afin qu'au moment où ils ſentiront le mouvement de l'ame ordonné par le Deſtin, je puiſſe les tranſporter ſur le champ au Royaume d'Arlequinerie. Les voici, je me retire.

Digitized by Google

URGANDE.

Oui, je voulois parler à Lucas ſur ſon fils, & lui demander s'il ſongeoit toujours à vous rechercher en mariage.

LISE.

Que vous a-t-il dit ſur cela, ma tante?

URGANDE.

Ce qu'il m'a dit?

LISE.

Oui, que vous a-t-il dit?

URGANDE.

Il m'a dit beaucoup de, mais oui... mais non... mais ſi... mais car... & au fait, nous n'avons rien conclu. Je vais le rejoindre, nous verrons ſi nous pourrons nous expliquer plus clairement.

LISE.

Ma tante, je vous avoue que le fils de Lucas ne m'a jamais plu, & que je vou-

Digitized by Google

drois bien que vous insistassiez sur le mais non.

URGANDE.

Toutefois faut-il que vous soyez mariée. Il seroit beau que je vous gardisse grande & vieille fille ! l'on croiroit qu'il y a quelque chose là-dessous.

LISE.

Ma chere tante, je me soucie peu de ce que le monde croira, pourvu que vous soyez contente de ma tendresse & de ma soumission.

URGANDE.

Au bout de tout cela, il faudra voir ; peut-être que vous n'épouserez pas s'tilà ; mais lequel que vous épousiez, soyez sûre, ma chere niece, que je ne consentirai à votre mariage que pour votre bonheur. Eh bien ! qu'avez-vous fait toute la journée de votre Bacala ? il me semble qu'il ne dit plus mot.

Digitized by Google

Le P. ARLEQUIN.

Je crois que quand on eſt affligé, il vaut mieux ſe taire.

URGANDE.

Eh, pourquoi es-tu affligé?

Le P. ARLEQUIN.

Vous ne partageriez pas mon chagrin, Madame, diſpenſez-moi, baca, de vous le dire.

LISE.

Que vous eſt-il donc arrivé ſubitement, mon ami? vous parliez beaucoup & n'êtiez point triſte.

Le P. ARLEQUIN.

Je vous le dirai, ſi j'en ai la hardieſſe, quand nous ſerons ſeuls, baca.

LISE à Urgande.

Je voulois le corriger tantôt de dire baca-la, & lui demandois de s'abſtenir de ce vilain mot, par amitié pour moi. Il com-

Digitized by Google

mence à s'en corriger, mais cela eſt bien difficile.

Le P. ARLEQUIN vivement.

Vous m'en corrigerez, Mademoiſelle, ſi cela n'eſt pas impoſſible.

LISE.

Ma tante, il eſt fort poli.

URGANDE.

Mais oui, je trouve qu'il eſt mieux depuis qu'il nous hante. Je vais retrouver Lucas ; vous pouvez, en attendant, vous amuſer de votre Bacala.

SCENE VII.

Le P. ARLEQUIN. LISE.

Le P. ARLEQUIN, ſoupirant.

Baca, baca, baca, elle va retrouver Lucas.

LISE.

Que cela peut-il vous faire ? Moi ſeul

je devrois m'attriſter, ſi je ne comptois pas ſur les bontés de ma tante.

Le P. ARLEQUIN.

Oui, mais ſi votre tante conclut avec Lucas, voilà votre mariage fait, & Arlequin déſeſpéré.

LISE.

Ma tante aura beau conclure, il faut mon conſentement; & à la maniere dont elle m'a parlé, je ſuis ſûre qu'elle approuvera que je le refuſe, s'il me convient de le refuſer.

Le P. ARLEQUIN.

Mais, baca, s'il vous convient de ne le pas refuſer.

LISE.

Vous ne m'aimez pas, car vous dites toujours une partie de ce mot qui me déplaît.

Le P. ARLEQUIN.

Je ne vous aime pas! quelle injuſtice!

Digitized by Google

Eh ! que faut-il donc ſentir pour aimer ?

LISE.

Ecoutez : vous m'avez dit tantôt que vous étiez Prince, & puis encore fils de Roi. Je ne ſais pas ce que c'eſt que tout cela, mais j'ai compris que vous y mettiez beaucoup d'importance, & que vous aviez du regret de n'être pas chez votre pere : vous voudriez donc me quitter ?

Le P. ARLEQUIN.

Avant que de vous aimer, je regrettois ce que je regardois comme une perte ; mais, Liſe, être auprès de vous, vous entendre, vous plaire, avoir la permiſſion de vous dire que je vous aime, eſt à préſent mon unique deſir.

LISE.

Ce que vous me dites me plaît beaucoup. Cependant, ſi vous retournez jamais chez votre pere, je ne pourrai pas y aller

Google

avec vous, car il eſt impoſſible que j'abandonne ma tante.

Le P. ARLEQUIN.

Ba, ſi vous éprouviez, Liſe, le ſentiment que vous m'avez inſpiré, je crois, je ſens que mon pere, votre tante, rien ne m'empêcheroit d'être heureux.

LISE.

Comment, ſi ma tante l'approuvoit, vous me ſacrifieriez toutes les belles choſes dont vous m'avez parlé tantôt?

Le P. ARLEQUIN.

Liſe, que ne ferois-je pas pour être aimé de vous!

LISE.

Cherchons ma tante; votre expreſſion la touchera; la mienne ſera aſſez ſenſible pour la convaincre. Je ne ſais ſi je fais bien, mais malgré moi vous avez le don

Digitized by Google

de me perſuader. Je ſerois bien malheureuſe de me livrer au goût que vous m'inſpirez, ſi je pouvois craindre que vous ſongeaſſiez jamais à ſortir de ce village.

LE P. ARLEQUIN.

Non, je vous aime aſſez pour vous préférer tous les trônes de l'univers. Ma vraie grandeur ſera de vous marquer chaque jour plus de ſoins, plus d'amour, & de mériter que votre ſentiment ſoit toujours égal au mien.

LISE.

Vous m'attendriſſez : je ne deſire de vivre que pour jouir d'un bien auſſi doux. Venez, vous allez entendre tout ce que je vais dire à ma tante.

SCENE VIII.

La Fée HERMINE ſeule.

Les conditions miſes par le Deſtin ſur le

ſort de ce Prince & de cette jeune Princeſſe ſont accomplies. Je vais les aſſoupir l'un & l'autre, & les tranſporter dans le Royaume d'Arlequinerie, où l'on n'aura jamais vu un Prince auſſi parfait.

SCENE IX.

[Le théâtre change. Il repréſente l'intérieur du Palais du Roi Arlequin.]

Le ROI. La REINE.

Le ROI.

Vous n'avez pas de nouvelles de notre fils, Madame ?

La REINE.

Hélas! non.

Le ROI.

C'eſt que la poſte ne va pas dans le Royaume des Fées. Je crois que tout l'avantage que nous retirerons de ce voyage, ſera que notre fils reviendra bien maigre.

Digitized by Google

Il ſe rengraiſſera ici, & je lui conſeillerai, moi, d'être ſage en attendant qu'il ſe marie.

SCENE X.

Le ROI. La REINE. Un COURTISAN.

Le COURTISAN.

La Fée Hermine arrive; l'on voit de loin ſon char, & les Aſtronomes que Votre Majeſté conſulte ſi ſouvent ſur le cours des étoiles, ont apperçu, par leurs lunettes, que le Prince revient avec elle.

Le ROI.

Je crois bien que l'on voit cela dans les lunettes, car la Fée ſûrement eſt à des milliers de lieues plus près de nous que les plus groſſes étoiles.

[à la Reine.]

Dieu & Mahomet ſoient loués, Madame,

Digitized by Google

vous ne pleurnicherez plus l'abſence de votre fils ; il faut eſpérer que la Fée nous amene auſſi une Princeſſe pour le marier : alors toutes nos affaires ſeront faites.

SCENE XI & derniere.

La Fée HERMINE. Le ROI. La REINE. Le P. ARLEQUIN. La Princeſſe MIRTILLY. Suite.

HERMINE.

J'ai rempli vos eſpérances ; le Prince a ſubi les épreuves ordonnées par le Deſtin ; il a mérité d'être l'époux de la Princeſſe Mirtilly, & revient avec les vertus dignes de votre tendreſſe.

La REINE.

Ah ! généreuſe Fée, que d'obligations nous vous avons !

Le P. ARLEQUIN.

Je dois beaucoup à Madame ; elle m'a fait

Digitized by Google

fait ſentir l'humanité par le malheur, & m'a fait connoître l'amour par le ſentiment de la reconnoiſſance, & par l'attrait des graces de la Princeſſe.

HERMINE.

Je ſuis récompenſée de mes ſoins, puiſque vous en ſentez le prix.

La PRINCESSE.

J'ai été attendrie par votre malheur ; vos vertus, votre tendreſſe feront déſormais le charme de ma vie, & le bonheur de votre famille, ainſi que du Royaume d'Arlequinerie.

Le ROI.

Allons tout préparer pour la cérémonie. La Princeſſe que vous nous avez amenée par les airs, Madame, prévient au premier abord ; j'eſpere qu'elle nous intéreſſera enſuite. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que, ſans

ſavoir d'où elle nous vient, nous vous en ſommes bien obligés. Dès qu'elle convient à mon fils, ſans doute qu'elle nous conviendra. Au reſte, ce ſont ſes affaires.

Fin du troiſieme & dernier Acte.

Digitized by Google

OPUSCULES

De Mad. La Dᵉˢˢᵉ. De C.....

LA PRINCESSE ENCHANTÉE.

CONTE.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

MADAME DE BRIONNE dit un jour qu'elle avoit conſervé de ſon enfance la paſſion des Contes de Fées. Toutes les perſonnes qui compoſoient la ſociété s'engagerent à lui en fournir un tous les matins à ſon réveil, à commencer du lendemain juſqu'au jour de ſon départ. Je fus condamnée à faire le premier, & on me donna pour ſujet de la tâche que l'on m'impoſoit, la Statue qui eſt ſur la platte-forme du Kioſte des Jardins de Chanteloup. Je dois avertir que je me ſuis livrée à mon imagination dans les deſcriptions locales, & qu'il ne faut pas chercher plus d'exactitude que d'alluſion à mes plaiſanteries. Dans celle-ci j'avoue que je me ſuis moquée de tout, des ſots, & des ſottiſes communes à tous les ſiécles, à tous les pays, à tous les hommes, & qui ne font que changer de forme. Je n'ai pas dit une choſe neuve, en diſant que l'erreur & la vérité ſont revêtues des mêmes apparences & priſes l'une pour l'autre; c'eſt le malheur attaché à l'humanité; il n'y a qu'un petit nombre d'élus qui ſe ſouſtraient à cette loi générale; & en diſant que celui qui épouſe l'erreur ne reconnoît jamais la vérité, je n'ait fait qu'exprimer une vérité tout auſſi triviale que la

premiere. On ſe tromperoit donc très-fort, en cherchant à faire des applications de tout ceci. Je n'ai voulu que rire, & j'ai ri. Mais, en riant, je proteſte que je n'ai ſongé à perſonne, & l'eſprit que m'a prêté une perſonne qui a lu ce Conte, m'a obligé à donner cet Avertiſſement. On y remarquera, avec plus de juſtice, quelques réminiſcences du Barmecide & du Séſoſtris de Voltaire, que je n'ai pas eu le tems d'écarter. Je n'en fais point d'excuſe, parce que ce ſont elles qui en rendront la lecture plus ſupportable. Mon cœur, plutôt que mon eſprit, m'a conduit dans le portrait d'Haſſan, à l'imitation de la premiere Piece, & le choix de mon ſujet a produit naturellement l'imitation de l'autre ; imitation que j'ai ſi peu cachée, que j'ai cité deux vers de cette ſeconde Piece.

Digitized by Google

LA PRINCESSE ENCHANTÉE, CONTE.

MA mie Margot, mon premier amour & mes premiers plaisirs, toi, qui dans mon berceau rappellois le sommeil, ou t'ouvrois ma paupiere avec les Contes si jolis de ma mere l'Oie, de Bellier mon ami, raconte-moi quelque sublime histoire dont je puisse réjouir la Compagnie. Non, dit Margot, baissons le ton, il ne faut aux hommes que des Contes d'enfant.

Jadis au pays de Cobagne vivoient le Roi Bon & la Reine Facile. Le Roi faisoit tout ce qu'on vouloit, la Reine croyoit tout ce qu'on disoit. L'un accordoit tout, l'autre ne refusoit rien. Vous auriez cru

leurs Sujets heureux, leur état tranquille, leur sort paisible, & vous les eussiez cru sur-tout l'amour du genre humain. Rien moins que tout cela. Par la bonté du Roi les Peuples étoient opprimés; par les faveurs de la Reine ils étoient ruinés. Ce bon couple ne faisoit que des malheureux & des ingrats. Leur foiblesse avoit étouffé l'amour, & le mépris avoit succédé au respect. La misere & le désordre régnoient dans l'Etat; ils y excitoient le trouble, les murmures & les complots. Si Bon se livroit un moment à des réflexions sur sa situation, il s'inquiétoit; mais il chassoit bien vîte ses réflexions, car il ne vouloit pas se faire plus de mal qu'il n'en vouloit faire aux autres. Et si les clameurs frappoient l'oreille de Fadile, elle avoit peur, & elle faisoit venir son Nègre & son Arlequin, pour se rassurer. Ainsi le malheur des

circonſtances privoit ces deux époux d'une partie du bonheur que leur promettoit leur caractere ; mais auſſi leur heureux caractere les ſouſtrayoit à une partie du malheur des circonſtances. S'ils avoient eu un ami, les graces du Roi n'euſſent plus été que la juſtice, les faveurs de la Reine que des graces, & ils n'euſſent plus éprouvé de circonſtances contraires, car cet ami leur eût dit la vérité. La vérité eſt une lumiere, & de cette lumiere naît l'ordre, la paix, l'abondance, la ſoumiſſion & la liberté. Mais dans ce tems-là les Rois n'avoient point d'amis ; ils n'avoient que des flatteurs, & les flatteurs d'alors aimoient, comme on dit, à pêcher en eau trouble. Ils flattoient les défauts du Roi & de la Reine pour les augmenter, & le Roi & la Reine chargeoient ſur leurs défauts pour être flattés. L'humeur des

Peuples s'attribuoit à la douleur qu'ils reſſentoient de ne pas voir d'héritier à des Monarques ſi chéris. En effet, depuis vingt ans que Bon & Facile étoient mariés, ils n'avoient encore pu obtenir du Ciel un fruit de leur union. Cependant l'infatigable Bon y travailloit ſans ceſſe, & la crédule Facile invoquoit à la fois toutes les Divinités de l'Olimpe, tous les Saints du Paradis, conſultoit toutes les Fées, imploroit tous les Génies, alloit à toutes les eaux de ſon Royaume, ſe baignoit dans toutes les fontaines des Capucins, faiſoit des neuvaines à Saint-Guilin, & prenoit toutes les herbes de la Saint-Jean. Enfin après avoir épuiſé mainte & mainte recette, uſé de mainte & mainte pratique, la Fée Miracle, bonne amie de la Reine, lui donna un ſachet du ſieur Arnould contre l'apoplexie. Le ſachet

Digitized by Google

opéra. La Reine devint enceinte, & au bout de neuf mois mit un Prince au monde. Vous pouvez vous douter que tout l'Ordre de la Féerie fut invité aux couches de la Reine. Il falloit bien douer le nouveau-né, c'étoit le baptême de ce tems-là. Les Fées le douerent de la beauté de l'Amour, & les Génies de l'eſprit d'un Ange; tout ſe paſſa en regle. On régala les Parrains, les Marraines, on donna des fêtes ſuperbes, on acheva d'écraſer les peuples pour ſubvenir aux frais. Ils crioient au meurtre, & les Courtiſans répétoient : écoutez comme ils ſe réjouiſſent. Quand la Troupe merveilleuſe partit, la Reine, qui étoit polie, dit : Meſſieurs & Dames, je vous remercie. Je vois bien que mon fils tournera la tête à toutes les femmes & fera l'admiration de tous les hommes; mais je voudrois ſavoir quelles

Digitized by Google

ſeront ſes aventures, & je vous prie de lui tirer ſon horoſcope. Ils répondirent : Grande Reine, nous ne pouvons ſatisfaire vos deſirs ; nous n'avons que le pouvoir de la baguette. Nous douons les enfans, qui après cela deviennent ce qu'ils peuvent. Nous découvrons les tréfors & les ſources ; nous bâtiſſons des Palais d'un coup de baguette ; nous nous enfermons dans des coquilles de noix ; nous traverſons les airs ſur un manche à ballai ou ſur un char de lumiere, comme autrefois le Prophête Elie ou le blond Phébus ; mais nous ne connoiſſons rien à l'influence des aſtres, & ce ſont eux, comme chacun ſait, qui reglent les deſtinées des hommes ; mais nous vous enverrons un Aſtrologue, qui vous dira ſi l'étoile de Sirius a préſidé à la naiſſance de votre fils, & ce qui en arrivera. Un Sage, qui par haſard ſe trou-

Digitized by Google

va là, oh ! bien par haſard, dit : Il n'eſt beſoin ici ni d'Aſtrologue ni de Sirius. Examinez les qualités de votre fils, & vous jugerez de ſon deſtin. A ces mots, Facile arrondit ſes yeux un peu plus que de coutume, ouvrit une bouche béante, & demanda ce que c'étoit que des qualités & un deſtin. Je n'ai jamais, dit-elle, ouï parler de ces gens-là. Un Savant de la Cour lui répondit : Le Deſtin eſt un vieux Sorcier qui fait tourner une roue pour mettre toutes les choſes ſans deſſus deſſous ; & ſon Accoucheur, qui étoit un grand Phyſicien, dit : Les qualités ſont de larges épaules, une forte poitrine & un bon eſtomac, & je vous réponds que le Prince aura toutes les qualités. La Reine, fort ſatisfaite de ces ſolutions, attendit en paix l'Aſtrologue. Il arriva, & le Sage s'en alla.

Après avoir dreſſé ſes inſtrumens, avoir

Digitized by Google

rapporté le jour, l'heure de la naiſſance du Prince à la Planette dominante, avoir obſervé l'aſpect des Conſtellations, calculé les produits des unes & des autres, & avoir même examiné juſqu'aux lignes de la main du Prince, pour les comparer aux ſignes du Ciel, l'Aſtrologue prononça cet Oracle: « Le bonheur dépend d'un bon » choix ». L'Aſtrologue ne put le finir en vers, il ne ſe ſouvenoit que de celui-là. Il continua donc ainſi en proſe: « Le Prince épouſera l'une ou l'autre. S'il prend l'une, il ne reſſemblera ni à pere ni à mere, & alors « Puiſſent naître de lui des fils qui » lui reſſemblent ». C'eſt encore un vers dont l'Aſtrologue ſe ſouvenoit, & qu'il ajuſtoit à la circonſtance; mais il ne ſe rappelloit pas lequel des deux vers il avoit pris dans une Chanſon ou dans une Tragédie. Monſieur, interrompirent à la fois

Digitized by Google

le Roi & la Reine, ce ſouhait n'eſt pas poli pour nous. Patience, dit l'Aſtrologue, & écoutez : « Mais s'il prend l'autre, ſon choix n'aura ni pere ni mere, & alors il reſſemblera à pere & à mere ». Bon cela, dit la Reine. « L'une eſt Reine du monde, & l'autre le devroit régir; l'une eſt enchantée, & l'autre une enchantereſſe. Le bonheur du Prince & celui de l'Empire dépend d'épouſer la Princeſſe enchantée ». Cela eſt clair, dit le Roi, il faut qu'il épouſe la Princeſſe enchantée. Mais où eſt-elle cette Princeſſe enchantée? Ma foi, je n'en ſais rien, dit l'Aſtrologue; ce n'eſt pas-là mon affaire; mais d'ici à ce que le Prince ſoit en âge de ſe marier, on aura peut-être bien le tems de la chercher de par le monde. Ce raiſonnement parut concluant. On prit donc patience, & en attendant que le Prince pût

Digitized by Google

épouſer la Princeſſe enchantée, on chercha les moyens de la trouver. On dépêcha tous les aventuriers pour courir les mers; on enjoignit à tous les Géographes de faire part de leurs découvertes, à tous les Savans de diriger leurs recherches ſur la Princeſſe enchantée. Un beau jour, ſans ſortir du coin de ſon feu, une Mie du Prince crut l'avoir trouvée dans la Belle au bois dormant. La Reine étoit déjà joyeuſe de cette découverte, & on eut bien de la peine à lui faire comprendre que puiſque cette Princeſſe étoit déjà déſenchantée, ce ne pouvoit être celle que le Prince devoit déſenchanter.

Cependant le jeune Prince ne faiſoit que croître & embellir; il étoit tems de le mettre aux hommes; mais le genre d'éducation & le choix des Inſtituteurs qu'il lui falloit, embarraſſoient le Roi,

Digitized by Google

Il y réfléchit un quart-d'heure, & il ſe dit : Mon fils eſt beau comme l'Amour, ſpirituel comme un Ange, car les Fées & les Génies l'ont dit ; il ne lui manque donc que d'être Savant comme Pic de la Mirandole. Faiſons-en donc un Savant ; peut-être la ſcience lui ſervira-t-elle à découvrir la Princeſſe enchantée. Ainſi dit, il fit appeller un Docteur de Sorbonne, & lui tint ce diſcours : Tenez, voilà mon fils ; vous voyez, c'eſt le plus grand Prince de la Terre, faites-m'en le premier homme du monde ; apprenez-lui la..... la..... enfin vous ſavez, toutes les belles choſes, à travailler en tapiſſerie, à compter par ſes doigts, la Cabale, à chercher la Pierre philoſophale, à trouver la Princeſſe enchantée. Le Docteur s'inclina profondément, & enſeigna à ſon Eleve la Théologie & la Mythologie. Le jeune Prince

Digitized by Google

ne trouva point la Princeſſe enchantée dans la grace ſuffiſante, dans la grace efficace, dans la grace concommittante. Il fut enchanté des trois Graces qui forment la ceinture de Vénus, mais il ne la trouva point non plus parmi elles. Son Précepteur lui apprit un peu de Grec & de Latin, & le jeune Prince ne trouva point la Princeſſe enchantée, ni dans Homere, ni dans Ovide, ni dans Hérodote, ni dans Tite-Live. Il fit ſa Philoſophie, & ne la trouva pas davantage dans les tourbillons de Deſcartes, dans les atômes crochus & dans l'horreur du vuide. Enfin ſon éducation terminée, les voyages des Aventuriers, les découvertes des Géographes, les recherches des Savans ayant été inutiles, le Roi réſolut de l'envoyer lui-même chercher la Princeſſe enchantée. Le Prince alors, avec la fleur de la jeuneſſe, étoit

Digitized by Google

déjà dans la vigueur de l'âge. Il étoit fait pour enchanter toutes les femmes, & il avoit tout l'air d'un déſenchanteur de Princeſſes. Les préparatifs du voyage furent bientôt faits, les voitures prêtes, & le jour du départ étoit même déterminé, lorſque la Reine dit au Roi : Y penſez-vous de faire aller ainſi terre à terre le Prince notre fils, comme un ſimple Particulier ? Voici la Fée Miracle mon amie, qui m'offre de l'accompagner & de le conduire elle-même dans ſon char traîné par des Oiſons. Les plaines de l'air ſont ſeules dignes de le porter. Cette hyperbole éblouit le Roi Bon. Il avoit bonnement cru juſques-là que c'étoit parmi les hommes qu'il falloit chercher une femme, & que pour remplir cet objet, on ne pouvoit trop ſe rapprocher d'eux ; mais il ſentit alors combien cette idée étoit bourgeoiſe ; il en rou-

Digitized by Google

git, & remit ſon fils à la Fée. C'étoit la perſonne la moins propre à lui faire trouver ce qu'il cherchoit ; mais le Roi Bon & la Reine Facile étoient bien loin de s'en douter. Cependant le char s'éleve, la terre s'abaiſſe ſous les pieds du Prince ; les hommes répandus ſur la ſurface du Globe ne ſont déjà plus à ſes yeux que des fourmillieres éparſes ; il plane ſur les villes, & n'en voit que le toit des maiſons. Nos Voyageurs prennent ainſi leur route vers le Nord. Mais les Prêtreſſes de Tantale qui brûlent de jeunes filles dans des panniers d'oſier, n'offrent point au Prince la Princeſſe enchantée. En parcourant les Gaules, il ne la trouva point non plus dans le Guy de chêne. Les heureuſes contrées du midi, les induſtrieux habitans de l'Attique, ne la lui montrerent pas ſur le trepied de la Pythie. L'Afrique ne la recéloit pas.

Digitized by Google

non plus dans le Temple d'Iſis, & ſes recherches en Aſie ne furent pas plus heureuſes auprès de l'antique Viſnou, ni dans l'enceinte des murs de Jéruſalem, ni même dans le ſacré Palais de la ſainte Inquiſition de Goa. L'infortuné & défolé Prince ne ſongeoit déjà plus qu'à terminer ſes inutiles courſes, lorſque du haut des airs, il apperçut un autre hémiſphere. C'eſt-là ſans doute, dit-il, c'eſt-là qu'habite la Beauté qui doit faire mon bonheur. La complaiſante Fée voulut bien l'y conduire encore; mais, hélas! la Princeſſe enchantée ne ſe trouva pas davantage, ni dans la Tour ſanglante de Mexico, ni chez les heureux Incas. Il fallut bien enfin retourner dans les eſpaces imaginaires, dans ce bon pays de Cocagne, ſi vanté par nos vieux Romanciers. Arrivé ſur les frontieres de ſon Empire, ſa dépopulation, ſa

Digitized by Google

ſtérilité ne purent cependant échapper aux regards du Prince. Il ne parcouroit que des landes, il ne marchoit que ſur des ruines. Il n'étoit déjà plus qu'à une journée de Couron ſa Capitale, lorſqu'un pays tout différent s'offrit à ſa vue. Un beau fleuve arroſoit de riches prairies ; elles étoient couvertes de nombreux & gras troupeaux. L'habit & le maintien des Pâtres & Paſtourelles qui les conduiſoient, ne lui préſenterent pas l'idée de la miſere & de la fatigue qu'il avoit remarquées dans leurs ſemblables ; ce n'étoient pourtant pas les Bergers du Lignon ; la rauque cornemuſe, au lieu du doux flageolet, cadençoit les pas irréguliers de ceux-ci, mais ils étoient animés par l'innocente Gaieté ; le fuſeau des Bergeres leur tenoit lieu de rubans, la ſanté de Beauté, & le Soleil, en bruniſſant leurs joues, ſembloit

Digitized by Google

avoir consolidé leur robuste fraîcheur. Les côteaux qui dominoient ces belles prairies offroient un nouveau genre de richesses. C'étoient des vignes chargées de grappes pressées, qui n'attendoient que la maturité pour remplir les celliers de l'heureux Vigneron. La plaine qui joignoit ces côteaux renfermoit de vastes champs couverts d'un peuple de Moissonneurs ; d'abondans épis tomboient sous la faucille, au bruit des rires & des chansons. De superbes avenues bordoient chaque champ & aboutissoient à un Palais qui paroissoit être le prodige de l'Art, parce que ses ornemens & son architecture étoient le modele d'un goût simple & pur. Frappé de ce spectacle, à chaque objet, le Prince demandoit : A qui sont ces prairies ? A Hassan, lui répondoit-on. Et ces vignes ? A Hassan. Et ces champs ? A Hassan. Et ce

Digitized by Google

Palais? Encore à Haſſan. Oui, tout à Haſſan; tout ce que vous voyez eſt ſon domaine & ſon ouvrage. Eh quoi! diſoit le Prince, Haſſan a fait le Palais, les avenues, les champs, les vignes, les prairies? Oui, Haſſan a fait tout cela. Avant lui, ces prairies étoient noyées, le lierre couvroit ces côteaux, les ronces ces champs, & ce Palais étoit une chaumiere. Le pays étoit déſert, & il nous a raſſemblés. Il a répandu l'abondance parmi nous; il a plus fait, il nous a donné le bonheur. Cet Haſſan, dit le Prince, eſt donc un grand Magicien? Non, lui répondit-on, c'eſt un Sage. Oh! je veux le voir, peut-être m'indiquera-t-il la Princeſſe enchantée. Allez, & vous le trouverez; Haſſan ne ſe montre ni ne ſe cache. Le Prince arrive au Palais; il n'y eſt reçu que par la ſimple & généreuſe Hoſpitalité. Que de-

Digitized by Google

sirez-vous de moi, lui dit Hassan ? me voilà prêt à vous servir. Indique-moi ; lui répondit le Prince, la Princesse enchantée. Et savez-vous, Seigneur, quelle est cette Princesse enchantée que vous cherchez? Je l'ignore, dit le Prince ; mais on m'a toujours dit qu'il falloit l'épouser. Ils m'ont fait courir le monde pour la trouver. Je veux me marier, & puisqu'un Prince comme moi ne peut épouser qu'une Princesse enchantée, toi, qui fais tant de choses, tu dois en savoir beaucoup, & je veux que tu me dise où elle est. Hassan étoit méthodique. Il falloit, dit-il, savoir ce que vous cherchiez avant de vous mettre à le chercher. Eh bien ! puisque vous l'ignorez, il faut vous l'apprendre. La Princesse enchantée n'est autre que la Vérité, c'est mon Trésor & ma Divinité, & vous me la demandez ! Mais je lui dois de ne vous la point cacher.

Digitized by Google

Ainſi que vous, les hommes la cherchent ſans ceſſe. Elle eſt ſouvent à leurs côtés, & n'en eſt point connue. Cette fille du Ciel a pour Compagne l'Erreur, fille de la Terre. Celle-ci prend les traits de la Vérité & uſurpe ſon empire. Je ne puis vous montrer l'une ſans l'autre, mais prenez garde de vous y tromper. La Vérité eſt à celui qui la découvre; mais elle abandonne pour jamais celui qui choiſit l'Erreur à ſa place. J'ai ſervi la Vérité dès mes plus jeunes ans. Senſible à mon zele, elle m'a comblé de ſes faveurs; elle conduit ma langue, elle dirige mes actions, elle opere mes œuvres. Je la voulus porter autrefois à la Cour de votre pere, mais j'en fus chaſſé avec elle, & avec elle je ſuis venu me réfugier en ces lieux qu'elle a créés, qu'elle embellit & qu'elle éclaire. Laſſe comme vous de courir le monde, & en-

Digitized by Google

nuyée d'y être chaque jour insultée, elle s'est fixée près de moi, & pour n'en être point arrachée, elle s'est enchantée elle-même sous la forme d'une Statue de marbre; mais aussi-tôt, sous la même forme, l'Erreur est venue se placer à ses côtés.

(*) Choisissez donc entre ces deux Déesses,
Vous ne pouvez les servir à la fois.

Et souvenez-vous toujours que LE BONHEUR DÉPEND D'UN BON CHOIX. Oh! laissez faire à moi, dit le Prince, bien fin qui m'attrapera. Conduisez moi seulement vers elles. Hassan conduisit le Prince dans une jolie prairie couronnée d'arbres verds, arrosée d'un clair ruisseau. Au fond étoit une grotte rustique, & sur la sommité du roc s'élevoit un baldaquin qui abritoit deux statues représentant deux belles fem-

(*) Citation d'une petite Piece de Voltaire, intitulée Sésostris

Digitized by Google

mes couchées. L'une étoit appuyée sur une des extrémités du rocher, l'autre sur un banc de mousse qui s'étoit formé à un vieux tronc d'arbre pourri, dont quelques branches échappées au laps du tems, ombrageoient encore sa tête. En gravissant avec précipitation le rocher, le Prince vint tomber aux pieds de la premiere statue & s'y heurta rudement. Oh, oh! dit-il, celle-ci n'est point mon fait, elle est trop froide & trop dure [c'étoit pourtant la Vérité]. Il passe à l'autre. Le soleil qui perçoit à travers l'ombrage qui la couvroit, sembloit colorer son teint. Son sein étoit échauffé de ses rayons. Le Prince y porta la main; il croit le sentir palpiter. Ah! s'écrie-t-il, voilà ma Princesse! Il tombe à ses genoux. Le marbre s'anime. Déjà l'Erreur est dans les bras du Prince, & Miracle s'écrie qu'il a trouvé la Vérité. Elle dépê-

Digitized by Google

che à la Cour un de ſes Oiſons pour porter au Roi cette heureuſe nouvelle, avec la Chanſon que voici; car elle ne s'exprimoit jamais qu'en Chanſon. Ses Chanſons étoient même quelquefois des Elégies, & c'eſt ce qui donnoit de l'importance à toutes ſes productions.

SUR L'AIR:

C'EST MADEMOISELLE MANON QUI A BIEN SU ME PLAIRE.

SIRE, au premier moment où j'ai vu la Princeſſe,
Je le dis entre nous, ſa figure m'a plu;
Puis, au ſecond moment, on ſent qu'elle intéreſſe.
De moment en moment cet intérêt a cru.
Je vous l'amene donc
A Couron,
Et vous préſente après
Mes très-humbles reſpects. (*)

(*) Cette Chanſon eſt une Parodie qui fut faite ſur la Lettre que Madame de Forcalquier écrivit au Roi, en lui amenant Madame la Comteſſe d'Artois. Le Roi vint au-devant de cette Princeſſe juſqu'à Bouron auprès de Fontaine-

Digitized by Google

Ainſi l'heureux Haſſan fut débarraſſé de l'Erreur, & conſerva la Vérité. Sous le nom de la Vérité, l'Erreur parut à la Cour. Elle enchanta le Roi, la Reine, le Prince, les Courtiſans, la Nation; & comme toutes les choſes continuerent, comme auparavant, à aller de mal en pire, perſonne ne s'aviſa de ſoupçonner la mépriſe, & la conſidération qu'on avoit pour la Fée Miracle en augmenta.

bleau, & il n'y a de changement dans la Chanſon que le nom de BOURON en celui de COURON.

Voici la Lettre qui a donné lieu à cette Parodie.

SIRE,

Au premier moment que j'ai vu Madame la Comteſſe d'Artois, elle m'a plu. Au ſecond, elle m'a intéreſſée, & c'eſt ce qui fait que je l'amene à Votre Majeſté avec plaiſir.

FIN.

Digitized by Google

LA QUEUE DE VACHE,

HISTOIRE VÉRITABLE.

CONTE ORIENTAL.

DANS un Château, à je ne ſais combien de ſtades de Babilone, vivoit un Courtiſan dont l'ame n'avoit jamais été ſervile; un homme animé de l'amour de la gloire, ſans avoir été ambitieux; un ancien Viſir enfin, qui, après avoir gouverné l'Aſie, n'étoit point déſœuvré dans ſa retraite: Miniſtre d'un Sultan, il avoit été citoyen comme dans une République, & ſujet comme dans une Monarchie. Il aimoit ſa patrie & ſon Prince; il les avoit ſervis l'une & l'autre, ſans aſſervir l'une, ſans avillir l'autre. Il venoit d'augmenter les for-

Digitized by Google

ces de la Nation & de combler la gloire du Sultan, quand le Sultan le disgracia. Sa faveur lui avoit fait quelques envieux, sa disgrace ne lui laissa que des amis. Comme pendant son regne, il ne s'étoit point apperçu qu'il eût des Courtisans, ses amis lui suffirent dans sa retraite, & sa vertu seule l'eût garanti de la solitude. Comme il avoit gouverné l'Empire sans importance, il gouvernoit son troupeau sans dégoût; & comme il ne s'étoit point approprié l'autorité qu'il exerçoit, il paroissoit encore régner lorsqu'il ne commandoit plus. Il avoit apporté aux champs tous les agrémens qu'on puise dans la Capitale du monde. A la politesse de la Cour, il joignoit la franchise de son caractere & la liberté de la campagne. Philosophe, sans spéculer, & sur-tout sans professer, son ame tranquille le faisoit jouir avec sagesse des avantages

Digitized by Google

avantages d'une conſtitution ſaine, d'un eſprit libre, juſte, profond, étendu, fin & délicat, d'un caractere heureux, doux & facile, d'une gaieté inaltérable ; ſa bonté lui faiſoit communiquer aux autres toutes les jouiſſances qu'il pouvoit leur procurer. C'eſt en le voyant que Sahady diſoit : la ſageſſe eſt de jouir, la bonté de faire jouir.

Ce rare aſſemblage de qualités juſqu'alors inconnu dans les Viſirs, & ſi piquant dans un Viſir diſgracié, lui attiroit l'amour de ceux qui vivoient avec lui, le rendoit l'objet de l'admiration de ceux qui entendoient parler de lui, excitoit la curioſité de ceux qui pouvoient le voir. D'abord c'étoit une mode de lui rendre, enſuite ce fut un devoir de lui tenir. Proſcrit, relégué dans une Province éloignée, ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour du

Digitized by Google

Sultan, de plus brillant dans Babylone, ſe raſſembloit chez lui. On lui parloit de Babylone qu'il ne regrettoit point, du Sultan qu'il avoit oublié, des entrepriſes du Divan, des vexations des Miniſtres, de l'oppreſſion des Peuples. Il écoutoit tout ſans curioſité, répondoit à tout ſans imprudence & ſans myſtere, & ramenoit à ſes moutons ſans qu'on s'ennuyât d'y retourner.

Un de ces beaux jours d'été, où la brûlante canicule livre les corps au repos, & répand dans les eſprits une certaine molleſſe qui ajoute un nouveau charme aux douceurs de la ſociété; la compagnie étoit raſſemblée dans un ſallon au milieu d'un jardin, d'où l'on découvroit une vaſte & riante campagne. Avant l'arrivée du Viſir, cette belle campagne n'étoit qu'un déſert, ſa nouvelle vie & ſa ri-

Digitized by Google

cheſſe étoient un bienfait du Viſir & le fruit de ſes travaux. Des perſiennes, des tentes continuellement arroſées de légers rideaux, garantiſſoient le Kioſte des ardeurs du midi ; au nord, les regards ſe repoſoient ſur des tapis de verdure, une caſcade les arroſoit, & portoit juſqu'au ſallon & ſa fraîcheur & ſon murmure. Dans un des côtés du ſallon une table de ſorbet raſſembloit encore autour d'elle quelques Dames & pluſieurs hommes ; plus loin, d'autres jouoient nonchalamment aux dez ſur un tapis de Perſe ; la plupart d'entr'elles, rangées ſur des carreaux de marroquin, travailloient à leurs tambours, & ſans fatigue, & ſans ennui, laiſſoient mollement tomber & leurs aiguilles & leurs paroles, tandis que le Viſir ſe promenoit, s'entretenant avec quelques Bachas. Il étoit vêtu d'une robe

légere, tiſſue de fine laine teinte d'une brillante pourpre. L'air inceſſamment renouvellé dans la ſalle par des ouvertures heureuſement ménagées ſe jouoit dans les plis de ſa robe, & l'agitant à ſon gré, en faiſoit remarquer la légereté & l'éclat. Elle attira l'attention d'une des Dames, qui voulut la regarder de plus près. Le Viſir lui apprit que cette étoffe ſe fabriquoit au Tibet, contrée qui ſeule avoit l'avantage de produire des moutons dont la laine fût auſſi fine. Oh! cela eſt très-vrai, reprit une autre Dame, car on adore les vaches au Tibet; & la preuve de cela, c'eſt que moi qui n'adore pas les vaches, j'ai une queue de vache du Tibet; elle eſt belle, elle eſt blanche, elle eſt longue, cette queue; elle a un manche d'argent. J'en ai donné une pareille à Fatmé, elle la conſerve dans ſon cabinet

Digitized by Google

Chinois, & s'en ſert de chaſſe-mouche ; c'eſt avec ces queues qu'on fait ces belles étoffes de laine que vous voyez. Une converſation de cette importance intéreſſa bientôt toute l'aſſemblée ; tous les grouppes ſe réunirent, chacun y prit ſa part, & chacun fut perſuadé qu'une étoffe de laine ſe fait avec des queues de vache.

Alla, alla, s'écria le Viſir, quand il vit l'opinion établie, quoi ! vous venez de voir mes moutons qui ne valent pas ceux du Tibet, & vous croyez qu'avec des queues de vache on fait des étoffes de laine ! Puiſſante Erreur, tyran de l'univers, tu l'aſſervis dès l'youm el aoual [*], & tu le régiras juſqu'à l'aror. Tu inſpiras le premier ignorant, le premier enthouſiaſte,

[*] L'youm el aoual, PREMIER JOUR. L'youm el aror, DERNIER JOUR.

Digitized by Google

le premier impoſteur, & leur ſoumis la terre. Fallacieux Brama, fabuleux Apis, & toi-même, ô divin Koran, de vous aux queues de vache dont on fait des étoffes de laine, il n'y a peut-être pas ſi loin que l'on penſe. L'erreur eſt l'aliment des hommes, ils ne ſont que ſots de s'en nourrir, mais il y auroit de la folie à tenter de leur ôter leur ſubſiſtance. Ne combattons donc point les erreurs qui ne leur nuiſent pas; plaignons-les ſeulement de celle qui leur nuit; ne haïſſons perſonne pour ſon erreur, ne tourmentons perſonne pour ſon opinion, & prions le Dieu de lumiere qu'il éclaire nos eſprits, le Dieu de vérité qu'il conduiſe notre langue, le Dieu de paix qu'il conſole nos cœurs, le Dieu de juſtice qu'il nous reçoive dans ſon ſein à notre dernier ſommeil.

Digitized by Google

Ainſi parla le Viſir, & depuis ce tems on continua d'adorer des queues de vache au Tibet, d'en faire des chaſſe-mouche à Babylone, & des robes de laine pour les Viſirs.

FIN du Tome ſecond & dernier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google